★ TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE — N° 9381 36 PAGES — VENDREDI 14 MARS 1975

Manifestations de lycéens et de collégiens contre la réforme Haby

LIRE PAGE 10 l'article d'YVES AGNÈS : « M. Haby sur sa ligne Maginot »



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,20 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 8 sch. ; Belgique, 10 fr. ; Canada, 60 c. cts ; Danemark, 2,75 kr. ; Espagne, 20 pes. ; Grande-Bretagne, 14 p. ; Grèce, 15 dr. ; Iran, 45 rls. ; Italie, 250 l. ; Liban, 175 p. ; Luxembourg, 10 fr. ; Norvège, 2,50 kr. ; Pays-Bas, 0,85 fl. ; Portugal, 11 esc. ; Suède, 2 kr. ; Suisse, 0,90 fr. ; U.S.A., 60 cts ; Yougoslavie, 8 n. din.

Tarif des abonnements page 22

5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 65572
Tél. : 770-91-29

REPRISE EN MAIN APRÈS LE COUP D'ÉTAT MANQUÉ

Le Conseil de la révolution portugaise pourrait interdire les partis hostiles à son programme

L'épuration a commencé à Lisbonne. Une vingtaine d'officiers, dont certains étaient liés au général Spinola, ont été arrêtés. D'autre part, le commandant Correia Jesuino, ministre de la communication sociale (information), a indiqué, au cours d'une conférence de presse, que le Conseil de la révolution « pourra mettre hors la loi certains partis » qui font obstacle à la réalisation du programme du Mouvement des forces armées.

Cette remarque vise apparemment les partis de droite et les groupes d'extrême gauche. Mais quelles seront les limites de l'épuration ? Le parti populaire démocratique, associé à l'actuelle coalition gouvernementale, ne paraît pas menacé, mais sa position, rapporte ci-dessous notre envoyé spécial, fait l'objet de nombreuses critiques.

De notre envoyé spécial

Lisbonne — Des atouts sont tombés, la donne s'est éclaircie, mais la partie est bien loin d'être jouée. C'est l'impression qui domine à Lisbonne, au lendemain d'un « coup » qui, s'il a piteusement échoué, n'en a pas moins de nouveau secoué l'équilibre précaire de la « révolution portugaise ». On connaît encore mal toutes les circonstances du « putsch des spinolistes », scénario confus joué au grand jour « devant public ». Mais la question est presque déjà dépassée : il s'agit maintenant de mesurer les retombées.

La fièvre agite encore un peu les rues et les places du centre de la capitale : des défilés, des attroupements, drapeaux rouges au vent, mais finalement peu de cris de victoire. L'ambiance n'est pas de fête. Il règne plutôt une effervescence un peu désordonnée. Dans les milieux politiques aussi la tendance est à une prudente expectative. Encore une fois poussée à droite, la balle a rebondi à gauche ; c'est un nouveau virage, chacun le sent, mais nul ne sait ou ne se risque à dire clairement ce que sera son tracé, ni surtout le paysage qui s'ouvrira après.

Tout dépend du pilote qui, aujourd'hui comme hier, porte l'uniforme. Une évidence s'impose à tous : le mouvement des forces armées semble déterminé à profiter de la situation pour marquer sans attendre des points essentiels. On leur contestait hier le droit de contrôler et de surveiller trop attentivement l' « essor de la révolution » après les élections. Il se l'arroge de fait aujourd'hui, en imposant aux divers partis le plan d'institutionnalisation du M.F.A. que ceux-ci s'apprêtaient à « négocier ». Plus importante encore à terme, la création d'un Conseil de la révolution traduit la volonté des militaires les plus progressistes de préserver et de garantir l'exercice d'un pouvoir autonome privilégié. Sa mise sur pied permet en outre de simplifier efficacement un appareil institutionnel jusque-là encombré d'une juxtaposition d'organismes aux pouvoirs respectifs mal définis. Le Conseil de la révolution remplace désormais la commission de coordination du M.F.A. et la junte du Salut national. Il est investi des pouvoirs législatifs jusqu'alors dévolus au Conseil d'État. En centralisant ainsi les structures de leur pouvoir, les militaires du M.F.A. rendent plus sensible encore, s'il en était besoin, leur prééminence au sein d'un gouvernement auquel les civils collaborent.

DOMINIQUE POUCHIN.

(Lire la suite page 3.)

Démocrates en uniforme

L'armée portugaise déconcerte, séduit, intrigue ou irrite, c'est un fait. Depuis que les chars couverts d'œillets par la foule enthousiaste ont remonté l'avenue de la Liberté à Lisbonne, toutes les démarches des vainqueurs de Caetano, mettant à bas en un instant une dictature d'un demi-siècle, sont observées avec suspicion par les Cassandre et exaltées par les avocats d'un socialisme à la portugaise.

Les analystes orthodoxes dénoncent régulièrement depuis le 25 avril 1974 la montée de la dictature militaire dans le ciel de Lisbonne. Et il est vrai que l'histoire même récente fournit peu d'exemples de démocrates en uniforme qui résistent longtemps à la fascination du pouvoir. Il y a peu d'armées dans le monde, surtout lorsqu'elles ont été associées au maintien à tout prix d'un empire colonial, qui n'aient pas été tentées de basculer du côté de l'ordre de droite quand l'heure de la contestation du pouvoir politique central était arrivée. M. Mendès France s'interrogeait, cette semaine, au retour d'un voyage à Lisbonne, sur le choc qu'aurait provoqué à Paris une prise de position de l'armée française d'Algérie en faveur de la démocratie et d'une décolonisation accélérée.

Comparaison n'est pas raison. Le cas portugais est tout à fait particulier. C'est le régime salazariste lui-même qui a créé les conditions d'une révolte libérale en démocratisant l'accès à l'académie militaire et en faisant appel à des universitaires pour étoffer des cadres devenus insuffisants en raison de la longue guerre africaine. Les capitaines du 25 avril sont issus des classes moyennes et d'une petite bourgeoisie hostiles à la sanglante et *inutile* aventure d'Afrique. Ils n'avaient d'autre choix que de commencer d'abord par abattre le régime pour pouvoir ensuite mettre en route un programme de décolonisation impliquant une *démocratisation* sérieuse de la métropole.

Il n'est pas douteux que les officiers du Mouvement des forces armées, minoritaires mais résolus, et s'appuyant sur les formations de gauche, ont rondement mené les choses en Afrique. Moins d'un an après leur victoire, l'indépendance est acquise en Guinée, au Mozambique et en Angola. Sur ce point, ils ont agi avec une générosité et une célérité sans égales.

Il n'est pas douteux non plus que leur emprise de plus en plus ferme sur les structures d'un pouvoir en permanente élaboration était inscrite dans la logique du 25 avril. Mais on voit bien aussi que les erreurs, pour ne pas dire *plus*, de la droite nostalgique du salazarisme ont singulièrement facilité leur progression sur un terrain qu'ils connaissaient mal. De ce point de vue, l'aventure du 11 mars permet au Mouvement des forces armées de faire d'une pierre deux coups ; il impose aux partis, parfois réticents, son institutionnalisation, qui faisait l'objet d'une négociation ardue, et il écarte plus nettement les représentants de la fraction de l'armée qui n'a jamais réellement adhéré aux principes de base du M.F.A.

Les conditions imposées vont permettre aux militaires de s'installer solidement pendant trois ans dans cette attitude de « garants de la démocratie » qu'ils revendiquent fermement. Tôt ou tard, le problème de la coexistence entre ce pouvoir militaire installé et les structures politiques civiles issues des consultations électorales prévues au cours de cette année devrait logiquement se poser. Mais le principal danger qui menace le M.F.A. est ailleurs : il aura de la peine à échapper aux conflits politiques internes, dès lors qu'il s'engage de plus en plus nettement dans l'exercice direct du pouvoir.

AU JOUR LE JOUR

Différence

Si les événements du petit Portugal ont éclipsé le « sommet » européen de Dublin, c'est sans doute parce qu'on sent clairement que l'enjeu de Lisbonne porte sur deux types de sociétés — et même sur trois, — tandis qu'à Dublin, le choix n'était guère qu'entre quelques types de fromage.

Certes le fromage a son importance, surtout quand on est neuf à table. Mais enfin, on sait tout de même que, en attendant la poire, les z'heureux convives européens ont mangé à leur faim, tandis que le menu du pauvre Portugais est beaucoup plus difficile à faire. Surtout quand le pauvre a la prétention inouïe de vouloir, lui aussi, manger. C'est en quoi l'affaire de Lisbonne rejoint, d'une certaine manière, celle de Dublin.

PABLO DE LA HIGUERA.

Une déclaration au « Monde » de M. Poniatowski sur l'aménagement du territoire

● **EUROPE :** la création du fonds régional n'a pas de signification politique

● **PARIS :** les quartiers Saint-Lazare et Bourse exclus de la cité financière

● **RÉGIONS :** l'État est prêt à transférer ses responsabilités sur les écoles maternelles et élémentaires, la voirie et les parcs naturels

A la veille de la réunion de Lille — et pour la première fois dans une métropole de province, — des présidents de conseils régionaux et de comités économiques et sociaux, le vendredi 14 mars, M. Michel Poniatowski, ministre d'État, ministre de l'intérieur, affirme, dans une interview au « Monde », « qu'il n'est pas souhaitable de remettre en cause la loi du 5 juillet 1972 avant même qu'elle ait développé ses virtualités ».

De même, à propos d'une éventuelle élection au suffrage universel, le ministre indique que « l'accroissement des responsabilités passe moins par une modification du mode d'élection des conseillers que par *l'évolution du « contenu » régional* grâce à des transferts de compétence de l'État vers les régions pour ce qui concerne, par exemple, les classes maternelles et élémentaires, la voirie, les parcs naturels régionaux ».

Faut-il *dissocier* les fonctions de préfet de région et de préfet de département ? Le ministre d'État ne le pense pas : « Il serait dangereux et contraire à la nature même de la fonction préfectorale de constituer au niveau de la région des structures qui seraient vite taxées de technocratiques... On peut envisager de renforcer le rôle du secrétaire général de la préfecture à qui le préfet de région pourrait déléguer davantage de responsabilités. Peut-être faudra-t-il donner dans les régions les plus importantes le grade de préfet à ce secrétaire général. »

La réforme d'ensemble des collectivités locales en préparation, d'autre part, devrait « atténuer les inégalités de richesse trop marquées entre collectivités, éviter que la pression fiscale des villes ne s'alourdisse plus que la fiscalité de l'État, et alléger la tutelle excessive des services techniques ».

M. Poniatowski annonce aussi que le gouvernement prendra prochainement des mesures pour renforcer la rigueur du contrôle sur les activités de bureaux dans la région parisienne. A propos de la cité financière à Paris, son périmètre sera très fortement réduit et les quartiers de la Bourse et de la gare Saint-Lazare en seront exclus : le coefficient d'occupation des sols (COS) sera de 3,5.

Enfin, au sujet de la récente création du Fonds régional européen, le ministre de l'intérieur estime qu'il ne s'agit que « d'une simple action financière nouvelle et qu'il n'est pas le prélude à une véritable politique régionale européenne ».

On trouvera ci-dessous les réponses que M. Poniatowski, ministre de l'intérieur, a bien voulu faire aux questions que *nous lui avons posées.*

« Lors des débats parlementaires précédant le vote de la loi du 5 juillet 1972 les républicains indépendants et les réformateurs avaient tenu des propos plus « régionalistes » que les représentants de l'U.D.R. M. Pompidou n'était pas favorable à une régionalisation très poussée, mais aujourd'hui les composantes de la majorité présidentielle ont changé. Pensez-vous qu'il faille aller plus loin que les limites fixées par la loi actuelle ?

— La régionalisation représente pour la France et ses structures un changement profond qu'il est normal et souhaitable de réaliser progressivement.

» La loi du 5 juillet 1972 permet précisément ce changement progressif. Je vous rappelle que *l'article 4 de cette loi*, qui énumère les missions de l'établissement public régional, dispose que « la région exerce en outre les attributions que l'État ou les collectivités locales décident de lui confier. Ces attributions nouvelles *doivent alors être accompagnées* d'un transfert correspondant de ressources.

» Il appartient, par conséquent, aux collectivités locales de déterminer souverainement si certaines de leurs tâches peuvent être mieux et plus complètement assumées par l'établissement public régional. Mais je peux indiquer que, pour ce qui le concerne, le gouvernement est décidé à utiliser les possibilités offertes par la loi pour transférer certaines attributions de l'État.

» Un groupe de travail interministériel a été constitué tout récemment pour étudier les conditions de tels transferts qui pourraient concerner, *dans un premier* temps, les classes maternelles et élémentaires, la voirie, les parcs naturels régionaux. En fonction des résultats de cette expérience, qui porte déjà sur des secteurs importants, d'autres transferts pourront être envisagés. *Il est tout* à fait opportun, en effet, que les décisions en matière d'équipements publics soient prises de plus en plus à un niveau proche de ceux qui utilisent ces équipements.

» La loi en vigueur, bien que cela ne soit pas toujours perçu, donne toutes facultés pour réaliser cette évolution. Il n'est donc pas souhaitable de la remettre en cause avant même qu'elle ait développé ses virtualités.

— Faudra-t-il prochainement aboutir à l'élection des conseils régionaux au suffrage universel ? Est-ce cela, dans votre esprit, l'accroissement des responsabilités et l'instauration d'un pouvoir régional ?

— Lorsqu'on évoque ce problème, on oublie qu'actuellement les conseillers régionaux sont déjà élus au suffrage universel.

Propos recueillis par FRANÇOIS GROSRICHARD.

(Lire la suite page 31.)

LÉGITIMITÉ ET PARTICIPATION

par MICHEL JOBERT

En prélude au rassemblement du Mouvement des démocrates, dont il présidera les travaux samedi 15 et dimanche 16 mars, à Paris (le Monde du 13 mars), M. Michel Jobert, ancien ministre des affaires étrangères, expose dans l'article ci-dessous les problèmes essentiels qui retiennent son attention dix mois après l'élection de M. Giscard d'Estaing à la présidence de la République.

Quels que soient les maquillages à la mode au-dedans, les volontés hégémoniques au-dehors, la Ve République a donné aux Français les instruments permanents pour exiger chez eux et réclamer dans le monde plus de justice : ce sont nos institutions, d'autant plus légitimes qu'elles nous font davantage participer, nous tous Français, à notre destin collectif. C'est aussi le combat dans les institutions internationales pour que tous, grandes ou petites nations, peuples souffrants ou triomphants, organisent le monde et qu'ainsi, à proportion de cette participation de tous, cette réalisation soit légitime, donc juste ticipation en dévoyant notre et durable.

Desserrer ce lien de la par- Constitution, ou en l'oubliant dans la réorganisation planétaire en cours, ce serait, pour la France, ne garder que les apparences de sa vocation et, pour nos dirigeants, perdre à coup sûr ce soutien populaire qu'ils sollicitent tant. Couper le lien entre légitimité et participation dans les structures internationales, ce serait, à terme, perdre en France même toute légitimité, car il n'est de participation volontaire et constante que pour l'indépendance.

Dès la campagne présidentielle du mois de mai dernier, a été évoquée la possibilité de s'évader du cadre, pourtant souple, des institutions de la Ve République. Mais le véritable changement ne procède pas des institutions quand celles-ci sont adaptées, et elles en ont fait la preuve. Changer les institutions de la Ve République, pourquoi ? Ici ou là, on entend parler de présidentialisme, c'est-à-dire de l'évolution du régime que nous connaissons aujourd'hui vers un régime qui ferait une césure entre l'exercice parlementaire et l'exercice présidentiel. Cette césure, aujourd'hui, n'existe pas, car le régime de la Ve République n'est pas un régime présidentiel. La prérogative présidentielle n'existe que comme moyen — essentiel — de fonder et de maintenir chez nous légitimité et participation, sans que soit empêché un exercice parlementaire traditionnel en France, mais rationalisé depuis 1958.

(Lire la suite page 6.)

Devant les parlementaires U.D.R.

« NOUS GAGNERONS LA BATAILLE DU CHOMAGE ET DE L'INFLATION » déclare M. Jacques Chirac

(Lire page 36.)

PRIX NOBEL DE LITTÉRATURE

Ivo Andric est mort

Nous apprenons la mort de l'écrivain yougoslave Ivo Andric, prix Nobel de littérature 1961, survenue le 13 mars à Belgrade, des suites d'une hémorragie cérébrale. Il était âgé de quatre-vingt-deux ans.

Taciturne et réservé, la santé délicate et la vue affaiblie, Andric, depuis la mort de son épouse en 1968, passait la plupart de son temps à son domicile de Belgrade. Ses contacts avec la société étaient limités à quelques amis seulement. En revanche, éminent polyglotte, parlant un excellent français, il recevait régulièrement un grand nombre de publications étrangères, et suivait avec intérêt les événements de la littérature mondiale ; celle-ci était son sujet préféré de conversation alors qu'il évitait de parler politique, « le devoir de l'artiste étant, *disait-il,* de créer et non point de parler ».

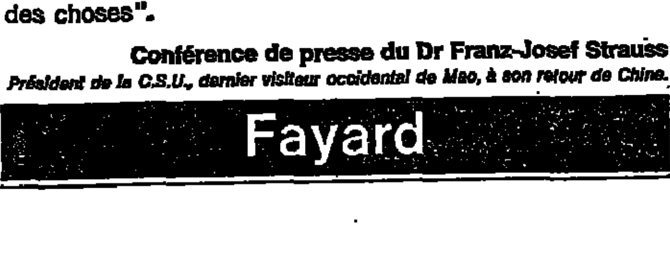
Avec la mort d'Andric, les lettres yougoslaves perdent leur seul prix Nobel, et aussi un auteur dont les principales œuvres sont inspirées, à l'inverse de la quasi-totalité de celles de ses confrères, par des sujets historiques lointains. Les conflits sociaux et nationaux et les divergences idéologiques, qui pourtant abondent dans la littérature yougoslave contemporaine, sont en effet absents de ses livres.

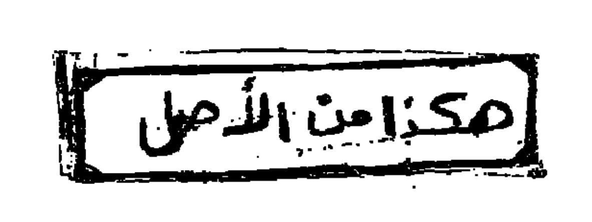
Originaire de Travnik, pittoresque localité de Bosnie, diplomate de carrière entre les deux guerres, en poste à Rome, Madrid, Genève et Berlin, il avait porté tout son intérêt à son pays natal, où, aujourd'hui encore, s'entremêlent peuples et religions. Avec passion et rigueur, il avait fait œuvre d'archiviste pour nourrir ses romans les plus célèbres, « la Chronique de Travnik » *et* « Il est un pont sur la Drina » *(1945), d'une multitude de détails. A la curiosité d'un esprit scientifique et historique s'ajoutaient* « les sentiments d'un visionnaire, emportés par les ailes de l'imagination ».

Dans ses descriptions de la Bosnie, où se sont heurtés au cours des siècles deux mondes inconciliables — l'Occident et l'Orient, — et de ses habitants soumis au bon vouloir du conquérant, Andric a ressuscité un passé de souffrances et d'espérances éminemment yougoslaves, et, pour cette raison peut-être, quelquefois difficile à suivre pour un étranger.

*Des extraits d'*Ex Ponto *(1918), poésie en prose d'Andric, furent publiés pour la première fois en français en 1944 dans* Confluences. *En 1956 paraît la traduction de* la Chronique de Travnik, *ainsi qu'un essai de Claude Aveline sur l'auteur. La version française de* Il est un pont sur la Drina *(Plon) est due à Georges Lucciani, qui, par ses autres traductions et écrits, a contribué à faire connaître Andric aux lecteurs français. Un recueil de récits,* la Cour maudite et Trois Contes, *voit le jour en 1962. Des études lui sont consacrées, en français, dont celle de Petar Djadjic, publiée en 1960, un an avant la distinction qui devait lui être accordée par l'Académie suédoise.*

PAUL YANKOVITCH.





APRÈS LE COUP D'ÉTAT

Les réactions dans les diverses capitales, **après le putsch manqué du 11 mars, expriment presque toutes le soulagement de voir qu'un conflit violent a pu être évité. Néanmoins, plusieurs gouvernements paraissent préoccupés du « virage à gauche » que les événements ont provoqué.**

● ALGER, dans un message du président Houari Boumediène adressé au président Francisco da Costa Gomes, affirme son « soulagement *et sa joie* » *devant « l'échec de la tentative de* renversement du pouvoir révolutionnaire et démocratique au Portugal ».

● BONN avait pour premier souci de résoudre le problème posé par la présence dans l'ambassade d'Allemagne à Lisbonne de quatre des officiers insurgés.

● A JOHANNESBURG, le commentateur de Radio-Afrique du Sud a affirmé que l'échec du soulèvement militaire à Lisbonne était « pathétique ». « Le peuple portugais est aujourd'hui confronté à une oppression bien pire que celles qu'il a connues sous les régimes Salazar et Caetano », a-t-il ajouté.

● A MADRID, la presse se félicite généralement de la politique de non-intervention suivie par le gouvernement de M. Arias Navarro. L'éditorialiste de « la Vanguardia » croit que, « en fin de compte, il se passe chez les militaires portugais la même chose que chez leurs compatriotes civils : tous ne pensent pas et ne veulent pas la même chose ».

● A MOSCOU, le commentateur de la « Pravda » écrit que l'échec du putsch est une nouvelle bataille gagnée contre « les forces d'extrême droite et les milieux impérialistes qui les soutiennent ».

● A RIO-DE-JANEIRO, le journal « O Globo » insiste sur le rôle des communistes. « De nombreux groupes, écrit le journal, ne pouvaient rester assis à regarder les progrès constants des communistes tandis que l'ordre intérieur et l'économie du pays étaient gravement perturbés. » Le journal « O Estado do Sao Paolo » estime, quant à lui, que « la démocratie est morte au Portugal avant même d'être née ». L'ancien prési-

Le Conseil de la révolution pourra mettre hors la loi certains partis

déclare le ministre de l'information

Lisbonne *(A.F.P.)*. — Mercredi 12 mars, le commandant Correia Jesuino, ministre de la communication *sociale (information), a ré*pondu aux questions des journalistes sur les circonstances du coup d'Etat manqué et sur les décisions prises par le Mouve*ment des forces armées.*

« *Depuis quelques jours,* a déclaré M. Jesuino, *le pays sentait une atmosphère de tensions. Les incidents qui se sont produits lors de meetings politiques, la multiplication des grèves, le climat de contestation à peu près généralisé, tout cela montrait une orchestration bien définie qui pouvait aboutir à un mouvement tel que celui qui s'est produit.* » Le coup, a poursuivi le ministre, a été exécuté par un groupe tout à fait minoritaire. Il s'agit de personnes connues de nous, dont des membres épurés du Mouvement des forces armées. Le commandant a ajouté que, si la tentative de ces forces a pu un moment faire illusion, c'est en raison de l'ingénuité qui caractérise les Portugais.

Les mutins ont cru, selon lui, pouvoir convaincre certaines forces, dont celles du régiment d'artillerie légère n° 1, à Sacavem. Le ministre de la communication sociale a ensuite précisé que« *si les putschistes n'avaient pas réussi, c'est que leur mouvement n'avait pas de plan orchestré* » et que leurs troupes leur avaient désobéi très vite.

Le commandant Jesuino a confirmé qu'il n'y avait pas eu d'échange de tirs à la caserne du régiment d'artillerie légère et que les victimes, un mort et dix-huit blessés, avaient été atteintes par le bombardement ou par le tir des mitrailleuses des avions et des hélicoptères des « mutins ». Le bilan aurait pu être plus dramatique, a dit le ministre.

Le commandant Jesuino s'est félicité de l'attitude exemplaire du peuple, qui a fait preuve de *vigilance et* de civisme.

La réforme des structures du M.F.A.

« *Dès la défaite des contre-révolutionnaires,* a poursuivi le ministre, *l'assemblée du M.F.A., qui comprenait la junte de salut national, les ministres militaires et des représentants des forces armées à tous les échelons, s'est réunie. Les discussions ont duré toute la nuit et se sont terminées mercredi matin à 9 heures.*

» *Nous avons décidé la dissolution du conseil des armées, organisme qui prévoyait pour chaque arme un conseil élu démocratiquement. Or, on a pu constater que dans ces conseils se trouvaient des éléments compromis dans la tentative de putsch.* »

« *Mais,* a-t-il ajouté, *la décision la plus importante a été l'institutionnalisation immédiate du Mouvement des forces armées. Elle était prévue depuis pas mal de temps.* »

A la question de savoir si les partis politiques avaient été consultés avant l'annonce de l'institutionnalisation immédiate, le commandant Jesuino a répondu : « *Nous n'allons pas perdre davantage de temps là-dessus.* »

Désormais, a-t-il annoncé, le M.F.A. aura également deux institutions : 1) Le Conseil de la révolution, qui se substituera à la junte de salut national et à la commission de coordination du M.F.A. ; 2) L'Assemblée générale des forces armées, qui remplace le conseil des 200.

Le Conseil de la révolution aura, d'autre part, les attributions législatives qui incombent actuellement au Conseil d'Etat, qui disparaîtra lui aussi, ainsi que des pouvoirs exécutifs.

« *Le Mouvement des forces armées aura également pour tâche de mener à bien les élections, qui restent fixées au 12 avril. La campagne électorale débutera également à la date prévue* (le 20 mars) », a-t-il indiqué.

En ce qui concerne le remaniement ministériel, pour lequel toute confiance a été faite au premier ministre, le général Vasco Gonçalves, le commandant Correia *Jesuino* a *précisé qu'il devait* permettre au gouvernement de meneer une action « *plus décisive* ». Il a également affirmé que le gouvernement actuel était *trop modéré. Il pense cependant* que la cotation politique se maintiendra.

Au sujet de la position du M.F.A. vis-à-vis de certains partis politiques, il a déclaré qu'il appartiendra au Conseil de la révolution de décider, et qu'« *il pourra mettre hors la loi certains partis, à droite comme à gauche* ».

Le rôle du général Spinola

A la question : « Le général Spinola a-t-il été le leader du mouvement ? », M. Jesuino a répondu : « *Ce sera la commission d'enquête qui éclaircira cette affaire. Pour nous, il y a beaucoup de contradictions dans les déclarations qu'il a faites hier à un officier du M.F.A. à la base de Tancos.* » (Voir d'autre part notre information sur le général Spinola en Espagne.)

Le ministre a en outre déclaré qu'il y avait actuellement vingt-cinq personnes arrêtées à la suite du coup d'Etat manqué. Il a précisé qu'il y avait des civils. « *Ce sont,* a-t-il dit, *des éléments liés à la haute finance, qui ont subventionné des partis politiques et qui ont fait fuir des capitaux.* » La commission d'enquête, a-t-il ajouté, devra rendre ses conclusions dans un délai de trois *semainse à un mois* au maximum.

« Exécution » télévisée à Lisbonne

Une petite voiture dont on ne distingue pas les occupants, mais qu'un fort groupe de militaires, auxquels se mêlent des civils, laissent partir. Puis des coups de feu, tirés apparemment sans qu'un ordre ait été donné. Des militaires filmés de dos, mais qui, visiblement, déchargent leur arme en direction du véhicule, à une centaine de mètres. « *Fascistes !* » Cris lancés par la foule qui accourt et extrait un passager, mort ou blessé, de la voiture, aux vitres fracassées.

Telle est la scène filmée par des envoyés spéciaux de TF-1 et que des millions de téléspectateurs ont pu voir sur leur écran mercredi soir. A la suite de quoi une mise au point a été faite par le Commandement opérationnel du continent, ou COPCON. Selon cette version, rapportée par l'A.F.P., la voiture s'était arrêtée devant la caserne de Sacavem à Lisbonne — où devaient se rendre deux heures plus tard le président Costa Gomes et le premier ministre, M. Goncalves. « *Ses occupants ayant manifesté une curiosité suspecte,* poursuit ce texte, *des militaires se sont approchés. A ce moment, une femme qui était à l'intérieur de cette voiture a sorti un pistolet. C'est alors que les militaires de garde ont dû tirer sur la voiture, tuant un homme qui s'est révélé être un militaire en civil, et blessant la femme.* »

Cette version est peu convaincante, au moins sur un point : il ressort clairement du film que les militaires ont ouvert le feu non pas sur le véhicule en stationnement, mais alors qu'il venait de quitter les lieux, visiblement sans opposition de leur part.

LISBONNE NE COMPTE PAS DEMANDER LE RAPPEL DE L'AMBASSADEUR DES ÉTATS-UNIS

Le commandant Correia Jesuino, ministre portugais de la communication sociale, a déclaré, le mercredi 12 mars, au cours de sa conférence de presse, que l'ambassadeur des Etats-Unis à Lisbonne, M. Frank Carlucci, restait « persona grata » et que son remplacement n'était pas prévu. Lundi, le commandant en second du COPCON (Commandement opérationnel du continent), le général Otelo Saraiva de Carvalho, avait mis en cause l'ambassadeur américain, affirmant que, pour sa propre sécurité, il serait préférable que le diplomate demande à son gouvernement de le rappeler. Le ministre de la communication sociale a dit qu'il ne s'agissait pas d'un mot d'ordre pour attaquer l'ambassadeur, mais, dans une atmosphère chaude, a-t-il ajouté, il est difficile d'assurer la sécurité de toutes les personnes. La semaine dernière, un journal portugais avait publié une information tirée du journal d'extrême gauche berlinois « Extra » qui présentait M. Carlucci comme un agent de la C.I.A. L'ambassade américaine avait aussitôt apporté un démenti.

La porte-parole du département d'Etat, M. Robert Funseth, a, de son côté, déclaré à Washington que le gouvernement américain avait reçu l'assurance du gouvernement portugais qu'il garantirait la sécurité de l'ambassadeur et de l'ambassade. M. Funseth a, à nouveau, formellement démenti toute participation américaine au coup d'Etat manqué.

● *M. Sales Lane,* président du club littéraire « Gremio Literario » fréquenté par de nombreuses personnalités et par la haute *société portugaise,* a été arrêté mercredi par les forces du commandement opérationnel du continent (COPCON). Selon les déclarations de la secrétaire du « Gremio », les militaires étaient porteurs d'un mandat de perquisition signé par le général Otelo Saraiva de Carvalho, commandant du COPCON. *(A.F.P.)*.

● La Confédération internationale des syndicats libres (C.I.S.L.) dont le siège est à Bruxelles, a publié un communiqué dans lequel elle se « *réjouit* » de l'échec de la tentative de coup d'Etat « *fomenté par un groupe de l'extrême droite portugaise* ».

Des officiers liés à l'ancien président de la République ont été arrêtés

De notre correspondant

Lisbonne. — En raison de la situation, l'intersyndicale a annulé une manifestation prévue depuis un certain temps. Les travailleurs des transports aériens portugais ont suspendu l'ordre de grève lancé la semaine dernière. L'agitation dans les lycées tend à s'apaiser. En revanche, les organisations d'extrême gauche sont très actives : le parti d'Unité populaire, l'Union démocrate-populaire et le Mouvement réorganisateur du parti du prolétariat demandent le désarmement de la police et de la garde nationale républicaine. Ainsi quelque cinq cents manifestants ont parcouru les rues de la capitale, obligeant l'armée à monter un dispositif de sécurité pour isoler plusieurs commissariats ainsi que le quartier général de la G.N.R., situé place du Carmo.

On apprend d'autre part que les quatre officiers de la garde nationale républicaine insurgés, qui s'étaient réfugiés à l'ambassade d'Allemagne, se sont rendus aux autorités portugaises et qu'une vingtaine de généraux, colonels et capitaines, considérés comme les organisateurs du complot, ont été arrêtés dans la nuit de mercredi à jeudi par les troupes du COPCON. Parmi eux se trouvent les capitaines Monge et Almeida Bruno, très liés au général Spinola. Quant au capitaine Sanches Osorio, ancien ministre de l'information et secrétaire général du Parti de la démocratie chrétienne, il aurait quitté le pays. Il figurait sur la liste des militaires ayant « trahi » le Mouvement des forces armées.

Mercredi, le ministre de l'information a donné une conférence de presse dont nous publions, d'autre part, le compte rendu. Aucune explication précise n'a été fournie sur certains points qui restent assez obscurs. Pourquoi le nombre *d'avions engagés* dans les opérations a-t-il été si faible ? Pourquoi ces avions ont-ils pu survoler la région de Lisbonne pendant plus de trois heures sans *être dérangés ? Comment* ont-ils pu se ravitailler ? Pourquoi des mesures appropriées n'ont-elles pas été prises pour empêcher la fuite de quelques-uns des *responsables ? Comment s'expli*quer l'absence de coordination entre les différents éléments de la rébellion ? Avant de pouvoir répondre à ces questions, il faut *attendre que la commission d'en*quête nommée par la M.F.A. ait terminé ses travaux.

Le ministre de l'information ne peut davantage fournir une explication du rôle joué par le général Spinola. Fût-il intigateur ? ou un instrument manipulé par d'autres forces restées dans l'ombre ? Pour le ministre, une « *aventure tellement ridicule* » n'aurait jamais pu être organisée par un stratège « *si précis* » que l'ancien président de la République. Celui-ci aurait pourtant été mis au courant, et après l'échec de la tentative de coup d'Etat il aurait demandé au commandant Maia, membre influen du M.F.A., si les militaires de l'Ecole pratique de Santarem avaient marché sur Lisbonne. Quand il apprit que ce n'était pas le cas, il aurait décidé de se retirer définitivement de la scène politique.

JOSE REBELO.

Le gouvernement envisagerait de demander l'extradition du général Spinola

Les informations en provenance de Lisbonne laissent une part d'incertitude sur la manière dont *les autorités portugaises entendent* régler le sort du général Spinola. On sait seulement, grâce au capitaine Vasco Lourenço, membre de l'entourage du premier ministre, que l'ancien président de la République a été déchu de son grade dans la réserve. Le professeur Jorge Campinos, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, a, en revanche, indiqué, le 12 mars au soir, que le gouvernement ne déciderait que « *dans les prochaines heures* » de quelle manière il allait réagir à la fuite en Espagne du général. Il a précisé que son ministère étudiait actuellement l'accord d'extradition hispano-portugais de 1877 pour déterminer les clauses qui pourraient en être appliquées dans le cas du général Spinola. Dès les premières heures de la matinée de mercredi, en tout cas, signale l'agence espagnole CIFRA, un officier portugais en tenue est arrivé à la base de Talavera la Real et s'est dirigé vers le local où le général est actuellement « retenu ».

De Badajoz, localité proche de la base de Talavera-la-Real, l'agence France-Presse donne quelques indications sur l'état d'esprit dans lequel se trouve le général Spinola. Celui-ci aurait déclaré à des officiers espagnols qu'il « *envisageait de ne plus jamais retourner au Portugal* ». Profondément déprimé, il aurait ajouté qu'il s'attendait à trouver asile dans un autre pays que l'Espagne, sans toutefois préciser où. En dépit de rumeurs persistantes, le gouvernement brésilien affirmait encore mercredi soir n'avoir reçu aucune demande d'asile de la part du général.

Quant aux conditions dans lesquelles l'ancien *président* de *la* République a participé à la tentative de coup d'Etat, le quotidien de Lisbonne *O Seculo* cite la conversation qu'il a eue à ce sujet, avant de *quitter* le *territoire* portugais, avec un officier du Mouvement des forces armées, le capitaine Salgueiro Maia. Celui-ci a rencontré le général à la base des parachutistes de Tancos, dans le centre du pays. « *On m'a trompé* », lui a dit l'ancien chef de l'Etat, qui a demandé ensuite : « *Alors, vous n'avez pas avancé sur Lisbonne ?* » *Le général,* qui semblait désorienté, aurait encore dit qu'il était persuadé que l'aéroport et plusieurs casernes de Lisbonne étaient occupés. Il aurait ajouté qu'il avait été averti d'un projet d'assassinat dirigé contre lui dans la nuit du 11 au 12 mars.

Pour sa part, le capitaine Maia estime qu'on s'est « *servi du général Spinola* ». « *En dehors de l'aspect militaire,* a-t-il dit, *il y a d'autres forces qui, peut-être, l'ont manœuvré. Ce sont des forces qui agissent dans l'ombre et qui n'ont pas encore été démystifiées.* »

En Espagne, l'échec du putsch pourrait favoriser les centristes du régime franquiste

De notre correspondant

Madrid. — Selon des sources officielles, le général Antonio Spinola, son épouse et les quinze officiers (et non dix-huit, comme il avait été dit mardi) qui les accompagnent sont « au secret », sous la « surveillance » des autorités militaires à la base aérienne espagnole de Talavera-la-Real, dans la province de Badajoz. On s'attend qu'ils quittent l'Espagne à très bref délai.

Bien que le bruit ait couru d'abord que le général Spinola allait se rendre au Brésil, d'après certaines sources l'ancien président portugais hésiterait encore sur le choix du pays où il va fixer sa *résidence d'exil. De toute façon* il semble bien que les autorités espagnoles souhaitent être débarrassées le plus tôt possible de ces hôtes gênants. Les quatre hélicoptères à bord desquels M. et Mme Spinola et les officiers portugais étaient arrivés en Espagne ont été mis à la disposition du gouvernement de Lisbonne.

La presse espagnole a relaté avec une relative objectivité les événements portugais, qui sont d'autre part l'objet de commentaires dans la classe politique. A *l'intérieur du régime* la position des partisans de la politique dite du « bunker », c'est-à-dire de la défense à outrance, tel M. Jose Antonio Giron de Velasco, chef de file historique de la Phalange et président de la Confédération nationale des anciens combattants, va s'affaiblissant. L'audience de M. Giron de Velasco diminue et le discours intransigeant qu'il a prononcé le 9 mars à Saragosse a eu peu d'échos parmi les hommes politique du régime et même parmi les phalangistes qui considèrent sa position comme « dépassée ».

L'échec du contre-coup du général Spinola pourrait renforcer la position de ceux qui veulent former une « *grande association* » où se regrouperaient les hommes du centre politique du régime (dans la mesure où l'on peut dire que le régime ait un centre), c'est-à-dire organiser la « droite de la droite » (qui ne coïncide pas avec l'extrême droite) de telle sorte que le jour où Franco abandonnera le pouvoir, les phalangistes ne se trouvent pas devant un vide politique. De toute façon, ce « centre » a une conception très « restrictive » de la démocratie.

Le quotidien monarchiste conservateur *A.B.C.*, dans un éditorial intitulé « *La triste expérience du Portugal* », émet l'opinion suivante : « *Une fois de plus la leçon à tirer des faits est claire : il est illusoire de compter sur la naissance d'un Etat démocratique s'il surgit d'une révolution à laquelle participent les communistes. Le Portugal et ceux de ses hommes qui voulurent surmonter l'étape du salazarisme, commencent à payer la note. Cette leçon est douloureuse mais a aussi valeur d'exemple pour le reste de la péninsule Ibérique.* »

L'opinion de la gauche est toute différente. Un porte-parole du parti socialiste ouvrier espagnol (P.S.O.E.) affirme : « *L'échec de Spinola agira comme un frein sur les secteurs du régime les plus favorables à l'ouverture. Une fois de plus, la validité de nos thèses sera démontrée : le franquisme est incapable d'évoluer démocratiquement. Seule la rupture démocratique pourra donner la liberté à l'Espagne.* »

JOSÉ ANTONIO NOVAIS.

● *Le bureau exécutif du parti socialiste s'est réjoui* mercredi 12 mars de l'échec de la tentative de coup d'Etat au Portugal. Il confirme « *sa solidarité avec le gouvernement portugais et l'ensemble des forces civiles et militaires qui travaillent à consolider la démocratie et à ouvrir la voie au socialisme* ». « *La mobilisation de l'ensemble du mouvement ouvrier et de l'opinion démocratique en Europe est de la plus haute importance pour assurer un environnement favorable au développement du processus engagé le 25 avril 1974* », affirme le parti socialiste, qui se déclare, en outre, prêt à tout faire afin d'y contribuer.

A TRAVERS

Argentine

● SIX PERSONNES, DONT DEUX POLICIERS, sont mortes en Argentine, dernières en date des soixante-sept victimes de la violence politique depuis le début de l'année. Les corps criblés de balles de trois jeunes gens ont été retrouvés, mercredi 12 mars, dans un dépôt d'ordures de Buenos-Aires. Mardi soir, deux policiers ont été abattus par des guérilleros d'extrême gauche, qui ont attaqué un barrage de police à la sortie de la capitale. Au cours de l'attaque d'un poste de police, c'est un gauchiste qui a été tué, à Rosario, le même soir. — *(Reuter)*.

Brésil

● LE PARTI GOUVERNEMENTAL ALLIANCE POUR LA RENOVATION NATIONALE (ARENA) a décidé, le mercredi 12 mars, de s'opposer à la convocation devant le Parlement, demandée la semaine dernière par le parti d'opposition (M.D.B.), du ministre de la justice pour donner des précisions *sur* le *sort* d'une trentaine de détenus politiques. — *(A.F.P.)*

Espagne

● REUNIES CLANDESTINEMENT A MADRID, des organisations de jeunes de France, de Grèce, *d'Italie, du Portugal* et d'Espagne ont lancé un appel à la solidarité dans la lutte contre le régime franquiste, apprend-on le 12 mars. Un *porte-parole de la Fédération* des mouvements de jeunes socialistes espagnols, interdite, a déclaré que la réunion constituait la préparation d'une conférence qui aura lieu à la fin de cette semaine dans un pays méditerranéen pour le regroupement des Fédérations des mouvements de jeunesse de gauche des cinq pays. — *(Reuter.)*

● M. GEORGES SPENALE, nouveau président du parlement européen, s'est entretenu, mercredi 12 mars, de la situation en Espagne avec une délégation de la Junte démocratique espagnole clandestine. Près de

PRES LE COUP D'ÉT… MANQUÉ AU PORTUGAL

dent du conseil portugais, M. Marcello Caetano, et l'ex-président Americo Tomas se sont refusés mercredi à toute déclaration sur les événements de Lisbonne.

● WASHINGTON se « félicite », selon un porte-parole du département d'Etat, du changement intervenu dans la vie politique au Portugal depuis avril dernier. D'après la plupart des observateurs, pourtant, le gouvernement américain estimerait improbable le retour à une position centriste. Les autorités américaines considéreraient désormais que les éléments modérés du Mouvement des forces armées ont été éliminés et que le M.F.A. est aujourd'hui complètement dominé par des hommes de gauche prêts à coopérer avec le parti communiste. Dans cette nouvelle situation, on pense à Washington que les élections du 12 avril auront lieu dans un *climat passionné*. On ajoute que la loi électorale ne comporte pas assez de garanties contre d'éventuelles manipulations. Après le scrutin, le problème du statut du Portugal au sein de l'OTAN va se poser, estime-t-on dans les milieux proches du gouvernement à Washington.

LA REPRISE EN MAIN

(Suite de la première page.)

Faut-il aussi y voir la volonté de renforcer l'« *unité du mouvement* » que d'aucuns assuraient chaque jour plus branlante ? C'est possible et se comprend aisément : celui que les « capitaines du 25 avril » avaient choisi comme « chef », le général Antonio Spinola les a désormais trahis. Nul n'ignore que le baroudeur au monocle comptait — et compte — nombre de partisans dans l'armée et dans le M.F.A. Si une brèche s'est ouverte en *notre sein, si des germes de division sont apparus*, pourraient penser les officiers progressistes, il est temps de les « colmater », et la création du Conseil de la révolution en sera le plus sûr moyen. En public, les leaders du mouvement nient bien sûr que des oppositions sérieuses aient existé ou continuent d'exister entre eux : le « *coup du 11 mars* » n'est le fait que d'une « *minorité de criminels* », répètent-ils après le général Vasco Goncalves. Certains préfèrent même penser que le général Spinola a davantage été leur jouet que leur instigateur.

Pourtant, parmi les civils, modérés et socialistes restent persuadés que le M.F.A. n'est pas un monolithe. « *Derrière sa commission de coordination, des divergences importantes existent* », assure un membre de la direction du parti socialiste. « *Ceux qui critiquent le gauchisme de la commission ne sont pas tous, loin de là, des spinolistes, et ils n'ont pas encore été écartés.* »

C'est peut-être finalement ce qui rassure le plus les amis de M. Mario Soares, que le coup manqué place dans une situation embarrassante : non pas qu'ils eussent souhaité sa réussite, mais *ils se seraient bien passés de ses* répercussions. Certains déjà, à l'extrême gauche, les accusent d'être en partie responsables de la tentative de la droite, leur reprochant leur « *attitude anticommuniste qui a préparé le terrain* », et même une certaine complaisance envers le général Spinola. M. Soares, le visage las, un peu défait, s'insurge contre de tels griefs : « *Nous n'avons jamais soutenu Spinola*, jure-t-il. *C'était un mauvais cheval. Nous avons été les premiers à le dénoncer. Mieux, nous avons dit au M.F.A. dans notre réponse à son plan d'institutionnalisation que notre candidat à la présidence de la République n'était autre que le général Costa Gomes.* »

Mais les soucis des socialistes sont sérieux. Ils s'apprêtaient à « marchander » sévèrement le plan situant la place du M.F.A. dans la vie politique : ils se le voient aujourd'hui imposer. Ils avaient vivement contesté la création d'un Conseil de la révolution quand celle-ci fut envisagée au mois de septembre, après la démission du général Spinola. Ils se retrouvent aujourd'hui en face de ce conseil sans avoir eu leur mot à dire. Ils voulaient mettre des bornes à l'influence des officiers les plus progressistes, jugeant leur omniprésence un peu trop encombrante pour l'instauration d'une vraie démocratie. Ils auront à faire demain à ces

Certains dirigeants socialistes ne cachent pas en privé leur inquiétude. Ils disent, un peu abattus : « *Le 28 septembre, on a écarté le parti du progrès et le parti libéral. Aujourd'hui : le P.P.D. (Parti populaire démocratique) est dans le colimateur. A quand notre tour ?* » Certes ils se rassurent : « *Nous ne sommes pas, nous, des conspirateurs, nous sommes des hommes de gauche* », mais ne se gêne pas en aparté pour vider leur sac sur la direction du M.F.A., qui ne fait rien, selon eux, pour donner au pays et surtout à son économie, l'oxygène dont ils ont besoin. Les leaders du P.S. admettent que leur parti a de nouveau « *perdu l'initiative* », mais conservent l'espoir de la reprendre grâce aux élections que les derniers événements n'ont officiellement pas remises en cause.

Ainsi M. Lopez Cordoso, membre du comité directeur, considère qu'après tout « *le coup du 11 mars pourrait aussi renforcer le P.S. sur le plan électoral* ». « *Les gens*, dit-il, *vont prendre conscience que nous demeurons la seule force crédible jouissant d'une marge certaine de manœuvre pour faire respecter les bases d'une véritable démocratie.* »

Seule force crédible ? Sans se réjouir, les socialistes ne sont pas malheureux de constater que le putsch manqué a nettement affaibli la position du parti populaire démocratique (P.P.D.), concurrent sérieux pour eux sur le plan électoral, qui n'avait jamais épargné son soutien au général Spinola. « *Il n'est pas bon d'avoir été l'ami d'un félon*, dit-on à Lisbonne, *même si le jour où il trahit on condamne l'action qu'il a dirigée ou tout au moins couverte.* »

Membre de la coalition gouvernementale, le P.P.D. a effectivement condamné la tentative avortée de la droite militaire, mais il n'est pas descendu dans la rue avec les autres partis au pouvoir.

Devra-t-il payer cette attitude ambiguë de son éviction du gouvernement ? Rien encore ne permet de le dire. On pourrait même penser que les militaires du mouvement, sûrs de leur pouvoir, mais soucieux de manifester à l'extérieur un esprit d'ouverture et d'unité, laisseront au parti le siège de ministre qu'il détient actuellement. « *Le danger n'est pas grand et c'est meilleur pour* l'image de marque », dit froidement un jeune socialiste. Le traitement risque, en revanche, d'être moins tendre pour les partis de droite autorisés à participer aux prochaines élections : à Lisbonne *comme à Porto les locaux du parti* démocrate-chrétien (P.D.-C.) et du Centre démocratique et social (C.D.S.) ont été « visité » par des manifestants après que la rébellion eut été matée. Il n'en reste plus grand-chose.

On ne donne plus cher dans la capitale portugaise des chances de ces deux partis — *liés pour* la circonstance dans l'Union du centre et de la démocratie chrétienne — de participer le mois prochain à la joute électorale : le M.F.A. entend que *tous* les partis reconnaissent et défendent le programme qu'il s'est promis d'appliquer le 25 avril dernier. *Cette formule vise, à l'extrême* opposé, les groupes gauchistes qui n'ont pas ménagé leurs critiques au gouvernement et qui semblent, au moins pour les plus importants, menacés eux aussi. Le président de la République n'a-t-il pas compté parmi les responsables des derniers événements les « *agitateurs qui ont profité du climat pour faire des critiques tendant à ternir le prestige du M.F.A. et du gouvernement provisoire* » ?

En ordonnant comme certains l'attendent (ou le redoutent) la dissolution de quelques-uns de ces mouvements, les militaires espéreraient sans doute faire taire une « *contestation de gauche* » qui les gêne souvent et qui, selon eux, facilite « la sédition de droite ». Cette mesure incommoderait peut-être le P.S., qui se veut attaché aux libertés démocratiques. Elle ne serait sûrement pas critiquée par le P.C., qui n'apprécie guère cette « concurrence » et verrait d'un bon œil les officiers progressistes faire une police parfois quelque peu délicate.

La situation va se décanter dans les prochains jours. Le remaniement prévu du gouvernement présidé par le général Vasco Gonçalves pourrait permettre d'y voir plus clair. On saura alors si la coalition est reconduite (avec le P.P.D.) et peut-être même élargie au Mouvement démocratique portugais (M.D.P.). Cette dernière hypothèse, si elle se réalisait, traduirait au gouvernement le « glissement à gauche » qui a suivi, sur le plan du M.F.A., l'échec de la tentative de spinolisme. Une telle évolution n'enchanterait pas non plus les proches de M. Mario Soares qui ont toujours considéré le M.D.P. comme une « succursale *du P.C.* ». Permettrait-elle à ce gouvernement de jouer un rôle plus évident sur la direction des affaires ? « *Cela fait dix mois qu'on ne gouverne plus. Le pays se détériore* », accusent les socialistes. Les militaires aussi veulent que cela cesse. Mais leur façon de gouverner pourrait ne pas être du goût de tout le monde.

DOMINIQUE POUCHIN.

LE MONDE

vingt-trois membres de ce mouvement qui regroupe des tendances centristes et de gauche ont également rencontré en privé les groupes politiques de l'assemblée et sept membres de la commission de la C.E.E. Dans un communiqué publié à l'issue de ces rencontres, la Junte démocratique lance un appel pour que l'Espagne entre dans la Communauté européenne afin de faire cesser la discrimination et l'isolement dont souffre le pays. — *(Reuter.)*

Guinée-Bissau

● LE HAUT-COMMISSAIRE DES NATIONS UNIES pour les réfugiés a déclaré, mercredi 12 mars, à Genève, que 4 millions de dollars sont nécessaires pour le rapatriement et la réinstallation de quelque cent cinquante mille réfugiés et personnes déplacées en Guinée-Bissau. Le haut commissaire a indiqué que quatre-vingt-dix mille réfugiés vivent actuellement au Sénégal, tandis que de plus petits groupes se trouvent en Gambie et en Guinée. — *(A.F.P.)*

Pérou

● M. WILLIAM D. RODGERS, secrétaire d'Etat adjoint pour les affaires interaméricaines, qui effectue une tournée des pays latino-américains où doit se rendre prochainement M. Kissinger, est arrivé le mercredi 12 mars, à Lima. Il doit rencontrer le premier ministre, M. Francisco Fernandez Morales.

R. F. A.

● M. WALTER SCHEEL, président de la République fédérale d'Allemagne, se rendra en visite officielle en France, répondant à une invitation de M. Giscard d'Estaing, du 21 au 25 avril.

U.R.S.S.

● L'ETABLISSEMENT DES RELATIONS DIPLOMATIQUES AVEC LA JAMAIQUE a été annoncé le 12 mars par la presse soviétique. L'ancienne colonie britannique avait accédé à l'indépendance en 1962 *(U.P.I.)*

EUROPE

Pays-Bas

APRÈS LE REFUS DE VISA A UN JOURNALISTE JUIF

Le ministre des affaires étrangères ajourne son voyage en Arabie Saoudite

La Haye *(A.F.P.)*. — Le ministre néerlandais des affaires étrangères, M. Max Van der Stoel, a décidé d'ajourner la visite qu'il devait faire en Arabie Saoudite du 22 au 25 mars par suite du refus du gouvernement saoudien d'accorder un visa à un journaliste néerlandais d'origine juive qui désirait l'accompagner.

Le gouvernement de Ryad a été informé jeudi de cette décision que M. Van der Stoel « regrette ». Le ministre néerlandais réaffirme néanmoins la « *grande importance* » que les Pays-Bas attachent à leurs bonnes relations avec l'Arabie Saoudite et réaffirme sa volonté de les renforcer.

Le point de vue de La Haye est reflété dans une réponse écrite que M. Van der Stoel a faite, mercredi 12 mars, au député socialiste M. Relus ter Beek, et dont le texte a été publié dans la soirée.

Cette affaire avait été dévoilée le 6 mars dernier par l'hebdomadaire de gauche *Vrij Nederland* (les Pays-Bas libres), qui avait écrit *en substance que l'ambassade d'Arabie Saoudite n'accorderait* pas de visa à son correspondant, M. Jaap Van Wesel, qui est juif et fait périodiquement de longs séjours professionnels en Israël.

Le gouvernement d'Arabie Saoudite, dans un communiqué de presse, s'était réservé le droit d'interdire l'entrée de son territoire aux juifs professant une « *double allégeance* » envers Israël et envers leur propre pays.

M. Van der Stoel ne conteste pas à *un pays le droit d'interdire* son entrée à qui bon lui semble, mais réaffirme que les Pays-Bas sont opposés à toute forme de discrimination religieuse ou raciale.

Samedi, la Fédération des journalistes néerlandais avait adopté une résolution. Elle demandait à M. Van der Stoel de renoncer à son voyage si l'Arabie Saoudite maintenait sa position et appelait les journalistes néerlandais à ne pas accompagner le ministre si ce dernier décidait de se rendre, malgré tout, à Ryad.

Les Pays-Bas, « terre de négoce », se seront donc montrés plus intransigeants, à la veille d'un voyage consacré surtout au commerce, que la France des grands principes dont le ministre des affaires étrangères, M. Jobert, s'accommodait il y a un an de la discrimination frappant, dans les mêmes conditions, deux de nos collaborateurs. A l'époque, le ministre arguait dans sa réponse à un parlementaire qu'« *il ne s'agissait pas d'un cas exceptionnel* » (*le Monde* daté 24-25 mars 1974). M. Van der Stoel ne s'est pas résigné aussi aisément à une pratique qui serait sans doute abandonnée — elle l'a déjà été pour M. Kissinger et les journalistes de sa suite — si elle rencontrait moins de complaisance.

La question de Chypre

Le Conseil de sécurité charge M. Waldheim de faciliter la reprise des négociations entre les deux communautés

Nations unies, New-York *(A.F.P., Reuter)*. — Le Conseil de sécurité a adopté, mercredi soir 12 mars, par consensus, après trois semaines de négociations, une résolution qui charge notamment le secrétaire général de l'ONU d'entreprendre une nouvelle mission de bons offices, pour permettre la reprise et le succès de conversations entre les communautés grecque et turque de Chypre.

Aux termes de cette résolution, le Conseil de sécurité :

« *1) Demande une fois encore à tous les Etats de respecter la souveraineté, l'indépendance, l'intégrite territoriale et le non-alignement de la République de Chypre (...) ;*

» *2) Regrette la décision unilatérale du 13 février 1975, par laquelle il a été déclaré qu'une partie de la République de Chypre deviendrait* « un Etat turc fédéré », *car, entre autres, elle tend à compromettre la poursuite de négociations entre les représentants des deux communautés, sur un pied d'égalité (...) ;*

» *3) Affirme que la décision mentionnée au paragraphe 2 ci-dessus ne préjuge pas le règlement politique final du problème de Chypre et prend acte de la déclaration selon laquelle ladite décision n'a pas été prise dans cette intention ;*

» *4) Demande l'application urgente et effective de toutes les parties et dispositions de la résolution 3 212 de l'Assemblée générale, que le Conseil de sécurité a faite sienne dans sa résolution 365 ;*

» *5) Considère que de nouveaux efforts devraient être entrepris pour aider à la reprise des négociations visées au paragraphe 4 de la résolution 3 212 de l'Assemblée générale entre les représentants des deux communautés.* »

Une mission de bons offices

« 6) Prie en conséquence le secrétaire général d'entreprendre une nouvelle mission de bons offices et, à cette fin, de réunir les parties selon de nouvelles procédures convenues et de se mettre personnellement à leur disposition de façon à faciliter la reprise, l'intensification et le progrès de négociations d'ensemble, menées dans un esprit de compréhension et de modération réciproque, sous ses auspices personnels et sous sa direction, selon que de besoin.

» 7) Invite les représentants des deux communautés à coopérer étroitement avec le secrétaire général.

» *8) Invite toutes les parties intéressées à s'abstenir de toute action qui risque de compromettre les négociations entre les représentants des deux communautés et à prendre des mesures qui faciliteront l'instauration du climat nécessaire au succès de ces négociations.* »

Le même jour, la presse grecque a publié les détails de ce qu'elle affirme être « *la formule de M. Kissinger* » pour un règlement définitif de l'affaire chypriote. Ce plan prévoit une fédération de quatre cantons, dont un grand canton chypriote turc dans le nord, un grand canton chypriote grec dans le sud, chaque communauté ayant un autre canton supplémentaire dans le territoire de l'autre et Nicosie étant divisée.

Au nouveau Parlement de cent membres qui serait élu, les Chypriotes turcs disposeraient de dix-huit voix.

M. BREJNEV ASSISTERAIT AU CONGRÈS DU PARTI HONGROIS

M. Brejnev est attendu à Budapest à l'occasion du onzième congrès du parti, *apprend-on de bonne source*, dans la capitale hongroise. Ce serait le premier déplacement à l'étranger du secrétaire général du parti communiste soviétique depuis sa maladie.

Mercredi 12 mars, la télévision soviétique avait montré quelques images du début des entretiens entre le chef de l'Etat finlandais, M. Kekkonen, et M. Brejnev. Ce dernier semblait assez fatigué, signale l'A.F.P.

On apprend d'autre part de source étrangère à Moscou que ces conversations ont essentiellement porté sur la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe. De même source, on ajoute que M. Kekkonen ne s'entretiendra plus avec M. Brejnev. L'hôte finlandais est en effet parti après cet entretien de deux heures pour une datcha située à Zavidovo, à une centaine de kilomètres à l'ouest de Moscou, où il poursuivra ses entretiens avec MM. Podgorny, chef de l'Etat soviétique, et Kossyguine, premier ministre.

AFRIQUE

Maroc

LA RÉFORME DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Les recteurs d'université seront assistés de conseils consultatifs

Rabat. — De toutes les innovations qui viennent d'être apportées à l'organisation des universités, la présence, dans différents conseils, d'étudiants élus, est la seule que le roi Hassan II ait tenu à mentionner le 3 mars dans le discours du trône. En fait la réforme est beaucoup plus étendue. Le dahir (loi marocaine) qui en a précisé les contours au lendemain du discours régit la mission et le fonctionnement aussi bien d'une université moderne, comme l'université Mohamed V de Rabat, créée après l'indépendance, que d'une université chargée de onze siècles d'histoire comme la Karaouiyine de Fès.

L'autonomie budgétaire leur est conférée, à partir du 1er janvier 1976. Les universités auront donc à gérer leur propre budget pour dispenser l'enseignement supérieur et faire face à des tâches de recherches scientifique, de formation des cadres et, plus généralement, de « diffusion de la connaissance ».

Le rectorat, qui avait cessé d'exister, est remis en honneur. Chaque université aura son recteur, nommé par dahir. Un « conseil de l'université » l'assistera, où siégeront, aux côtés de membres de droit et de membres désignés, des membres élus pour deux ans par leurs pairs parmi les enseignants (professeurs, maîtres de conférences, maîtres-assistants et assistants) et par les étudiants. Le rôle de ce conseil sera surtout consultatif. D'autre part, le conseil institué auprès de chaque établissement universitaire aura un rôle analogue, avec aussi des membres de droit, des membres désignés et des membres élus pour deux ans (enseignants et étudiants). L'élection des doyens, qui avait fait l'objet de divers vœux, n'a pas été retenue dans le cadre rénové que la loi a tracé. L'exacte portée de la réforme n'apparaîtra qu'avec les textes qui doivent en déterminer les modalités d'application, notamment quant aux élections. — L. G.

Kenya

VIVE ÉMOTION APRÈS LE MEURTRE DE J. M. KARIUKI ancien ministre

Nairobi. — L'émotion provoquée par le meurtre de J.M. Kariuki s'est traduit par quelques incidents, mercredi 12 mars, dans la capitale du Kenya. La police a dispersé, sans heurts, des groupes d'étudiants hurlant « *Qui a tué Kariuki ?* ». Dans le centre de Nairobi, la plupart des magasins et certains bâtiments publics ont fermé leurs portes en début d'après-midi, par crainte de troubles. Le président Kenyatta a exprimé son émotion devant le « *meurtre brutal* » du député, et le conseil national chrétien du Kenya a réclamé que la vérité soit dite, « *si amère soit-elle* ». Quant au Parlement, il a ajourné sa session après cinq minutes de prières.

Bien qu'étant un important homme d'affaires et ayant appartenu au gouvernement jusqu'en novembre 1974, J.M. Kariuki avait ouvert publiquement le débat sur la répartition des richesses et l'usure du régime, ce qui expliquerait l'émotion suscitée par son assassinat. Toutefois, aucun désordre n'est signalé pour l'instant en province.

La police a officiellement identifié le corps criblé de projectiles de 0,38, un calibre fréquemment utilisé par les forces de sécurité. L'enquête devrait porter non seulement sur l'identité des auteurs du crime, mais aussi sur le délai de huit jours qui s'est écoulé entre le dépôt du corps à la morgue et son identification. — J.-C. P.

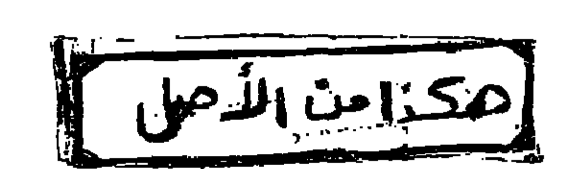
Algérie

LA MAGISTRATURE EST ÉPURÉE

Alger *(A.P., Reuter)*. — Huit magistrats algériens ont été soit révoqués, soit mutés pour « *comportement jugé incompatible avec leurs fonctions* », a annoncé, mercredi 12 mars, l'agence Algérie Presse Service (A.P.S.). Des poursuites pénales ont été engagées contre deux d'entre eux. Ces mesures portent à quarante-huit le nombre des magistrats ayant fait l'objet de sanctions dans le cadre de ce que l'agence officielle appelle « *l'œuvre d'assainissement entreprise au sein du ministère de la justice* ». Des poursuites ont également été engagées contre des agents des greffes qui auraient eu de leurs fonctions une conception « *que le droit et la morale réprouvent* ».

« *Au lendemain de l'indépendance*, note l'A.P.S., *certains magistrats ont été recrutés en l'absence parfois de toute investigation sur leurs antécédents politiques. Cette façon de procéder, imposée par des circonstances exceptionnelles et par le vide créé subitement dans les rangs des services judiciaires, ne pouvait pas être érigée en règle. Une justice révolutionnaire comme l'est la justice algérienne ne pouvait indéfiniment compter parmi ses cadres des magistrats qui, durant la guerre de libération, ont eu un comportement et une attitude contraire aux principes et aux objectifs de la révolution.* »

[Ces mesures s'inscrivent apparemment dans le cadre de la campagne lancée récemment contre la bureaucratie, les gaspillages et la corruption. Certains des greffiers mis en cause, indique en effet l'A.P.S., allaient jusqu'à « monnayer indûment des actes faisant partie de leurs fonctions.]



DIPLOMATIE

La visite en France du président de la République d'Irlande

Le président de la République d'Irlande et Mme Cearbhall O Dalaigh arrivent ce jeudi à 15 h. 30 à Paris pour une visite officielle de deux jours. C'est la première fois depuis l'indépendance du pays en 1921 qu'un chef de l'Etat irlandais est reçu en France. M. et Mme O Dalaigh seront accueillis à Orly par le président et Mme Giscard d'Estaing. Les couples présidentiels se rendront ensuite à la résidence Marigny où M. et Mme O Dalaigh séjourneront. Le président O Dalaigh, qui est accompagné du chef de la diplomatie irlandaise, M. Garret Fitzgerald, recevra à 17 h. 15 les chefs des missions diplomatiques au palais des affaires étrangères. M. et Mme O Dalaigh seront ensuite les hôtes à dîner de M. et de Mme Giscard d'Estaing. Le dîner sera suivi d'une soirée musicale et d'un récital du pianiste Eric Heidsieck.

Vendredi 14 mars, le président O Dalaigh se rendra à l'Arc de triomphe à 10 heures et aura ensuite un entretien de deux heures à l'Elysée avec M. Giscard d'Estaing. A 12 h. 15, le couple présidentiel irlandais sera reçu à l'Hôtel de Ville et se rendra à un déjeuner offert par le conseil municipal de Paris à l'hôtel de Lauzun. M. et Mme O Dalaigh se rendront ensuite à l'Hôtel des monnaies pour visiter l'exposition Louis XV, puis au collège des Irlandais, dans le cinquième arrondissement, avant de recevoir la colonie irlandaise. Dans la soirée, le chef de l'Etat irlandais offrira, à la résidence Marigny, un dîner en l'honneur du président de la République française.

M. et Mme O Dalaigh quitteront Paris samedi matin à 10 heures pour un séjour privé de quarante-huit heures dans la vallée de la Loire. Ils visiteront Orléans, Chambord, Chenonceaux et Tours.

M. CEARBHALL O DALAIGH : un érudit et un artiste

Dublin. — Né il y a soixante-quatre ans à Bray, à 20 kilomètres de Dublin, dans une famille très modeste, M. Cearbhall O Dalaigh a été élu au mois de décembre dernier sans scrutin, à la suite d'un accord entre les principaux partis politiques du pays. C'est le cinquième président de la République d'Irlande. Il a succédé à M. Erskine Childers, mort subitement au mois de novembre, qui *devait* se rendre en France au début de cette année.

De notre correspondant

M. O. Dalaigh, dont les parents participèrent *activement à la rébellion* de 1916, fait tout d'abord des études de gaélique à l'université de *Dublin, puis de droit et s'inscrit* au barreau. De 1931 à 1942, il collabora à l'*Irish Press*, l'un des principaux *quotidiens irlandais, dont il devient* rédacteur en chef.

En 1946, il est nommé avocat du *gouvernement. En 1953, il devient* juge à la Cour suprême, puis, en 1961, président de la Cour. Depuis *1972 il exerçait*, au Luxembourg, les fonctions de juge à la Cour européenne.

Par tempérament, le président est plus proche des milieux artistiques que des juristes. Extrêmement affable, s'intéressant à de nombreuses activités culturelles, il se rend fréquemment à des premières et à des vernissages. Il compte parmis ses amis beaucoup de jeunes artistes qu'il encourage.

Ses souvenirs d'enfance les plus marquents remontent à l'époque où ses parents l'envoyèrent dans un *gaeltacht* (région de la côte ouest *de l'Irlande, dont la langue quotidienne* est le gaélique). La président ne manque d'ailleurs jamais l'occa*sion de rappeler* que la langue de ses ancêtres, dans laquelle il s'exprime admirablement, est toujours vivante. Son épouse, Mairin, est aussi une spécialiste de la langue et de la littérature gaéliques anciennes. Quiconque s'exprime, même avec hésitation, en gaélique, est accueilli chaleureusement par le président.

La tradition républicaine

« Les Irlandais pourraient, comme d'autre speuples l'on fait, choisir d'abolir leur passé, nous dit le président, mais ils seraient fous de le faire. L'Europe les encourage justement à en prendre conscience. » Comme beaucoup d'autres Irlandais de sa génération qui croyaient passionnément à l'indépendance du pays, M. O. Dalaigh est un Européen convaincu, mais c'est moins l'aspect économique de l'Europe qui l'intéresse que la culture des pays qui la composent. Il se réfère à la France comme à un *« carrefour de l'esprit »*.

« Tout Irlandais qui connaît son histoire a un attachement particulier pour la France, dit-il. *Depuis la lointaine époque de la présence d'érudits irlandais en France, il y a eu aussi des soldats irlandais dans l'armée française. On estime qu'il y en eut quatre cent cinquante mille entre 1691 et 1745. Et, depuis la Révolution française, la tradition républicaine a joué un rôle très important dans la vie politique de l'Irlande. »*

M. O. Dalaigh a poursuivi l'étude des langues pendant ses loisirs. A quarante ans, il a commencé à fréquenter l'Institut italien à Dublin et à passer ses vacances en Italie. En 1956, le gouvernement italien lui a conféré l'ordre « Al merito della républica italiana » pour sa contribution au développement des relations italo-irlandaises. Par la suite, il s'est mis à l'étude du français, qu'il ne connaissait pas. *« J'ai appris le français en lisant les journaux. Je suis un autodidacte »*, dit-il.

M. O Dalaigh a été nommé par la suite président de l'Alliance française à Dublin. Il raconte comment il fit la découverte, en France, de nombreuses œuvres littéraires qu'il ignorait et aussi de l'*« histoire tragique »* de Robert Brasillach, qui l'a fasciné.

Cette fois-ci, M. O Dalaigh et son épouse séjourneront non en touristes — en visitant les musées et en flânant le long des quais, comme ils ont tant aimé le faire, — mais en tant que premiers citoyens de leur pays. Ils souhaitent cependant, comme ils l'ont dit au mois de décembre lors de l'investiture, pouvoir *« rester eux-mêmes »* en toutes circonstances.

La France verra derrière leur simplicité et leur bonhomie la curiosité intellectuelle de deux érudits, dans la grande tradition de ces moines irlandais qui parcouraient l'Europe *bien avant le Moyen Age.*

JOE MULHOLLAND.

APRÈS LA RÉUNION DE DUBLIN

M. Wilson : nous avons conduit la négociation aussi loin qu'il était possible

Le cabinet britannique décidera vers le milieu de la semaine prochaine s'il recommandera aux électeurs de voter « oui » ou « non » au référendum sur l'Europe, indique-t-on à Londres de bonne source.

Selon l'A.F.P., le « cabinet », institution spécifiquement britannique, qui groupe les vingt-deux membres les plus importants du gouvernement, est divisé en trois tendances : une demi-douzaine de pro-européens déclarés, autant d'anti-européens irréductibles et une dizaine de « neutres » qui, pour la plupart, suivront la recommandation de M. Wilson.

Parlant mercredi 12 mars aux Communes, le premier ministre a notamment déclaré : *« Nous avons conduit la négociation aussi loin qu'il était possible de le faire »*. Pressé de questions par Mme Thatcher, chef de l'opposition, il a reconnu qu'il avait bénéficié d' *« un maximum de coopération »* de la part de ses partenaires de la Communauté.

Selon un sondage du *Daily Express*, quarante-cinq pour cent des électeurs britanniques sont favorables au maintien dans la Communauté, trente-trois pour cent contre, quatorze n'ont pas d'opinion et huit n'ont pas voulu se prononcer.

Le *Times* (indépendant) estime ce jeudi que les concessions des chefs de gouvernement de la Communauté à M. Wilson ne suffisent pas à garantir que la Grande-Bretagne restera dans le Marché commun. *« Mais,* poursuit le journal indépendant, *les autres pays de la Communauté ont fait assez de concessions pour justifier qu'une majorité des membres du gouvernement recommande son maintien dans le Marché commun. »*

Pour le *Guardian* (libéral), *« M. Wilson se doit de dire sans détour au pays que la période la plus morne de l'histoire de l'Angleterre d'après-guerre sera suivie de difficultés plus sérieuses encore si le pays choisit de s'isoler de ses amis d'Europe »*.

● A PARIS, M. Giscard d'Estaing a déclaré, mercredi 12 mars, au conseil des ministres :

« Ce qu'on a appelé la renégociation du traité d'adhésion de la Grande-Bretagne à la Communauté européenne est terminé. Aucune modification ne sera apportée aux traités et accords tels qu'ils ont été ratifiés par les Parlements. Les dispositions de transition tenant compte des difficultés particulières de la Grande-Bretagne et plafonnées dans leur montant et dans leur durée ont été décidées dans un esprit d'équité et de solidarité européenne. Il appartient maintenant au gouvernement et au peuple britanniques de se prononcer sur leur volonté de participer à la poursuite de la construction de l'Europe. »

● *M. Alain Poher*, président du Sénat, a présidé, le 12 mars à Nice, les cérémonies du dixième anniversaire de la Maison de l'Europe en présence du député et maire de la ville, M. Jacques Médecin (réformateur). A propos des positions prises par la Grande-Bretagne, M. Alain Poher a déclaré : *« Economiquement, la Grande-Bretagne a intérêt à rester dans le Marché commun. Ce qui m'inquiète, c'est qu'elle n'est peut-être pas aussi prête que nous à faire des sacrifices politiques, d'une part à cause de ses survivances de l'esprit du Commonwealth, d'autre part parce qu'elle est anglo-saxonne et qu'elle pourrait persister dans sa tendance à être plus proche de l'Amérique que de l'Europe. »*

Les inquiétudes de la presse allemande

● A BONN, le gouvernement a publié une déclaration soulignant que le Conseil européen avait *« subi avec succès l'épreuve du feu »*.

« La bataille pour l'engagement européen de l'Angleterre n'est pas pour autant gagnée », écrit la *Frankfurter Allgemeine Zeitung* (quotidien des milieux d'affaires).

Die Welt (conservateur) estime que *« les expériences faites jusqu'ici avec les Anglais ne sont pas spécialement encourageantes »*.

Pour la *Sueddeutsche Zeitung*, de Munich, *« la Grande-Bretagne restera l'homme malade de l'Europe, un homme malade qui aura besoin d'aide et ne pourra en donner. (...) La crise ne s'est apaisée que pour un moment (...). »*

● A BRUXELLES, le gouvernement belge estime que le *« Conseil européen a rempli sa mission »*. En revanche, aux Pays-Bas, la presse critique cette première expérience des réunions régulières des chefs de gouvernement : ce genre de réunion est *« non seulement ridicule, mais humiliant pour les premiers ministres qui y ont participé et dangereux pour l'avenir de l'Europe »*, écrit mercredi le quotidien populaire *Algemeen Dagblad* de Rotterdam. *« (...) Les dirigeants politiques ont discuté de sujets qui ne relèvent pas de leur compétence et qui, de plus, n'ont aucun rapport avec les véritables problèmes de la société européenne. »* — (A.F.P., A.P.)

PROCHE-ORIENT

SELON L'ENTOURAGE DU SECRÉTAIRE D'ÉTAT

La nouvelle mission de M. Kissinger demeure au stade exploratoire

Avant de quitter, mercredi 12 mars, Jérusalem pour Assouan, M. Kissinger avait eu dans la matinée deux heures d'entretien avec les dirigeants israéliens. Interrogé à leur issue, il a qualifié ses conversations de « positives ». *Cependant, dans l'entourage du secrétaire d'Etat, on reconnaissait avec un certain pessimisme que cette nouvelle mission en était toujours au stade exploratoire. La pierre d'achoppement semble être la déclaration de non-belligérance qu'Israël réclame, mais dont l'Egypte ne veut pas entendre parler.*

M. Shimon Pérès, ministre israélien de la défense, a déclaré mercredi après-midi qu'il n'était pas certain qu'un nouvel accord intérimaire puisse être conclu entre l'Egypte et Israël. « Quand les Arabes parlent de paix, *a-t-il dit,* ce n'est encore pour eux qu'un exercice de rhétorique. » *Les déclarations de M. Pérès rejoignent celles de M. Eban, l'ancien ministre des affaires étrangères — considéré pourtant comme une « colombe », — qui a déclaré notamment :* « Pour le moment, les Arabes veulent obtenir tous les territoires occupés et ne rien offrir en échange. »

● A BEYROUTH, *M. Arafat a critiqué dans une déclaration à un journaliste américain le chef de l'Etat égyptien qui, a-t-il dit, se leurre lorsqu'il estime que M. Kissinger peut aider les Arabes à récupérer les territoires perdus en juin 1967. M. Zouhair Mohsen, dirigeant de la Saïka, organisation palestinienne d'obédience baasiste syrienne, a pour sa part qualifié le secrétaire d'Etat américain de* « plaisantin et charlatan » *dont les navettes diplomatiques visent à amener le président égyptien à conclure un accord séparé avec Israël.*

Assouan. — Le retour de M. Kissinger a réveillé le petit monde politico-journalistique d'Assouan, qui commençait à s'assoupir entre les promenades en felouque sur le Nil et le farniente avec un chasse-mouche à la main. Cependant, la déception a été grande d'entendre M. Robert Anderson, porte-parole de M. Kissinger, affirmer : *« Nous en sommes à un stade exploratoire »*, alors qu'au cours des dernières quarante-huit heures, maints responsables égyptiens avaient laissé prévoir un *« progrès réel »* de la médiation du secrétaire d'Etat après la première navette Assouan-Jérusalem. Dans l'avion du retour, en survolant Charm-El-Cheikh et la mer Rouge, M. Kissinger avait déjà lancé aux journalistes américains qui l'accompagnent : *« L'Egypte et Israël veulent arriver à un accord. Chacun des deux travaille dans ce but, mais la solution reste à trouver. »* Après avoir confirmé ces paroles, M. Anderson a précisé, d'une part que M. Kissinger ne rapportait pas d'Israël des cartes des nouvelles lignes du dégagement au Sinaï ; d'autre part, que la mission du secrétaire d'Etat ne serait pas interrompue en raison de la situation au Cambodge.

De notre envoyé spécial

Après les trois heures de « *très bons entretiens* » égypto-américains de la soirée du mercredi 12 mars, dont la moitié ont eu lieu en tête à tête entre le Raïs et M. Kissinger, M. Anderson a annoncé laconiquement : *« Tous les éléments du problème ont été passés en revue une nouvelle fois. »*

Les pourparlers devraient se poursuivre ce jeudi après-midi, après que le Raïs aura tenu une *« importante réunion »* avec plusieurs personnalités civiles et militaires du régime. M. Kissinger devrait, en principe, quitter Assouan le vendredi 14 mars au matin, et y revenir après le prochain week-end.

Aiguillonné par la volonté de parvenir à un résultat dont font montre les deux camps, le chef du département d'Etat fait preuve de ténacité, mais il n'en apparaît pas moins que la négociation marque le pas. Le Raïs veut un accord du type de celui de janvier 1974, qui dispose que l'Egypte et Israël *« s'abstiendront de toute action militaire ou paramilitaire l'un contre l'autre »*. Or ce qui, dans l'esprit des Egyptiens, constitue une non-belligérance de *facto* — limite qu'ils estiment ne pas pouvoir franchir sans faire courir de risque à l'unité du front arabe — reste insuffisant aux yeux des Israéliens, qui veulent un engagement plus net, dont les Américains seraient les garants mais non pas les signataires. A la limite il s'agit de résoudre un point de sémantique. Qu'on qualifie sa diplomatie de *« secrète »* ou de *« tranquille »*, M. Kissinger devra dépenser des trésors de subtilité pour trouver une formule acceptable par tous.

En attendant, l'Egypte continue de jouer imperturbablement la carte de l'optimisme. Les journaux cairotes de ces derniers jours sont remplis de placards invitant sur le mode lyrique les entreprises étrangères *« à faire leur publicité au carrefour du monde, dans ce site vraiment unique où l'Orient s'unit à l'Occident : sur les rives du canal de Suez »*.

J.-P. PERONCEL-HUGOZ.

CORRESPONDANCE

Israël et l'universalité de l'UNESCO

Après la publication dans notre numéro du 12 mars d'une information relative à la « conférence internationale pour l'universalité de l'UNESCO », qui doit avoir lieu le 15 mars, et d'une lettre du violoniste Yehudi Menuhin, M. André Lwoff, prix Nobel de médecine et membre du comité d'organisation de la conférence pour l'universalité de l'UNESCO, nous adresse la lettre suivante :

La rencontre qui doit se tenir le 15 mars ne se préoccupera pas des problèmes techniques particuliers, mais se consacrera fondamentalement à l'universalité de l'UNESCO.

Les rapports des experts de l'UNESC Oont réfuté les accusations lancées contre Israël selon lesquelles les fouilles archéologiques auraient mis en danger les sites historiques et religieux musulmans et chrétiens.

Malgré cela la conférence générale de l'UNESCO a voté des sanctions contre Israël. Il est manifeste qu'il s'agit là d'un acte purement politique.

AMÉRIQUES

Argentine

Les amis de l'ex-président Campora fondent le « parti péroniste authentique »

Buenos-Aires (A.F.P.). — Les péronistes de gauche, amis politiques de M. Hector Campora, élu président en 1973 et actuellement réfugié à Mexico, ont créé, le mercredi 12 mars, à Buenos-Aires, avec l'appui des Montoneros, le « parti péroniste authentique ».

Cette nouvelle formation est créée à un mois des élections législatives prévues pour avril dans la province de Misiones, les premières depuis celles de 1973 qui ramenèrent Juan Peron à la présidence.

Le congrès constitutif du nouveau parti de la gauche péroniste a élu une junte où l'on retrouve certains noms de la vieille garde de l'extrême gauche péroniste tels qu'Andrès Framini, l'un des créateurs du mouvement révolutionnaire péroniste, et Oscar Bidegain, l'ancien gouverneur camporiste de la province de Buenos-Aires. Tous les membres de cette junte passent pour être des amis ou des partisans du péroniste de gauche M. Hector Campora, qui démissionna de la présidence de la République trois semaines après le retour de Juan Peron en Argentine.

Le congrès de ce nouveau parti a reçu une lettre d'encouragement des Montoneros, jeunesse péroniste clandestine excommuniée par Peron en mai 1974 et, selon le quotidien *La Opinion*, l'ex-président *Hector Campora*, l'ex-ministre de la culture et de l'éducation, M. Jorge Taiana, et les anciens gouverneurs Ricardo Obregon Cano (Cordoba) et Alberto Martinez Baca (Mendoza) ont été parmi les premiers à exprimer leur adhésion.

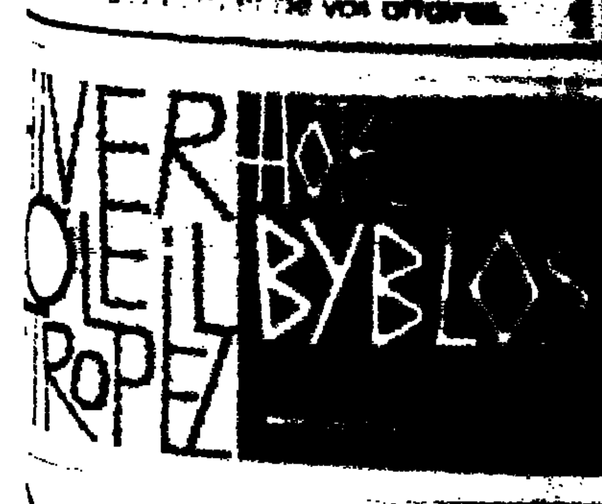
La déclaration politique votée par ce congrès constitutif du nouveau parti argentin n'est pas éloignée de la plate-forme camporiste de mars 1973.

Le nouveau parti se propose en effet *« de combattre les monopoles, de promouvoir la participation des travailleurs à la planification et au contrôle de l'économie nationale et de dénoncer les compromis avec l'impérialisme au détriment du peuple »*.

La déclaration accuse le pouvoir politique actuel *« d'avoir trahi le péronisme »* en *« simulant un péronisme qu'il ne ressent pas, tout en invoquant une orthodoxie dont Peron ne l'a pas investi »*. Elle préconise enfin une *« union nationale, la reconstitution d'un large front composé des représentants de tous les secteurs sociaux et politiques en vue d'élaborer un programme d'union nationale »*.







ASIE

Japon

POUR SOUTENIR LE GOUVERNEUR DE TOKYO

Communistes et socialistes se sont réconciliés

De notre correspondant

Tokyo. — Communistes et socialistes se sont réconciliés à Tokyo. Le gouverneur-maire, M. Minobe, soutenu par l'opposition, va se représenter aux élections municipales, et la plus grande ville du monde a ainsi des chances de continuer à être gouvernée par la gauche. Telle est l'épilogue de la querelle qui avait éclaté entre les deux principaux partis d'opposition, soudainement brouillés deux mois à peine avant les élections. M. Minobe, gouverneur-maire depuis 1967, avait annoncé, devant ce désaccord, qu'il ne se représenterait pas. Mais la réconciliation intervenue et un large mouvement d'opinion pour qu'il ne se désiste pas et fasse barrage à la droite l'ont finalement convaincu d'accepter d'être candidat pour un troisième mandat.

La querelle entre communistes et socialistes portait sur la façon dont la ville de Tokyo distribue les secours aux descendants des parias de l'ancien Japon, les Burakumins, de nos jours encore victimes d'une grave discrimination sociale (*le Monde* du 18 février 1975). Les communistes accusent les socialistes de ne distribuer ces fonds qu'à ceux qui acceptent de s'inscrire à une de leurs organisations satellites. Ces « hors-castes » sont nombreux, surtout dans le Japon central, et c'est là que la querelle est le plus sérieuse. Le compromis intervenu — en grande partie grâce aux bons offices du premier secrétaire du parti socialiste français, M. Mitterrand, lors de sa visite à Tokyo (*le Monde* du 7 mars 1975) — n'a fait d'ailleurs qu'en repousser la solution après l'élection de M. Minobe, si bien que de nouveaux *accrochages pourraient*, dit-on, se produire à ce moment-là.

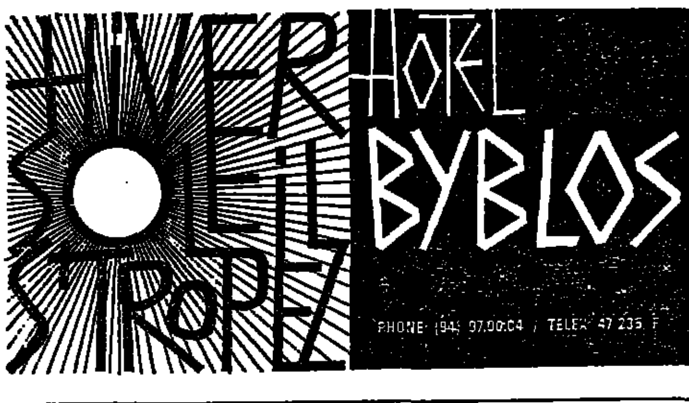
M. Minobe va avoir une dure campagne à mener contre un adversaire assez redoutable, le candidat du parti gouvernemental (libéral-démocrate), M. Shintaro Ishihara, écrivain populaire et député de Tokyo. M. Ishihara, qui vient, en fait, de l'aile droite de son parti, se présente sous l'étiquette d'indépendant.

Dans le contexte de la politique intérieure japonaise, l'élection de Tokyo est d'une grande importance. La droite a réussi un redressement inattendu depuis l'arrivée au pouvoir de M. Miki, alors qu'elle avait été en fort mauvaise posture l'an dernier. Mais ce rétablissement pourrait être précaire si les libéraux-démocrates ne consolident pas leur situation. Il en est de même de la position de M. Miki, qui a besoin d'un succès du parti pour fortifier sa propre autorité.

On avait envisagé à cet effet des élections générales avant la fin de l'année, après dissolution du Parlement. Mais le parti libéral-démocrate pense maintenant qu'il peut faire l'économie de pareilles élections, toujours très coûteuses. C'est la consultation de Tokyo qui en tiendra lieu.

Voilà pourquoi la droite a juré de reconquérir le gouvernement de la capitale et va faire un effort sans précédent pour soutenir son dynamique candidat, M. Ishihara.

ROBERT GUILLAIN.



Vietnam du Sud

EN TROIS JOURS

Les révolutionnaires se sont emparés de quatre chefs-lieux de district

Les *forces révolutionnaires* vietnamiennes ont pris le contrôle, mercredi soir 12 mars, de Buon-Ho, chef-lieu de district situé à environ 30 kilomètres de Ban-Me-Thuot, au sud des Hauts-Plateaux. C'est le quatrième chef-lieu de district qui tombe aux mains des communistes en trois jours. A Ban-Me-Thuot, les forces saigonnaises ne tiendraient plus qu'une position dans la ville : les renforts massifs envoyés sur place se battent apparemment en dehors de la capitale de province.

Un phénomène politique intéressant paraît se produire dans cette région, indique l'A.F.P. On note, en effet, la participation active aux combats de « montagnards », membres de minorités ethniques qui se réclament du FULRO (Front unifié pour la libération des races opprimées). Dans le passé, le FULRO avait joué un rôle équivoque, étant à la fois contre les Vietnamiens majoritaires et pour les Américains. Si les informations de l'A.F.P. sont confirmées, le FULRO combattrait donc désormais aux côtés du F.N.L. après avoir fait officiellement allégeance au gouvernement de Saigon le 30 janvier 1969. Ce sont des « *montagnards* » *qui seraient* entrés les premiers dans Ban-Me-Thuot, suivis par des communistes vietnamiens locaux ; en revanche, très peu de Nordistes auraient participé à l'attaque.

Dans cette même région s'est écrasé mercredi un DC-4 d'Air Vietnam qui, selon les Américains, aurait été abattu par une fusée sol-air. Les vingt-six personnes qui se trouvaient à bord auraient toutes péri ; parmi elles figuraient deux Français et le chargé d'affaires australien à Hanoï. L'avion venait de Vientiane. Il serait, selon l'agence A.P., sorti de son couloir habituel, la tour de contrôle de Phnom-Penh, apparemment déserte, ne l'ayant pas guidé pour lui permettre de survoler le Cambodge.

● A WASHINGTON, le Pentagone ne pense pas que les combats actuels soient le prélude à une offensive généralisée des révolutionnaires. Il estime plutôt que le G.R.P. entend contraindre les forces de Saigon à consommer le maximum de matériel et de munitions cette année, alors que le Congrès américain répugne à voter de nouveaux crédits.

Thaïlande

L'élection du prince Kukrit Pramot au poste de premier ministre est contestée par des parlementaires

Bangkok (*A.F.P., Reuter*). — Une situation confuse règne à l'Assemblée nationale thaïlandaise depuis l'élection, jeudi matin 13 mars, du prince Kukrit Pramot au poste de premier ministre. Celui-ci, annonçait-on d'abord, avait obtenu 135 voix contre 59 à son unique concurrent, le colonel Somkid Sri Sangkom, secrétaire général du parti socialiste thaïlandais. Mais cette élection faisait aussitôt l'objet d'une vive contestation, entraînant la démission d'un haut fonctionnaire, M. Prasit Srisuchart, secrétaire général du Parlement.

De nombreux parlementaires protestent en effet contre la manière dont s'est déroulé le scrutin, et soulignent qu'en additionnant les suffrages exprimés et les abstentions, on arrive au chiffre de 284 députés, alors que la Chambre n'en compte que 269, dont 261 seulement étaient présents en séance.

Si son élection est cependant confirmée, M. Kukrit Pramot succédera à son frère, M. Seni Pramot, que l'Assemblée avait élu le 13 février par 133 voix sur 269, mais à qui elle avait refusé sa confiance, le 6 mars, par 152 voix contre 111.

***

Aucun parti n'ayant obtenu la majorité à l'issue des élections qui se sont déroulées le 26 janvier, la recherche d'une coalition relativement stable pour soutenir un gouvernement a, jusqu'à présent, échoué. Le caractère fluctuant des options des parlementaires, illustré par les contestations de jeudi, en est pour une large part responsable. En ce qui concerne M. Seni Pramot, leader du parti démocrate, aucun événement politique marquant n'explique le changement d'attitude de certains députés entre le jour de son investiture et celui de sa chute. Ce changement — auquel la prévarication ne serait pas étrangère — aurait été motivé par un passage de la déclaration-programme de l'ancien premier ministre prévoyant la fermeture, dans un délai de dix-huit mois, des bases américaines en Thaïlande. Certaines personnalités proches de M. Seni Pramot estiment que celui-ci a commis une erreur tactique en abordant trop rapidement ce problème, alors que des combats se poursuivent en Indochine et que Washington utilise les bases thaïlandaises pour soutenir ses alliés locaux.

Agé de soixante-trois ans, le prince Kukrit Pramot est un vieux routier de la politique thaïlandaise. Chef du parti d'action sociale, de tendance conservatrice, il est propriétaire d'un des principaux journaux de Bangkok, le Siam Rath, *et passe pour avoir le soutien à la fois des milieux d'affaires et des militaires. On prévoit que ces derniers lui assureront l'appui, pour la formation d'un gouvernement de coalition, des partis National Thaï et de la Justice sociale, qui détiennent ensemble soixante-treize sièges à l'Assemblée.*

Cambodge

Un compromis sur l'aide à Phnom-Penh est à l'étude entre la Maison Blanche et le Congrès

De notre correspondant

Washington. — L'issue de la « bataille du Cambodge », engagée au Capitole, est encore incertaine, bien que le gouvernement ait été encouragé par deux votes des sous-commissions du Sénat et de la Chambre. La journée de mercredi avait mal commencé pour la Maison Blanche, avec la décision, prise à une très nette majorité (189 contre 49) par les élus démocrates de la Chambre, de refuser toute prolongation de l'aide militaire à Phnom-Penh. Le président du groupe parlementaire, faisant le compte des démocrates n'ayant pas participé au vote, et y ajoutant le groupe des républicains hostiles au programme d'aide militaire, a conclu que la Chambre rejetterait à une forte majorité la demande de crédits supplémentaires.

Quelques instants plus tard, la sous-commission des affaires étrangères de la Chambre, qui, mardi, n'avait pas réussi à se prononcer, décidait par 4 voix contre 3, de soumettre à la commission plénière un projet de loi maintenant l'aide militaire à Phnom-Penh pour une période limitée à trois mois et à des conditions clairement définies. Le texte adopté, grâce au revirement du représentant républicain Du Pont, prévoit 82,5 millions de dollars de crédits d'aide militaire et 53,1 millions de dollars d'assistance en produits alimentaires. Les livraisons d'armes et de nourriture seront, selon ce plan, assurées sur une base mensuelle jusqu'au 30 juin, mais à la condition que le président fasse au préalable *chaque mois* un rapport sur les mesures prises par les gouvernements de Washington et de Phnom-Penh pour mettre fin au conflit. Si le Congrès n'est pas satisfait, il pourra à chaque fois mettre fin à la majorité simple à l'aide américaine.

Selon le représentant Du Pont, le projet constitue un changement de politique important puisqu'il implique que l'aide militaire prendra irrévocablement fin le 30 juin prochain. Les auteurs du compromis n'ont pas caché qu'ils *voulaient*, d'une part empêcher la désintégration de la défense républicaine khmère qui suivrait inévitablement un refus brutal du Congrès et, d'autre part, s'assurer qu'un « *bain de sang* » n'aura pas lieu après l'arrivée au pouvoir des Khmers rouges.

Au Sénat, le même esprit de compromis, pour les mêmes motifs, a prévalu à la sous-commission des affaires étrangères (elle a prévu une « rallonge » de 125 millions de dollars), mais la bataille sera beaucoup plus difficile en commission plénière.

Les dirigeants continuent donc leur campagne pour convaincre les parlementaires que la prolongation de l'assistance militaire ne sera pas inutile. D'autre part, le sénateur Jackson suggère d'envoyer à Pékin son collègue, M. Mansfield, leader de la majorité, pour y préparer avec son ami personnel, le prince Sihanouk, une négociation. Le porte-parole de la Maison Blanche, citant le président, a souligné que le gouvernement de Phnom-Penh avait toujours voulu négocier, mais qu'une négociation ne pourrait avoir lieu tant que les adversaires estimeraient pouvoir l'emporter militairement.

HENRI PIERRE.

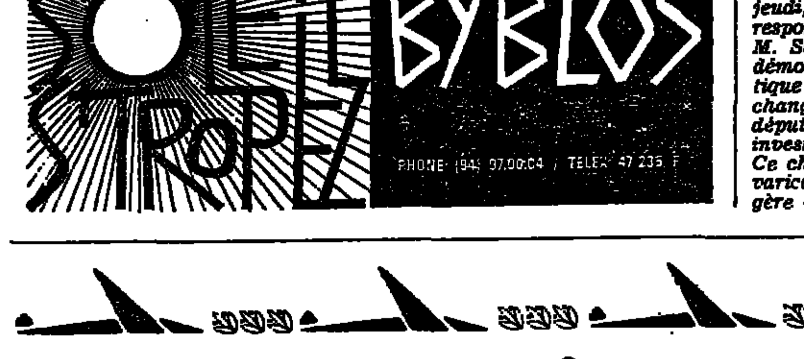
LES KHMERS ROUGES ONT DÉTRUIT UN DÉPOT DE MUNITIONS SUR L'AÉRODROME DE PHNOM-PENH.

Pour la première fois, jeudi 13 mars, une roquette a détruit sur l'aérodrome de Phnom-Penh un dépôt de munitions qui venaient d'être déchargées d'un appareil américain. Un DC-3 cambodgien aurait, en outre, été endommagé. *Le pont aérien* a aussitôt été suspendu. Les tirs des Khmers rouges se concentrent sur l'aéroport, alors qu'une nette accalmie est notée dans la capitale. De durs combats sont signalés à l'ouest de celle-ci, où les républicains n'ont pas pu faire de percée en direction de la zone d'où partent les tirs adverses.

M. Long Boret, premier ministre, poursuit ses consultations en vue de former un nouveau cabinet. L'agence A.P. écrit que, la semaine dernière, cinq jeunes généraux relativement intègres et compétents ont menacé d'agir si le maréchal Lon Nol ne remaniait pas le commandement et ne confiait pas des pouvoirs plus étendus aux civils en vue d'une négociation avec les Khmers rouges.

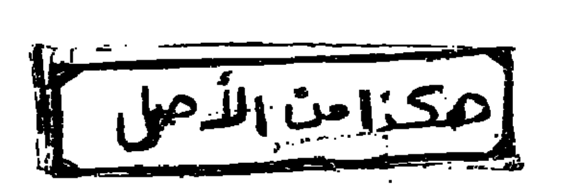
Il est toujours question à Phnom-Penh d'un éventuel départ du maréchal Lon Nol. Mais le porte-parole de la Maison Blanche a démenti que le président Ford ait demandé au chef républicain de quitter le pouvoir afin de faciliter l'ouverture de négociations.

● A PEKIN, le prince Sihanouk a adressé mercredi une mise en garde aux gouvernements ayant encore des ambassades au Cambodge, leur conseillant de les fermer d'urgence et d'évacuer tous leurs ressortissants. Il a ajouté qu'en agissant de la sorte, ces gouvernements « *préserveront les chances de normaliser par la suite leurs relations avec le Cambadge du Front national uni* ». Toutefois, ces remarques ne concernent pas Israël, Taiwan, la Corée du Sud et le Vietnam du Sud (régime de Saigon), avec lesquels le FUNC ne saurait avoir, « *ni dans le présent ni dans l'avenir de relations de quelque nature que ce soit* ». — (*A.F.P., A.P.*)









POLITIQUE

LÉGITIMITÉ ET PARTICIPATION

(Suite de la première page.)

C'est dans la personne du président de la République que les institutions de la Vᵉ République affirment d'abord la légitimité. *Légitimité envers les événements* : ce que le président de la République tient de l'article 5 de notre Constitution et de l'article 16, qui permet en cas de crise grave d'organiser entre ses mains, temporairement, l'ensemble des pouvoirs publics. Fondée sur la défense de l'Etat, la défense du territoire, le respect de la parole donnée, le maintien de notre indépendance, cette légitimité constitutionnelle du président de la République lui permettrait, dans des périodes difficiles ou tragiques, de transporter avec sa personne la légitimité républicaine et la continuité française.

Légitimité vis-à-vis de l'étranger, ce qui est l'hypothèse de crise que je viens de rappeler, mais ce qui est, dans les temps ordinaires, la prérogative présidentielle en matière diplomatique et l'initiative de déférer un traité à la procédure référendaire. Ce fut l'audace de Georges Pompidou, au printemps de 1972, quand il soumit au référendum les traités qui ouvraient la Communauté européenne aux pays qui désiraient y adhérer : il n'était pas tenu de le faire, mais à un moment où chacun critiquait la position de la France réputée peu européenne, encourageant peu l'élargissement du Marché commun, il était judicieux, courageux, finalement bénéfique pour tous que, prenant des risques de politique intérieure, le président de la République manifestât ainsi la légitimité d'une politique vis-à-vis de l'étranger et des Français eux-mêmes.

La légitimité du chef de l'Etat *vis-à-vis des partis* est le point le plus important et le plus actuel. Elle trouve sa source dans l'élection au suffrage universel ; c'est un atout considérable pour le président de la République de ne tenir son mandat, sans intermédiaire, de nul autre que du peuple et de pouvoir, d'ailleurs, par le référendum, se retourner vers le peuple, le questionner et recevoir son assentiment ou, au contraire, enregistrer l'expression de son désaccord. Ce que fit le général de Gaulle, parti démocratiquement en avril 1969. Le président de la République peut aussi bien affirmer sa légitimité en retournant au peuple, comme il le fit au cours des dernières années, dans toute élection législative — qu'il s'appelât le général de Gaulle ou Georges Pompidou — en prenant finalement parti et en indiquant la majorité qui lui paraissait souhaitable dans la perspective qu'il avait lui-même décrite, lors de sa propre élection présidentielle.

Certains ont alors prétendu qu'à partir de la décision référendaire de 1962 et avec la pratique de l'élection du président de la République au suffrage universel direct, notre régime se serait orienté vers un système présidentiel. Il n'en est rien, si l'on considère que les institutions que la France s'était données en 1958, avec une élection du président de la République qui n'était pas au suffrage universel direct, étaient des institutions bâties autour de la personne du général et qu'il avait bien l'intention, partant lui-même du rôle historique qu'il avait assumé dans le passé, de léguer à ses successeurs.

Pour préparer cette voie, il soumit à plusieurs reprises, en 1961 et en 1962, sa gestion au référendum, faisant constater par là que la légitimité du président de la République ne pouvait être que populaire et donnant à penser que son élection qui n'avait pas été, en effet, au suffrage universel en 1958, devait recevoir, en quelque sorte, la confirmation populaire. L'élection de 1965 qui suivit ces référendums fonda la procédure, mais cette légitimité profonde n'a pas entamé le système parlementaire dans lequel nous vivions avant 1962, qui se poursuit aujourd'hui et doit se perfectionner demain. Tel devrait être le souci de nos gouvernements, au lieu de chercher à limiter cet exercice parlementaire, à condition, bien entendu, qu'en s'efforçant de le développer, d'autres ne tentent pas de le pervertir.

Là réside la souplesse des institutions de la Vᵉ République, qui fait souhaiter qu'aucun rêve présidentialiste ne s'éveille, qui nous conduirait à des affrontements peut-être dramatiques entre le Parlement et le président. Nommé par le chef de l'Etat, le premier ministre doit être le chef réel de la majorité, même si, pour gouverner, il n'a souvent besoin que de l'absence d'une majorité négative.

L'exercice parlementaire a été poursuivi, en effet, entre 1959 et 1962 — Michel Debré le sait bien — avec des majorités de circonstance et encore aujourd'hui une loi comme celle sur l'interruption de la grossesse a été finalement votée plus par l'opposition que par la majorité du gouvernement. Il s'est maintenu aussi avec des majorités de gouvernement. Il s'est maintenu aussi avec des majorités fort étroites, en 1967-1968, car la pratique du vote bloqué permet au premier ministre de se mouvoir assez aisément dans les difficultés quotidiennes. Surtout c'est à l'opposition, si elle souhaite mettre le gouvernement en difficulté, de prouver ses forces, de trouver un sujet et une majorité pour la censure, tandis que le gouvernement n'est même pas tenu de faire voter son programme en entrant en fonctions ou en cours d'exercice ; tantôt il le fait, tantôt il ne le fait pas.

Fondé fermement sur la légitimité, notre régime permet aussi de jouer tout à la fois de l'autorité du Parlement, de l'autorité du président, de l'autorité du premier ministre et laisse à ces trois acteurs principaux la possibilité de s'entendre ou, en tout cas, de pratiquer un pas de côté, un pas d'esquive toujours nécessaire dans une vie publique qui connaît, à des heures diverses, des difficultés.

Mais, plus encore que la souplesse de la Vᵉ République, il faut exploiter à fond ses exigences implicites ou explicites de participation. A l'échelon national, celle-ci est déjà bien organisée par le retour constamment possible du président vers le peuple. Elle l'est aussi à l'échelon départemental par les élections législatives traditionnelles. Encore faudrait-il que, sur ces deux plans, on ne songe pas à rogner les possibilités d'un choix clair par le peuple. On a vu récemment proposer — dans la mouvance du changement — que les conditions de la candidature présidentielle soient revues et que ne puissent plus se présenter que les candidats introduits par un important peloton parlementaire. On sent là une vive démangeaison de revenir à un régime antérieur, comme si le peuple français n'était pas apte à discerner, parmi les candidatures, celles qui sont de principe ou fantaisistes et celles qui sont sérieuses.

Dans le même esprit, on songerait à rendre moins direct le scrutin aux élections municipales puis législatives. La participation populaire à l'élection, à la légitimité des institutions de la Vᵉ République, ne mérite pas d'être rognée après avoir connu d'abord la gloire et ensuite une parfaite justification par la maîtrise même que le peuple a montrée lors de toutes les élections.

Dans notre vie quotidienne

Mais la participation va plus loin, et c'est un leurre profond que de n'en parler qu'à propos de la réforme de l'entreprise. Elle est la condition de toute légitimité, de toute efficacité dans notre vie collective, au sens le plus large. Ainsi oublie-t-on la participation du gouvernement au jeu parlementaire, qui consisterait à ne proposer au débat et au vote que des textes accompagnés de ceux, de nature non législative, qui permettent de les appliquer dans la vie courante ; on se ferait alors, dans l'hémicycle et dans le public, une idée juste de l'ampleur d'une réforme, de son orientation et surtout des délais d'application du texte voté.

Il y a une façon encore plus décisive pour le gouvernement de participer à l'exercice populaire et harmonieux de nos institutions, c'est de se prêter de bonne grâce à la décentralisation. Non seulement les ministères devraient accorder, par un effort tenace, continu, par une véritable lutte des gouvernements contre leurs administrations toujours promptes à reprendre d'une main ce qu'elles ont donné de l'autre, une possibilité concrète aux échelons de base, aux départements, aux régions de gérer davantage leur propre responsabilité. Mais la légitimité, la crédibilité, la justification d'une action régionale ne viendront que de l'élection ; la régionalisation n'aura d'assises sérieuses que dans l'élection directe de ses responsables locaux. Bien entendu, de même qu'à l'échelon national, les responsabilités gouvernementales, parlementaires, présidentielles sont nettement délimitées entre elles, de même l'échelon régional, jouissant de cette base populaire, verrait sa compétence clairement et explicitement délimitée. Il n'est pas tellement nécessaire d'apporter cette netteté pour éviter certaines tensions centrifuges; elle est simplement la condition de tout comportement responsable.

Ce cadre institutionnel de la Vᵉ République ainsi achevé, l'essentiel resterait à faire. C'est l'ambition du Mouvement des démocrates d'arriver à cerner ce qu'est l'inquiétude des Français en face des changements, l'inquiétude des Français en face des immobilismes, les espoirs des Français pour l'immobilité et pour le changement. Nous ne pourrons le constater que si notre démarche est assez près des citoyens, que si elle fait appel à ce qu'il y a de meilleur dans le citoyen c'est-à-dire sa disponibilité et la ferveur de son engagement pour faire vivre de façon pratique la démocratie. Car nous tous, Français, sommes responsables directement aujourd'hui d'une vie publique, d'une vie collective plus riche, plus précise, faisant davantage appel au dévouement de chacun. Au-delà de la participation aux élections, ailleurs que dans les ambitions des uns ou des autres, que dans la passivité de tant de nos concitoyens, il y a une autre voie pour pratiquer autour de nous et en nous une démocratie vivante.

Dans la réorganisation du monde

Cette tentative, cet appel, doivent être aussi ceux de la France dans la réorganisation mondiale en cours. Les peuples, comme chez nous les citoyens, sont prêts à l'entendre pourvu que leur soit parlé le langage de la justice et de la responsabilité, c'est-à-dire de la légitimité et de la participation. Les Nations unies, pour commencer par elles, n'ont trouvé leur légitimité en cette dernière décennie, qu'avec la participation de toutes les nations du monde, les grandes comme la Chine, rendue à ses droits, les moindres comme tant de nos anciennes possessions.

L'organisation mondiale ne pourra longtemps encore fonctionner si, à cette légitimité, ne correspond très vite une pratique démocratique ; le Conseil de sécurité décrivant les responsabilités exclusives de cinq grandes nations industrielles ne demeurera pas toujours ce qu'il est aujourd'hui, tandis que les débats, de plus en plus revendicatifs et engagés qui se déroulent à Manhattan, encore siège des Nations unies — mais pour combien de temps ? — vont se traduire pratiquement au F.M.I. Que le directoire réel du Fonds monétaire international soit celui de cinq, dix ou vingt puissances, une formation restreinte ne pourra plus longtemps régenter le système monétaire international — d'autant qu'elle le fait fort mal, chacun le constate. Parce que de nouveaux Etats émergent à la surface économique, à la surface monétaire, une réforme du Fonds est non seulement nécessaire mais possible qui apporterait aux pays en difficulté un concours sous forme de prêts par l'intermédiaire de la collectivité internationale. Ce ne serait plus un seul Etat, une seule monnaie, qui sous le couvert du Fonds actuel ou des propositions récentes d'une caisse pour les pays gros consommateurs de pétrole, orienterait la vie internationale.

Les pays anciennement pauvres, comme les nouveaux pauvres que sont certains Etats européens, à commencer par le nôtre, bénéficieraient les premiers de cette irruption de la démocratie dans ces systèmes hégémoniques et égoïstes. Quant au fameux recyclage des fonds nés d'une inflation américaine, qu'il faudra bien juguler, et de l'enchérissement légitime des matières premières, il ne sera plus l'obstacle à une vie commerciale correctement ordonnée, mais bien l'occasion de parvenir à un tel ordre.

Les institutions européennes et atlantiques sont justiciables du même appel. Pas de légitimité sans participation à la décision, et d'abord à la décision nucléaire, c'est ce qu'écrivait le général de Gaulle à propos de l'OTAN à nos partenaires anglais et américain, en septembre 1958 (1). Pas de légitimité, dans l'état actuel des choses, si les nations, en tant que telles, ne sont pas le moteur de l'indépendance européenne, de l'émancipation européenne. Précisément, la dépendance commence quand s'affaiblit la participation : on le voit dans le système actuel de consultations intra-européennes intégrées à tort dans les institutions de Bruxelles, à quoi la France s'était refusée jusqu'au printemps dernier, ou de consultations intra-atlantiques hâtivement acceptées dès le début de « l'ère nouvelle ».

Ces consultations auraient dû déterminer l'Europe à parler d'une seule voix, ou permettre de peser sur la pratique impériale américaine. Elles autorisent, au contraire, l'hégémonie du moment à distribuer les cartes qu'elle juge utiles et à retenir celles qu'elle veut garder par devers elle. L'Agence internationale de l'énergie et les exigences américaines quant aux conditions préalables pour réunir une conférence des consommateurs et des producteurs d'énergie, et aussi — il le faut — de matières premières, n'ont qu'une seule et même visée : exclure les Etats européens, comme cela déjà a été fait pour la crise du Proche-Orient, des décisions finales pour la réorganisation économique mondiale actuelle.

Les Etats-Unis considèrent, en effet, qu'une politique d'indépendance européenne entrerait à contre-courant dans le jeu qu'ils entendent mener au Proche-Orient et que toute intervention de l'Europe, même à long terme, menace leur position future et leurs possibilités d'action à court terme. Tant l'ouverture du jeu, l'accès à la décision, changent partout les données des situations, dès qu'on a seulement le pressentiment, l'espoir d'une participation plénière. C'est cet espoir que veulent empêcher les hégémonies d'aujourd'hui que l'évolution de notre monde, à terme, menace. C'est le même espoir rendu aux Français dans la nuit de l'occupation dès le 18 juin 1940 et depuis 1958 que voudraient étouffer les aristocraties de partis dont on tolère à tort la restauration. Pourtant le chemin de l'indépendance ne passe pas par une autre voie que celle de cet espoir.

Que le gouvernement participe surtout en paroles ou en images à ce qui se décide dans le monde, que, dans les négociations atlantiques, notamment, il ait renoncé déjà, quant à l'adjectif, à notre indépendance pour se satisfaire de l'autonomie, il perdra — à ses risques et périls — un des éléments fondamentaux de l'attachement que le peuple français peut avoir pour les institutions de la Vᵉ République. Il étouffera à coup sûr la voix de la France dans le monde.

Il n'y a guère, nos institutions étaient raillées chez nous et négligées ailleurs : dans l'abandon de l'intérêt populaire pour des institutions qui ne permettaient ni la participation ni l'indépendance, la IVᵉ République s'était jetée dans les bras du général de Gaulle. Celui-ci a donné à la France la Vᵉ République et sa politique intérieure et extérieure. Après avoir quitté démocratiquement le pouvoir, il n'est plus. Il nous a laissé des institutions tombées, je crois, en de bonnes mains, celles de son ancien confident, de son ancien directeur de cabinet, de celui qui, pendant de nombreuses années, a été son premier ministre, entre les mains de Georges Pompidou.

Celui-ci, lui-même, n'est plus. Si seize ans d'efforts ne devaient être légués qu'aux partis dont chacun des ministres en place entend devenir un des chefs, si seize ans pour fonder chez nous une légitimité républicaine et pour commencer la participation populaire ne devaient aboutir qu'à une renonciation circonstancielle à notre régime constitutionnel et à notre indépendance militaire, alors, sans aucun doute, l'abandon populaire de naguère renaîtrait aussitôt.

La scène s'encombrerait peut-être encore d'acteurs aux talents divers, le parterre serait déserté ; la durée et la gloire durement atteintes.

MICHEL JOBERT.

---

(1) Le 24 septembre 1958, le général de Gaulle, alors président du conseil, adressa au président Eisenhower et au premier ministre britannique, M. Macmillan, un mémorandum demandant l'institution d'une organisation politique et militaire trilatérale chargée d'élaborer une stratégie planétaire et de décider, le cas échéant, du recours aux armes de destruction massive. Le texte de ce document, dont on connaît l'essentiel, et qui devait provoquer de profonds remous au sein de l'alliance atlantique, n'a jamais été publiée intégralement. — N.D.L.R.

RTICIPATION



AUX JOURNÉES PARLEMENTAIRES DE L'U.D.R.

M. Chirac s'efforce de redonner confiance aux élus gaullistes

Sainte-Maxime. — M. Chirac, en clôturant les journées d'étude parlementaires de l'U.D.R., jeudi matin 13 mars à Sainte-Maxime (voir *page 36*), a manifestement voulu marquer qu'il ne s'adressait pas seulement à ses amis comme secrétaire général du mouvement gaulliste, mais aussi et surtout comme leader de la majorité parlementaire tout entière et comme chef du gouvernement, c'est-à-dire comme l'exécutant fidèle et privilégié de la politique définie par le chef de l'Etat.

Au aucun moment il ne s'est targué de son titre de secrétaire général, qui lui avait été confirmé avec éclat le 23 février dernier. Il a en revanche souligné à plusieurs reprises qu'il appliquait les instructions du chef de l'Etat et a fixé pour mission à l'U.D.R. le « soutien de l'action du président de la République ». C'est délibérément qu'il a consacré son discours à la discussion de la politique économique et sociale du gouvernement et qu'il s'est abstenu de toute appréciation sur les problèmes politiques.

En revanche, au cours du dîner qu'il a pris en compagnie des journalistes, mercredi soir, et pendant lequel il a absorbé avec un appétit détendu les douze plats succulents qui lui ont été présentés ainsi qu'à ses hôtes, M. Chirac a, de façon prolixe, répondu aux questions. Il a réfuté certaines affirmations du discours de M. Labbé, président du groupe U.D.R. de l'Assemblée (« le Monde » du 13 mars), discours qui ne lui avait pas été soumis.

Ainsi le premier ministre a-t-il affirmé : « Nous n'avons pas l'intention de changer le critère de *représentativité des organisations syndicales* », et a-t-il même reconnu aux syndicats actuels « un rôle important dans le progrès social ». Il a également contredit le président du groupe parlementaire, M. Labbé, qui avait mis les élus en garde contre les risques du concept de « majorité d'idées » en estimant que, puisqu'elle est « dynamique et unie », la majorité peut être ouverte « y compris aux socialistes », tout au moins à ceux qui voudront bien se rallier à elle.

Donnant en revanche satisfaction aux vœux de ses amis, M. Chirac a assuré que, « naturellement, l'investiture de *la majorité sera accordée* aux candidats qui auront soutenu l'action du président de la République », et qu'aux prochaines élections législatives « la candidature unique sera la règle ». Il a précisé que ces élections auront bien lieu à la date prévue et que « l'actuel gouvernement les fera », ajoutant, il est vrai, avec un sourire : « Sauf événement contraire. »

Tout au long des débats, il est bien apparu que l'U.D.R., si elle confirmait son appartenance à la majorité, entendait tout autant que soit reconnue, sur le plan de l'estime et de la considération politiques, la place éminente que lui donnent les effectifs de son groupe parlementaire. Les députés U.D.R. avaient donc rappelé avec force l'originalité de leurs options, allant même jusqu'à les proclamer sur le ton de la revendication pour exprimer leur volonté de *mieux les faire respecter. Lors des précédentes* journées, à Cagnes-sur-Mer, en septembre dernier, les élus gaullistes s'étaient interrogés sur la survie du mouvement et M. Chirac les avait convaincus de la nécessité de soutenir la majorité en leur garantissant le succès lors des prochaines élections législatives. Reconnaissant désormais sans arrière-pensée M. Chirac comme leur leader, les élus gaullistes ont révélé diverses sortes d'inquiétudes nouvelles qui expriment aussi leurs craintes devant des changements, dont la conduite ou le contrôle leur échapperait.

Ils se méfient sans aucun doute des projets, et plus encore des intentions prêtées aussi bien à M. Giscard d'Estaing qu'à leurs alliés de la majorité. C'est le cas pour la pratique de la démocratie directe que révèle le chef de l'Etat lorsqu'il veut, au-delà des intermédiaires naturels que sont les parlementaires, recueillir directement l'avis de l'opinion publique ; c'est aussi le cas pour les sollicitations adressées aux socialistes. C'est enfin le refus de la perspective de toute élection primaire qui provoque, selon l'expression de M. Caille, une « sainte trouille » dans les rangs gaullistes. Cette protection du « statu quo », cette tactique défensive, même si elle est présentée avec des accents offensifs, révèle donc un certain manque de confiance qu'expliquent l'irrévérence ou les soupçons de M. Claude Labbé et d'autres orateurs envers le président de la République.

Si les élus U.D.R. ont semblé inquiets des arrière-pensées qu'ils attribuent, à tort ou peut-être à raison, à leurs alliés, ils se sont surtout montrés obsédés par les menaces de la gauche. En plus des problèmes politiques, ils redoutent en effet que les grandes crises actuelles — l'armée, la famille, l'emploi et le niveau de vie — que connaît le pays n'offrent aux socialistes l'occasion d'être davantage à l'avant-garde et qu'ils ne séduisent plus facilement l'opinion que ne peuvent désormais le faire les gaullistes. Par exemple, M. Michel Debré craint que le pays ne soit désarmé devant les problèmes de la natalité et de la famille, tout comme devant celui de la défense, et M. Chalandon s'inquiète des progrès de « l'allergie au travail » tandis que d'autres parlent de la « portugalisation de l'armée » et que M. Caille juge que « la gauche et le communisme avancent lentement mais sûrement ».

Néanmoins — et les applaudissements l'ont bien montré — M. Chirac constitue désormais pour les élus U.D.R. la seule référence, la seule raison de confiance et l'unique espoir, puisqu'il leur garantit l'avenir et qu'il incarne pour eux le vœu d'être, selon l'expression de M. Labbé, « le plus jeune mouvement politique français », à condition qu'il soit décidé au renouvellement.

ANDRE PASSERON.

De nos envoyés spéciaux

Sainte-Maxime. — Après le rapport de M. Jacques Legendre (Nord), qui souhaite, au sujet de la réforme de l'enseignement, que le projet de M. Haby, « *dûment amendé, aille jusqu'à son terme et aboutisse en 1975* », et après celui de M. Jacques Cressard (Ille-et-Vilaine), qui réclame à propos de la condition militaire une revalorisation des conditions de vie des cadres d'active, officiers et sous-officiers, M. Pierre Messmer (Moselle), ancien premier ministre, constate « que *l'armée a déjà connu des périodes difficiles mais que jamais auparavant les crises n'avaient affecté en même temps la troupe et les cadres* ». Puis il rappelle un certain nombre de principes qu'il juge « fondamentaux » : le service militaire est un devoir ; toute activité militaire exige la discipline ; toute réforme exige des crédits. Il faut donc que ceux-ci soient accrus de façon très importante dans le budget de 1976. Enfin, il faut exposer les grands principes gaullistes de notre défense. Certes, estime-t-il, le gouvernement les respecte mais il faut les remettre en valeur, les « réactiver périodiquement ». Il conclut : « *La crise a été beaucoup grossie, mais elle existe et mérite toute notre attention afin d'en sortir le plus rapidement possible.* »

Pour M. Jean-Paul Mourot (Indre), le service doit être « *un impôt-temps dû à la collectivité nationale* ». M. Michel de Bennetot (Finistère) regrette qu'en matière militaire « *le changement ait été moins guidé que subi* ». M. Antoine Gissinger (Haut-Rhin) préconise des périodes obligatoires pour tous et affirme : « *Le Portugal doit nous faire réfléchir.* » Pour M. Pierre Noal (Orne), le service militaire n'est pas un devoir mais un droit. M. Albin Chalandon (Hauts-de-Seine) souligne la gravité de la crise et le risque « *de voir notre armée aller, faute de soins, à la portugalisation* ». M. Yvon Bourges, ministre de la défense, estime que si ces fonctions lui ont été confiées c'est en raison de son appartenance au mouvement gaulliste.

La politique familiale

Dans une intervention très applaudie, M. Michel Debré (la Réunion) explique que la politique familiale est plus que jamais d'actualité en raison de l'inflation (qui frappe de plein fouet les familles) et de la baisse catastrophique de la natalité : « *Face à des propagandes inconscientes ou subversives il est indispensable de permettre une vie familiale selon les conditions nouvelles qui sont notamment celles du travail de la femme.* » A propos de la réforme du divorce, il cite Mme Françoise Giroud sans la nommer (« *Nous sommes encore les héritiers d'une tradition qu'il faudra rejeter* ») et s'élève contre ce propos qui reflète « *la déviation des idées* ». Passant ensuite en revue les orientations d'une politique familiale moderne, M. Debré souhaite la revalorisation et l'adaptation des prestations familiales et la construction, par l'Etat, de crèches et de garderies. Il convient d'envisager un service civil féminin qui pourrait être obligatoire pour les jeunes filles entrant dans la fonction publique. Il s'agit enfin d'accentuer les mesures qui associent la profession et la maternité et favorisent les couples, spécialement à partir du troisième enfant : gratuité de la formation professionnelle, ouverture aux concours administratifs sans conditions d'âge ou de diplôme, droit sans cotisation aux prestations d'assurance maladie et aux pensions de vieillesse. M. Debré conclut : « *L'intérêt humain rejoint l'intérêt national. Les temps exigent de reprendre une véritable croisade en faveur d'une politique familiale. L'opposition se présente aujourd'hui comme le champion de la défense de la condition militaire. Il en sera de même demain avec la politique familiale si nous n'agissons pas rapidement. Il est temps que l'U.D.R. apparaisse sur ce point comme le leader.* »

Pour Mme Hélène Missoffe (Paris) le problème fondamental est celui de la transformation des rapports entre les hommes et les femmes.

Intervenant dans le débat, M. Edgar Faure, président de l'Assemblée nationale, député du Doubs, exprime son plein accord avec les propos de M. Debré, mais souligne que « *pour arriver aux trois enfants il faut passer par les deux* ». Il se déclare donc partisan d'une « *stimulation massive à partir du premier enfant* ». M. Debré répond que « *c'est la disparition du troisième enfant qui fait le problème national* ». Après M. Pierre Noal, qui déclare que « *tout enfant séparé de sa mère est en danger de mort* », M. Lucien Neuwirth (Loire) évoque le problème de la contraception, « *c'est-à-dire celui de la responsabilité des couples* ». Enfin, M. Bertrand Flornoy (Seine-et-Marne) estime qu'il n'y a pas actuellement de politique de la famille.

Du statut de Paris à la crise de l'énergie

A propos de la réforme du statut de Paris, M. Jean Tiberi (Paris) fixe les deux objectifs à atteindre : un maire de plein exercice pour la capitale, et une déconcentration qui mette l'administration à la disposition des habitants des arrondissements. A son avis le groupe U.D.R. doit proposer l'adoption du statut de droit commun le plus achevé possible.

M. René Caille (Rhône) estime que le rapport Sudreau sur la réforme de l'entreprise constitue « *une synthèse de qualité et un répertoire de solutions* », mais il espère que « *les espoirs suscités par ce rapport ne disparaîtront pas dans l'obscurité qui succède toujours au feu d'artifice* ».

M. Jean Falala (Marne) évoque la situation de l'emploi et précise que, fin janvier 1975, il y avait deux cent quinze mille chômeurs bénéficiant de l'aide publique, et quatre cent cinquante mille chômeurs partiels, « *chiffre qui va continuer à croître probablement de façon importante* ». Pour M. Falala, le gouvernement doit envisager rapidement une relance de l'économie. Pour M. Germain Sprauer (Bas-Rhin), « *le temps de la relance sélective est arrivé* ». M. Albin Chalandon constate de son côté « *une véritable allergie au travail, chez les jeunes notamment* ». A son avis le véritable problème c'est celui du pouvoir dans l'entreprise.

Analysant la situation de l'agriculture française après les décisions de Bruxelles, M. Maurice Cornette (Nord), requiert une vigilance particulière sur le problème de la répercussion à la consommation des variations de prix à la production. Puis il prévoit un redressement sensible du revenu et du pouvoir d'achat des agriculteurs d'ici à la fin de 1975.

Enfin, dans un rapport sur l'énergie, M. Maurice Plantier (Pyrénées-Atlantiques) explique que « *la solution nucléaire est la seule qui puisse assurer dans l'immédiat non l'indépendance énergétique de la France mais la diminution de sa dépendance.* » « *Il faudrait donc*, affirme-t-il, *prendre position sur ce problème, ne pas hésiter à le démythifier et expliquer à l'opinion publique qu'il n'y a pas de danger nucléaire à proprement parler mais de sérieux problèmes écologiques, notamment pour le stockage des déchets radio-actifs.* »

PATRICK FRANCÈS.

M. Claude Labbé met en garde le chef de l'État contre le recours à la démocratie directe

Prenant la parole mercredi matin 12 mars, à l'ouverture des journées parlementaires M. Claude Labbé, président du groupe de l'Assemblée nationale s'est demandé comment l'on pouvait « *en 1975 être gaulliste, soutenir l'actuel président et vivre au sein d'une majorité dont le premier ministre est aussi le secrétaire général de l'U.D.R., bref, s'adapter sans se dénaturer* ». Il s'est adressé tout d'abord au président de la République en demandant « *comment associer la démocratie directe et la concertation avec le Parlement* ». Ajoutant : « *Derrière les apparences de l'exercice d'une démocratie directe, qui consiste d'abord à négliger l'intermédiaire parlementaire, il y a la recherche d'autres intermédiaires.* »

M. Labbé a poursuivi : « *Le Parlement reste l'intermédiaire légitime, et le seul. Mais que dire des syndicats dont l'importance ne cesse de croître sans qu'ils puissent apparaître comme vraiment représentatifs. L'audience d'un syndicat comme la C.G.T., qui tend à monopoliser l'action revendicative des travailleurs, est sans commune mesure avec sa représentativité. Un jour viendra où il faudra revoir les structures du syndicalisme français. Non pas pour le limiter mais pour lui donner une véritable légitimité. La place du syndicalisme doit figurer dans nos institutions avec les mêmes définitions sérieuses que celles qui visent le Parlement.* »

M. Labbé a aussi noté : « *Méfions-nous de cette majorité* d'idées (thèse avancée par M. Edgar Faure en mai 1973) *qui donne, à l'occasion, une fâcheuse idée de la majorité. Nous ne serions plus qu'une coalition. A vouloir trop de flou dans les frontières, on se retrouve un jour sans le savoir dans le camp adverse. Chacune des formations de la majorité doit chercher à conquérir sa propre part au sein d'une opinion diversifiée. Un jour viendra où la majorité connaîtra son épreuve majeure à l'occasion des élections législatives. Comment admettre que le président de la République ne puisse envisager une investiture commune pour tous les députés qui l'auront fidèlement soutenu pendant la législature ? Il ne saurait y avoir de formation privilégiée par le président de la République si l'ensemble des formations est resté fidèle au contrat. On peut adhérer aux thèmes défendus par Valéry Giscard d'Estaing et à son action sans label giscardien. Mais peut-on prétendre soutenir le président en pratiquant l'antigiscardisme ? Pour ma part, je préférerais être un irrévérencieux fidèle qu'un inconditionnel de façade.* »

Auparavant M. Aymeric Simon-Lorière avait déclaré : « *Nous voulons être les éclaireurs de la majorité.* »

A. P. et P. F.

Le communiqué du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni à l'Elysée mercredi 12 mars, sous la présidence de M. Valéry Giscard d'Estaing. A l'issue de la séance, M. André Rossi, porte-parole du gouvernement, a donné lecture du communiqué officiel suivant :

Sur la proposition du ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, un projet de loi ayant pour objet de donner force de loi aux dispositions du code des tribunaux administratifs, et modifiant certaines de ses dispositions, a été adopté.

Sur la proposition du garde des sceaux, ministre de la justice, le conseil a approuvé un projet de loi apportant à la législation pénale et à la législation relative aux mineurs délinquants, en vigueur dans les territoires d'outre-mer, les modifications que nécessite l'application de la loi du 5 juillet 1974 sur l'abaissement de l'âge de la majorité dont les dispositions d'ordre pénal n'avaient pu être rendues immédiatement applicables, en raison des adaptations que rendait nécessaire la non-concordance des textes en vigueur dans la métropole et dans chaque territoire d'outre-mer.

Sur la proposition du ministre de la défense, un projet de décret portant création de conseillers du gouvernement pour la défense, a été adopté. Deux postes ont été créés.

(Page 11.)

Le Conseil a entendu une communication du ministre des affaires étrangères sur la réunion du Conseil européen de Dublin. Les traités et les accords ratifiés par les Parlements n'ont pas été modifiés et des dispositions de transition, dont le coût a été plafonné et qui sont de durée limitée, ont été adoptées pour tenir compte des difficultés particulières de la Grande-Bretagne. M. Sauvagnargues a évoqué la *préparation de la conférence* **internationale proposée par la France sur l'énergie.**

(Voir page 4.)

Le ministre de l'économie et des finances a rendu compte de la réunion des ministres des finances de la zone franc qui s'est tenue à Lomé. Les échanges de vues auxquels elle a donné lieu ont permis de constater la convergence des points de vue et la solidarité financière des pays de la zone franc.

Le ministre de la coopération a fait le point des travaux de la conférence franco-africaine de Bangui sur la nécessité d'établir un ordre économique mondial plus juste dans ses aspects économiques, financiers et monétaires.

Le ministre de la santé a fait le point sur la situation sanitaire et sociale aux Antilles, où il s'est rendu en mission. Mme Veil a souligné le niveau élevé atteint par les dépenses d'aide sociale et de protection sanitaire. Elle a conclu à la nécessité de donner la priorité à un important programme d'éducation sanitaire et sociale de formation du personnel et de prévention.

(Page 11.)

Le ministre de l'industrie et de la recherche a fait une communication *sur l'intérêt* **que présenterait l'avancement de l'heure légale pour économiser l'énergie. Le conseil a décidé que cette mesure, qui fera l'objet d'un décret, interviendra à compter du 1er avril 1976.**

(Voir l'article ci-contre.)

UNE HEURE D'ÉTÉ SERA INSTITUÉE A PARTIR DU 1er AVRIL 1976

Le conseil des ministres du 12 mars a décidé de revenir au système de l'heure d'été en 1976. Du 1er avril au 30 septembre 1976, l'heure légale sera donc en avance d'une heure sur l'heure légale actuelle, c'est-à-dire en avance de deux heures sur l'heure moyenne du fuseau horaire dans lequel est située la France (*le Monde* du 14 février).

L'heure d'été n'a pu être instituée dès le 1er avril prochain en raison des problèmes pratiques qu'elle soulèvent pour les horaires des transports aériens et ferroviaires internationaux et nationaux.

L'économie d'énergie électrique totale ainsi réalisée devrait être de l'ordre de 0,3 %, soit environ 100 000 tonnes de fuel lourd par an.

[Il faut compter sur les réactions imprévisibles de la population soumise à un horaire nouveau. En Espagne, par exemple, une heure d'été a été instituée en 1974. Elle a provoqué un accroissement appréciable de la consommation d'essence : les Espagnols habitant dans un rayon de 50 kilomètres des côtes allaient passer toutes leurs soirées à la plage. En conséquence, le gouvernement espagnol a dû revenir plus tôt que prévu à l'horaire normal.]

M. SOLDANI EST RÉÉLU MAIRE DE DRAGUIGNAN

M. Edouard Soldani, sénateur du Var (P.S.) et président du Conseil général, a été réélu, mercredi 12 mars, maire de Draguignan par 25 voix et 1 bulletin

M. Soldani, sénateur du Var depuis 1946 et maire de Draguignan depuis 1959, avait donné sa démission de conseiller municipal et de maire pour protester contre le transfert de la préfecture, à Toulon. Après sa réélection, il a annoncé qu'il allait demander au gouvernement « *réparation pour le tort causé à sa ville* ».

M. Soldani avait été réélu conseiller municipal le 2 mars dernier « le Monde » du 4 mars) avec 60,25 % des suffrages exprimés, ce qui était très inférieur au score réalisé lors des élections municipales de 1971. La liste de M. Soldani avait alors obtenu 78,11 % des suffrages exprimés : 6 020 voix sur 7 707, au lieu de 6 115 sur 10 187, le 2 mars dernier.

L'HUMANITE : le pouvoir veut réduire la démocratie.

Laurent Salini relève dans *l'Humanité* du 13 mars les attaques portées contre les syndicats à l'occasion des journées d'études des parlementaires U.D.R. Il note :

« *Si la C.G.T. anime, plus que d'autres, le mouvement revendicatif, c'est que les travailleurs se reconnaissent en elle, lui font confiance après l'avoir vue à l'œuvre depuis longtemps. Le crédit acquis par la C.F.D.T. s'explique, lui aussi, par l'action menée et les liens de coopération noués avec la C.G.T.*

» *Sous le vernis libéral, sous la phrase démocratique, M. Giscard d'Estaing renforce l'autoritarisme du régime. Que MM. Chirac et Labbé lui prêtent la main n'a rien pour surprendre.* »

● *Avant de se rendre à Sainte-Maxime*, M. Jacques Chirac, accompagné de Mme Simone Veil, ministre de la santé, s'est arrêté à Hyères, où il a inauguré une crèche municipale et visité le vieil hôpital, qui doit être rénové.

مكبر من الأصل

POLITIQUE

LA BASTILLE ADMINISTRATIVE

IV. — Paris, toujours Paris !

par ÉTIENNE MALLET

En haut de la pyramide administrative, les pouvoirs publics ne s'articulent pas tout à fait de la même manière que du temps de Georges Pompidou, mais les rapports avec l'industrie privée ont peu changé (le Monde des 11, 12 et 13 mars). Qu'en est-il en province ?

Discours et mesures partielles n'y font rien : l'« effort multiséculaire de centralisation », comme disait le général de Gaulle, ne se relâche guère. *Les élus* locaux responsables (théoriques) de la gestion des communes, des départements et, maintenant, des régions, s'en plaignent tous les jours. Les fonctionnaires en poste dans l'« administration territoriale », pour être les correspondants des ministères parisiens, sont de plus en plus mal à l'aise. Les uns et les autres se combattent et se courtisent tour à tour selon un jeu compliqué et équivoque. Tous paraissent empêtrés dans un vaste écheveau dont les fils mènent à la capitale, siège de tous les pouvoirs.

On pourrait tirer un volumineux sottisier des situations créées par l'application aveugle et tatillonne des règlements de l'administration centrale. Les piliers des préaux doivent être ronds et pas autrement. Il faut 200 mètres de distance au minimum entre un *établissement scolaire* et un débit de boissons. Pas un mètre de moins. Pour être en règle on a dû récemment, dans un arrondissement de Paris, édifier un long mur qui contraint les enfants au détour réglementaire.

Il y a des obstacles cocasses, d'autres plus sérieux. Avant de *lancer la construction* d'un quartier nouveau qui comprend une gamme relativement complète d'équipements (sous forme d'une zone d'aménagement concerté, par exemple), les maires ont à convaincre un interlocuteur par type d'équipement. Le ministère de l'équipement, le secrétariat d'Etat au logement, le ministère de la santé, le ministère de l'éducation, le secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports, le secrétariat d'Etat à la culture, etc., chacun dit son mot sur l'opération qui le concerne, sans se soucier des voisins. On imagine la difficulté qu'il y a à recoller les « morceaux » pour aménager un quartier de façon cohérente ou un « centre culturel intégré » qui rassemble dans un même bâtiment, sports, éducation et *loisirs*.

Des contrôles par dizaines

Edifier un collège semble une tâche apparemment plus simple. Le maire devra pourtant se soumettre aux quelques examens suivants : contrôle, par le préfet du département ou le sous-préfet, de la conformité du projet avec la « carte scolaire » ; agrément préalable du préfet de région pour l'achat des terrains ; accord, toujours pour l'achat des terrains, du service des domaines et éventuellement d'une commission de contrôle des opérations immobilières et de l'architecture ; contrôle des services techniques de l'Etat sur la conformité des projets aux modèles types s'il s'agit de collège industrialisé ; contrôle successif du préfet du département, du préfet de région et, le cas échéant, de l'administration centrale, qui accordera une subvention, si le collège est prévu dans la programmation de l'éducation nationale ; examen du dossier par la Caisse des dépôts et consignations, qui accordera un prêt ; contrôle du comptable sur les opérations de dépenses ; contrôle des services techniques de l'Etat quand le bâtiment sera en cours de construction, quand il sera achevé, etc.

On comprend pourquoi les collèges tardent à sortir de terre, pourquoi, souvent, leur architecture est si médiocre. Le même schéma s'applique, avec les mêmes conséquences, à la plupart des équipements collectifs, des piscines aux centres sportifs en passant par les H.L.M.

Les élus ont bien peu de liberté de manœuvre. Dans une agglomération les crèches font cruellement défaut. Un maire souhaiterait construire, dans certains quartiers (proches des lieux de travail), des établissements moins luxueux que d'autres, rogner, par exemple, sur quelques postes de *puéricultrices puisque* les mères peuvent facilement être disponibles au moment des repas. Ces économies lui permettraient d'édifier des crèches dans des ensembles immobiliers éloignés. Impossible : les normes sont les normes.

Dans une commune rurale un édile juge préférable d'installer le tout-à-l'égout plutôt que de goudronner les chemins. On refuse le transfert des crédits disponibles. De guerre lasse, il convie les villageois à poser eux-mêmes les tuyaux achetés directement par la commune. On ne voudra pas le rembourser : la dimension des tuyaux n'est pas conforme.

Terrorisés par l'éventualité d'un contrôle inopiné de la Cour des comptes ou de l'inspection des finances, les trésoriers-payeurs généraux (T.P.G.) épluchent les délibérations des assemblées, retardent ou font modifier les décisions des élus. Ici une municipalité a voulu organiser une classe de neige en faisant payer aux parents des tarifs dégressifs suivant les ressources de chacun. Pour obtenir *les visas financiers, elle a dû* prendre une délibération dans laquelle étaient mentionnés le nom des familles bénéficiaires et leurs revenus. Résultat : deux mois de délai supplémentaires. Une autre municipalité a voulu venir en aide à des ouvriers en grève. Un mois a été nécessaire pour obtenir après *le* vote du conseil municipal, l'aval du sous-préfet, le visa du percepteur, puis le mandat de paiement. La grève était finie. *« Monsieur le premier ministre, l'Etat, est-ce le ministre des finances ? Le département, est-ce le trésorier-payeur général ? La commune, est-ce le percepteur ? »* demandait récemment un député à l'Assemblée nationale. Une question que se pose, en effet, la majorité des élus locaux.

Grands corps « omnipotents »

A tort ou à raison, les édiles dénoncent souvent l'omnipotence des « grands corps » : ingénieurs des ponts et chaussées, ingénieurs du génie rural, ex des eaux et forêts. On nous impose des travaux beaucoup trop coûteux *: un échangeur là où un* simple feu de croisement aurait suffi. On nous fait payer des factures sans justificatifs précis. *« Je me suis aperçu qu'ils avaient imputé, dans des travaux neufs, de simples travaux d'entretien »*, explique un maire. Surtout on se plaint de la double casquette portée par les ingénieurs.

Comme représentants de l'Etat, ils exécutent les travaux commandés par l'administration centrale (routes nationales, grands ouvrages), contrôlent la conformité des travaux exécutés par les collectivités locales et donnent leur avis pour les subventions. Mais ils peuvent aussi offrir directement leurs services aux communes ou aux départements pour *telle* ou *telle* étude, tel ou tel chantier, moyennant une rémunération qui s'ajoute à leur traitement de fonctionnaire et dont une partie est répartie à l'échelon national entre tous les ingénieurs.

Contrôleurs et contrôlés, fonctionnaires de l'Etat et agents des collectivités locales, comment les représentants des grands corps ne seraient-ils pas tentés parfois d'abuser de leur pouvoir ? *Certains méprisent volontiers* ces élus qui *« n'y connaissent rien »*, persuadés que l'urbanisme ou la circulation sont des sciences exactes et ne peuvent être laissés entre des mains non expertes.

Depuis longtemps, les collectivités locales se sont « organisées » sinon pour tourner la loi et les règlements, du moins pour s'en accommoder. Peu nombreuses sont les mairies qui n'ont pas leur caisse noire, même modeste. Elle sert à payer les déplacements à la préfecture du secrétaire de mairie ou le vélomoteur du garde champêtre, qui, sans cela, ne seraient jamais indemnisés.

On crée des établissements parallèles comme les sociétés d'économie mixte pour construire un nouveau quartier ou gérer un réseau d'autobus. Mais *c'est* parfois tomber de Charybde en Scylla. Derrière les *sociétés* se profilent souvent des filiales de la Caisse des dépôts et consignations : *la Société centrale* pour l'équipement du territoire (SCET), spécialisée dans les études d'urbanisme, et la Société centrale immobilière de la Caisse des dépôts (SCIC), spécialisée dans la construction sociale ou semi-sociale. Les maires ont recours aux filiales de ce vaste organisme *para-public* qui *emploie onze mille* personnes et qui est à la fois aménageur, promoteur et banquier. Nouvelle source d'ambiguïté. La Caisse prête à faible taux d'intérêt les sommes qui complètent les subventions obtenues auprès de l'Etat. Plus facilement lorsque c'est elle qui construit ? Ce serait humain. Certains maires le prétendent; les responsables de la Caisse démentent.

Echappatoires et compromis

Dans les campagnes et les petites villes, la majorité des élus sont désarmés et acceptent leur sort avec plus ou moins de facilité. Dans les grandes villes, les communes ont mis sur pied leurs propres services techniques, ce qui leur permet de court-circuiter ceux de l'Etat ou en tout cas de contester, argument technique à l'appui, les directives qu'on voudrait leur imposer.

Les magistrats municipaux les *plus dynamiques* passent pourtant une trop grande partie de leur temps à frapper aux portes des bureaux des ministères parisiens pour décrocher une autorisation, une subvention ou s'assurer que des crédits ne seront pas supprimés d'une année à l'autre. *« Une fonction de démarcheur, des discussions de marchands de tapis,* dit l'un d'eux. *J'en suis réduit à être le porte-parole des protestations de mes administrés auprès de l'administration... qui décide. »*

Dans un système bloqué de toutes parts, le compromis, parfois l'irresponsabilité, sont inévitables. *En public, à la tribune des assemblées*, les élus vilipendent volontiers *« les technocrates de l'administration »*. Un bouc émissaire facile : les fonctionnaires n'ont pas droit de réponse. A la buvette ils s'excusent. A l'électeur propriétaire d'un terrain qui demande un permis de construire, le maire donnera un avis *favorable, mais* au directeur départemental de l'équipement joint par téléphone il confiera aussitôt : *« J'espère bien que vous ne donnerez pas suite. »*

A l'occasion de la mise au point des plans d'occupation des sols (POS) on cherchera à favoriser, en jouant sur les densités, tel ou tel commerçant ou entrepreneur influent, quitte à sacrifier des espaces verts. On se rendra en délégation à la préfecture pour prendre la défense des petits propriétaires à qui il a été interdit de construire au bord du littoral dans une zone protégée. Au nom des libertés locales on refusera l'autoroute, la station d'ordures ménagères, le foyer pour travailleurs immigrés, qui *« seraient beaucoup mieux ailleurs »*. Chez *un adversaire politique par exemple*... Au nom de l'autonomie locale toute formule d'association ou de fusion qui permettrait entre autres de créer des services techniques en commun ou de payer des conseillers compétents est rejetée sans appel.

« La décentralisation, c'est le marteau dont on a raccourci le manche », disait un ministre de Napoléon. Les fonctionnaires de 1975 disent la même chose et ceux qui regrettent cet état de fait sont plus nombreux qu'on ne le pense. L'Association professionnelle des ingénieurs des ponts et chaussées et des mines (P.C.M.) prépare un rapport qui réclame une plus grande décentralisation et donc une plus large responsa*bilité des collectivités locales* et des régions en particulier. Les commissions du Plan ont ouvert le dossier et veulent proposer des réformes. Finances locales, statut de la fonction publique communale, réglementation administrative, pouvoirs des régions et des communes, sont autant de chapitres à revoir de fond en comble si l'on veut concilier responsabilité et efficacité. Le succès des associations de défense et des *comités de particuliers*, qui livrent un combat tous azimuts contre des élus trop souples ou une administration trop rigide est le signe que l'organisation actuelle ne satisfait pas les Français. Il montre que c'est avec les usagers qu'il faut chercher à la réformer.

Prochain article :

LE CITOYEN CAPTIF
par PAUL SABOURIN



UN MOUVEMENT PRÉFECTORAL

AUBE : M. Marchand

M. Raymond Marchand, préfet de la Haute-Loire, est nommé préfet de l'Aube en remplacement de M. Michel Barbier.

[M. Raymond Marchand est né le 11 octobre 1917 à Orléans. Il a débuté dans la carrière administrative en 1941 comme rédacteur au ministère de l'agriculture et du ravitaillement. En 1944, il est chargé de mission au cabinet du commissaire de la République pour les départements du Rhin et de la Moselle et, en 1945, il est intégré dans l'administration. Le 28 juillet 1954, il est nommé sous-préfet de Pointe-à-Pitre, puis, successivement, en 1958, secrétaire général de la Haute-Vienne ; en 1960, sous-préfet de Saint-Quentin ; en 1964, secrétaire général de l'Ille-et-Vilaine ; en 1967, sous-préfet de Chalon-sur-Saône ; en 1972, secrétaire général de la Seine-Maritime. Il a été nommé le 1er août 1973 préfet de la Haute-Loire.]

CANTAL : M. Foulquié

M. Jean-Pierre Foulquié, directeur du service national de la protection civile, est nommé préfet du Cantal.

[Né le 15 février 1922 à Figeac (Lot), M. Jean-Pierre Foulquié est nommé en avril 1946 chef de cabinet du préfet de la Corse. En janvier 1947, il occupe la même fonction au cabinet du préfet de la Vienne. Nommé sous-préfet de Saint-Jean-d'Angély en janvier 1948, il occupe successivement les postes de sous-préfet du Blanc (mai 1953), directeur du cabinet du préfet de la Guadeloupe (août 1954), sous-préfet de Mortagne (mars 1956), secrétaire général de la Martinique (avril 1961), sous-préfet d'Abbeville (juin 1964), sous-préfet de Briey (avril 1966). En décembre 1971, il est promu directeur du service national de la protection civile. M. Foulquié est membre du conseil d'administration de la Croix-Rouge française.]

DEUX-SÈVRES : M. Prioux

M. Gérard Prioux, préfet des Hautes-Pyrénées, est nommé préfet des Deux-Sèvres, en remplacement de M. Pierre Dupuy.

[Né en 1922 dans la Vienne, ancien élève de l'ENA, M. Prioux, après avoir été rappelé sous les drapeaux en Algérie, est successivement, à partir de 1956, chef de cabinet du préfet des Landes, de la Savoie, sous-préfet de Mantes et de Bonneville. Conseiller technique puis chef de cabinet de M. Frey, ministre de l'intérieur, en 1961, et membre du Conseil national de l'U.N.R., il est élu, en 1962, député U.N.R. de la dix-huitième circonscription de Seine-et-Oise (Mantes). Il est battu, en 1967, par le candidat communiste dans la septième circonscription des Yvelines. En 1968, M. Prioux est nommé secrétaire général des Alpes-Maritimes. Il était devenu préfet des Hautes-Pyrénées le 22 décembre 1971.]

DORDOGNE : M. Vieillescazes

M. Claude Vieillescazes, préfet de la Réunion, est nommé préfet de la Dordogne en remplacement de M. Jean Lucchesi.

[Né le 28 mars 1923 à Cholet, M. Vieillescazes, licencié en droit, qui fut, en 1949, chef adjoint du cabinet de M. Georges Bidault, président du conseil, est l'année suivante sous-préfet de Pithiviers (Loiret). Après avoir occupé plusieurs autres postes, dont celui de directeur de cabinet du préfet de la Guadeloupe (*février 1956-janvier 1957*) et de directeur du cabinet civil du délégué général du gouvernement en Algérie (1961-1962), il est successivement nommé sous-préfet de Valenciennes, en janvier 1963, puis sous-préfet du Havre, en décembre 1968. Il était devenu préfet de la Réunion le 2 août 1972.]

HAUTE-LOIRE : M. Lavigne

M. Max Lavigne, directeur du cabinet du secrétaire d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer, est nommé préfet de la Haute-Loire en remplacement de M. Raymond Marchand.

[Né en 1922 au Vietnam, ancien élève de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer, M. Lavigne a occupé divers postes en Afrique noire avant de devenir sous-préfet en 1960 et nommé à Vendôme en 1962. Fin 1966, il est chef de cabinet de M. Yvon Bourges alors secrétaire d'Etat à l'information et il demeure auprès de lui jusqu'en 1972 dans les divers postes ministériels qu'il occupe. En 1973, il est nommé directeur du cabinet de Mme Suzanne Ploux, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'éducation nationale. En juin 1974, M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer, fait de lui le directeur de son cabinet].

HAUTES-PYRÉNÉES : M. Boot

M. Francis Boot, sous-préfet d'Argenteuil (Val-d'Oise), est nommé préfet des Hautes-Pyrénées en remplacement de M. Gérard Prioux.

[Né le 23 mai 1924 à Paris, M. Francis Boot, docteur en droit, ancien élève de l'Ecole nationale d'administration, est nommé sous-préfet en 1958. En 1960, il quitte ses fonctions d'administrateur civil au ministère de l'intérieur pour occuper celles de directeur général de la société d'économie mixte d'aménagement et d'équipement du grand ensemble Massy-Antony. En janvier 1967, il est réintégré dans le corps des sous-préfets et nommé, en mars 1968, secrétaire général du Cher. En mai 1970, il est chargé des fonctions de sous-préfet d'Argenteuil et nommé à ce poste en octobre 1971.]

RÉUNION : M. Lamy

M. Robert Lamy, sous-préfet, chargé de mission auprès du secrétaire d'Etat au budget, est nommé préfet de la Réunion, en remplacement de M. Claude Vieillescazes.

[Né le 2 juillet 1925 à Marseille, M. Robert Lamy est ancien élève de l'ENA. Il a commencé sa carrière administrative en 1948 en Tunisie. En 1955, il est chef de cabinet de préfet en mission à la sous-préfecture d'Aumale (Algérie). Il est ensuite successivement chef de cabinet à la préfecture du Var et à celle de Lot-et-Garonne, puis sous-préfet de Montbard. Il occupe ensuite, notamment, les postes suivants : secrétaire général du Tarn (1962) ; directeur du cabinet du préfet, puis secrétaire général de la Martinique (1964). Le 23 août 1972, il devient directeur de cabinet de M. Christian Poncelet, alors secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail. Depuis cette date, M. Lamy était demeuré auprès de M. Poncelet, qui avait fait de lui, en juin 1974, après sa nomination au secrétariat d'Etat au budget, un de ses chargés de mission.]

M. TERRADE, directeur du cabinet de M. Olivier Stirn (DOM-TOM)

M. Jean Terrade, directeur du cabinet du préfet de police, est nommé préfet hors cadre, directeur du cabinet du secrétaire d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer (M. Stirn), en remplacement de M. Max Lavigne.

[Né en 1920 à Aubenas, M. Terrade occupe, à partir de 1944, divers postes dans l'administration préfectorale. Il est, en 1949, sous-préfet de Lodève, puis directeur de cabinet du préfet de la Guadeloupe, sous-préfet de Pointe-à-Pitre, secrétaire général de la Marne. En 1963 il devient sous-préfet de Brest et, le 15 juin 1970, préfet de la Martinique, avant d'être nommé, le 30 mai 1973, directeur du cabinet du préfet de police.]

PARIS : M. Clément, directeur du cabinet du préfet de police

M. Laurent Clément, préfet du Cantal, est nommé directeur du cabinet du préfet de police, en remplacement de M. Jean Terrade.

[M. Clément est né en 1921 à Bréhal (Manche). Il a débuté comme chargé de mission au tribunal militaire international de Nuremberg (1945-1947), avant d'être nommé chef de cabinet du préfet de la Manche en juillet 1947.

En 1953, M. Clément devient chargé de mission au cabinet de M. André Colin (M.R.P.), secrétaire d'Etat à l'intérieur (cabinet dont le chef était M. Jean Lecanuet). Il est ensuite successivement chargé de mission dans les cabinets de MM. Martinaud-Deplat (radical) et François Mitterrand (U.D.S.R.), ministres de l'intérieur. En juin 1954, M. Clément est sous-préfet de Clamecy. De là il va en Algérie (Bordj-Bou-Arreridj et Sétif) avant de revenir à Paris comme chef de cabinet de M. Chatenet, ministre de l'intérieur (1961), puis de M. Lahillonne, secrétaire général de la préfecture de la Seine. Sous-préfet de Saint-Malo depuis le 1er juillet 1965, M. Clément est nommé préfet du Cantal le 22 décembre 1971.]

● *Sont nommés préfets hors cadre* MM. Jean Lucchesi, préfet de la Dordogne ; Michel Barbier, préfet de l'Aube ; Pierre Dupuy, préfet des Deux-Sèvres.

La Fédération des réformateurs va réunir son « Conseil fédéral national »

Désignée le jeudi 6 mars, lors de la création de la Fédération des réformateurs, la délégation parlementaire des réformateurs centristes et démocrates sociaux, que président MM. Max Lejeune et André Fosset, s'est réunie mercredi 12 mars au Sénat. Les membres de cette délégation ont Udécidé de convoquer le 21 mars au Palais-Bourbon, pour sa première réunion, le « Conseil fédéral national » de la nouvelle organisation.

L'idée d'une fédération des réformateurs avait été lancée le 6 mars par MM. Jean Lecanuet et Jean-Jacques Servan-Schreiber, respectivement présidents du Centre démocrate et du parti radical, inspirés notamment par le souci de faire barrage au projet de création — réalisé le 8 mars — d'un Mouvement de la gauche réformatrice, à l'initiative de MM. Michel Durafour et André Rossi.

Les représentants des mêmes partis centristes siègent donc dans les deux organisations. La délégation parlementaire mise en place par les partisans de la Fédération a décidé aussi de convoquer à bref délai un « conseil fédéral provisoire ». Cette instance rassemblerait les ministres réformateurs, les présidents ou secrétaires généraux des partis constitutifs et les quinze membres de la délégation parlementaire.

Les animateurs des deux tentatives concurrentes seront donc mis en présence lors de la réunion de ce conseil provisoire, dont l'une des missions sera, selon M. Max Lejeune, la désignation d'un secrétariat fédéral provisoire où siégeront les représentants des formations composantes (un représentant par formation).

M. Max Lejeune a indiqué que, parmi les tâches qui seraient confiées au secrétariat, figurerait la préparation d'un « *manifeste réformateur* ». Enfin la délégation parlementaire a précisé que les organes dirigeants qui seront mis en place seront « à structures fédérales » à tous les niveaux.

Interrogé sur la situation au centre, M. Max Lejeune a estimé, mercredi, que la création de la Fédération des réformateurs d'une part et du Mouvement de la gauche réformatrice d'autre part « *ne coupe pas le Mouvement réformateur en deux* ».

M. GISCARD D'ESTAING A L'OPÉRA

M. Valéry Giscard d'Estaing, accompagné de l'une de ses filles, Valérie-Anne, a assisté à titre privé, mercredi soir 12 mars, à l'Opéra, à une représentation du « Don Juan » de Mozart, au premier rang de la corbeille, et non dans la loge présidentielle. Pendant l'entracte, le président de la République, aux côtés de qui se trouvait M. Michel Guy, secrétaire d'Etat à la culture, a manifesté sa satisfaction, en déclarant : « Il est très difficile de réunir toutes les voix nécessaires pour donner une bonne interprétation de « Don Juan ». Le directeur de l'Opéra, M. Rolf Liebermann, me l'avait assuré voici deux ans. Le tour de force a été réalisé ce soir... »

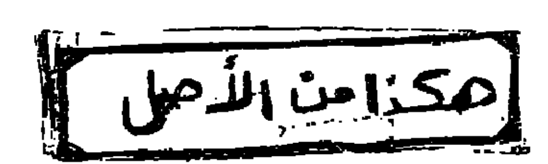
A l'Assemblée nationale

M. ROGER CHINAUD président du groupe des républicains indépendants

Le groupe républicain indépendant de l'Assemblée nationale a élu, mercredi après-midi 12 mars, à sa présidence *M. Roger Chinaud, député* de Paris, ancien secrétaire général de la Fédération nationale des républicains indépendants.

M. Chinaud succède à ce poste à M. Jean Brocard, député de la Haute-Savoie, qui a été nommé, le 19 février dernier, parlementaire en mission auprès du ministre de l'intérieur chargé d'étudier l'aménagement du territoire en montagne. M. Brocard a souligné que l'élection de M. Chinaud correspondait aux décisions du dernier congrès des républicains indépendants (les 31 janvier, 1er et 2 février) et que « la politique de changement devait entraîner également *le changement des hommes* ».

M. Chinaud, qui est âgé de quarante et un ans, est le plus jeune président de groupe de l'Assemblée nationale. Il devient vice-président de la F.N.R.I. et il est chargé à la direction de cette formation des questions électorales.



ARMÉE

NOMINATIONS MILITAIRES

• Les généraux Biard et Colin sont nommés commandants de région
• Le général Langlois devient conseiller du gouvernement

Sur la proposition de M. Yvon Bourges, ministre de la défense, et du général Marcel Bigeard, *secrétaire d'Etat à la défense*, le conseil des ministres du mercredi 12 mars a approuvé les promotions et nominations suivantes, desquelles le porte-parole du gouvernement, M. André Rossi, a dit qu'il s'agissait d'un « *changement important des membres du haut commandement dans un esprit de rajeunissement* ».

● TERRE. — Sont nommés : commandant de la VI[e] région militaire (Metz), en remplacement du général Langlois, le général de corps d'armée André Biard, précédemment major général de l'armée de terre, commandant la II[e] région militaire (Lille), en remplacement du général Buffenoir, le général de division Daniel Colin.

[Né le 23 juillet 1918 à Falaise (Calvados), saint-cyrien, le général Biard a fait, dans l'infanterie, la campagne de France, puis la guerre d'Indochine et d'Algérie. Après avoir commandé l'Ecole d'application de l'infanterie, il est, en avril 1973, sous-chef d'état-major de l'armée de terre, puis major général.]

[Né le 28 septembre 1920 à Lambézellec (Finistère), saint-cyrien, le général Colin a fait une grande partie de sa carrière dans l'infanterie coloniale et participé à la campagne de France et d'Allemagne. Il a servi en Indochine, puis à Madagascar et en Afrique, et commandé en 1969 la 9[e] brigade. Il était commandant supérieur interarmées du groupe Antilles-Guyane.]

Est nommé conseiller du gouvernement pour la défense, le général de corps d'armée Pierre Langlois. Est mis à la disposition du ministre de la défense, le général de corps d'armée Maurice Buffenoir.

Sont nommés : major général de l'armée de terre, le général de division Gelzy ; directeur des personnels militaires de l'armée de terre, le général de division Henri Vaillant ; commandant supérieur interarmées du groupe Antilles-Guyane, le général de brigade Deschenes.

Sont nommés : commandant l'Ecole supérieure de guerre et l'école d'état-major, le général de brigade Laurier ; commandant l'Ecole spéciale militaire et l'Ecole militaire interarmes, le général de brigade Bizard.

[Né le 4 novembre 1921 à Paris, le général de brigade André Laurier est sorti du rang. Engagé dès 1939 pour la durée de la guerre, il devient élève officier à l'école de Cherchell (Algérie). Sous-lieutenant en 1944, il sert en Extrême-Orient, puis au Maroc. En Indochine de 1951 à 1954, il sert ensuite en Algérie. Il commande en 1967 le 1[er] régiment d'infanterie motorisé et sert ensuite à la 8[e] division et à la 3[e] brigade.]

[Né le 18 avril 1925 à Saint-Nazaire et engagé volontaire en 1944, le général de brigade Alain Bizard sert en Indochine. En 1954, il est au 5[e] bataillon de parachutistes vietnamiens. Prisonnier à Dien-Bien-Phu le 8 mai 1954, il est libéré en septembre. Il sert alors en Algérie et participe à l'opération de Suez en 1956. Après des stages dans des écoles d'officiers aux Etats-Unis, il sert dans plusieurs régiments en France et, depuis août 1974, il commandait la 1[re] brigade parachutiste à Toulouse.]

Sont nommés : inspecteur de l'artillerie, le général de division Demotes-Mainard ; commandant la 4[e] division, le général de division de Barry ; chef du service central du recrutement, le général de brigade Loyer ; chef de la délégation française auprès du groupe « live oak » (état-major interallié qui traite des accords sur les accès de Berlin), le général de brigade Toulouse ; chef du 1[er] commandement logistique opérationnel, le général de brigade Cornier ; inspecteur des forces extérieures et inspecteur des troupes de marine, le général de division Lescure ; placé en service détaché auprès du ministre de la coopération, le général de division Duval.

Sont promus : général de brigade, le colonel Paris ; intendant général de deuxième classe, l'intendant militaire de première classe Bontoux.

Sont promus général de brigade dans la deuxième section les colonels Marchal et Rolet.

● ARMEMENT. — Sont promus : ingénieur général de deuxième classe, les ingénieurs en chef Guigue et Barbery.

Sont nommés : conseiller de la défense nationale auprès du commissariat à l'énergie atomique, l'ingénieur de première classe Baron ; chef de service technique des télécommunications de l'air, l'ingénieur général de deuxième classe Bousquet. Est affecté au groupe « enquêtes et missions » de la direction technique des armements terrestres l'ingénieur général de deuxième classe Pourquie.

● CONTROLE GENERAL DES ARMEES. — Sont promus : contrôleur général des armées, les contrôleurs des armées Blandin et Gamblin.

● MARINE. — Sont promus : vice-amiral, le contre-amiral Coulondres ; contre-amiral, le capitaine de vaisseau Monnier et le capitaine de vaisseau Bommelaer, nommé président de la commission permanente des essais des bâtiments de la flotte.

● AIR. — Est promu : général de brigade aérienne, le colonel Beauvais. Est mis à la disposition du chef d'état-major de l'armée de l'air, le général de division aérienne Auriol.

Est promu général de brigade aérienne, au titre du congé définitif du personnel navigant, le colonel Mayot. Est promu général de brigade aérienne, dans la deuxième section, le colonel de Geis de Guyon de Pampelonne.

● SERVICE DE SANTE. — Sont promus au grade de médecin-chef des services hors classe, recevant rang et prérogatives de général de division avec appellation de médecin général inspecteur, les médecins généraux Nosny, Bernard, Laflaquière, Parlange, Huraux, Journiac et Doucet. Est promu au grade de pharmacien-chimiste chef des services hors classe, recevant rang et prérogatives de général de division, avec appellation de pharmacien-chimiste général inspecteur, le pharmacien-chimiste Delmotte.

Un changement de quelques hommes

Certaines des nominations approuvées par le conseil des ministres portent la griffe du secrétaire d'Etat à la défense, le général de corps *d'armée Marcel Bigeard. Après le* départ — plus tôt que prévu — du général d'armée Alain de Boissieu et son remplacement à l'état-major de l'armée de terre par le général de corps d'armée Jean Lagarde, d'autres nominations étaient en préparation. Le général Bigeard ne cachait pas qu'il s'était engagé à *changer rapidement les équipes* en place pour appliquer une nouvelle politique et installer à certaines fonctions importantes des hommes qui ont sa confiance.

Toutefois, ce renouvellement des responsables dans l'armée de terre n'était possible qu'après la création de deux postes de conseiller auprès du gouvernement en matière de défense. La semaine dernière, le principe était admis que le conseil des ministres fixerait plus précisément leurs *attributions par un projet* de décret. En créant ces deux postes, dont la *nécessité* ne s'imposait pas (leurs titulaires auront des *responsabilités* déjà assurées par le secrétaire général de la défense, les chefs d'état-major et les inspecteurs généraux de chacune des trois armées), le gouvernement s'est offert le moyen *de modifier la hiérarchie en place* sans donner, apparemment, le sentiment de désavouer quiconque. Le ministre de la défense — pour tenter de dissiper toute ambiguïté — a pris du reste le soin d'indiquer que ces nouveaux conseillers seront responsables devant lui des missions que le gouvernement leur confierait.

Les nominations du 12 mars ont cependant une ampleur moindre que prévu. Certes, plusieurs officiers généraux quittent leurs fonctions sans recevoir l'affectation à laquelle ils aspiraient, et il est évident que d'autres ont été choisis — avec une attention toute particulière — pour remplacer les titulaires de postes qui ont atteint normalement *leur limite* d'âge. Mais le mouvement a épargné certains responsables militaires qui demeurent en place.

Des pouvoirs accrus

Deux des sept commandants de région militaire, à Metz et à Lille, cèdent *leur* poste. *Le général de* corps d'armée Pierre Langlois, qui fut longtemps le chef du cabinet militaire de M. Pierre Messmer au ministère des armées, est remplacé, à la tête de la VI[e] région militaire, par l'ancien major général de l'armée de terre. D'autre part, au général de corps d'armée Maurice Buffenoir, en *II[e] région militaire*, succède un général de division de cinquante-cinq ans. Ces changements d'hommes, dans les régions militaires s'accompagnent de la volonté du gouvernement d'accroître les pouvoirs de ces officiers généraux à leurs postes.

Désormais, les généraux commandant les régions militaires seront les *« patrons » des forces opérationnelles* stationnées sur leur territoire (*le Monde* du 13 mars), ce qui n'était pas le cas, à ce jour, à l'exception de la République fédérale d'Allemagne où le général commandant les troupes françaises cumule des attributions territoriales et opérationnelles. Cette réforme se heurte, *d'ores et déjà, à quelques difficultés* dans son application, puisque des unités — comme la 8[e] division des forces de manœuvre, par exemple — sont, aujourd'hui, cantonnées sur le territoire de deux régions militaires à la fois.

Une réforme des écoles

La désignation récente du général Lagarde et du général de division Maurice Henry aux postes, respectivement, *de chef d'état-major de* l'armée de terre et de commandant la IV[e] région militaire (Bordeaux) a aussi contraint le gouvernement à nommer de nouveaux responsables, d'abord à l'Ecole supérieure de guerre, que dirigeait le général Lagarde, et, indirectement, à la tête de l'école spéciale militaire de Saint-Cyr, puisque le *général* de division Jacques de Barry, qui dirigeait Saint-Cyr, a été appelé à succéder au général Henry au commandement de *la IV[e] division* à Mulhouse. Le choix du général de brigade André Laurier, officier du rang comme le général Bigeard et ancien sous-chef « opérations » à *l'état-major* des armées, pour l'Ecole de guerre, et du général *de brigade Alain Bizard — un* cavalier-parachutiste engagé à Dien-Bien-Phu aux côtés du général Bigeard — pour Saint-Cyr, a ceci de *particulier* et, probablement, d'exceptionnel, qu'il concerne deux officiers généraux qui n'ont pas le brevet d'études militaires supérieures délivré par cette même Ecole de guerre.

Leur nomination devait entraîner une révision des méthodes pédagogiques et du contenu de l'instruction profes*sionnelle dans ces deux écoles*, dans le sens d'une priorité accrue de la pratique militaire de préférence à l'enseignement dit général. La durée des études à l'école de guerre — deux ans actuellement — pourrait être réduite, de sorte que les officiers stagiaires devraient rester davantage au contact des corps de troupe, *plutôt que de rechercher* des diplômes civils.

Nul doute qu'en décidant de confier à ces *deux* généraux la formation des jeunes officiers de l'armée de terre, le général Bigeard s'est souvenu de ce qu'il a écrit, du temps où il était auditeur libre — et non stagiaire — à l'Ecole supérieure de guerre, *dans ses mémoires, Pour une parcelle de gloire,* qui viennent de paraître : « *Je hais l'ambiance de l'école. Voir ces hommes de quarante à quarante-cinq ans se conduire comme de bons écoliers me fatigue. Il n'est pas question ici de forces morales, de valeur physique, de caractère. Oui, tout cela manque de virilité, de dynamisme d'esprit. Il nous faut bachoter. On me fait comprendre aussi qu'à grade égal le breveté passe avant celui qui ne l'est pas. J'encaisse, me tais, alors que j'ai envie de hurler ce que j'ai sur le cœur.* »

JACQUES ISNARD.

M. CHIRAC : le budget de 1976 donnera une priorité aux dépenses militaires.

A Sainte-Maxime (Var), où ont lieu les journées parlementaires de l'U.D.R., M. Jacques Chirac, premier ministre, a évoqué, en privé, les problèmes de défense nationale. Il a notamment déclaré : « *La revalorisation de la condition militaire ne saurait s'exercer au détriment de l'équipement de nos forces, dont le coût va croissant. Il nous faut poursuivre l'équipement de nos forces nucléaires, de nos forces conventionnelles. Le prochain budget devra porter la marque significative de cet engagement de défense. Lorsque M. Marchais critique les dépenses militaires il n'est pas sérieux : ou il se fiche des gens ou il est d'une ignorance crasse, ou il est d'une mauvaise foi inégalable. Le budget de 1976 donnera une priorité aux dépenses militaires.* »

Relevant les accusations du secrétaire général du P.C.F., qui reproche à la France de se rapprocher de l'OTAN, le premier ministre a dit : « *Nous participons aux manœuvres de l'OTAN depuis quinze ans. L'insistance de M. Marchais me paraît suspecte. Il est difficile de défendre une politique d'indépendance en matière de défense et d'engager, en même temps, une politique de subversion en direction des cadres et du contingent sans saper systématiquement la politique de défense de la France.* » « *La cohérence devrait conduire M. Marchais à s'intégrer à l'OTAN ou au pacte de Varsovie* », a conclu M. Chirac.

● *Une cinquantaine de manifestants* ont occupé, mercredi 12 mars, pendant vingt minutes, le jardin de la villa du secrétaire d'Etat à la défense, le général Bigeard, à Toul. La villa étant inoccupée, les manifestants ont déposé des banderoles : « *Le Larzac est terre de paix* » et attaché un mouton à un arbre. Les forces de l'ordre sont intervenues pour un contrôle d'identité. — *(Corresp.)*

ÉDUCATION

LE MOUVEMENT

M. Haby sur sa « ligne Maginot »

M. René Haby, ministre de l'éducation, annonce dans un communiqué que la concertation se poursuit entre le ministère et les organisations représentatives d'enseignants et de parents à propos de son projet de « *modernisation du système éducatif* ». Plus de trente délégations ont été reçues entre le 12 février et le 10 mars. Une nouvelle phase est commencée, sous la forme de « tables rondes ». D'autre part, le ministre rappelle aux chefs d'établissement, dans une circulaire du 11 mars, que ceux-ci « *doivent recueillir avant les vacances de Pâques, auprès des délégués, les observations des élèves des différentes classes* », qui feront l'objet d'une note de synthèse dans chaque établissement.

M. Haby, fièrement campé sur sa « *ligne Maginot* », oppose à la réalité des événements celle des circulaires. L'effervescence s'amplifie dans les lycées et surtout dans les collèges d'enseignement technique. Une fois de plus, la *réforme* proposée n'est que le détonateur d'un malaise profond chez les élèves : on n'est pas heureux dans les établissements scolaires. Comme par le passé, *aucune réponse* à cela. Mais cette agitation n'a-t-elle pas été imprudemment provoquée par le ministre lui-même, qui a imposé aux élèves une pseudo-consultation, à partir des seules vérités officielles diffusées à leurs délégués ?

Sa circulaire du 28 février est sans équivoque : les chefs d'établissement « *interdiront toute réunion d'élèves dans les établissements au cours desquelles des adultes, parents ou enseignants ou des personnes extérieures, envisageraient de se livrer à un commentaire — favorable ou défavorable — des propositions de réforme* ». Ainsi des enseignants, dont une des missions est d'éclairer le jugement des jeunes, en leur apportant *leurs connaissances* et leurs propres réflexions, devraient, en la circonstance, s'abstenir. Après les exhortations du ministre contre l'agitation et les manifestations (*le Monde* du 8 mars), on voit quelles réactions « spontanées » M. Haby souhaite recueillir...

Quelle est la stratégie de M. Haby ? Pour lui, la discussion avec les organisations d'enseignants ne peut guère aboutir à des résultats positifs, *compte tenu des clivages* politiques et du « conservatisme » d'une majorité du corps enseignant. Il rêve, en revanche, de s'adresser à la masse des élèves, au-delà de tout mouvement organisé, qui ne peut être à ses yeux que politique et « manipulé » par les formations d'adultes.

Cette attitude du ministre de l'éducation est naïve et contradictoire. Il refuse, en effet, le dialogue avec les organisations qui existent parmi les lycéens (UNCAL, comités rouges), alors que les militants de ces groupes sont souvent des délégués d'élèves, avec lesquels il accepte de discuter. Elle est aussi peu réaliste : comment concevoir un dialogue avec une « majorité silencieuse » de jeunes, dont on sait à l'avance qu'ils sont, en certaines occasions, si peu silencieux ?

En réalité, cette attitude contredit singulièrement les intentions de M. Haby. Le dialogue qu'il propose aux lycéens ne touche pas aux questions profondes qui suscitent leur nouvelle poussée de fièvre : inquiétude face à l'avenir, désintérêt pour les études, mauvaises relations avec les adultes. Il n'est pas plus utile, à leurs yeux, que ne l'est aux yeux du ministre la concertation avec les enseignants. C'est pourtant cette dernière qui semble « *marcher* » le mieux, du moins si l'on mesure l'intérêt au nombre de réunions de travail. Quoi d'étonnant à cela : l'utopie fait place au *réalisme politique* : l'important, pour l'heure, est de donner des gages aux syndicats et de laisser passer l'orage lycéen, qui ne devrait pas, *sauf imprévu*, durer au-delà des vacances de printemps.

Souhaiter le dialogue avec les jeunes, c'est du même coup en accepter les risques. Les jeunes, en effet, n'ont pas les mêmes règles de jeu que les adultes. Ils sont prompts aux remises en cause globales. Il aurait fallu sortir du cadre formel, faire preuve d'imagination, pour qu'une telle concertation prenne tout son sens. Mais cette fois encore se manifeste une donnée permanente de la vie sociale en France : la crainte des jeunes et le refus de prendre en considération leurs aspirations et leurs revendications spécifiques. La « *ligne Maginot* » du ministre sera-t-elle une défense efficace ?

YVES AGNÈS.

● *Le comité de grève de l'université Paris-XIII (Paris-Nord)* nous indique qu'« *une assemblée générale d'étudiants s'est prononcée mercredi 12 mars contre toute forme de maîtrise de sciences et techniques* » (M.S.T.). Les M.S.T. sont dues à une initiative du président, M. Josefowicz, et du conseil de cette université. Le comité de grève tient d'autre part « *à affirmer son indépendance totale par rapport au conseil de l'université* ». Deux tendances principales se partagent le comité : la Ligue communiste révolutionnaire et l'Union nationale des étudiants de France (UNEF ex-Renouveau).

● *D'importantes difficultés de circulation* sont à prévoir en raison des différentes manifestations — militants de la C.G.T. et de la C.F.D.T., lycéens et enseignants — qui devaient avoir lieu, ce jeudi 13 mars, à Paris, au cours de l'après-midi et de la soirée. La préfecture de police, dans un communiqué, conseille aux automobilistes d'éviter les itinéraires suivants : l'axe sud-nord, porte d'Orléans-gare de l'Est ; la rue de Rivoli, les quais de la rive droite de la Seine, les quais de la rive gauche, le boulevard Saint-Germain, l'axe Bastille-République, gare de l'Est-Barbès, l'axe Ordener-Guy-Moquet, avenue de Clichy-porte de Clichy.

● *L'affaire de la maison de l'enfance d'Auxerre* (*le Monde* du 11 mars) a connu, mercredi 12 mars au matin, le premier épisode de son épilogue judiciaire. Comme on s'y attendait, aucune décision n'a été prise par le tribunal d'instance, siégeant en matière prud'homale, sur le licenciement abusif de M. Satre, ex-directeur de la maison de l'enfance. Le jugement sera rendu le 17 avril.



DE PROTESTATION DANS LES LYCÉES, COLLÈGES ET UNIVERSITÉS

La « journée nationale d'action » organisée par les mouvements et « coordinations » de lycéens et collégiens devrait être marquée, ce jeudi 13 mars, par une manifestation à Paris et des rassemblements dans diverses villes de province. La « mobilisation » des élèves de l'enseignement secondaire contre les projets de réforme de M. René Haby, ministre de l'éducation, est toutefois inégale selon les établissements et les régions, et apparemment encore très inférieure à ce qu'elle avait été, en 1974, contre la « réforme Fontanet », et surtout, en 1973, contre la « loi Debré ».

Plusieurs manifestations d'élèves ont déjà eu lieu mercredi 12 mars en province, cependant que le lycée agricole de Quimper-Brehoulon est fermé en raison de la grève. A Paris, près de deux mille élèves des collèges d'enseignement technique ont défilé dans l'après-midi, portant des drapeaux rouges et des banderoles dénonçant la « réforme Haby » et les « C.E.T. usines, casernes », sur le parcours traditionnel de la place de la Nation à celle de Stalingrad. La manifestation était organisée par le mouvement Ceux du technique, animé par des militants du groupe trotskiste Lutte ouvrière. Les collégiens doivent aussi participer au défilé prévu ce jeudi.

Dans l'enseignement supérieur, des mouvements de grève affectent les universités de Caen et de Paris-Nord, ainsi que plusieurs instituts universitaires de technologie, notamment à Nancy et à Lille. Une manifestation a eu lieu à Angers mercredi 12 mars. Le mouvement des étudiants des I.U.T. dure depuis plusieurs semaines, pour réclamer la reconnaissance du diplôme dans les conventions collectives et la possibilité d'effectuer un second cycle d'études universitaires. Le Syndicat national de l'enseignement supérieur (SNE-Sup.) organise, ce jeudi 13 mars, une rencontre d'enseignants des I.U.T. et une manifestation, l'après-midi, pour la défense des personnels non titulaires. D'autre part, une manifestation a eu lieu mercredi, à Tours, rassemblant près de mille cinq cents enseignants et étudiants, pour protester contre l'insuffisance des subventions de l'Etat à l'université. A Toulouse, l'Institut national des sciences appliquées est toujours « occupé » par les étudiants.

De son côté, M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire d'Etat aux universités, a reçu mercredi une délégation du C.N.P.F. pour étudier la reconnaissance du diplôme des I.U.T. dans les conventions collectives. Il a d'autre part annoncé qu'il renonçait à publier le projet de décret concernant le statut transitoire des assistants en droit et sciences économiques en raison de l'hostilité des organisations professionnelles.

Les collégiens ont pris leur autonomie

Grèves et manifestations ne concernent qu'une minorité d'établissements. Mais une chose est sûre : désormais, l'agitation contre les projets de réforme touche autant les collèges d'enseignement technique que les lycées.

Mais dans les collèges cette agitation a un caractère un peu différent. Elle a été moins précédée de discussions sur le contenu de la réforme de l'enseignement. Dans bien des C.E.T., d'autre part, même lorsqu'ils sont lancés par des militants d'extrême gauche, les mouvements s'accompagnent de revendications locales : protestations contre les brimades (donnant un contenu plus précis au mot d'ordre de liberté d'expression), problèmes de sécurité et d'état des locaux (en particulier dans les établissements parisiens, souvent vétustes ou mal équipés), voire problèmes de cantine... Les « *propositions pour une modernisation du système éducatif français* » de M. Haby demeurent mal connues, sauf peut-être des délégués. Le sort de la réforme est généralement tranché par de grandes phrases définitives destinées à écarter des épouvantails qui ont nom chômage et déqualification.

Ces revendications fournissent une des bases de la volonté d' « autonomie » des collégiens par rapport aux lycéens, y compris ceux des lycées techniques. Cette autonomie a été acquise progressivement depuis deux ans. En 1973 ils n'étaient guère dissociés des lycéens. En 1974 lycéens et collégiens des établissements techniques étaient associés. Aujourd'hui « le technique » ne concerne plus que les élèves de C.E.T. Si l'on parle dans les réunions de coordination d'agir avec les lycéens, c'est avec l'intention de parler d'égal à égal. « *Les C.E.T.*, disait mardi un collégien au centre universitaire Jussieu, *ce n'est pas les mêmes problèmes, ce n'est pas la même couche sociale.* »



(Dessin de PLANTU.)

Les grandes phases d'agitation charrient dans les C.E.T., plus encore que dans les lycées, des aspirations complexes. Dans ces établissements, plus petits, plus isolés (surtout en province), le « *contrôle social* » est plus fort. Le professeur connaît le petit groupe d'élèves avec lequel il passe parfois vingt heures par semaine. La discipline reste, malgré des changements récents et malgré un certain paternalisme, plutôt plus stricte que dans les lycées. Il est souvent plus difficile aux contestataires de s'y réunir. Aussi profite-t-on des moments où l'on peut se fondre dans le mouvement général et où les risques de sanctions sont moins grands.

En raison de la lourdeur des horaires — trente-trois ou trente-six heures de classe ou d'atelier par semaine — la grève représente, dans les collèges, plus encore que dans les lycées, un entracte, une rupture dans le glisement irrémédiable vers une vie de travail proche. Pour les plus jeunes, c'est la dernière récréation. Aussi la proportion des « profiteurs » de grèves est-elle plus forte encore que chez les lycéens. « *De notre C.E.T.*, disaient des élèves venus à la manifestation parisienne de mercredi, *nous sommes huit sur quatre-vingts qui font grève et trois cent cinquante au total dans l'établissement.* »

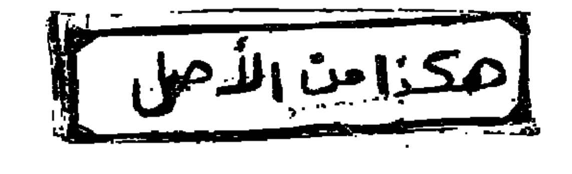
Mais ces mouvements risquent de s'effilocher vite, faute d'aliment matériel ou politique, les collégiens les plus jeunes reprenant au bout de quelques jours le chemin des classes ou des ateliers. Alors que les lycéens des comités de grève s'efforcent, cette année, de profiter de l'expérience des deux précédentes « *campagnes de printemps* », le mouvement collégien se cherche toujours. Il reste encore sans « mémoire » et sans vues sur l'avenir. En particulier, les élèves politisés sont plus rares et moins influents que leurs camarades des lycées.

Pourtant, ce mouvement est l'objet de beaucoup d'attentions et même de convoitises. L'extrême gauche, en particulier, qui cherche depuis 1968 une liaison avec la classe ouvrière, espère trouver chez les collégiens cette voie d'accès qui lui manque encore. Mais les organisations syndicales ou politiques majoritaires dans la classe ouvrière ne sont pas moins attentives : le soutien apporté, par exemple, par la C.G.T. ou par le Mouvement de la jeunesse communiste à « *la coordination permanente des C.E.T.* » répond d'une certaine façon au souci de ne pas laisser d'autres contrôler ce secteur de la jeunesse.

A l'extrême gauche, les militants trotskistes de Lutte ouvrière, qui mènent ceux du technique, les plus actifs dans la région parisienne, gardiens vigilants de l'autonomie des C.E.T., sont particulièrement soucieux de ne pas perdre leur influence. Ils sont hostiles à toute forme d'organisation durable dans les collèges, à la fois parce que celle-ci pourrait mettre en danger leur suprématie, et par scepticisme sur ses possibilités. Cherchant à être en permanence à l'écoute des C.E.T., ils souhaitent simplement profiter de la vague pour gagner ce qui peut l'être dans les établissements. Deux autres groupes trotskistes cherchent au contraire à consolider le mouvement : par des comités de grève pour Technique rouge (branche de la Ligue communiste révolutionnaire) ou en formant une aile révolutionnaire pour Technique en lutte, qu'anime le groupe Révolution. Quant à la coordination permanente des C.E.T., animée surtout par des jeunes communistes, elle essaie de constituer des groupes permanents dans les C. E. T. avec l'espoir, comme l'UNCAL, de former un jour un véritable « syndicat ».

Au-delà de ces rivalités, le mouvement des C.E.T. joue auprès de l'ensemble des lycéens engagés, le rôle un peu mythique de délégué de la classe ouvrière dans la jeunesse. Peu de lycées avaient envoyé des représentants aux défilés de mercredi. Mais certains des organisateurs de la manifestation de ce jeudi envisageaient de céder aux collégiens la première place en tête du cortège. Hommage symbolique.

GUY HERZLICH.



POLICE

APRÈS LES INCIDENTS DE SOMMEDIEUE

Le préfet de la Meuse à l'intention d'annuler le projet de création d'un «comité d'intervention d'urgence»

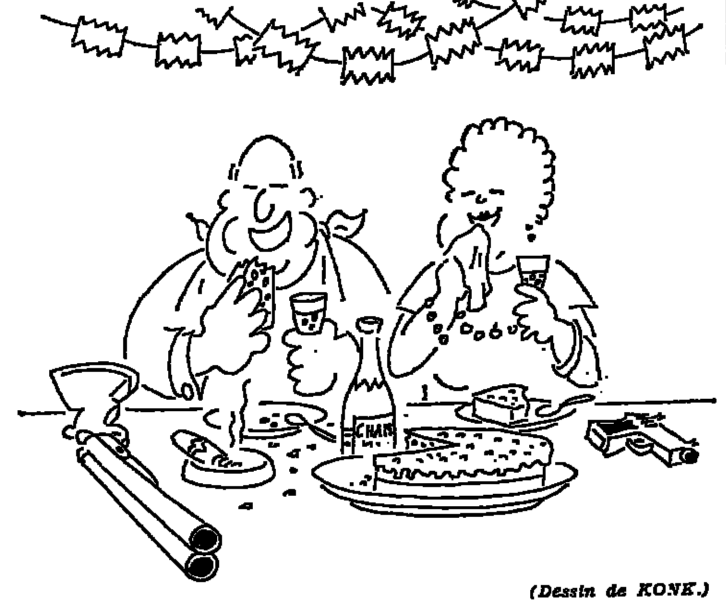
De notre correspondant

Nancy. — M. Pierre Rouvière, préfet de la Meuse, a précisé, le 12 mars, son intention d'annuler le projet de création d'un « comité d'intervention d'urgence », adopté par le conseil municipal de Sommedieue après le saccage d'un restaurant de la localité par un groupe de jeunes gens venus de Verdun (*le Monde* des 11 et 13 mars).

« Je n'ai pas encore reçu l'arrêté, mais dès que je serai en sa possession, a déclaré M. Rouvière, *je l'annulerai immédiatement. Je ne puis admettre ni milice ni comité d'intervention. »*

Rappelant la loi du 10 janvier 1936, interdisant la création des groupes d'auto-défense, il a ajouté : *« Si les forces de l'ordre rencontrent dans les rues de Sommedieue des membres de ce comité, elles les désarmeront et dresseront contravention. »*

Après la décision du conseil municipal, le docteur Barat-Dupont a expliqué que le comité d'auto-défense ne devrait intervenir *« qu'en cas d'urgence, en attendant l'arrivée des gendarmes ».* Le seul conseiller municipal qui ait voté contre le projet, M. Sancey, a pour sa part déclaré : *« Je considère que la violence appelle la violence. Si, au cours d'une action il y avait un blessé ou un mort, qui serait responsable ? »* A cela, le maire a répondu : *« Je préfère un blessé dans les rangs des voyous que conduire au cimetière un habitant de Sommedieue. »*



(Dessin de KONK.)

«La police dans la nation» sur Antenne 2

A côté du sujet ?

On n'aura guère dépassé le stade des intentions, dans la soirée du 12 mars, sur Antenne 2, en prétendant réintégrer enfin le sempiternel « problème de la police » *dans son véritable contexte : la nation. Dans une conversation courtoise et décousue, on a parlé pêle-mêle des sanctions (deux cent cinq révocations en 1974), des prises d'otages, de la formation, des enquêtes fiscales, des effectifs, du port d'arme, de la discrétion de la police sur ses succès. M. Louis Verger, directeur général de la police nationale, a cru bon d'affirmer que, sur un million deux cent mille affaires traitées l'an dernier par ses services, soixante-dix seulement avaient donné lieu à des enquêtes administratives, omettant de préciser que des* « usagers » *oublient parfois de se plaindre.*

Au lieu de ressasser des banalités mille fois entendues, on aurait pu profiter de cette tribune ouverte très opportunément pour examiner de façon plus approfondie les rapports complexes et ambigus d'une société et de ses « défenseurs ». *On a failli y venir lorsque M. Honoré Gévaudan, directeur adjoint de la P.J., déclara qu'*« il y a beaucoup de gens contents de leur police ». *Les sondages ne sont pas seuls à le montrer ; en témoignent aussi les monceaux de lettres reçues à l'occasion de chaque affaire intéressant la police — en bien ou en mal — et qui ne sont pas toutes « dictées ». Loin des frictions permanentes des grandes villes, combien de « flicards » de province sont* « bien dans leur peau » ?

Les « pervers intellectuels », *stigmatisés par M. Michel Poniatowski, peuvent toujours dénoncer la brutalité, le racisme et l'impunité de la police (une « perversion » qui est parfois, pour ceux qu'elle vise, le commencement de la sagesse et de l'honnêteté). Cette brutalité, ce racisme et cette impunité n'empêchent pas la grande majorité de l'opinion — celle qu'on dit* « silencieuse » *— pas forcément manipulée par le pouvoir ou par une certaine presse, ainsi que certains schémas simplistes l'insinuent trop souvent, d'accepter sans rechigner la police qu'on lui donne.*

S'il n'est pas besoin de la violer pour obtenir son consentement, les analystes oublient souvent que c'est avant tout parce que la police se recrute en quasi-totalité dans les rangs de cette majorité silencieuse. Elle en a les habitudes, les comportements. Elle en est la parfaite émanation avant d'être celle du pouvoir. Et c'est à cette force, en apparence hétéroclite, mais aux structures mentales très homogènes, qu'on va demander, sous le couvert d'un service public, de protéger un régime politique et de défendre la classe au pouvoir, donc de prendre une orientation systématiquement réactionnaire, favorable aux possédants et hostile aux forces de progrès.

JAMES SARAZIN.

M. BURIN DES ROZIERS NOMMÉ CONSEILLER D'ÉTAT

Le conseil des ministres du 13 mars a adopté les mesures individuelles suivantes :

M. Etienne Burin des Roziers, ambassadeur de France, est nommé conseiller d'Etat en service ordinaire (tour extérieur), en remplacement de M. Aubert Lefas, admis à la retraite.

D'autre part, le général de brigade Lasnier-Lachaise est nommé conseiller à la Cour de sûreté de l'Etat, chambre de jugement permanente, pour une nouvelle période de deux ans.

JUSTICE

AUX ASSISES DES BOUCHES-DU-RHONE

Condamné à trois ans d'emprisonnement (dix-huit mois avec sursis) M. Moussa a été libéré

Il était poursuivi pour le meurtre d'un voisin bruyant

De notre envoyé spécial

Aix-en-Provence. — La cour d'assises des Bouches-du-Rhône, présidée par M. Joseph Campinchi, a condamné, mercredi 12 mars, Mohamed Laïd Moussa à trois ans d'emprisonnement dont dix-huit mois avec sursis, et son frère Ali à six mois avec sursis. Mohamed Laïd Moussa était accusé d'avoir, le 16 juillet 1973, mortellement blessé à coups de couteau Michel Baliozian, lors d'une querelle où le travailleur algérien essayait de faire cesser le bruit de l'électrophone de son voisin de palier. Détenu depuis les faits, Mohamed Laïd Moussa a donc été libéré.

Il est des plaies de sociétés qui peuvent être mortelles. La première, dénoncée tant par les défenseurs de Laïd Moussa, Mes Collard et Roland Dumas que par l'avocat général M. Jean Berthier, c'est la folie du monde moderne, cet harcèlement de la vitesse ce matèlement du bruit, la vitesse qui tue, le bruit qui tue.

Mais quand, à ces agressions, s'ajoute une seconde plaie — la condition de travailleur immigré en France — le drame est là. Etre Algérien à Marseille cela veut dire subir tracasseries et humiliations ; chercher du travail de longs mois avant d'en trouver, se voir refuser des appartements libres, simplement parce que l'on est Algérien. Cela veut dire aussi être éloigné des siens et s'adapter difficilement dans un pays où l'on est étranger.

Cela signifie surtout la fatigue immense des dix heures d'un travail pénible de soudeur, le corps brisé trop souvent sur un chantier et dès lors la douleur lancinante, le travail plus pénible encore, le sommeil difficile.

Pourtant Mohamed Laïd Moussa avait toujours rêvé de venir en France. Bachelier il était devenu instituteur en Algérie parce que son pays avait besoin de cadres. L'écrivain Pierre Guyotat qui l'a rencontré en 1968 près de Tamanrasset où l'instituteur alphabétisait nomades et semi-nomades dira combien le jeune homme faisait « *son travail et plus que son travail* » et parlera des « *son intelligence, sa culture, sa patience et son dévouement* ». « *Il ne cessait de poser des questions sur notre pays, notre culture* », ajoute l'écrivain. « *Il n'avait aucune haine alors que la France avait brûlé son village.* »

Lorsqu'il veut continuer ses études, Mohamed Laïd Moussa décide tout naturellement de venir en France. Mais il faut payer ces études. Il sera donc soudeur à La Ciotat, à Fos. Grâce à un médecin de ses amis, il entrera régulièrement à la cité universitaire Paul-Masson, où il paiera régulièrement son loyer. Pourtant, au lendemain du drame, la police se complaira dans la description d'une cité dont les habitants ont des penchants pour « *la révolution, l'érotisme et la scatologie* », et *le Méridional* n'hésitera pas à écrire : « *Les Arabes et les Noirs règnent ici* (à la cité) *en maîtres et en proxénètes.* » On est, en effet, en juillet 1973, à l'orée d'un été où le racisme sera vif, à Marseille.

Après avoir, à de nombreuses reprises, demandé à ses voisins — des marginaux plus actifs la nuit que le jour — de baisser leur « stéréo », Mohamed Laïd Moussa, qui doit se lever à 4 heures du matin pour se rendre à Fos, décide d'aller dans leur chambre. Lorsqu'il veut diminuer le son, il est violemment frappé d'un coup de tête, jeté à terre et à nouveau frappé. Il sort alors le couteau qu'il a dans sa poche — celui dont il sert tous les jours pour couper son pain — et en frappe aveuglément (« *comme un étranger* », dira Me Collard) trois de ses adversaires.

L'un d'entre eux, Michel Baliozian, sera mortellement blessé, les deux autres, MM. Zinet et Bauduin, le seront plus légèrement. Quant à son frère Ali, venu lui porter secours, il aura simplement une brève altercation avec Zinet. Ensuite, il y a la peur et la velléité de fuite, puis l'arrestation à l'aéroport de Marignane.

L'avocat général, en requérant cinq ans d'emprisonnement, une partie de la peine pouvant être assortie du sursis, avait admis l' « *excuse de provocation* ». La cause était donc entendue.

Pourtant, alors que, pour une fois, on pouvait dire, selon la formule de Me Dumas : « *En France, même lorsqu'il s'agit d'un Algérien, on rend la justice* », un incident allait entacher cette audience.

Une des victimes, Jean-Marie Bauduin, cité comme témoin par l'accusation, c'est-à-dire par l'avocat général, refusa de prêter serment : « *Qu'est-ce que la vérité ?* dit-il ; *la vérité, c'est moi, je veux bien jurer d'être moi-même.* » Puis, agacé d'être admonesté par tous, il s'écriera — regardant la cour, ce qui est, paraît-il, une circonstance aggravante : — « *La justice, c'est de la merde.* » Victime de coups de couteau, Jean-Marie Bauduin se retrouvait paradoxalement incarcéré pour offense à magistrats, au moment même où allait être libéré Laïd Moussa.

La société se retrouvait. Le commissaire Philippe Pelbois, lors de son témoignage, n'avait-il pas affirmé, ce que personne ne lui demandait : « *Tout ça, ce sont des gens douteux.* »

BRUNO DETHOMAS.

● *Suicide d'un détenu à Gradignan.* — Un détenu de la maison d'arrêt de Gradignan, Saturnio Garcia, quarante-trois ans, s'est pendu, mercredi 12 mars, dans sa cellule à l'aide d'une serviette. Dans un état dépressif prononcé, le détenu devait être transféré à l'hôpital psychiatrique de Cadillac-sur-Garonne. On peut donc s'étonner qu'il n'ait pas été plus surveillé. Saturnio Garcia avait tué sa femme de plusieurs coups de couteau, le 25 janvier dernier, parce que celle-ci avait manifesté son intention de divorcer.

1 000 FRANCS POUR... QUARANTE-CINQ JOURS DE PRISON

Ce n'est plus 50 000 F mais 1 000 F que devront verser M. et Mme Delsuquet à Jean-Marie Cervetto pour une fausse déclaration, qui avait envoyé ce dernier d'abord en prison puis à l'asile (« le Monde » du 14 février). Ainsi en a décidé la cour d'appel d'Agen, qui a reconnu les époux Delsuquet coupables de cette fausse déclaration, donc de sa conséquence directe : l'emprisonnement d'un mois et demi. Pour ces quarante-cinq jours de détention, M. Cervetto a donc obtenu 1 000 F... Quant à l'internement psychiatrique il n'est pas, selon la cour, la conséquence de la plainte des voisins. M. Cervetto a manifesté son intention de se pourvoir en cassation.

Au tribunal de Paris

« Je ne suis quand même pas un Ravachol... »

A la seizième chambre correctionnelle de Paris, comparaissait, mercredi 12 mars, M. Marc Léger, vingt et un ans, manutentionnaire, détenu depuis le 17 juillet 1974 sous les préventions de vol, faux certificats et infraction à la législation sur les armes, tandis que M. Milorad Sugic, dix-neuf ans, Yougoslave, parti en Afrique et jugé à présent par défaut, était poursuivi pour recel de vol, faux certificats et usage.

L'origine des poursuites : la découverte, le 13 juillet 1974, à 2 h. 30 du matin, sur un chantier tout proche de la place de la Bastille, dans un coffre de bois, de deux sacs de sport contenant trente-trois cocktails Molotov. Les renseignements généraux apprirent que M. Léger pourrait être l'auteur de ce dépôt. Une perquisition opérée à son domicile, 110, rue de Montreuil, permit de découvrir du matériel destiné à la confection d'autres engins incendiaires et d'engins explosifs, ainsi que des timbres humides dérobés à une entreprise de nettoyage où il avait travaillé quelque temps pour le compte d'une société d'intérim, seize attestations d'assurance vierges prises dans les bureaux du groupe des Assurances générales et un chéquier appartenant à un automobiliste, qui avait constaté sa disparition dans sa voiture.

Devant le juge d'instruction, M. Léger a reconnu qu'il était bien le propriétaire des sacs découverts à la Bastille et qu'il avait eu l'intention de se servir des cocktails Molotov avec des camarades rêvant, comme lui, de participer à des actions révolutionnaires afin d'incendier la tribune officielle érigée en vue du défilé du 14 juillet.

Après avoir fait la grève de la faim durant plusieurs semaines en prison, le jeune prévenu s'est montré fort déférent devant ses juges :

« On a dit, monsieur le président, que je voulais faire un attentat contre M. le président de la République. Je ne suis quand même pas un Ravachol... Au niveau de l'action nous avons renoncé, parce qu'il y avait des gendarmes mobiles et que nous ne voulions pas faire de victimes.

LE PRESIDENT. — *Mais pourquoi un si grand nombre d'engins incendiaires ?*

LE PREVENU. — Au niveau des cocktails Molotov il y en a 50 % qui ne marchent pas... »

Car il fait précéder à peu près toutes ses phrases de « au niveau de » *(...), terme qui lui paraît à l'évidence particulièrement bien choisi pour donner un air sérieux à ses propos, pourtant fort simplistes.*

On ne peut en tout cas lui dénier le mérite de la sincérité, se sont plu à souligner Mes Leclerc et Choucq, ses défenseurs.

Jugement le 19 mars.

SPORTS

FOOTBALL

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIERE DIVISION

(Vingt-neuvième journée)

RESULTATS

*Paris-St-Germain et Marseille	1-1
*Bastia et Lens	0-0
*Reims bat Nantes	2-1
*Lille bat Strasbourg	2-1
Red Star bat *Rennes	2-0
*Lyon bat Troyes	2-1
Saint-Etinne bat *Angers	1-0
*Metz bat Nimes	3-0
*Nice et Bordeaux	0-0
*Sochaux bat Monaco	4-2

CLASSEMENT

1. Saint-Etienne, 44 pts ; 2. Marseille, 36 ; 3. Nimes, Bastia, Reims, 35 ; 6. Lens, Lyon, 34 ; 8. Monaco, 33 ; 9. Nantes, 32 ; 10. Bordeaux, Strasbourg, 31 ; 12. Rennes, Paris-Saint-Germain, 29 ; 14. Lille, Nice, Troyes, 28 ; 17. Sochaux, 26 ; 18. Metz, 26 ; 19. Red Star, 25 ; 20. Angers, 18.

— *L'équipe d'Angleterre a battu celle de la République fédérale allemande par 2 à 0, le 12 mars au stade de Wembley.*

EN BATTANT LES PAYS-BAS PAR 1 A 0

La France se qualifie pour la phase finale du Tournoi européen des juniors

Au mois d'avril 1949, une équipe de France junior, réunie à la hâte une semaine auparavant, participait pour la première fois au tournoi de l'Union européenne de football association (U.E.F.A.), à Rotterdam, et grâce à la présence de jeunes alors pratiquement inconnus comme Bonifaci (Nice), Foix (Mont-de-Marsan), Méano (Reims), Vincent (Auchel), etc., cette équipe s'imposa en finale devant les Pays-Bas par 4 à 1.

Le 12 mars 1975, au stade Jean-Bouin à Paris, une nouvelle promotion de juniors français, préparée par une cinquantaine de jours de stages et six rencontres internationales d'entraînement, s'est qualifiée pour la phase finale du tournoi de l'U.E.F.A., qui aura lieu en Suisse du 9 au 20 mai, en battant à nouveau les Pays-Bas par 1 à 0, grâce à un but marqué sur penalty à deux minutes de la fin du match.

Dans les années 50, la réussite d'une sélection nationale juniors dépendait presque exclusivement dans chaque pays de la présence de quelques joueurs d'exception. Ainsi, pour la France, se souvient-on de la promotion 1950, finaliste du tournoi U.E.F.A. contre l'Autriche avec Bonifaci, Bernard, Bruey, Leblond, Grillet, etc. ; de celle de 1957, troisième du tournoi avec Herbin, Sauvage, Eon, Bruneton, Lafranceschina, etc. ; de celle de 1958 qui confirma cette performance avec Deloffre, Dubaele, Bérard, Djorkaeff, etc. ?

A l'improvisation des années 50, succédèrent, dans les années 60, les premiers efforts de préparation des équipes, surtout dans les pays socialistes. Après six ans de résultats médiocres, Georges Boulogne, alors responsable des juniors, parvint en 1966 à faire adopter cette politique en France. Dès 1967, les juniors français prirent la quatrième place du tournoi U.E.F.A. avec Grava Triantafilos, Molitor, Jouve, Parizon, etc. L'année suivante, après soixante jours de stages, Chiesa, Parizon, Jodar, Dellamore et leurs camarades échouèrent en finale, à Cannes, devant la Tchécoslovaquie.

De cette époque date aussi la mise en place, en 1966, de l' « opération Guérin », qui complète le système aujourd'hui encore en vigueur pour détecter les meilleurs jeunes joueurs :

— Jeu Adidas : exercice de jongleries exécutées avec la tête et les pieds, réservé aux moins de treize ans ;

— Opération Guérin : placée sous la direction de l'ancien responsable de l'équipe de France, elle permet de détecter au niveau des ligues les meilleurs minimes deuxième année en leur faisant passer une série de tests (vitesse, détente, force, résistance, parcours balle au pied, adresse-vitesse, valeur musculaire, technique individuelle et technique collective) ;

— Concours du jeune (quatorze-seize ans) et du plus jeune footballeur (moins de quatorze ans) : exercice de base du football (parcours de dribble et frappes de balle) ;

— Coupe nationale des cadets réservée aux sélections de ligues ;

— Coupe Gambardella, réservée aux équipes de clubs juniors.

Ces différentes épreuves permettent donc de détecter les meilleurs éléments parmi les quatre cent quatre-vingt mille joueurs de moins de dix-neuf ans, dont cent trois mille juniors, licenciés à la Fédération française de football. Toutefois, ce travail de détection et le maintien de nombreux stages de préparation pour les juniors semblaient se révéler insuffisants ces dernières années puisque, pour la première fois depuis la création du tournoi de l'U.E.F.A., les juniors français ne purent s'y qualifier en 1971 comme en 1973 et en 1974.

On peut néanmoins penser que ce travail de détection précoce facilite la tâche des recruteurs au service des clubs professionnels. De l'équipe qui élimina les Pays-Bas, seul l'avant-centre Bassi (Bourges) et le gardien de but Desrousseaux (Institut national du football de Vichy) ne jouent pas dans des clubs professionnels.

A l'image de Saint-Etienne et de Nantes, les grands clubs français s'orientent de plus en plus vers la création de véritables centres de formation, où ils accueillent les meilleurs éléments cadets, qui peuvent ainsi poursuivre leurs études scolaires et partager au maximum l'entraînement des professionnels.

Ce travail de formation entrepris depuis peu a donné des premiers résultats encourageants si on considère que cette saison l'équipe de France juniors a battu ses homologues des trois meilleures nations de la dernière Coupe du monde : République fédérale d'Allemagne (2-0), Pays-Bas (0-0 et 1-0) et Pologne (6-0).

Pour permettre de confirmer un jour ces résultats au plus haut niveau, les clubs français devront suivre l'exemple stéphanois et consacrer de plus en plus leurs ressources à l'amélioration de leurs structures et à la formation des jeunes au lieu de dilapider des fortunes en transferts de joueurs.

GÉRARD ALBOUY.

FAITS DIVERS

Une bousculade aurait provoqué la mort de plusieurs personnes au terme d'une rencontre de hockey sur glace entre l'U.R.S.S. et le Canada à Moscou

Moscou. — Plusieurs personnes, qui venaient d'assister à un match de hockey sur glace, opposant les équipes juniors d'U.R.S.S. et du Canada, sont mortes le lundi 10 mars à Moscou, à la suite d'une violente bousculade. Cet accident inhabituel, qui a eu lieu au stade Sokolniki dans le nord de la capitale, n'a été connu que mercredi. La « Pravda » de Moscou lui a consacré une courte information sans préciser le nombre des victimes et en rejetant la responsabilité de ce drame sur les organisateurs du service d'ordre.

L'incident est intervenu au terme du match, fort disputé, qui s'est terminé sur le score de 3 à 3. Quatre mille personnes environ y ont assisté, des jeunes surtout. La bousculade fatale aurait eu lieu, selon les uns, dans un des escaliers de sortie dont les marches étaient gelées, et, selon les autres, au pied des gradins de la salle, peu après que les membres de l'équipe canadienne eurent lancé des poignées d'insignes et de badges parmi le public. Les Canadiens présents n'ont cependant rien remarqué, sinon qu'on emportait plusieurs personnes sur des civières après le match.

Il est impossible de connaître le

De notre correspondant

nombre exact des victimes. Les chiffres avancés varient entre trois et vingt-quatre. De source officielle soviétique, on se refuse à toute précision, mais on laisse cependant entendre qu'il y aurait au moins une dizaine de morts. Le fait qu'un journal ait mentionné cette affaire — contrairement à la règle habituelle qui veut qu'on ne relate pas ce genre de catastrophe — indique que le bilan a été assez lourd.

Cet accident intervient peu après la publication dans la « Komsomolskaïa Pravda » d'un long article critique consacré aux supporters sportifs. Après avoir dénoncé le marché noir des billets (qui peuvent atteindre un prix de 60 roubles, soit près de 400 francs, pour un match important), l'organe des komsomols s'en prenait à l'alcoolisme sur le stade et écrivait notamment : « Toutes les infractions dans les stades sont commises par des personnes en état d'ivresse. Depuis un certain temps, les amateurs de bière sont particulièrement assidus sur les stades. » Puis la « Komsomiskaïa Pravda » donnait la parole à l'un d'entre eux, qui expliquait ainsi sa théorie : « Si je dis à ma femme que je veux aller boire une bière, elle ne me laissera pas sortir, mais si je lui montre un billet pour un match de hockey, ce sera tout autre chose. »

JACQUES AMALRIC

PROTECTION CIVILE

Après la nomination de M. Christian Gérondeau

M. Poniatowski : lutter contre les menaces d'accidents de toute nature

Après la nomination de M. Christian Gérondeau, délégué général à la sécurité routière, comme directeur du service national de la protection civile, les deux services n'en constituent désormais plus qu'un seul ; M. Michel Poniatowski, ministre de l'intérieur, a expliqué ainsi les raisons de cette fusion :

« *La lutte contre les accidents de la route constitue l'un des aspects essentiels d'une politique moderne de protection civile.* » Le ministre a ajouté : « *Il faut que tout soit mis en œuvre pour assurer à nos concitoyens la sécurité à laquelle ils aspirent à juste titre. La sécurité des citoyens, ce n'est pas seulement la lutte contre les risques d'agression, mais aussi contre les menaces d'accidents de toute nature.* »

« *Ceux-ci se multiplient dans notre société moderne*, a indiqué M. Poniatowski, *puisque quarante mille Français en sont les victimes chaque année, qu'il s'agisse d'incendies, de noyades, de pollution, d'accidents de la route. Sur le terrain, la lutte contre ces dangers relève en premier lieu des maires, qui ont la responsabilité de la protection des citoyens et des biens contre les risques d'accidents les fléaux de tout sorte. Pour cette mission, les maires s'appuient d'abord sur les corps des sapeurs-pompiers, dont le dévouement remarquable n'est plus à démontrer.* »

« *Mais au niveau national*, a conclu M. Poniatowski, *c'est la direction de la protection civile du ministère de l'intérieur qui a pour tâche d'organiser cette lutte contre les accidents de toute nature et de prévoir les moyens nécessaires pour assurer la protection des personnes et des biens.* »

***

[Né le 23 mars 1938 à Paris, M. Christian Gérondeau, ancien élève de l'Ecole polytechnique, ingénieur des ponts et chaussées, commence sa carrière en 1962 comme chef de la division des études urbaines à la direction des routes du ministère de l'équipement. En juillet 1968 il entre comme conseiller technique au cabinet du secrétaire d'Etat aux affaires sociales, M. Pierre Dumas. En juin 1969, il passe au cabinet du premier ministre, M. Jacques Chaban-Delmas, comme chargé de mission chargé des problèmes de transports, d'urbanisme et d'équipement. En juin 1972 il devient délégué à la délégation interministérielle de la sécurité routière.]

CARNET

Naissances

— Nicolas et Françoise Zeller, née Baudry, et Colin ont la joie d'annoncer la naissance de
Clémentine,
le 22 février 1975.
6, rue de la Gambette,
14000 Bayeux.

— M. et Mme Michel Monestier sont heureux d'annoncer la naissance de leur fils
Stéphane,
le 9 mars 1975.
14, rue des Myosotis,
91470 Limours.

— M. Jean-Claude Kaltenbach et Mme, née Solange Pacquement, ainsi que Geoffroy, sont heureux d'annoncer la naissance de
Guillaume.
Paris, le 3 mars 1975.

— M. et Mme Philippe Lefournier, Virgine et Julien, ont la joie d'annoncer la naissance de
Jean-Baptiste,
le 11 mars.
30, rue du Commandant-Mouchotte, Paris (14e).

Fiançailles

— M. Marcel Pignon-Grange et Mme, née Geneviève Grange,
M. Maurice Deléris et Mme, née Yvonne Boulmer,
sont heureux d'annoncer les fiançailles de leurs enfants
Patricia et Eric.
15, rue du Général-Cordonnier, Neuilly-sur-Seine.
7 bis, rue Lalo, Paris-16e.

— M. et Mme Bernard Lerolle prient d'annoncer les fiançailles de leur fille
Guilhaine
avec
M. Jean-Pierre Métais.
Poitiers, 9 mars 1975.

— Le samedi 22 mars 1975, à 11 heures, sera célébré en la chapelle *Saint-Laurent de Mvolyé, à Yaoundé*, le mariage de
M. Alexandre Fouda Onana
avec
Mlle Mireille Tchoungui,
petite-fille de M. et Mme Simon Noah Bikie et fille du docteur Simon-Pierre Tchoungui, ancien premier ministre du Cameroun-Oriental, et de Mme, née Henriette Bikie.
71, avenue Paul-Doumer, Paris (16e).
B.P. 601, Yaoundé.

Décès

— Mme Claude Colin, son épouse,
M. Patrice Colon, son fils,
Les familles Colin, Chollet, Messian, Vizet,
M. Jean Lefebvre,
La conseil de surveillance, le directoire et le personnel de l'entreprise Jean Lefebvre,
L'Union des syndicats de l'industrie routière française,
ont la douleur d'annoncer le décès de
M. Claude COLIN,
chevalier de la Légion d'honneur,
membre du directoire
de l'entreprise Jean Lefebvre,
président de l'USIRF,
survenu subitement à Dakar, le 11 mars 1975.
Les obsèques seront célébrées en l'église du Vésinet, sa paroisse, à une date qui sera indiquée ultérieurement.
22, allée du Lac-Supérieur, 78100 Le Vésinet.
11, boulevard Jean-Mermoz, 92202 Neuilly-sur-Seine.

— M. et Mme Philippe Jeansolin, née Garibaldi,
M. et Mme Robert Teisseire-Garibaldi et leur fils Marc-Emmanuel,
Mlle Jeanine Garibaldi,
M. et Mme Désiré Peyret,
Les familles Garibaldi, Peyret, Duroure, Aliberti, Renaco, Jeansolin, Teissaire,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Pierre GARIBALDI,
ingénieur en chef honoraire
de la Société nationale
des chemins de fer français,
chevalier
dans l'ordre national du Mérite,
leur père, beau-père, grand-père, cousin, parent et allié, survenu le 10 mars à l'âge de soixante-six ans.
Les obsèques religieuses auront lieu le jeudi 13 mars à 9 h. 45, en l'église Sainte-Marguerite à Marseille.
La famille ne reçoit pas.

— La Société des anglicistes de l'enseignement supérieur, la librairie Marcel Didier et la revue « Etudes anglaises »
ont la tristesse de faire part de la *mort* de leur vice-président d'honneur, collaborateur et ami,
M. Pierre LEGOUIS,
commandeur de la Légion d'honneur, décédé de 3 février 1975 et inhumé *dans l'intimité familiale*.
[Né en 1892, ancien élève de l'Ecole normale supérieure, agrégé de l'Université, docteur ès lettres, auteur de nombreux ouvrages, ancien professeur aux *universités de Besançon (1928-1933) et de* Lyon (1933-1964). M. Pierre Legouis avait été l'un des fondateurs et le premier vice-président de la S.A.E.S. (Société des anglicistes de l'enseignement supérieur) ; il était l'un des directeurs d' « Etudes anglaises ».]

— La Société métallurgique Le Nickel-S.L.N. a le regret de faire part du décès de
M. Raymond LLOBET,
ancien directeur administratif et financier de la société
en Nouvelle-Calédonie,
survenu à Paris le 12 mars dans sa soixante et unième année.
Les obsèques de M. Raymond *Llobet* auront *lieu* en *l'église* Saint-François-Xavier, Paris-7e, le vendredi 14 mars, à 14 heures.

— Mme Renée Mercier, ses enfants et petite-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Georges MERCIER,
croix de guerre 1939-1945,
chevalier de l'ordre
de la Santé publique,
chevalier du Mérite social,
ancien chef de cabinet du ministre du travail et de la Sécurité sociale, survenu le 11 mars dans sa soixante-septième année.
Les obsèques auront lieu le 14 mars, à *9* h. 30, en *l'église* de *Saint-Saturnin* de Gentilly (Val-de-Marne).
Ni fleurs ni couronnes.
75, boulevard Kellermann, Paris-13e.

— M. et Mme Jacques Fresne,
Mme Dominique Fresne,
et leur famille,
ont le profond chagrin de faire part du décès, survenu le 8 mars, à Paris, de
Mme Maurice SIRAUD,
née Yvonne Pigault.
Les obsèques ont eu *lieu*, dans l'intimité, le 12 mars, à Saint-Point (Saône-et-Loire).
117, boulevard Murat, Paris-16e.

Remerciements

— Mme Jacques-A. Gendrot et ses enfants Rémi, Isabelle, Antoine, Marie, Béatrice,
très touchés par les nombreuses manifestations de sympathie reçues lors du décès du
Docteur Jacques-A. GENDROT,
prient tous ceux qui se sont associés à leur peine de trouver ici l'expression de leurs remerciements.
10, rue Coutureau,
92 Saint-Cloud.

— Le docteur Charles Brisset,
Les membres du comité de gestion,
Les médecins de la clinique médicale de Ville-d'Avray et le personnel soignant, administratif et de service, remercient toutes les personnes qui leur ont témoigné leur sympathie lors du décès du
Docteur Jacques-A. GENDROT,
leur médecin-directeur.
23, rue Pradier,
92410 Ville-d'Avray.

— Mme Pierre Rosenstock,
très sensible aux nombreuses marques de sympathie qui lui ont été *témoignées lors du décès de*
M. Pierre ROSENSTOCK,
remercie vivement tous ceux qui se sont associés à sa peine.

Messes anniversaires

— Pour le premier anniversaire du rappel à Dieu de
Mme Armand PARISON,
née Bernadette Tony-Perrin,
une pieuse pensée est demandée en *union* avec la messe qui sera célébrée le mardi 18 mars 1975, à 18 h. 30, en la chapelle de l'Ecole militaire, 13, place Joffre, Paris-7e.
De la part du général Parison et de *ses enfants*.

— 95480 Pierrelaye,
64200 Biarritz.
A la mémoire du
Docteur Ladislas-Robert WIDDER
sera célébré un service religieux, en l'église Saint-Charles de Biarritz, le dimanche 16 mars, à 18 heures.

Conférences

— « Michelet et Renan ». Tel est le thème de la conférence prononcée par M. Paul Viallaneix, professeur à l'université de Clermont-Ferrand, avec la *participation* du public, au Collège de France, samedi 15 mars, à 17 h. 15 (Société des études renaniennes).

Communications diverses

— Journée nationale des paralysés et infirmes civils. — Ils sont près d'un million en France aujourd'hui : aveugles, sourds, muets, paralytiques. Dimanche 16 mars est organisée la Journée nationale des handicapés et infirmes civils.

Au cours d'un déjeuner-débat organisé à Paris par l'Association des paralysés de France, la Confédéra*tion nationale des* sourds, la Fédération des malades infirmes, malades et paralysés, et la Ligue pour l'adaptation du diminué physique au travail, M. Robert Prigent, ancien *ministre*, a *souligné l'importance de* la reconnaissance des droits pour le handicapé et appelé à la solidarité de tous à l'occasion de la Journée nationale du 16 mars.

Visites et conférences

VENDREDI 14 MARS

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques, 15 h., 60, rue des Francs-Bourgeois, Mme Carcy : « Hôtels de Rohan-Soubise et Rohan Strasbourg ». — 15 h., 42, avenue des Gobelins, Mme Détrez : « La manufacture des Gobelins ». — 15 h., cité Paradis, entrée rue d'Hauteville, Mme Legregeois : « Les collections *de la cristallerie* de Baccarat ». — 15 h., 32, avenue Reille, Mme Pennec : « Le couvent des franciscaines missionnaires de Marie ».

CONFERENCES. — 15 h., Sorbonne, galerie Richelieu, M. le recteur Ahmed Abdesselem : « L'histoire dans le monde arabe, et plus particulièrement le Maghreb ». — 17 h. 30, Splendid, rue de Condé, Mme Favreau Colombier : « Hommage à Marie Curie » (Cercle d'information et d'études sociales féminines). — 20 h., 58, rue de Londres : « Scientologie. Philosophie religieuse appliquée. Méthode de libération spirituelle et cours d'efficacité personnelle » (Eglise de Scientology de France) (entrée libre). — 20 h. 30, 26, rue Bergère, M. Yvon Achard : « Etude des fonctions de la pensée et approche de l'au-delà de la pensée » (L'Homme et la Connaissance). — 20 h. 30, salle La Rochefoucauld-*Liancourt*, 9 *bis*, *avenue d'Iéna*, M. Claude Ferraton : « De Manet à Van Gogh ». — 9 h. à 17 h., 19, avenue Kléber : « Les pays exportateurs de pétrole : l'OPEP face aux *pays consommateurs* » (*Centre de* formation internationale).

LÉGION D'HONNEUR

Le conseil des ministres a approuvé, mercredi 12 mars, les distinctions suivantes dans l'ordre national de la Légion d'honneur :

Sont promus commandeurs :

M. Fernand Nouvion, ingénieur général honoraire à la S.N.C.F., Mgr Alfred Daumas, protonotaire apostolique, Mme Béatrice Dangel, dite *Béatrice Bretty*, *sociétaire* honoraire de la Comédie-Française, MM. Jean-Marie Legrand, dit Jean Nohain, producteur d'émissions radiophoniques et télévisées, Jean Taulelle, *préfet de Paris*, Georges Thirion, conseiller à la Cour de cassation, Jean Jurgensen, ambassadeur de France, Jean Fourastié, membre de l'Institut, Philippe Le Coq de Kerland, *président du Salon international* de l'agriculture, Paul Moddinos, président de l'Union nationale des associations familiales, Jean Hamburger, professeur agrégé, médecin chef de service à *l'hôpital* Necker, M. André Bouillot, vice-président d'Erap et Elf-Aquitaine, Edgard Braun, vice-président de l'Association des anciens de la division *Leclerc*, Léon François, ancien déporté résistant, Joseph Artaud-Macari, président du Conseil supérieur des transports, Zino Francescatti, violoniste concertiste, Pierre Verlet, conservateur en chef honoraire des musées nationaux, René Rodière, professeur à l'université de Paris-II.

Sont nommés *chevaliers* (à titre exceptionnel) :

MM. Robert Fauve, professeur à l'Institut Pasteur, Claude Sarre, président-directeur général d'une société lainière, Mlle Noëlla Pontois, danseuse étoile à l'Opéra.

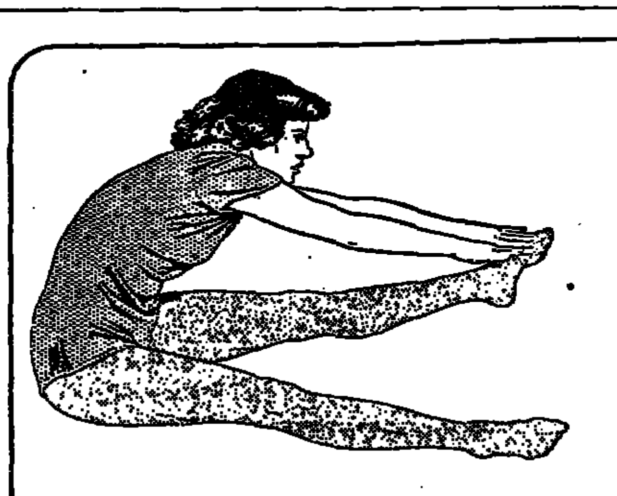
VENTES

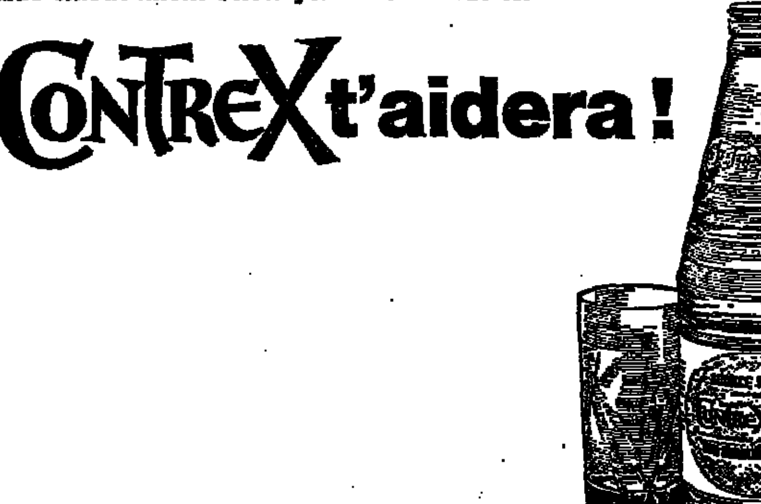
A Galliera

DEUX PEINTURES VÉNITIENNES DE MARIESCHI : 280 000 FRANCS

Composée d'objets d'art et d'ameublement du dix-huitième siècle, de tableaux et de dessins anciens, la vacation de Galliera, dirigée par Mes Ader, Picard et Tajan (auxquels s'étaient joints Mes Couturier, de Nicolay, Jozon et Engelman), a confirmé le maintien des cotes et l'intérêt renforcé des collectionneurs pour les peintres du passé. Deux toiles du maître vénitien Jacopo Marieschi, l'une d'elles représentant *la Piazzetta, la Douane et la Salute*, l'autre *la Place Saint-Marc, l'Eglise, le Campanile*, 34 × 56 cm., ont été adjugées ensemble 280 000 francs; trois autres vues, *le Palais des doges, le Grand Canal, la Place Saint-Marc*, de même dimension que les précédentes, mais seulement attribuées à Marieschi, ont tout de même obtenu 70 000 F, 75 000 F et 56 000 F ; un panneau de l'école flamande, du début du seizième siècle, *Jésus parmi les docteurs*, de 76 × 96 cm., quintupla largement sa mise à prix en étant coté 105 000 F ; un petit (37 × 28) mais lumineux panneau de Jan Van Os, *Fleurs et Nids d'oiseaux* fut acheté 135 000 F sur offre à 35 000 F ; *le Chirurgien de village*, panneau de 41 × 61, par Teniers, doubla son prix de départ avec une adjudication de 70 000 F.

Si *le marché des meubles* et des objets d'art est plus stagnant, les belles créations des ébénistes du dix-huitième font toujours recette. *D'époque Louis XV*, une table-bureau plaquée d'amarante à ornementation de bronze doré, au-dessus de cuir doré aux petits *fers (collection du marquis et* du comte de Ségur au château de Méry-sur-Oise), obtint 98 000 F ; portant l'estampille de Rübestuck, *une commode* à *deux tiroirs*, sans travers, laquée sur fond jonquille à décor chinois, chapeautée de marbre brèche rouge, enleva l'enchère de 500 000 F. Et une seconde commode, laquée or sur fond noir, sortie du célèbre atelier de l'ébéniste parisien Jean Dubois, fut adjugée 270 000 F. — G. V.





Le Monde DES LIVRES

L'ART DE LA NOUVELLE

ROGER GRENIER :

Le charme discret du désespoir

★ LE MIROIR DES EAUX, de Roger Grenier, Gallimard, 168 p., 27 F.

AVEC très peu de mots, Roger Grenier nous fait très mal. On dirait qu'il écrit sur la pointe des pieds, en retenant son souffle pour mieux entendre ceux qui gémissent, bouche cousue. Craintif, il les épie à distance, ne leur témoigne qu'une sympathie discrète, attend qu'ils s'endorment pour se pencher sur eux. Exigeant de ses personnages une pudeur égale à la sienne, il leur accorde, fût-ce au comble du désespoir ou de l'angoisse, la dignité, la tenue des héros de Racine. Pourtant, il ne s'agit ni de rois ni de princesses, mais de l'humble piétaille des vaincus dont la douleur ne tire que des phrases banales, des gestes à peines esquissés, ou parfois rien, le silence.

Des recueils de nouvelles, comme *Une maison place des Fêtes*, aux romans, comme *le Palais d'hiver* et *Ciné-roman* qui lui valut le prix Femina, chacun des livres de Roger Grenier rend le même son blessé, la même petite musique à la fois triste et narquoise. *Le Miroir des eaux* réunit deux longs récits peuplés de femmes à la dérive. *« Qu'ont-elles donc toutes,* se demande un homme, *à paraître perdues, à se débattre dans la solitude au point de devenir folles ? »* L'une des infortunées lui fournit peut-être la réponse lorsqu'elle déclare : *« Il y a deux sortes de fous : ceux qui se prennent pour Napoléon, ils ont tort ; et ceux qui trouvent que la vie est horrible, ils ont raison. »* Mais une telle lucidité n'est pas supportable. Coûte que coûte, il faut donner le change, se mentir, s'accrocher au moindre espoir de bonheur.

Amours de croisières

La Croisière, qui ouvre le recueil, met en scène un groupe de jeunes *filles sentimentalement disponibles*, comme on en rencontre dans tous les clubs de vacances. Pour se changer les idées, oublier qui un amant au cœur sec, qui l'attente solitaire, elles s'embarquent vers les îles que chantent les prospectus. A bord du bateau, voyage aussi le Club des José, amicale dont chaque membre porte le même prénom. Entre ces derniers et les touristes parisiennes, des idylles se nouent.

Brèves liaisons qui resteraient sans lendemain si derrière leur innocente raison sociale les José ne conspiraient contre la dictature qui règne dans leur pays. Et voici que la comédie tourne au tragique, que la belle aventure sombre dans la peur et le sang. Une fille en meurt, l'autre revient au logis en traînant l'aile.

« Ce n'est rien ce n'est qu'une femme qui se noie »

Les Cariatides présente un couple dont la femme, atteinte de dépression nerveuse, part se faire soigner dans une maison de santé. Pendant son absence, son mari la trompe avec une amie de passage. L'épouse guérit, puis rechute, et l'histoire se termine là où elle a commencé, sur le chemin de la clinique.

Pourquoi ces drames modestes nous déchirent-ils ? Peut-être parce que l'auteur les raconte moins qu'il ne les suggère et nous permet ainsi d'imaginer le pire. Aux détours des phrases, un détail, une réplique, une grimace, nous serrent la gorge, comme ces détresses secrètes qui se lisent parfois sur un visage inconnu, croisé dans le métro. *« Si l'on pouvait parler... »*, pense-t-on. Mais pour dire quoi ? Quel langage inventer quand chaque mot risque d'envenimer une blessure ? Alors, on baisse les yeux, on presse le pas, on fuit. Trop tard. La misère humaine nous colle aux talons. Roger Grenier marche dans son ombre, scribe fidèle et taciturne. Quel appel les attire vers le miroir des eaux ? La *Fontaine dirait : « Ce n'est rien, ce n'est qu'une femme qui se noie. »*

GABRIELLE ROLIN.

CATHERINE D'ETCHÉA :

Le malaise de vivre dans un monde creux

★ DES DEMEURES ET DES GENS, de Catherine d'Etchéa, la Table ronde, 282 p., 39,50 F.

MALGRÉ les étonnements, malgré les efforts, en vérité sporadiques, des éditeurs, malgré les encouragements, eux aussi épisodiques, de la critique et des jurys (en dernier lieu le Goncourt de la nouvelle), la nouvelle est un art qui se vend mal en France.

On a tout dit des motifs : la médiocre qualité des recueils, les écrivains se contentant parfois d'y jeter leurs fonds de tiroirs, la désaffection des journaux à l'égard de ce type de publication. Mais ces causes ne sont que des effets. La véritable raison ne serait-elle pas que la nouvelle, art pur, art total, exige de la part de son auteur comme de son lecteur un effort brutal, intense ? Il en *serait de la nouvelle comme du sprint*, tombé lui aussi en désuétude depuis la mort du Vel'd'Hiv'. On peut lire un roman en pensant à autre chose. La nouvelle exige une attention et une disponibilité entières. Parce qu'elle est engagement bref, violent, elle s'insère dans le style de vie syncopé qui est devenu le nôtre. Elle s'y intègre et ne s'en distingue pas. On se souvient plus ou moins d'un roman. On oublie vite une nouvelle.

Le recueil de Catherine d'Etchéa *Des demeures et des gens* échappe à cette règle, comme y échappent les recueils de Daniel Boulanger. Pas seulement parce qu'ils possèdent une unité de style ou de ton. Mais parce qu'ils sont les *fragments réunis, rassemblés*, d'un certain regard apporté sur le monde, et qu'à ce titre ils peuvent se lire comme des romans. Ce sont des romans-fresques dont on aurait enlevé les temps morts, les branches inutiles, les enchaînements, les liaisons, pour ne laisser subsister que les temps forts, les gestes, les propos et les états les plus signifiants. Une tapisserie où l'essentiel ne serait suggéré qu'avec un trait à peine esquissé, une tache de couleur ici posée...

Le monde que dépeint Catherine d'Etchéa évolue entre la petite, la moyenne et la grande bourgeoisie, dans un temps et dans des milieux où l'on passait encore de l'une à l'autre, le plus souvent, par les *mariages*.

PAUL MORELLE.

(Lire la suite page 16)

« Mémoires d'outre-Rhin »

LES CHALEUREUX SOUVENIRS DE FRANÇOIS SEYDOUX

★ MEMOIRES D'OUTRE-RHIN, de François Seydoux, Grasset, 310 pages, 42 F.

LE Quai d'Orsay n'a guère l'habitude de spécialiser ses « agents ». Une carrière diplomatique banale peut mener de Tegucigalpa à Rangoon, en passant par Rabat. Celle de Francois Seydoux fait exception : elle s'est presque entièrement déroulée soit en Allemagne — où il est né, — soit dans des pays dominés par son ombre. D'où le titre du livre qu'il consacre, après tant d'autres, à ses ambassades : « Mémoires d'outre-Rhin ». C'est une trouvaille.

Autre originalité : on ne trouve pas, sous sa plume, trace de la moindre méchanceté. Quelle meilleure occasion pourtant que la rédaction de Mémoires pour prendre sa revanche sur ses ennemis ! Pour peu que l'auteur ait du talent, ses piques assureront le succès de son œuvre. François Seydoux n'envie pas cependant les lauriers de Saint-Simon ou de Talleyrand. Ce n'est pas qu'il n'ait pas, comme tout le monde, avalé quelques couleuvres dans son existence. Il ne cache pas, par exemple, la peine que lui a causée son rappel de Bonn, où il était ambassadeur. Mais il est de ceux, peu nombreux, dont le cœur ne laisse pas de place à la rancune.

Piété filiale

Non moins rare est la capacité d'admirer qui sourd à chaque instant sous sa plume. Son père en fut le premier objet. Frappé en pleine jeunesse par une crise de rhumatismes déformants qui avait aussitôt fait de lui un infirme, Jacques Seydoux parvint, à force de volonté, à surmonter ses souffrances pour jouer pendant vingt ans un rôle essentiel dans la définition et la mise en œuvre de la politique française à l'égard de l'Allemagne. Pour parler de cet homme, dont il dit qu'il était « son orgueil », François Seydoux a des mots sobres et tendres qui font partager au lecteur sa piété filiale. On n'oubliera pas la belle scène dans laquelle il nous montre Clemenceau, au faîte de la gloire, poussant de ses mains gantées de gris le fauteuil roulant de son collaborateur pour se faire pardonner de s'être emporté contre lui.

Son ascendance prédestinait François Seydoux, comme son frère Roger, à entrer dans la diplomatie. Le Quai d'Orsay lui était familier dans tous ses rouages avant même qu'il y fût admis, et c'est dès le lycée qu'il noua avec Maurice Couve de Murville, protestant comme lui, l'amitié qui lui valut peut-être de lui succéder en 1958 à la tête de l'ambassade de France à Bonn. L'amitié, mais aussi l'affinité du jugement, contrastant avec la différence des tempéraments, que l'auteur évoque avec humour, opposant sa propre agitation au calme, à la réserve, qui caractérisaient déjà le futur ministre des affaires étrangères lorsqu'il portait des culottes courtes.

Comme le général, comme Couve, François Seydoux n'a jamais été vraiment touché, quelque estime qu'il éprouvât pour Robert Schuman et Jean Monnet, par ce qu'il appelle drôlement la « grâce » européenne. Nourri de culture allemande, passionné de paix, porté, par dynamisme et fraîcheur d'âme, à penser que la volonté, l'intelligence, le geste fraternel, peuvent améliorer les rapports entre les hommes, il avait, au lendemain du carnage de 1914-1918, voulu croire en l'Allemagne et en la réconciliation, sans se dissimuler d'ailleurs la profonde inconstance de la politique menée par la France à son égard. « Ma déception, dira-t-il à Adenauer le jour où il fera sa connaissance, a été immense. » C'est pourquoi, devait-il ajouter, « je m'interroge encore ».

ANDRÉ FONTAINE.

(Lire la suite page 16)



DEUX FAÇONS DE SE SOUVENIR

« VOIR LES PASSANTS », de Jean-Louis Bory
« PASSAGE », de Renaud Camus

Par Bertrand Poirot-Delpech

JEAN-LOUIS BORY est le plus sémillant de ces touche-à-tout en quoi les nécessités et les tentations de la vie littéraire moderne changent beaucoup d'écrivains.

La consommation audio-visuelle ayant détrôné la lecture, le grand public connaît surtout le causeur époustouflant dont le gauchisme tempéré d'éclectisme et d'humour s'exprime sur les ondes à tout propos, notamment au sujet des homosexuels, dont il se flatte d'être, et qu'il voudrait voir tolérés dans les milieux populaires autant qu'ils le sont désormais dans la bourgeoisie parisienne et artiste.

Aux cinéphiles qui goûtent la pétulance de ses chroniques du *Nouvel Observateur* et de ses numéros à l'émission « le Masque et la Plume », s'ajoutent les mélomanes de Musique Plus, où Bory a composé un concert en décembre dernier, sans parler des fervents du XIX[e] siècle qui reconnaissent depuis longtemps en lui un des meilleurs spécialistes de la révolution de Juillet, de Balzac et d'Eugène Sue.

Ces activités vibrionnantes ont fait oublier au public, et peut-être à lui-même, que notre normalien super-doué est d'abord l'auteur d'un vaste cycle romanesque, ouvert par *Mon village à l'heure allemande* (Goncourt 1945) et développé sur trente ans par une dizaine de volumes, en cours de regroupement chez Julliard.

A partir d'un bourg de Beauce où, depuis sa naissance, il se repose périodiquement de l'agitation parisienne, et dont il aimerait faire l'équivalent de l'universel village de Jefferson chez Faulkner, Bory a déployé une fresque à la fois balzacienne, parce que les mêmes personnages y témoignent, d'un titre à l'autre, des bouillonnements sociaux, et proustienne, dans la mesure où le héros central, François-Charles de Hermemont, renvoie au passé intime de l'auteur.

COMME le suggère son sous-titre inutilement évocateur de fonds de tiroirs, la nouvelle pièce du puzzle couvre moins une époque ou un thème qu'elle ne complète, sous forme de nouvelles éparses, des biographies secondaires, principalement celles des compagnons de guerre perdus de vue depuis leur dispersion dans les hautes herbes de juin 40 et l'obscurité bleutée de l'occupation.

Les souvenirs du narrateur zigzaguent entre des êtres aussi variés qu'une vieille marchande d'alpenstocks et une épouse en fuite, une déportée et une chanteuse collabo, un évadé qui passe une rivière et un autre qui rentre d'Allemagne caché sous des boggies. L'agonie balzacienne d'un boutiquier entre sa femme et sa maîtresse prend le pas sur les autres récits et éloigne le livre des hasards de guerre qui en figuraient le lien initial. Mais toutes les destinées baignent finalement dans un même air du temps.

Un peu à la façon de Dos Passos et de Sartre dans *les Chemins de la liberté*, Bory replace les bouleversements de chacun — amours, mariages, déménagements, ruptures, accidents, morts — dans le flot des événements collectifs qui ont façonné la mentalité de tous, des crises politiques mondiales aux disparitions d'acteurs familiers.

Leçon de ce tohu-bohu : la vie est absurde puisque *« toutes les rencontres se font par hasard »*, l'histoire ne cesse d'*« émietter nos minuscules existences »*, et la mort, toujours, gagne. Tout en proclamant son goût de la vie, Bory y associe jusque dans le plaisir — *« un désir poignant comme la mélancolie »* — le chagrin toujours présent de devoir un jour fermer ses paupières sur une nuit *« plus lourde que n'importe quel sommeil »*.

CETTE image d'yeux écrasés ne vient pas par hasard. Le visage tient une place privilégiée dans les émotions de l'auteur, et dans le cheminement de ses réminiscences. Bien qu'il apprécie le charme de la « capitale infâme », comme disait Baudelaire, c'est le nez dans l'herbe de son cher village natal qu'il retrouve le chemin de l' « inguérissable enfance » et des voyages dans le passé ou dans l'imaginaire dont se nourrit toute son œuvre.

Une œuvre où ses fans chercheraient en vain le jaillissement rossard qui les enchante à la radio et à la télé. Sa langue est aussi raisonnable par écrit qu'elle est volubile et espiègle en paroles. Au Jean-Louis chansonnier et agressif s'oppose dans les livres un François-Charles romantique, démuni, vulnérable : au pétroleur verbal des interviewes s'oppose un paisible rêveur du passé; à l'avant-gardiste, un héritier de Giraudoux attendri par lui-même comme par l'enfant dont ses goûts l'ont privé.

Comme quoi on peut aspirer au chambardement politique et rester, en art, fidèle aux traditions, délicieusement.

A côté de cette ingénuité frémissante d'eternel adolescent, un débutant comme Renaud Camus fait figure de vieux routier sans cœur. Alors que les premiers livres servaient jusqu'ici à se confesser et à se consoler de l'enfance perdue, ce moins de trente ans n'a rien de plus pressé, pour son coup d'essai, que de se livrer à des jeux formels. Et il n'est pas le seul. Ce sera le signe de toute la génération d'avoir renoncé sans regret à l'aveu brûlant, au profit de l'expérimentation impersonnelle.

Ni autobiographie ni même narration suivie : *Passage* se présente comme un montage de séquences, claires en soi, mais sans lien évident entre elles ni progression d'aucune sorte. Leur retour à intervalles réguliers laisse tout au plus la sensation d'un ressassement de souvenirs, d'un album de photos fanées, sur fond de palaces 1900, de Sud à ombrelles et de paquebots moites...

Il se trouve cependant que ces instants sans suite et indifférents les uns aux autres paraissent surgir peu à peu de la mémoire du lecteur. Malgré leur éloignement dans le temps et dans l'espace — le début du siècle aux points les plus exotiques du globe, — nous avons l'illusion d'avoir, sinon vécu, au moins connu par ailleurs ces bribes de scènes décolorées par un oubli qui serait propre à chacun de nous.

CELA paraît venir d'abord de ce que sont soigneusement rassemblés les stéréotypes de toute nostalgie et de tout dépaysement : stores vénitiens donnant sur des ports pleins d'intrigues, professeurs exilés guettant des étrangères aux seins durs, boys bizarres, malles, perroquets...

Mais bientôt s'impose le soupçon que ce *déjà vu* soit du *déjà lu*. Telle ombre de volet sort de *la Jalousie* de Robbe-Grillet, telle femme du *Vice-Consul* ou d'*India song* de Marguerite Duras, tel détail de James, Virginia Woolf, Proust ou Claude Simon. Les premières fois, on se débarrasse de ses doutes en allant vérifier dans sa bibliothèque, puis on s'abandonne à l'évidence que le livre est composé — pour un bon quart, selon l'auteur, et sans doute davantage — d'emprunts sans guillemets aux auteurs déjà cités, auxquels s'ajoutent, semble-t-il, Yves Bonnefoy, Tony Duvert, Fargue, Ginsberg, Larbaud, Mallarmé, Ricardou, Raymond Roussel, sans compter des encyclopédies de voyages ou de jeux.

CONTRAIREMENT à un autre débutant remarquable de l'année, Jacques Almira — *le Voyage à Naucratis*, « le Monde » du 24 janvier 1975. — Renaud Camus n'explique pas ce recours à la citation clandestine par la surabondance de l'héritage et l'impossibilité de s'en démarquer Son seul but théorique avoué est de montrer que tout texte « contredit les lois de son fonctionnement, à peine les a-t-il formulées ».

Mais on peut supposer que son propos, comme celui de tous ses contemporains, procède du même sentiment de saturation. *La Recherche du temps perdu* et quelques autres monuments ayant compromis la chance de mettre encore la vie privée en chefs-d'œuvre, on *joue* avec les *précédents* inégalables, on griffonne dans leurs marges. Le trop-plein littéraire a conduit à une écriture des interstices. Au projet traditionnel — dont Bory est un des derniers tenants — d'inscrire son histoire individuelle dans la mémoire générale, succède celui de camper en bernard-l'hermite dans des collages d'anthologies, décrétées bien commun et découpables à merci.

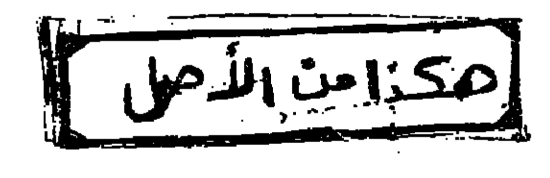
CETTE pratique littéraire de plus en plus répandue appelle une attitude de lecture nouvelle. La pire serait de se laisser obnubiler par le dépistage des ouvrages cités ou des lois qui ont présidé à leur *montage*, comme y invitait Raymond Roussel, et de se livrer ainsi à une sorte de cache-tampon culturel imité des concours radiodiffusés. Quitte à ne plus trop savoir sur quels critères juger les œuvres — mais l'avons-nous jamais su ! — il faudra sans doute se contenter de *voir fonctionner* ces textes, comme on observerait des machines en équilibre sur leurs axes.

Deux façons de se souvenir : d'un côté, avec Bory, l'espérance sans illusion de laisser au moins des *miettes* après soi; de l'autre, avec Renaud Camus, l'acceptation joyeuse de n'être qu'un *passage* d'ordinateur anonyme entre des infinités de sens et d'images.

A force de ne plus croire au souvenir personnalisé et au moi, le livre de l'avenir pourrait bien évoquer de plus en plus la quintessence de tous les temps perdus et ressembler à ces photographies qu'on trouve dans les tiroirs de grandes pièces vides, l'après-midi, au début de l'été : clichés différents pour chaque mémoire, mais rendus identiques par la littérature, cet art du jauni.

★ VOIR LES PASSANTS OU LES MIETTES CELIBATAIRES, de Jean-Louis Bory, Gallimard, 205 pages, 29 F.

★ PASSAGE, de Renaud Camus, collection « Textes », Flammarion, 210 pages, 34 F.



POÉSIE — LITTÉRATURE

F.-J. Temple : du Mexique aux Ardennes

★ FOGHORN, de F.-J. Temple ; Grasset, 70 pages, 12 F.

« COUSIN » de Blaise Cendrars, copain de Miller auquel il a consacré un vibrant petit essai, admirateur de D. H. Lawrence, frère des Indiens Navajos dont il a traduit les ancestraux *Psaumes de la création*, voici F. J. Temple, poète, avec, aujourd'hui, *Foghorn*, qu'avaient précédé *Fleurs du silence* (Fagne), *les Œufs de sel* (Chambelland) *Armageddon* (P. A. Benoît), etc.

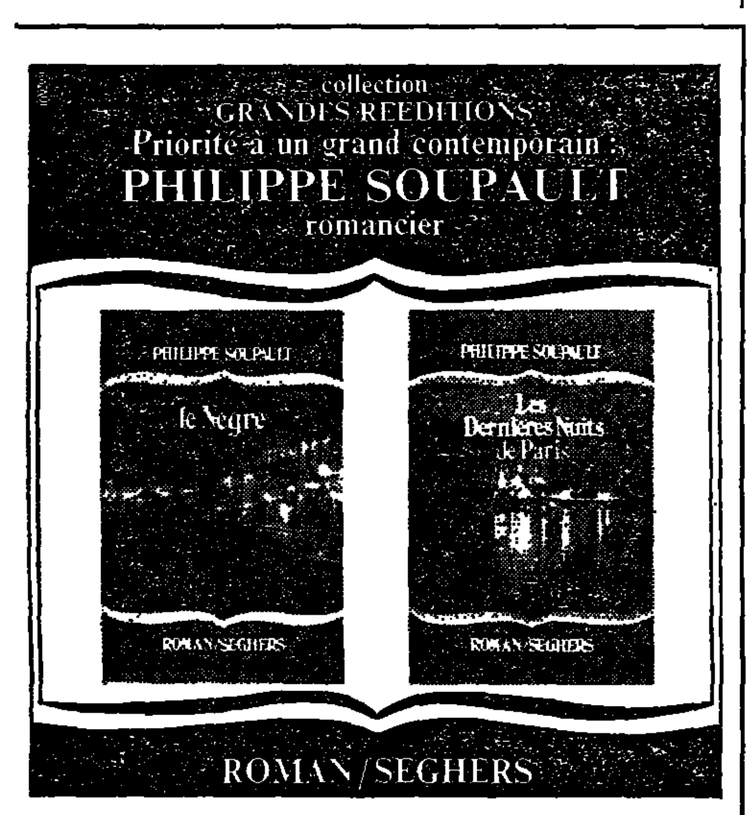
Un homme taillé dans la peau tannée de la planète, tissé d'océans et de désert, de bois et d'eaux vives, qui voyage — aller-retour permanent ! — du « monde entier au cœur du monde ». Barde et « medecine-man » !

Car, au-delà de ces « croquis », de ces « cartes postales » griffonnées à La Nouvelle-Orléans, à Namur, à Concord, sur l'Ontario ou le Potomac. Ce poème pour Temple est aussi et surtout « phare », « balise », « amer », « bouée » et, le plus souvent, « corne de brume » (Foghorn).

« Tu lances ta ligne
dans le Potomac
et tu souris.
Nous allons rêver
vers Chesapeake Bay.
. . . . . .
Il fait soleil
sur ta peinture. »

Une passion pour les mots qui nomment la création : lieux, arbres, canyons, un cœur indien, un sang mexicain, affamé de joies solaires, lucide et mortel, F. J. Temple, du ciel d'Oaxaca à celui des Ardennes, comptabilise nos raisons de vivre, et attrape par la queue toutes les belles baleines blanches qui voguent sur l'océan bouillonnant des eaux mêlées du réel immédiat et du songe.

ANDRÉ LAUDE.



UN COLLOQUE CONSACRÉ A EMINESCU

Dans le cadre des échanges culturels franco-roumains et sous les auspices de l'Institut d'études roumaines, un colloque international consacré au poète Eminescu (1850-1889) se tient actuellement — et jusqu'au 16 mars — à la Sorbonne sous la présidence de M. Alphonse Dupront. Alain Bosquet nous dit ici l'importance d'Eminescu.

UN POUCHKINE ROUMAIN

S'IL est vrai que la Roumanie moderne a connu, avant Eminescu, des poètes importants comme Grigore Alexandrescu (1810-1885), romantique que l'on peut comparer à Lamartine, ou Vacile Alecsandri (1818-1891), chantre national aux vers parnassiens, il faut attendre la complexité et la profondeur d'Eminescu pour que tout le génie de la langue roumaine explose avec ses sauvageries, ses rythmes, sa passion, ses ressources secrètes. A cet égard, il est à la Roumanie ce que Pouchkine est à la Russie : il cumule le classicisme et le romantisme. On retrouve chez lui les grandes visions des pré-romantiques allemands, Novalis et Arnim en particulier, sans oublier Hölderlin.

Du romantisme il garde la luxuriance, l'emportement et l'éloquence, ainsi qu'un vif intérêt pour les poésies populaires transmises par les générations successives et auxquelles il donne une forme intellectuelle. Ses poèmes sociaux se transforment parfois en satires, car il est bien conscient, dans les années 70, de son rôle historique. Mais son mérite principal est d'une nature plus intime, plus déchirée aussi : une lutte perpétuelle pour garder son identité, et à la fois pour renouveler des mythes hérités de l'Antiquité. Dionysiaque, tragique, en proie à l'obsession de la mort, il sombre dans la folie dès 1883.

Orfèvre d'une langue qu'il contribue à fixer, et qu'il veut mariée à la musique et à la rime, Eminescu est, par là même, un de ces grands poètes universels qu'il nous est difficile de traduire : ou bien nous sommes fidèles et perdons le bénéfice de la rime, ou bien nous trouvons des rimes au prix d'une fidélité relative. En revanche, l'originalité de sa pensée passe en français, sans altération notable. — A. B.

CATHERINE D'ETCHÉA

(Suite de la page 15)

C'est un monde où l'on ne se sent jamais tout à fait à l'aise, toujours un peu assis sur le bord de la chaise, ou entre deux chaises, inquiet, instable. C'est un monde qui bascule, avec son prolongement naturel en Afrique du Nord, sorte de cul-de-sac où une morale et des us importés d'un autre âge ne parviennent pas à faire bon ménage avec les audaces ou les bouleversements de ce siècle.

Ce à quoi on se raccroche, et par quoi l'on espère maintenir le temps qui passe, se sont les « demeures », ce qui demeure. Mais ce qui demeure lui-même ne demeure pas, se détériore lentement et meurt. Que ce soit cet intérieur Empire dans lequel une vieille jeune fille se conserve comme un bonbon ancien et qu'une autre demoiselle reprendra, après sa mort, entretenant la fiction ; ou cette maison de campagne, bateau-refuge où l'on vivait à l'écart du temps et que le propriétaire, subitement, met en vente ou ce domaine anglais que l'on n'a pas les moyens d'entretenir et où le décousu remplace le faste, toujours, dans ces coquilles fragiles que l'usure du temps rend transparentes, à l'extrême bord de la brisure, vivent des gens désarmés, inquiets, en déséquilibre.

Catherine d'Etchéa porte sur eux un regard à la fois compatissant, compréhensif et impitoyable. Elle les saisit dans leur fêlure, au point ultime où ils ne sont pas encore tombés mais sont sur le point de l'être. Déjà le vertige les saisit... Comme dans ces films où l'on voit l'homme-oiseau sur le point de s'élancer, d'une plate-forme de la tour Eiffel, avant la chute.

J'aime que quelqu'un ait ainsi consacré une bonne partie de son existence (l'auteur n'est plus toute jeune, si elle est débutante) à enregistrer et à réfléchir comme un miroir ces instantanés de vie. L'image qu'elle nous en restitue, non polluée par la hâte de publier, qui est une des formes du paraître, possède cette qualité rare que D. H. Lawrence plaçait au plus haut point : elle restitue les êtres non pas seulement dans la fidélité de leurs gestes, qui peut être du domaine de la stéréotypie, mais dans leur tremblement, leur insolite, c'est-à-dire leur secret, leur vérité.

PAUL MORELLE.

UN « CAHIER DE L'HERNE » SUR KOESTLER

Le numéro 27 des « Cahiers de l'Herne » vient de paraître : il est consacré à Arthur Koestler. Réalisé sous la direction de Pierre Debray-Ritzen, ce cahier réunit des études de Manès Sperber, Claude Bourdet, Robert Kanters, Pierre de Boisdeffre, Max-Olivier Lacamp et Louis Pauwels, entre autres, ainsi que des inédits de l'auteur du « Zéro et l'Infini », qui fête cette année son soixante-dixième anniversaire.

(« Les Cahiers de l'Herne », 41, rue de Verneuil, 75007 Paris, 460 pages, 76 F.)

Les souvenirs de François Seydoux

(Suite de la page 15)

Il ne s'interrogera pas très longtemps : le retour au pouvoir de de Gaulle va faire de François Seydoux le témoin émerveillé et l'un des artisans les plus déterminés de l'entente franco-allemande. Il nous décrit la première rencontre du général et du chancelier, le 14 septembre 1958, à Colombey. C'est une page d'anthologie : « Chez l'un comme chez l'autre le charme opère, immédiat. Si désireux qu'ils fussent de se comprendre et de s'apprécier, ils ne soupçonnaient pas que dès l'abord ils seraient conquis. Est-ce bien de Gaulle qui s'avance, la main généreusement tendue, le mot chaleureux à la bouche ? Entre le seigneur du lieu et l'image que le chancelier se faisait de lui comme de tous les guerriers, quel abîme ! Simple, affectueux, presque déférent à l'égard d'un hôte à qui il sait instinctivement gré d'avoir près de quinze ans de plus que lui et d'être, cependant, capable de gouverner et de s'imposer, le général utilise, avec une gentillesse superbe, la palette de ses séductions. Adenauer savoure tout à la fois la douceur et la solennité du moment. D'un moment d'une incalculable importance. Avec un discret orgueil chacun mire sa gloire dans le visage de l'autre. »

Certains hommes ne peuvent pas se résoudre à admettre la grandeur d'un autre. Ils ne sont pas heureux. François Seydoux est à l'opposé. On sent qu'à servir l'entente des deux illustres vieillards il fut aussi heureux à Bonn que Dieu, suivant le proverbe allemand, en France. Ces années ne furent pourtant pas sans nuages : c'était l'époque des ultimatums de Khrouchtchev, et des grandes manœuvres de l'Elysée, dont la volonté d'indépendance vis-à-vis des Etats-Unis nourrissait la rancœur de voisins inquiets. Sur ces péripéties trop oubliées aujourd'hui, alors qu'elles expliquent pour une bonne part la survivance de tant de méfiances, l'auteur ne prétend pas apporter de précisions inédites. Mais il n'a pas son pareil pour en dire, en quelques lignes, l'enjeu, le climat et les raisons profondes.

En allant ainsi à l'essentiel, ces « Mémoires d'outre-Rhin », dont un rien de préciosité ne suffit pas à voiler la chaleur, contribuent mieux que beaucoup de « révélations », à éclairer l'histoire de ce temps.

ANDRÉ FONTAINE.

POLICIERS

Quand un auteur s'édite lui-même

AUTEUR d'une quarantaine de récits d'espionnage dont plusieurs ont été adaptés au cinéma et à la télévision, chroniqueur d'un grand magazine masculin, Fred Noro (1) revient au roman après un silence de trois années. Abandonnant son personnage, « le Vicomte », qui l'a fait connaître, il lance aujourd'hui un nouveau type de héros : Zac, sorte d'aventurier indépendant. Innovation dans sa spécialité, il a décidé de s'éditer lui-même (sous le nom d'Hervé Hixe). Il en donne ici les raisons :

« Pour la première fois de ma vie de romancier, je me trouvais libre de tout engagement. J'ai refusé les offres qui m'étaient faites et j'ai décidé de prendre des vacances, un peu de recul aussi. J'avais envie de me débarrasser de mon personnage du « Vicomte » et d'en créer un autre qui soit plus proche de moi, en tout cas qui « collerait » plus à mes ambitions.

» Comme je suis d'un tempérament combatif et que mon entourage me le déconseillait, j'ai décidé de prendre le taureau par les cornes et de m'éditer moi-même. S'il y a des risques, autant les assurer soi-même. De toute façon, il s'agit d'une expérience intéressante.

» Cela n'était pas aussi simple que je l'imaginais. Financièrement d'abord : mes petites économies en ont pris un rude coup. Techniquement, ensuite : j'ai affronté un certain nombre de questions nouvelles, pour moi, telles que l'impression, la commercialisation, la publicité, etc. J'ai perdu beaucoup de temps aussi, que j'aurais pû consacrer à écrire. Par exemple, six semaines se sont écoulées avant qu'un projet définitif de jaquette soit adopté.

» Mais, pour la première fois, j'ai suivi un de mes livres de la création jusqu'à la vente. Aujourd'hui, mon roman est sur le rayon du libraire. Je suis heureux d'être sorti du tourbillon de ces derniers mois, encore que j'y ai pris un certain plaisir. Masochisme ?

» Maintenant, les dés sont jetés, et je compte sur « Zac » pour prendre le relais. A lui de démontrer qu'il fait le « poids » et que ses aventures ne décevront ni le public, ni moi... »

BERNARD ALLIOT.

(1) *Le Monde des livres* du 14 août 1970 a publié une de ses nouvelles.

UN ARTISTE DU MAUVAIS COUP

ZAC, de Fred Noro ; Ed. Hervé, 250 p., 10 F.

ZAC, pour les intimes, Zacharie Zimko, à l'état civil, est un personnage cosmopolite, heureux mélange d'Américain, d'Italien, de Français, de Russe, tempéré d'une grand-mère juive. Ses diverses ascendances lui ont sans doute donné le goût des voyages. Tantôt il est en Birmanie, au Japon, tantôt dans le golfe Persique, en Syrie, etc. Le choix de ses employeurs relève d'un moindre éclectisme : C.I.A. ou milliardaires. En fait, Zac a plutôt vocation pour la libre entreprise, l'indépendance. Cet artisan du mauvais coup aime la belle ouvrage. Il aime aussi les femmes pourvu qu'elles soient jolies comme sur les couvertures de magazines, encore qu'il ait la sexualité tranquille qu'on dit être celle des quadragénaires. En tout cas, il a les agacements de son âge face à une jeunesse impertinente, en l'occurrence un Corse de vingt-deux ans qui ne se gêne pas pour l'appeler « pépère » et une « gauchiste » de dix-huit ans, experte en érotisme. Ce livre, on le voit, a les mérites du genre et on peut donc le laisser entre toutes les lestes mains.

Dans cette première aventure, Zac est chargé de retrouver la fille d'un milliardaire américain, une jeune exaltée enlevée par un groupuscule révolutionnaire plus ou moins pur quelque part sur la côte d'Azur. Des trafiquants de drogue sous la conduite de leur « gros bonnet » viennent compliquer la situation. Il s'ensuit un certain nombre de bagarres et de rebondissements qui ravissent l'amateur et où l'auteur, Fred Noro, montre tout son talent de romancier d'action — de professionnel.

R. A.

ÉCHOS ET NOUVELLES

Poésie

— AUX EDITIONS ETRANGERES ET CHRISTIAN BOURGOIS paraissent : d'Alain Jouffroy, « Matthieu Messagier sanctifié » ; de Jean-Christophe Bailly, un recueil de poèmes, « Défaire le vide » ; d'Yves Brun, une *suite de textes*, « Triperie - Papeterie Oswald », avec une illustration d'Errö.

— « L'ANNEE POETIQUE 1974 » vient de paraître chez Seghers. Elle comprend une partie anthologique et de nombreuses informations concernant la vie poétique en France : parutions, noms et adresses des revues, notes bibliographiques sur les poètes présents, prix littéraires attribués, etc. (368 p., 28 F).

— LES LYCÉENS DE PARTHENAY ont organisé un festival de poésie qui se déroulera du 18 au 23 mars au palais des Congrès mis gracieusement à leur disposition par la municipalité. Parmi les exposants : Claude Aveline, Jacques Baron, Yves Bonnefoy, Guillevic — qui animera une causerie-débat — entre beaucoup d'autres.

Expositions

— UNE EXPOSITION RENÉ-GUY CADOU est présentée jusqu'à fin avril à la bibliothèque municipale du 13e arrondissement de Paris (133, rue de la Glacière) : éditions, photographies, lithographies, etc. Les poètes Jean Rousselot (le 14 mars à 18 heures) et Charles Le Quintrec (le 12 avril à 15 heures) assureront l'animation.

Collections

— LES EDITIONS D'AUJOURD'HUI lancent une nouvelle collection, « les Introuvables », qui se propose de rééditer, d'une part, des ouvrages de référence utiles aux bibliothèques, étudiants et enseignants, et, d'autre part, quelques « grands oubliés »... introuvables. *Parmi les premières publications :* « le Cher Disparu », d'Evelyn Waugh ; « la Hiérarchie du courage », de Charles Fourier ; « le Voleur de visage » et « le Dompteur de requins », de Gustave Le Rouge ; « Eugène Onéguine », de Pouchkine (préface de Stanislas Fumet ; « l'Epopée de Gilgamesh », de G. Coutenau ; « le Théâtre grec », d'Octave Navarre ; « le Panorama du film noir américain », de R. Bord et E. Chaumeton (préface de Marcel Duhamel) ; « la Révolution algérienne par les textes », documents présentés par André Mandouze. (27, rue Saint-André-des-Arts.)

— LA COLLECTION « DIRE » vient de s'enrichir d'un recueil de « Giscaricatures », de Roland Bacri pour les textes et de Vasquez de Sola pour les dessins. L'éditeur, Stock 2, devient pour la circonstance « les Editions Stock ».

ET CRITIQUE

Michel Léman

Une sagesse mélancolique

★ **LA VIVE SAISON, de Michel Léman. Edit. Julliard, 185 pages, 24 F.**

UN poste à responsabilité, une épouse aimable et distraite, une maîtresse dramatique, deux enfants d'espèce commune, une secrétaire parfaite, et la vie de Paris (téléphone, embouteillages, déjeuners d'affaires, emploi du temps étroitement minuté), c'est le lot de Jean-Jacques Lambert. Il pleut sempiternellement sur la ville bouchée, sur la vie sans issue. Sans issue ? N'y a-t-il donc pas la mémoire, qui sait rendre présente une patrie perdue ?

Pour son second roman (1), *la Vive Saison*, Michel Léman a choisi de suivre Jean-Jacques Lambert dans son escalade secrète vers le haut village de l'enfance : La Jarvie, dont les toits de tuiles s'étagent au grand soleil de la Haute-Provence. Autrefois, un gamin silencieux savait les noms patois de toutes les herbes odorantes, et ceux des bêtes, avec les légendes du pays, histoires de renards et de blaireaux. Autrefois, un gamin exalté rêvait d'exploits extraordinaires, et gardait dans sa poche, comme un trésor, l'ammonite fossile découverte sur la paroi de la montagne — monument mystérieux des temps inimaginables de cette préhistoire dont l'idée seule apporte la paix, car elle rend à leurs proportions microscopiques nos infimes soucis, nos infimes douleurs. Autrefois, une petite fille un peu triste, Lilette, suscita son premier amour, le seul peut-être qui ait vraiment compté. Cet autrefois renaît au souvenir, plus vif et plus sensible que le fade et banal aujourd'hui parisien. Le narrateur n'attend de l'avenir nul miracle : tous ses miracles sont passés, tous se situent avant l'entrée au lycée, avant le départ de La Jarvie. La joie n'est plus que de penser au jour béni où Jean-Jacques Lambert sera rendu à la terre de son village, prêt à entrer à son tour dans le définitif oubli.

Cette nostalgie d'éternité, le sentiment du dérisoire de notre agitation, l'attrait bouleversé pour le diplodocus du Jardin des plantes — ce grand disparu prometteur d'autres disparitions, — coexistent, chez Michel Léman, avec une finesse de perception aiguë, une sensibilité et une sensualité à vif, un goût brûlant de l'instant, qu'il a le don de faire partager. C'est en poète que l'auteur évoque les étés enchantés de son pays, les hivers secs et gelés, la joie pleine et profonde des terres qui se gorgent d'eau au printemps. Les anciens habitants de La Jarvie, proches de ces réalités cycliques, nous sont vite devenus familiers, et amis. Comme le diplodocus, ils vont s'enfoncer l'un après l'autre dans le néant, remplacés, sur leurs terres, par les gens de vacances et les gens de week-end.

Riche de mélancolique sagesse, ce livre rare et succulent vaut d'être lentement savouré.

JOSANE DURANTEAU.

(1) Après *la Salle de bains*, 1972, Julliard.

Ludovic Janvier

Un érotisme syncopé

★ **FACE, de Ludovic Janvier. Gallimard, coll. « Le Chemin », 179 pages, 28 F.**

EXÉGÈTE perspicace de Samuel Beckett et des nouveaux romanciers, Ludovic Janvier a osé dire de face, pour son second roman, ce que belles, lettres et bons usages n'abordent jamais que de biais : le désir. Pas d'intrigue plus *ou moins bien nouée, mais des scènes* étirées jusqu'au dégoût, jusqu'à l'extase. Pas de phrases plus ou moins bien filées, mais des paquets de mots, coupés comme chez Céline par des points de suspension qui donnent le rythme : « ... *Soleil au sang... peau à l'écoute... à vif le réseau... crispé de toutes fibres...* »

Ce livre scandaleux, dont la composition est aussi spasmodique et saccadée que l'écriture, s'ouvre sur une messe d'enterrement : « *Car elle nous a quittée notre sœur et pourtant elle vit encore prélate la voix suave face aux debout assis debout sur dalles dans la nef presque à buée.* » Liturgie grotesque de la mort à quoi va répondre, parodique et blasphématoire, libératrice et vengeresse, la liturgie forcenée de l'amour. Dans les deux premiers tiers du roman, qui fonctionnent comme un long prélude traversé d'éclairs et de cris, fables et fantasmes se bousculent, épuisant, ou peu s'en faut, le catalogue entier des « figures » érotiques. Film quelquefois lassant, mais dont deux séquences au moins brillent d'un éclat tout particulier : la nécrophilique, articulée autour du « *conte vrai d'Ardisson le vampire du muy* », et l'homosexuelle, qui sonne comme un hommage à Pierre Guyotat et à *Eden Eden Eden*.

Ainsi va ou plutôt ne va pas le récit, lorsque apparaît, au plus obscur du désir, d'un désir qui n'a plus rien à désirer puisqu'il vient de s'aventurer en rêve jusqu'à l'inceste, une sorte de lueur : « *Ce n'est pas tout à fait revoir le jour... mais bientôt... bientôt... la première station...* » Comme si l'imagination, rassasiée, cédait enfin la place à la mémoire. Après le désordre des fantasmes, l'ordre du souvenir. D'un même mouvement, un narrateur polymorphe va *prendre forme, une narration éclatée* va prendre sens. Par fragments successifs, comme arrachés de force à l'oubli, voici que s'amorce une autobiographie douloureuse. Voici que se révèle le vrai visage de morte de celle que l'on enterrait au début du livre et par qui tout commence toujours : la mère. Une mère genre Vingtras, dure, provocante, haineuse. Et une enfance à la Poil de Carotte, sordide, humiliée, avec ses joies sales et ses rancœurs tenaces.

Le romancier aurait pu choisir, pour ce règlement de comptes, une voie moins abrupte. Peut-être y aurait-il gagné des lecteurs : il y aurait à coup sûr perdu son livre. Car il fallait une écriture libérée de tous les tabous, à commencer par celui de la langue, pour scander cette déchirante et rageuse et rugueuse remontée vers la lumière : « *Si ce n'est de ce ciel des ciels de quelle embellie faire pleuvoir dans les mots ce jour qui désespère.* » *Face* serait proprement insoutenable s'il n'était non pas bien écrit, ce qui n'a jamais suffi à distinguer la littérature de la pornographie, mais à ce point désécrit. *Désécrit au point que le jour*, précisément, se mettre à pleuvoir dans les mots, et, faisant germer le lexique et s'ouvrir la syntaxe, soit un jour qui sauve : l'aurore d'un langage rendu à la vie, et au corps.

JACQUES BERSANI.

Hélène Tournaire

Le cousin Jules

★ **JULES EMPAILLÉ, d'Hélène Tournaire ; Balland, 160 p., 28 F.**

L'ENFANCE des Provençaux, leur passé, leur temps perdu sont plus heureux que ceux des autres, avec une gentillesse sans pareille. Dans ces souvenirs, on respire le même air que dans ceux de Pagnol (qui ont plus de prix que son théâtre), on y retrouve le même folklore familial. Avec sa propre voix, Hélène Tournaire chante, elle aussi, et aussi bien : *Au jardin de mon pere.*

Seulement, ce jardin très patriarcal — le matriarcat, hélas ! est dans la maison — a un tout autre faste. L'aïeul, comme Jussieu, avait rapporté de Saint-Domingue un arbre dans son chapeau. C'était le *Mimosa Pudica*. Le livre vous apprendra comment il fallait des Français pour forcer sa nature et en faire, le diable sait par quelle éducation, une fleur impudique. Par elle, les Tournaire sont devenus une dynastie : quelque chose comme les rois du mimosa. D'où les jeux partagés avec un prince de Galles, des voisinages de grands-ducs, des vues sur « *les derniers soupers orgiaques de la Sainte Russie* ». Rois du mimosa, mais ayant d'abord compté parmi les pionniers, les défricheurs de ce qui deviendrait le Cannes cosmopolite où régnait alors un maire, M. Capron, qui parcourait sa ville sur un cheval blanc et recevait dans cet équipage les altesses à la gare.

Cela, bien sûr, ce sont les mémoires de la famille, mais inséparablement emmêlés, c'est un des charmes du livre, à ceux de l'enfant en fleur, de la petite fille rangée... au couvent, — qui n'y tient plus, s'y rebelle, s'y étiole, en sortira grâce à Jules, oncle complice, amant de Juliette, seigneur fantasque, enchanteur familier.

Voulez-vous un échantillon de l'humour ? Voici le bain des pensionnaires : « *Il fallait maintenir la serviette serrée autour de nos jambes et nous laver aussi haut que possible. Nous usions de la même méthode en sens inverse, nous lavant les épaules et le buste, sous la chemise, en descendant aussi bas que possible. De sorte que le possible n'était jamais lavé.* » Le « possible » est un mot qui mériterait de faire fortune.

Tout doucement, on arrive à l'an 40. Résistance et mimosas, les pires risques courus avec l'intrépidité de l'innocence ; enfin, une étrange nuit de noces, dans une maison solitaire du « Nord », cernée par les patrouilles, entre un médecin fou et un mari résistant à rien, et sans souffle (il ne le retrouvera jamais vraiment).

Sans perdre une incurable disposition heureuse, le récit nous prépare ici à l'inquiétant, qu'il rejoint après un bond de trente années. Nous y sommes. Et la fin éclaire le titre. Jules, le merveilleux Jules de l'enfance, pourquoi « empaillé » ? Je vous le dirai d'un mot, mais il faut l'entendre raconter par l'ancienne petite fille : elle courait revoir Jules une dernière fois, le revoir *naturel* dans la mort comme dans la vie. Elle le retrouve naturalisé. Nécrophilie de Prisunic. C'est le choc d'où est né le livre : s'il a commencé avec Pagnol, il finit avec Edgar Poe. Un Edgar Poe aseptisé, standardisé, légalisé, sécurisé, optimisé, bref — suprême dérision — américanisé.

YVES FLORENNE.

VIENT DE PARAITRE

Romans français

GABRIELLE MARQUET : *le Signe des jumeaux.* — Les tribulations d'un père célibataire. Septième roman de l'auteur de *la Boîte à bonbons.* (Flammarion, 220 p., 24 F.)

CARLOS SEMPRUN-MAURA : *l'An prochain à Madrid.* — Frère de Jorge Semprun, l'auteur a également publié un essai sur *Révolution et contre-révolution en Catalogne.* 1936-1937. (Julliard, 250 pages, 29.90 F.)

PAUL VINCENT : *Et soudain l'avalanche.* — Cet écrivain, auteur d'une quinzaine de romans, a obtenu l'an dernier pour *le Rendez-vous des herbes hautes* le prix du Cœur-Volant et le prix Alpes-Jura. (Hachette, « Ariane », 230 p., 12 F.)

MICHEL AUDIARD : *le P'tit Cheval de retour.* — La saga du quatorzième arrondissement par un natif du lieu, dialoguiste réputé, metteur en scène. (Julliard, 250 p., 23,35 F.)

HELENE CIXOUS : *Revolutions pour plus d'un Faust.* — Le nouveau roman de l'auteur de *Dedans.* Prix Médicis 1969. (Le Seuil, 225 p., 33 F.)

Littérature étrangère

LUISE RINSER : *Au-delà des frontières.* — La romancière allemande continue son bloc-notes : ses voyages en Irlande, en Pologne, en U.R.S.S., depuis 1970. Traduit de l'allemand par S. et G. de Lalène. (Le Seuil, 298 p., 39 F.)

MANUEL PUIG : *les Mystères de Buenos-Aires.* — Le troisième roman en français de l'écrivain argentin né en 1932 et auteur de *la Trahison de Rita Hayworth.* Traduit de l'espagnol par Didier Coste. (Le Seuil, 221 p., 29 F.)

LEONARDO SCIASCIA : *le Cliquet de la folie.* — Le huitième livre en français du romancier sicilien. Cette fois, un recueil d'essais : *Ecrivains et choses de Sicile.* Traduit de l'italien par Jacques de Pressac. (Denoël, « Lettres nouvelles », 224 p., 35 F.)

MENDEL MANN : *la Tour de Gengis Khan.* — Une patrouille russe égarée pendant la Seconde guerre mondiale dans les marais. Par l'écrivain israélien né en 1916 à Varsovie. Traduit du yiddish par Françoise Vernan et l'auteur. (Calmann-Lévy, 184 p., 25 F.)

YANNIS RITSOS : *Avant l'homme.* — Inédits du poète grec, né en 1909. Traduit du grec et présenté par Gérard Pierrat. (Flammarion, « Connection », 166 p., 19 F.)

C.-L. SULZBERGER : *le Marchand de dents.* — Le premier roman de notre confrère du *New-York Times.* Traduit de l'anglais par Thérèse Lauriol. (Albin Michel, 351 p., 39 F.)

ERSKINE CALDWELL : *Annette.* — Portrait d'une femme-enfant par l'auteur de *la Route au tabac.* Traduit de l'anglais par Robert Latour. (Albin-Michel, 215 p., 25 F.)

FEDOR ABRAMOV : *Chronique de Pékachino.* — La littérature paysanne soviétique. L'auteur, né en 1920, enseigne à l'université de Leningrad. Traduit du russe par Monique Slodzian. (Albin-Michel, 323 p., 35 F.)

LEWIS CARROLL : *Lettres adressées aux petites filles.* — Le conteur-logicien et ses « amies-enfants ». Suivies d'une version simplifiée d'*Alice*, à l'intention des petits *de zéro à cinq ans.* Traduit de l'anglais par Henri Parisot. (Flammarion, « L'Age d'or », 243 p., 32 F.)

Sciences humaines

NOAM CHOMSKY : *Questions de sémantique.* — Un nouvel ouvrage du grand linguiste américain, où il démontre comment la notion de « structure profonde » rend compte des règles grammaticales. Taduit de l'anglais par Bernard Cerquiglini. (Seuil, « L'ordre philosophique », 240 p., 35 F.)

JEAN FRANKLIN : *le Discours du pouvoir.* — La domination sociale sous ses aspects linguistiques. (U.G.E., « 10-18 », 448 p., 15 F.)

ROBERT GEORGIN : *la Structure et le Style.* — De Robbe-Grillet à Butor, en passant par Bataille, l'auteur élabore une méthode de lecture psychanalytique des textes littéraires, dont une étude de Racine montre la fécondité. (L'Age d'homme, « Sphinx », 132 p., 24 F.)

KARL KORSCH : *Marxisme et contre-révolution.* — Exclu en 1926 du P.C. allemand pour « gauchisme », Karl Korsch critique nommément dans ces articles les *options jacobines de Marx* et d'Engels. Traduction et présentation de Serge Bricianer. (Seuil, « Bibliothèque politique », 228 p., 35 F.)

MEYER FORTES : *Œdipe et Job dans les religions ouest-africaines.* — Le destin et la justice dans les sociétés traditionnelles, par un des maîtres de l'anthropologie britannique. Traduit de l'anglais par Roger Renaud. Préface d'Edmond Ortigues. (Mame, « Repères - Sciences humaines », 128 p., 25 F.)

P. WATZLAWICK, J. WEAKLAND, R. FISCH : *Changements, paradoxes et psychothérapie.* — Comment, en déjouant les impasses du « bon sens », guérir notre relation à autrui. Traduit de l'anglais par Pierre Furlain. (Seuil, 192 p., 27 F.)

Philosophie

JEAN LACROIX : *le Désir et les désirs.* — Dans cet ouvrage, notre collaborateur analyse les désirs des jeunes et ceux dont ils s'inspirent : Rousseau, Saint-Simon, le jeune Marx, Fourier. (P.U.F., 184 p., 27 F.)

Témoignage

FRANÇOISE PREVOST : *Ma vie en plus.* — Fille de Marcelle Auclair et de Jean Prévost, actrice, journaliste, l'auteur a survécu à un cancer du sein et fait part de son expérience. (Stock, « Elles-mêmes », 195 p., 30 F.)

SIMONE FABIEN : *Messieurs les médecins, rendez-nous notre mort.* — Une analyse par l'auteur de *Tu seras un homme*, du rôle du praticien moderne et un plaidoyer en faveur du « droit à la mort ». (Albin Michel, 19,50 F.).

Histoire littéraire

MICHEL WINOCK : *Histoire politique de la revue « Esprit ».* — (1930-1950). L'aventure d'intellectuels catholiques confrontés aux tensions dramatiques d'un quart de siècle fertile en conflits idéologiques et guerriers. (Le Seuil, « L'univers historique », 450 p., 45 F.)

Spiritualité

R.-L. BRUCKBERGER : *Marie-Madeleine.* — L'auteur de la *Lettre ouverte à Jésus-Christ* brosse le portrait d'une femme orgueilleuse et libre dont le destin, en un éclair, va basculer vers Jésus. (Albin Michel, 260 p., 29 F.)

MARC ORAISON : *la Question homosexuelle.* — Après *Tête dure*, autobiographie d'un chirurgien devenu prêtre, ce nouveau témoignage d'un prêtre médecin sur une minorité sexuelle en quête de reconnaissance. (Le Seuil, 171 p., 25 F.)

CORRESPONDANCE

« Cherchez la femme ! »

Sous son article sur le *Ainsi soit-elle* de Benoîte Groult (« le Monde des livres » du 28 février 1975), Gabrielle Rolin citant son auteur écrivait : « *L'Afrique musulmane s'entête à castrer ses filles* », « pour leur calmer le tempérament », *comme l'écrit un galant philosophe malien* ». Un de nos lecteurs, M. Courtecuisse, nous fait à propos de l'excision les remarques suivantes :

L'opinion du « galant » philosophe malien (j'apprécie l'ironie de madame Rolin) est assez surprenante, surtout de la part d'un « philosophe » ! A ma connaissance, les ethnologues n'attachent pas grand crédit à une telle explication ; elle est un peu simpliste (de même que celle-ci : on aurait pratiqué l'excision pour déprécier les femmes aux yeux des esclavagistes et ainsi leur éviter d'être razziées). Le problème ne semble pas encore résolu, et la seule explication rationnelle qui ait jamais été donnée est celle du professeur Marcel Griaule : elle est religieuse, et elle ne concerne que les Dogons, mais ceux-ci ne sont pas musulmans. Mettre en cause la seule Afrique « musulmane » me paraît donc très contestable.

En fait, l'islam pratique seulement la circoncision, coutume qu'il a manifestement empruntée à la religion juive. Les Arabes, qui furent les premiers croyants, sont d'ailleurs bien trop intelligents et... galants pour infliger à leurs compagnes une mutilation aussi désastreuse pour elles — et pour eux puisque, privant ces femmes d'une source essentielle du plaisir, elle fait d'elles des partenaires d'une triste froideur. De plus, les populations noires islamisées l'ont été tardivement ; on peut donc penser qu'elles pratiquaient l'excision avant leur conversion à l'islam.

PRECISION. — Les *Pages du Grand Dictionnaire universel du dix-neuvième siècle de Pierre Larousse* (U.G.E., 10-18) (voir « le Monde des livres » du 28 février) sont choisies et présentées par François George.

PAYSANS D'AUJOURD'HUI

LA CAMPAGNE CONTRE LA VILLE

IL a arrêté son tracteur en travers de la route, au milieu des balles de paille ; il manifeste avec une centaine de « pays ». Contre la politique du gouvernement, contre l'effondrement des cours, contre... C'est un paysan. Les gens de la ville ont pu le rencontrer à cette occasion, ou bien à la ferme parce que tout le monde, enfin presque, a un cousin qui est resté à la terre. Ils le trouvent rustaud et madré, râleur et fier. Mais les citadins comprennent-ils, connaissent-ils cet homme qui, même s'il a un tracteur et une moissonneuse, retrouve d'instinct le pas du faucheur et le geste du semeur, qui est enraciné à sa terre ? A de rares exceptions près, non. Car si la paysannerie a servi de reservoir de soldats, d'électeurs et de petits fonctionnaires à l'Etat moderne, elle n'est pas vraiment intégrée.

Deux fortes illustrations en sont données : l'une scientifique par une Américaine professeur de sciences politiques au fameux MIT (Massachusetts Institut of Technology) Suzanne Berger ; l'autre, toute personnelle et sentimentale, par Claude Michelet, le fils d'Edmond Michelet, le ministre du général de Gaulle. Deux cheminements radicalement différents, d'essence contraire et qui conduisent pourtant aux replis de l'âme paysanne.

L'homme retranché

★ **J'AI CHOISI LA TERRE, de Claude Michelet, agriculteur ; Robert Laffont, 248 p., 29 F.**

CLAUDE MICHELET est un petit citadin qu'une guerre perdue précipite, en 1940, à Marcillac. C'est en Corrèze, à quelque cinq lieues de Brive, les restes d'une ferme achetée par un ancêtre maternel qui coûte plus à la famille qu'elle ne lui rapporte. L'enfant « germe » aux pas de la paire de bœufs, dans la poussière brûlante des battages d'août, avec l'odeur fade du sang et de la graisse des cochons égorgés en hiver. Des racines solides. Elles pousseront l'adolescent à accepter la pension pour suivre des cours d'agriculture, le travail astreignant d'ouvrier agricole...

Et après vingt-huit mois d'armée, Claude Michelet peut « reprendre » Marcillac. *Dix-neuf hectares et demi* de terre usée par des siècles de routine, de mauvaises bêtes, peu d'argent, une épouse qui accepte de rester à la ferme. Il fera de l'élevage rationnellement : *il laboure les* vieilles prairies, laisse ses bêtes en plein air par tout temps, abandonne le potager et le verger. C'est un « drôle ». Les voisins le regardent *sournoisement. Il ne peut pas réussir,* ce jeune fou ! Il a appris à l'école des procédés inventés par des gens qui ne sont même pas de la campagne. D'ailleurs, il n'est pas *vraiment un paysan puisque ses parents* ne l'étaient pas.

Il réussit, avec un peu de chance. Pourtant il garde, comme marquée au fer rouge, sa marque d'origine : *citadin. Vingt-cinq* ans à labourer, défricher, remuer du fumier n'y ont pas fait grand-chose. « *En fait, je reste un hybride* », écrit Claude Michelet dès ses premières pages. Cette dualité, ce déchirement ne sont guère apparents de l'extérieur. Il a choisi la terre, totalement... et il s'est barricadé contre ce qui vient de la ville.

Contre la bêtise des citadins qui sont prêts à « gober » tous les bobards pseudo-scientifiques. Ce sont eux qui réclament des veaux blancs, des légumes aux formes et aux couleurs parfaites. Et ils s'émeuvent quand les jeunes animaux restent quasi immobiles dans la pénombre, gavés de lait jusqu'à ce qu'ils partent à l'abattoir. La chair ne sera tendre qu'à ce prix. Le raisonnement est *identique pour les autres produits* : pas de rendement, pas de belles récoltes sans engrais, sans produits de traitement. Certes, l'abus de moyens chimiques peut être dangereux, mais *il n'y a plus d'agriculture possible sans eux.* Sinon on retourne au rendement gaulois, et on permet à des margoulins de vendre à prix d'or des marchandises piquées « *comme avant* ».

Contre l'envahissement des citadins ensuite. Les routes bitumées, les lotissements, les maisons de week-end rongent la campagne. Les pique-*niqueurs du dimanche,* les campeurs de l'été détruisent les cultures, laissent un monceau de papiers gras et de boîtes de conserve qu'il faut nettoyer. Les promeneurs de l'automne ramassent les champignons, ils les volent en fait : l'agriculteur pourrait en tirer un complément de revenus intéressant.

Pourquoi ce retranchement ? Pourquoi ces « sorties » à la limite de la mauvaise foi ? Claude Michelet a choisi librement de vivre à Marcillac, il y fait vivre sa famille dans un confort relatif. Il est par-dessus tout *son maître.* Comme dans la chanson de Jean Ferrat il chasse la caille et la perdrix quand bon lui plaît. Mais il sent son mode de vie menacé. La grande agriculture modernisée, mécanisée à outrance ne s'embarrasse pas de son travail minutieux : les veaux de batterie, forcés aux hormones, viennent concurrencer les siens. Les vacances sont une trêve presque inconnue, les arrêts pour maladie aussi. Les hommes politiques font des promesses et ils ne font que semblant de les tenir. Les ministres de l'agriculture sont soit incompétents soit trop brillants pour mener à bien l'action entamée rue de Varenne. Les syndicats sont à la traîne, assurant plus la transmission de Paris vers la province que l'inverse.

Alors la crainte de l'homme transparaît : il ne sait pas s'il aura un successeur. Tout cela, Claude Michelet l'écrit parce que en dépit de ses souches, il est intensément paysan. *Mais n'est-ce pas le cri de douleur* d'un être isolé qui, bien qu'il l'affirme, n'est pas sûr d'avoir accompli son existence ? On ne peut que le croire, car tout ce qu'il dit on l'entend dans les assemblées campagnardes, on le lit dans la presse rurale, sous un forme plus fruste. C'est qu'il y a entre citadins et paysans une barrière — un antagonisme ? — qui bloque une communication normale.

ALAIN GIRAUDO.

Sous le scalpel de la science politique

★ ***LES PAYSANS CONTRE LA POLITIQUE*, de Suzanne Berger. Traduit de l'américain par J.-P. Huet. Préface d'Emmanuel Le Roy Ladurie. Le Seuil, 352 pages, 45 F.**

LE mur d'incompréhension entre hommes des villes et hommes des champs qui apparait avec tant de netteté dans le livre de Claude Michelet, *Suzanne Berger a essayé de déterminer* quels matériaux le constituaient.

Ce n'est plus cette fois la mémoire et les sentiments d'un homme, c'est le scalpel de la science politique qui cherche à comprendre. Un autre Américain, Laurence Wylie, avait déjà choisi un village du Vaucluse (1). Suzanne Berger a étudié la basse Bretagne et ses paysans de 1911 à nos jours.

L'Armorique du vingtième siè*cle naissant est catholique.* Dieu, diable, saints et revenants sont des personnages de la lande. Le recteur (le curé), y a tout autant d'importance que le châtelain. Bref, toute évolution, tout changement, doivent être bénis par l'Eglise pour « passer ». La Troisième République, laïque, « bouffe du curé », puis elle se déchire entre tendances socialistes et conservatrices : rien qui puisse intéresser directement la paysannerie. La force électorale alors considérable des campagnes s'applique à des revendications extérieures au monde rural. Dès lors, les groupements agricoles avaient une alternative : négocier par eux-mêmes la défense de leurs intérêts propres avec le pouvoir — ce que firent les gros céréaliers et betteraviers — ou trouver les moyens d'assurer leur autodéfense lorsque le groupe avait des intérêts trop hétérogènes. Cette *dernière voie a été la seule possi*ble pour la masse des paysans de ce début de siècle, qui pratiquaient la polyculture. Mais, là encore, ils eurent le choix entre deux solutions : s'allier avec un parti politique pour obtenir la satisfaction de leurs revendications, et ce fut un échec ; s'organiser en corporation pour régler les problèmes en dehors de toute référence à l'Etat ou à la ville, et ce fut un succès là où les campagnes étaient restées traditionnelles.

Or, dans le Finistère quadrillé de haies, de talus, de chemins creux, un cas de figure, deux personnages sont face à face : l'abbé Mancel, qui organise la voie politique ; Hervé Budes de Guébriant, qui organise la voie corporative, en vendant des engrais, en stockant les blés, ou en instituant un « *bail-type* » entre propriétaires et fermiers...

Le château l'emporte sur le presbytère. L'office central de Landerneau régente la paysannerie rurale assimilée à toute la population. M. de Guébriant, allié à Henry Dorgères, se bat contre les assurances sociales, une idée de travailleurs d'usine.

L'office de Landerneau est à son apogée avec le régime de Vichy. La Libération ne l'abat pas tout à fait. Le corporatisme éclatera naturellement avec l'installation de la Cinquième République : l'exode rural, le morcellement des intérêts des exploitants, ne lui laissent en effet plus de ressources ni de clientèle.

La voie politique passant toujours à l'écart des problèmes paysans, il ne reste une nouvelle fois que la manifestation pour se faire entendre : la jeune génération, formée par la J.A.C. (Jeunesse agricole catholique) prend, Alexis Gourvennec en tête, le chemin des sous-préfectures. Elle se bat pour arracher au pouvoir parisien des avantages. Mais l' « armistice » vient trop tôt. Le gouvernement gaulliste se renforce... et acquiert le soutien des paysans. Parce que le choix qui est proposé aux agriculteurs ne se fait pas sur la base d'un politique agricole, Suzanne Berger note qu'en mai 1968, « *malgré le mécontentement général que suscitait dans la paysannerie sa politique agricole, le régime bénéficiait de son soutien massif lors des élections législatives de juin 1968 ; et aucun phénomène n'est plus révélateur de l'inadaptation des instruments politiques de la réforme dans la France contemporaine.* » C'est que l'analyse des différents mouvements paysans n'est pas substantiellement différente de celle faite au début du siècle : la classe paysanne a des intérêts opposés à *ce qui n'est pas agricole.*

Cette conception subsiste, même à travers le régionalisme du CELIB (Comité d'études et de liaison des intérêts bretons) ou le libéralisme de la SICA (Société d'intérêt collectif agricole) de Saint-Pol-de-Léon. Seul, un fait nouveau est apparu : la « *guerre du lait* » en 1972, qui est partie d'une analyse de classe. Les intérêts des « petits » producteurs de lait contre ceux des grosses coopératives. Les « gros » ? Ce sont les capitalistes, les gens d'ailleurs.

Les jeux restent les mêmes : les paysans, coupés du reste de la société, par leur particularité de producteurs, mais aussi par les chemins empruntés par les *politiques. Alors ils se défendent* contre...

A. G.

(1) Laurence Wylie, *Un village du Vaucluse.* Gallimard, 1968.

A LA RECHERCHE DU SUD

★ **COMMUNAUTES DU SUD. Contribution à l'anthropologie des collectivités rurales occitanes, de Daniel Fabre et Jacques Lacroix ; 10/18 : deux volumes, 635 pages, 12 F.**

LORSQUE dix-huit historiens, sociologues, ethnologues et autres linguistes, voire biologistes, rassemblent la réflexion de chacun sur un seul point précis de ce vaste et complexe sujet que sont les collectivités rurales occitanes, le résultat est une symphonie fort inachevée.

A qui la faute ?

A l'état de la recherche en sciences humaines en France, soutiennent avec de bonnes raisons *les maîtres d'œuvre* Daniel Fabre et Jacques Lacroix, se plaignant que « *l'élaboration méthodique d'un travail d'équipe concerté* » soit un luxe qui leur a échappé. A quoi bon *alors réunir un tel orchestre, à qui* manque visiblement une pensée commune ?

Il est vrai que chacun ici étant premier prix du conservatoire, les *solos sont brillants. Si l'on prend,* d'autre part, chaque contribution pour une indication de recherche, plus ou moins deja menée à bien, les voies qu'elles désignent se laissent soupçonner riches. Livre de curiosité, donc, qui est comme l'on sait la principale maladie de l'homme, et peut-être la plus féconde.

Ainsi la brève, inquiétante et décevante étude d'anthropologie physique menée par Jacques Constant et Jean-Claude Quilici dans la vallée de Barèges. Inquiétante car on ne voit jamais sans appréhension intervenir les données anthropométriques — et, conquête récente, hémotypologiques — dans la définition d'un *homo,* fut-il *pyreneicus.* Décevante, car la parenté des Barégeois avec les Basques qu'elle tend à démontrer est un bien mince résultat. Pourquoi ne pas avoir choisi par préférence un de ces lieux de brassage si fréquents dans les Pyrénées, comme le Comminges et les vallées de la Barousse ?

Plus satisfaisants, et finalement formant à eux seuls un véritable ensemble, sont les textes consacrés à l'habitat, par Lucienne Roubin, Georges Calvet, Marcel Drulhe, Emmanuel Le Roy Ladurie et Max Dau*mas,* de l'« ostal » de Haute-Ariège à la communauté villageoise en mutation de Haut-Aragon oriental. Chacun montre bien — quoi qu'il eût été parfois souhaitable une plus nette explication — comment les conflits sociaux traversent et utilisent des structures rurales que l'on voudrait, ailleurs, présenter comme le facteur omnipotent de la vie paysanne. De même l'étude de Michel Vovelle sur « *les structures agraires en Provence à la fin de l'Ancien Régime* » et celle, trop succincte — mais, c'est un simple extrait d'un travail plus considérable, — de Charles Parain sur les traits caractéristiques de la propriété communale dans l'Aubrac.

On devrait y apprendre à se méfier de l'aura que dégagent *certaines notions, comme celles de* « maison » ou de « possession communale de la terre », ou encore d'« assemblée des chefs de famille », et qui cache une bonne dose de *réalité répressive et d'inégalité sociale.*

Un bel exemple en est le terme même de communauté, mis prudemment au pluriel dans le titre et *plus imprudemment au singulier dans* l'introduction, due à Daniel Fabre et à Jacques Lacroix. Il a valeur épistémologique, écrivent-ils, et valeur politique. En effet. A condi*tion toutefois de ne pas inverser ce* que dit Charles Parain de la communauté paysanne, à savoir qu'elle est « *un microcosme où il est plus aisé d'examiner de près le jeu complexe des mécanismes sociaux* » et de ne pas en faire au contraire une mare aux canards où se noient les mêmes rapports sociaux.

PAUL GILLET.

L'IMAGE DES AUTRES

★ **L'IMAGE DES AUTRES CHEZ LES PAYSANS, de Jacques Maho. *Préface de Pierre Naville. Le champ du possible ; coll. « Recherche et praxis »,* 220 p., 30 F.**

« L'EVOLUTION, ça nous surprend... A Paris, pour pisser, il faut payer 25 centimes, le prix d'un kilo de blé... Les produits que le paysan vend directement, on s'en méfie, il n'y a pas d'étiquette ni d'emballage, on sait pas comment s'en servir... » *On pourra regretter que Jacques Maho, chargé de recherches au C.N.R.S., ne cite de si belles phrases qu'à titre d'exemple. Toutes les autres, qui formaient une centaine de longs entretiens enregistrés dans sept villages français par le groupe de sociologie rurale du professeur Mendras, il a choisi de les mettre dans un ordinateur, afin de* « rompre avec une sociologie plus intuitive que rigoureuse ». *Ce ne sont donc pas les paysans que l'on entendra parler, mais, au terme d'un traitement logique complexe,* « les cadres de la pensée socaile ».

Les résultats, malgré tout, ne manquent pas d'intérêt. Par exemple, les exploitants de Saint-Sylvain - Bellegarde-en-Marche, dans la Creuse, pensent que les puissances financières qui contrôlent le marché sont opposées à ceux qui n'ont que leurs mains pour produire. Mais cela ne les empêche pas de percevoir la main-d'œuvre étrangère comme une « voleuse » de travail.

On découvre aussi un étrange mélange des catégories temporelles et spatiales : être jeune, c'est être ailleurs, ne pas être en Creuse. Ceux qui sont « restés », même s'ils ont dix-huit ans, ne se distinguent pas de leurs pères. En Beauce, comme dans le Gers, on parle du bonheur comme s'il ne pouvait exister, comme si son absence était un état naturel.

Cette parole résignée, encore une fois, on ne l'entend malheureusement pas. Les amateurs de diagrammes, eux, seront comblés. — R.-P. D.



PAYSANS D'AUTREFOIS

LES AMOURS

Une histoire de la sexualité

★ **LES AMOURS PAYSANNES (XVIe-XIXe siècle), présentées par Jean-Louis Flandrin ; Gallimard, « Archives », 258 pages, 14,15 F.**

HISTORIEN de l'amour, Jean-Louis Flandrin ? Voilà qui est banal ! Mais l'historien de la vie sexuelle, et spécialement de celle des ruraux... Voilà qui l'est moins ! Contrairement aux apparences, il existe en effet des sources, imprimées ou manuscrites, qui permettent au chercheur de s'informer sur ce sujet, à la fois obscur et brûlant : la sexualité (qui n'est pas nécessairement « terre à terre ») de nos ancêtres terriens. Flandrin les a judicieusement explorées.

Parmi ces sources : la démographie historique (comptages des enfants illégitimes et des conceptions prénuptiales — celles qui donnent lieu à naissance avant six ou huit mois de mariage...). Et puis, les archives de l'Eglise, tellement soupçonneuse des mœurs du village. Les proverbes et chansons populaires aussi. Les enquêtes campagnardes des voyageurs et des ethnographes du dix-neuvième siècle. Et, enfin, les témoignages de quelques grands écrivains d'origine paysanne tels que Nicolas Rétif pour le Bassin parisien (dix-huitième siècle) ou Noël du Fail pour la Bretagne (seizième siècle).

Du dépouillement de ces dossiers ou livres ressort immédiatement une première constatation... prévisible. Elle concerne les forces contraintes qui ligotent l'amour, même et surtout parmi les champs et pâturages. On n'épouse pas qui l'on veut, bien sûr (il est préférable, en effet, qu'un jeune laboureur, quand il est aisé, se déniche une fille pourvue de dot). On ne flirte pas non plus en toute liberté (étant donnés les risques d' « escalade »), avec la personne qui plaît, dans l'instant qui passe. Encore que les coutumes villageoises, de ce point de vue, soient plus tolérantes aux garçons qu'aux filles : « Ferme tes poules, j'ai lâché mes coqs » (proverbe alpin).

Les cadres qui limitent l'amour vrai sont autoritaires ; mais ce sentiment n'en fleurissait que mieux, entre les quatre murs de la paroisse. Les citadins dédaigneux ont bien tort, qui présentent les paysans de jadis comme des semi-gorilles. Le cultivateur occitan, par exemple, connaît depuis belle lurette les proverbes qui exaltent les puissances romantiques de la passion amoureuse. Il sait que les folies du cœur et du ventre font perdre la tête, que le bas fait perdre le haut.

La civilisation villageoise a du reste prévu pendant des siècles d'organiser les rencontres rituelles entre jeunes hommes et jeunes filles : ces rencontres permettent, à l'intérieur du système des convenances sociales, que surgissent, entre partenaires, les choix authentiques de l'amour. Flandrin décrit donc les veillées de « filerie » bretonnes, prétexte à flirt ; les veillées à casser les noix, dans les Alpes du Nord (finalité analogue...). Et même les « foires aux filles », dans le marais vendéen ! Certaines régions (assez rares en France) connaissaient la coutume du chaste et caressant coucher à deux, où des attentions très poussées ne mettaient point en danger (du moins l'espérait-on) le pucelage des filles. Et qu'était-ce donc que cette curieuse habitude, sinon (dans un autre contexte, qui fut celui du quasi-adultère, la prude et chaude nuit d' « essai » des peuples d'Oc, chantée par les troubadours ?

Les paysans savaient aussi apprécier la beauté



Gravure tirée des Amours paysannes. *Coll. « Archives ». Gallimard.*

féminine, et même les rondeurs, aujourd'hui bannies par la mode : « Quand les os sont bien placés, la viande ne fait jamais mal dessus » (proverbe normand). La beauté, inhérente à la jeunesse, faisait déconseiller le mariage d'un homme jeune avec une femme plus âgée (« tu te couches avec ta femme, tu te réveilles avec ta mère » : proverbe occitan). Mais, bien sûr, la recherche des beautés, entreprise par l'homme riche, doit d'abord susciter la prudence, chez la célibataire pauvre et belle que le « Monsieur » prend pour cible : « Fille qui monte et vache qui descend font mauvaise fin » (Alpes du Sud).

La vertu a ses époques

L'ouvrage de Flandrin va du reste au-delà de ce « *qualitatif* » proverbial. En compagnie des démographes, il aborde l'histoire quantifiée des mœurs rurales (chasteté maximale avant le mariage, instaurée par l'Église, entre 1700 et 1740 ; occurrences, en revanche, avant et après cet intervalle, de périodes plus épanouies, plus relaxées, quant à l'amour pré-conjugal : ainsi pendant le dix-septième siècle commençant et au cours du dix-huitième siècle finissant...). La « sexualité pendant l'enfance » parmi les jeunes agriculteurs, les problèmes de la violence, du fantasme sadique, de l'infanticide, se trouvent également effleurés. Les textes cités par notre auteur sont très nombreux, et parfois stylistiquement difficiles ; ils le sont d'autant plus qu'ils sont plus anciens. Les commentaires qu'intercale Flandrin sont toujours savants (et parfois un peu « cuistres ») ; ils sont pleins, dans tous les cas, de fraîcheur et de saveur.

EMMANUEL LE ROY LADURIE.

LES FUREURS

AU TEMPS DES CROQUANTS

★ **LA CRISE RURALE EN ILE-DE-FRANCE (1550-1670), de Jean Jacquart. Armand Colin, 795 pages, 135 F.**

★ **CROQUANTS ET NU-PIEDS, de Y.-M. Bercé. Gallimard, coll. « Archives », 248 pages, 14,15 F.**

★ **HISTOIRE DES CROQUANTS. Au dix-septième siècle, dans le sud-ouest de la France, de Y.-M. Bercé, Droz, Genève. 2 vol., 975 pages, 144 F.**

DANS une œuvre sévère, un peu lourde parfois (agriculture oblige), Jean Jacquart donne une description souvent saisissante (pour qui sait lire) du devenir des terriens du Hurepoix (1). *Hurepoix* : c'est-à-dire un pays important d'ancien régime, situé immédiatement aux abords de Paris. Bande de terres et de fermes, aujourd'hui submergées par la banlieue Sud... Au seizième siècle, les prairies et les labourages de cette zone, maintenant suburbaine, s'étendaient jusqu'à l'emplacement même de *notre* jardin du Luxembourg.

Vers 1650, ce monde traditionnel est plein d'hommes. Il s'agit de villageois, non de citadins. Ils grattent la terre, fertile mais dénudée (pas une haie !), que recouvre souvent le gras limon d'Ile-de-France. Ils s'entassent follement, à raison d'une famille agricole pour un hectare ou deux. L'essor démograhique, dans la période 1460 - 1560, les a multipliés « comme des souris dans une grange ». Leurs salaires se sont graduellement amenuisés, car ils sont trop nombreux qui se proposent comme main-d'œuvre à un patronat qui n'a que l'embarras du choix parmi eux. Pourtant, ils ne sont pas encore trop malheureux : bien des chefs de famille possèdent leur cheval de labour. Ils *louchent*, sans grand espoir, par-delà leurs minuscules parcelles, sur les beaux et vastes domaines de la noblesse et du clergé...

A coups de famine et d'épidémie

L'avenir de ces petites gens, ou de leur descendance, est plutôt sombre. Les guerres de religion (après 1560) puis celles de la Fronde (vers 1650) les déciment, à force de massacres, à coups de famine ou d'épidémie. Leurs petits lopins, les uns après les autres, sont annexés par les grosses fermes gloutonnes, par les *grandes surfaces agricoles*, que la bourgeoisie parisienne s'approprie : ces vastes terres à blé sont en effet indispensables pour nourrir la capitale, dont la population devient monstrueuse au dix-septième siècle (quatre cent mille, puis cinq cent mille habitants, chiffre énorme pour l'époque). Sur ces territoires, dont beaucoup sont couverts de vignes (aujourd'hui disparues), les puissants fermiers ou coqs de village supplantent, pour le compte des riches propriétaires, les petits exploitants. Les fils de ces gros fermiers connaissent de temps à autre l'ascension sociale : l'un d'entre eux, Hersent, deviendra valet de chambre chez Louis XIV, moins pour manier la brosse et le plumeau que pour commander l'escouade des laquais. Sublime réussite : de quoi « décrocher », plus tard, quelques lignes dédaigneuses à propos de ce Hersent dans les *Mémoires* de Saint-Simon...

∴

Monument de science érudite, l'ouvrage de Jacquart traite surtout de l'économique et du social. Il délaisse les mentalités paysannes. Celles-ci en revanche ont la partie belle dans les deux livres d'Yves Bercé, tous deux relatifs aux *croquants* et aux révoltes paysannes : l'un de ces livres (collection « Archives ») est petit, maniable, bon marché, utile et commode, trop simplifiant quelquefois. L'autre est une énorme thèse, en deux volumes, puissamment pensée, fouillée, charpentée... sinon écrite. Il est vrai que Bercé n'étudie pas les calmes fermiers d'Ile-de-France décrits par Jean Jacquart, lesquels souffraient sans se plaindre ; il s'intéresse aux têtes chaudes et aux gros bras qui peuplent notre Sud-Ouest occitan ; ceux-ci fournissent au dix-septième siècle les bataillons des croquants.

Du masque au mythe

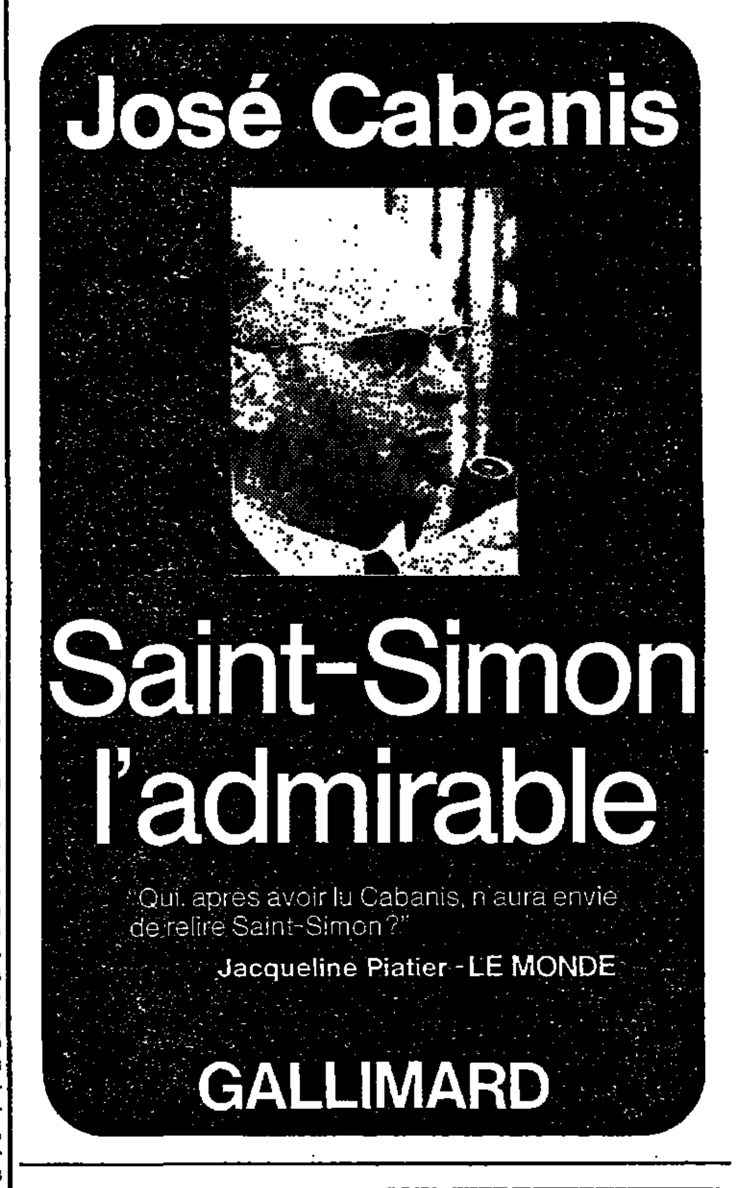
Pour Yves Bercé, la révolte paysanne n'est pas simplement une réaction aux faits de misère, si communs au siècle classique. C'est un comportement culturel. Elle ne s'attaque pas du tout aux seigneurs. N'est pas valable de ce point de vue toute une imagerie d'Epinal (acceptable pour le Moyen Age ou pour 1789, mais pas pour les seizième et dix-septième siècles) qui nous montre les Jacques assaillant sans merci leurs nobles maîtres. En fait, les croquants, rebelles ruraux de l'époque d'Henri IV et de Louis XIII, contestent l'appareil de l'Etat beaucoup plus que l'oppression qui vient du château. Ils fomentent l'émeute des ventres creux contre la cherté du pain. Ils défendent l'intimité de leur foyer contre le logement des militaires. Ils protègent leur droit de propriété contre le recouvrement des impôts directs. Ils revendiquent leur liberté contre les abus des impôts indirects (gabelle, etc.). Ces révoltes du Sud-Ouest sont rationnelles, car elles sont souvent victorieuses (elles obtiennent l'abolition de tel impôt détesté, etc.). Après 1660, l'Etat royal et son armée deviennent tellement forts que les rébellions rustiques se cassent désormais les dents et cessent de remporter des succès. Alors, elles perdent graduellement de leur intensité, et puis elles disparaîtront tout à fait (après 1707). Comme on dirait aujourd'hui, en conjugaison pseudo-occitane, la révolte, *ça a eu payé !* Mais au dix-huitième siècle déjà ça ne paye plus. Voilà pourquoi on va y renoncer.

A leur belle époque du dix-septième siècle, les soulèvements villageois et urbains ne sont pourtant pas purement rationnels. Ils sont aussi carnavalesques, bachiques : autour des barricades, on défonce les barriques de vin. On se masque, on se déguise en femme... Du masque au mythe, il n'y a que brève distance, vite franchie. L'utopie fleurit parmi les rebelles : ils veulent un roi sans ministres, un roi sans impôts ; il rendrait la justice sous son chêne ; il percevrait les taxes sans intermédiaires, de la main à la main...

Ces révoltes « fleur bleue », Bercé les a décortiquées avec la technique d'un naturaliste (au regard froid) qui observerait des fourmis rouges. On souhaiterait parfois que cet historien soit plus chaleureux vis-à-vis de ses personnages. Mais on admire, dans sa grosse thèse d'historien, la formidable science des archives, la finesse, l'art du sociologue et de l'ethnographe, l'immense variété des aperçus : ceux-ci défient le cadre d'un bref article, tel qu'ici même. On ne résume pas Bercé. On le déguste. Malgré les quelques fadeurs de son style.

E. L. R. L.

(1) Dans le même ordre d'idées (vie rurale), signalons l'érudit petit livre, prestement ficelé, fourmillant de références et de citations (hélas pas toujours traduites du latin... tout le monde n'est pas latiniste, que diable !) de Marie-Thérèse Kaiser-Guyot, *le Berger en France aux quatorzième et quinzième siècles*. Paris, Klinsieck, 211 pages.







مكرر من الأصل

MARS 1975

LE MONDE A TRAVERS LES LIVRES

ESSAIS ET DOCUMENTS POLITIQUES

★ Gilles Pudlowski : *Jean Poperen et l'U.G.C.S.*

Ed. Saint-Germain-des-Prés, 162 p., 26 F.

Cet ouvrage, qui à l'origine était un travail universitaire, retrace l'action menée par M. Jean Poperen, aujourd'hui député du Rhône, dans le cadre de l'union des groupes et clubs socialistes. Créée en septembre 1967 par les partisans de M. Poperen en rupture avec le P.S.U., l'U.G.C.S. s'est fondue, en juillet 1969, dans le nouveau parti socialiste né de la disparition de la S.F.I.O. et dont M. Alain Savary devenait le premier secrétaire. Il s'agit pour Gilles Pudlowski, militant socialiste lui-même, de *justifier la démarche de ses amis,* de montrer en quoi leur action a contribué aux progrès de l'union de la gauche parce qu'elle correspondait, selon eux, à une stricte analyse marxiste de la lutte de classes. De ce fait bien sûr les rivaux, qu'ils soient du P.S.U ou du CERES, se font égratigner sans tendresse. *L'ouvrage constitue toutefois un guide utile* de cette période et un bon exposé des thèses défendues par M. Jean Poperen. — T. P.

★ Michel Jouet et Jean-Jacques Martin : *Jean Royer, un réformisme autoritaire.*

Editions sociales, 128 p., 7 F.

A quoi sert M. Jean Royer ? Pour Michel Jouet et Jean-Jacques Martin, membres de la direction de la fédération communiste d'Indre-et-Loire, le maire de Tours favorise les manœuvres de diver*sion d'un pouvoir qu'il feint de combattre* alors même qu'il en est le complice. La lutte contre la pornographie ? *« Jean Royer s'appuie sur les aspirations saines et légitimes des masses, mais en aucun cas les causes réelles de la crise morale ne sont dénoncées. »* La défense des petits commerçants ? *« Il a aidé un moment le pouvoir à tromper une couche de la population dans laquelle le mécontentement grandissait. »* L'idée d'une loi *« antitrust »* ? Par son respect de la propriété et du profit, l'ancien ministre fait *« allégeance à la réalité dominante de la propriété et de l'exploitation capitaliste : les monopoles ».* Son but : *« Détourner le peuple de la lutte pour les changements profonds qui s'imposent. »*

Ainsi, sur toutes les grandes questions — économie, culture, libertés, *politique étrangère* — les auteurs dénoncent chez M. Royer, derrière la façade d'une ambitieuse philosophie du renouveau, la réalité d'un *« réformisme autoritaire »* qui est, en *définitive, celui-là même dont M.* Giscard d'Estaing offre, selon le P.C., le plus éclatant exemple.

« Contribution à la grande bataille d'idées qui se déroule dans notre pays », le livre de Michel Jouet et Jean-Jacques Martin néglige sans doute à l'excès les différences qui séparent les conceptions de M. Royer et celles de M. Giscard d'Estaing, mais donne du *« royérisme »* — sinon de M. Royer lui-même, dont ni le personnage ni la carrière ne sont à aucun moment évoqués — une image plus complète que celle qu'en avait laissée la campagne présidentielle. — T. F.

Ces notes ont été rédigées par Paul Balta, Jacques Decornoy, Roland Delcour, Roger-Pol Droit, Thomas Ferenczi, Paul Gillet, Roland Jaccard, Thierry Pfister.

★ Claude Delachet et Emmanuel Guillon : *la Birmanie.*

Le seuil, coll. « Petite Planète », 10,40 F.

D'immenses frontières, une immense côte, et, pourtant, *une seule voie d'accès légale* : l'aéroport de Rangoun — avec en poche un visa touristique bien léger : une semaine de séjour. Etrange Birmanie, inconnue, qui ne veut pas être connue. Le témoignage de C. Delachet et d'E. Guillon n'en est que plus précieux : les auteurs ont pu y vivre pendant quatre ans, à la *tête du département de français de l'université* de Rangoun. Parlant le birman, ils ont pu pénétrer dans des familles, assister à des fêtes, et, en dépit des sévères restrictions officielles, voyager dans le pays plus profondément que la majorité des résidents étrangers.

La colonisation britannique, qui fit de la Birmanie une annexe de l'empire des Indes, n'aura été qu'un brutal intermède dans une histoire remontant au haut Moyen Age. Les auteurs sur*volent ces siècles avec aisance,* faisant naturellement halte à Pagan, puis à Mandelay. Si Rangoun n'est pas la Birmanie, les Birmans de race et de culture ne sont pas, loin de là, les seuls Birmans de nationalité. A ce sujet, les courtes présentations des peuples karen, shan, kachin, mon, chin, etc., sont des modèles du genre : ceux de *spécialistes sachant* é c r i r e *pour* le commun des mortels.

Les pages consacrées au bouddhisme, aux *nat* — les esprits —, aux fêtes, à *« la douceur du village »*, au statut de la femme, sont de la même veine : colorée, charnelle, amicale. Les auteurs sont amoureux de la Birmanie. Ils le sont moins de son régime militaire « socialiste », de ses polices secrètes redoutables et présentes partout — littéralement. *« Etouffante Birmanie »*... Pays *protégé* des prostitutions qui défigurent tant de terres d'Asie du Sud-Est, mais agité, en 1974, par des révoltes populaires. Pays en point d'interrogation : par ce signe se clôt ce petit livre. — J. D.

★ *Textes de la révolution palestinienne - 1968-1974*, présentés et traduits par Bichara et Naim Khader.

La Bibliothèque arabe. Ed. Sindbad, 356 p., 42 F.

Un choix des textes les plus importants adoptés par l'O.L.P., le Fath, principale organisation palestinienne, le F.P.L.P. (Front populaire de libération de la Palestine) du docteur Georges Habache, et le F.D.P.L.P. (Front démocratique et populaire de libération de la Palestine) de M. Nayef Hawathmeh. A la fin du livre, on trouve une notice sur les autres organisations, notamment le Front populaire de libération de la Palestine et Septembre noir, *l'organisation clandestine responsable de nombreux attentats.*

Ces textes sont précédés d'une longue introduction qui retrace l'histoire de la Palestine et du mouvement palestinien. — R. D.

SOCIÉTÉ

★ Docteur René Held : *Problèmes de la cure psychanalytique aujourd'hui.*

Payot, 226 p., 42,40 F.

Membre fondateur de la Société française de médecine psychosomatique, le docteur René *R. Held est un fin clinicien, doublé d'un* psychanalyste « ancienne manière » : sensible et chaleureux, faisant passer l'intérêt de ses patients avant celui de la théorie. Dans *Us et abus de la psychanalyse*, un des essais regroupés dans son dernier livre, le docteur René R. Held défend une conception *« humaniste » de la relation analytique ; nous ne le suivrons* pas, toutefois, dans les critiques qu'il adresse à Mélanie Klein et à l'école anglaise de psychanalyse, responsable, selon lui, de cures-types exagérément allongées. — R. J.

★ Mélanges Le Tourneau : *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée, numéros 13 à 16.*

Edition du C.N.R.S. et université d'Aix-Marseille.

La *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée* rend hommage à Roger Le Tourneau, qui fonda cette publication en 1966, cinq ans avant sa mort. Ces « Mélanges Le Tourneau » réunissent soixante-quinze études signées *des grands noms de l'orientalisme français et* étranger. Certaines d'entre elles, consacrées au passé, s'adressent surtout aux spécialistes et aux érudits. D'autres, qui étudient le monde arabe contemporain, sont susceptibles de toucher un public plus vaste. Citons en particulier : « Le monde méditerranéen, périphérie de l'Europe », *« La classe dirigeante algérienne, le parti et la* fonction publique », et trois textes consacrés aux écrivains Maguib Mahfouz, Andrée Chédid et Kateb Yacine. — P. B.

PHILOSOPHIE

★ Michel Guérin : *Nietzsche. Socrate héroïque.*

Grasset, coll. « Théoriciens », 368 p., 42 F.

Comment la pensée la plus solitaire, ambiguë, incisive, hétérodoxe, en est-elle venue à connaître aujourd'hui les succès de la mode et les célébrations figées d'un nouveau rituel ? Comment Nietzsche, contempteur virulent de la *démocratie et du socialisme, peut-il voisiner* désormais aux côtés de Marx ? De ce paradoxe, Michel Guérin ne donne pas une résolution formelle. Mais il l'éprouve (le « ressent » et le *met* à l'épreuve) tout au long de sa démarche.

Son point de départ est une lecture conjointe *de Nietzsche et de Platon, les deux seuls* « maîtres » peut-être de la philosophie, car les seuls « logiciens », au sens où ils prennent *garde* à la politique du *discours.*

On ne saurait, en quelques lignes, esquisser seulement le parcours véhément de ce texte traversé d'éclairs. Plutôt qu'une nouvelle *contribution aux études nietzschéennes, c'est* un voyage au bout de Nietzsche. Voyage chaotique parfois, et dérangeant, qui mérite plus — et mieux — qu'un sempiternel détour. — R.-P. D.

★ Pierre-François Moreau : *Spinoza.*

Le Seuil, coll. « Ecrivains de toujours », 190 p., 10,40 F.

Ecrire un court texte sur Spinoza sans tomber dans les pièges du « résumé » ou du « commentaire », c'était une véritable gageure. Pierre-François Moreau la tient avec brio.

Longtemps honnie, exclue, vilipendée, la philosophie de Spinoza ne cessa d'être purement et simplement *refusée* que pour être « récupérée » par les encyclopédistes, puis les néokantiens. *Derrière ces fins de non-recevoir* ou ces lectures orientées se manifeste une même peur d'entendre une pensée sans doute unique. Pierre-François Moreau souligne sa spécificité, en délimitant l'espace théorique qui lui est propre. Celui-ci, malgré certaines apparences, se situe sur un terrain tout autre que celui du *cartésianisme : Spinoza dénonce dans une même* démarche toutes les illusions du libre arbitre et de la conception anthropomorphique de Dieu. Par là, sa critique de toute idée de finalité sape à sa racine celle menée par Descartes, qui se fonde sur le volontarisme.

L'exploration du dispositif conceptuel de Spinoza, *de la liberté à la politique, en passant* par la déduction de Dieu et le jeu des passions, permet de mesurer son actualité. Car le projet de ce remarquable petit livre, agrémenté d'une très belle iconographie, n'est pas de faire de « l'histoire de la philosophie ». Il *montre* à l'évidence qu'une théorie de l'idéologie, qui *intéresse autant Marx que la psychanalyse, est* à l'œuvre chez le philosophe. Plus qu'une intelligente introduction, il nous offre une lecture originale de Spinoza. — R.-P. D.

HISTOIRE

★ Fitte Albert : *Spectrographie d'une propagande révolutionnaire.*

Edition du centre d'histoire militaire de Montpellier.

Premier ouvrage d'une collection qui vient d'être lancée par le centre d'histoire militaire de Montpellier, ce livre analyse le contenu de *quelque cent numéros de El Moudjahid publiés* entre juin 1956 et mars 1962. L'auteur, qui est professeur à l'université d'Alger, s'attache notamment à *dégager* les trois grands axes de la propagande du Front de libération nationale : populariser l'armée révolutionnaire, discréditer les forces ennemies, internationaliser le conflit. Ce travail s'accompagne d'une centaine de notices biographiques. — P. B.

★ Jacques Jurquet : *la Révolution nationale algérienne et le P.C.F.*

Ed. du Centenaire, 603 p., 45 F.

Dans le second tome de son analyse des rapports du mouvement communiste français et de l'Algérie (le premier tome est sorti en 1973), Jacques Jurquet, membre du comité de rédaction de *l'Humanité rouge* (pro-chinois), étudie la période 1920-1939. Cette période correspond *à la naissance du P.C.F. A travers les docu*ments et les débats de congrès, l'auteur s'efforce de démontrer que Maurice Thorez a dénaturé la pensée de Lénine et adopté des positions « para-colonialistes ». De nombreux textes de référence sont d'ailleurs publiés en annexe. Deux autres tomes restent à paraître couvrant les périodes 1939-1954 et 1954-1962. T. P.

★ Cajus Bekker : *Mer maudite. Journal de guerre de la marine allemande.*

Editions France-Empire ; 541 pages, 49 F.

Malgré son titre, *Mer maudite* n'est pas seulement un récit anecdotique, au demeurant fort bien fait, des hauts faits de la marine allemande pendant la seconde *guerre mondiale. A partir* des journaux de bord et des archives de la Kriegsmarine, Cajus Bekker a entrepris un examen critique de la conduite de la guerre sur mer sous les ordres des amiraux Raeder puis Doenitz. Chaque chapitre est suivi d'un résumé didactique, « conclusions et enseignements ». L'auteur dresse un réquisitoire sévère : inadaptation à la guerre nouvelle d'une marine qui privilégie les forces navales lourdes au détriment *des sous-marins, erreurs dans l'utilisation des* bâtiments lourds, des sous-marins et de l'aviation, incompréhension des innovations techniques et notamment de la signification révolutionnaire de la haute fréquence (radar), défaillance de la fonction de commandement en raison de l'interférence des états-majors de terre, de la rivalité entre les amiraux Raeder et Marschall, et de l'intervention de Hitler bouleversant les plans stratégiques initiaux, etc. Bekker établit, en outre, de façon irréfutable ce qu'il *appelle* « la subordination inconditionnelle du soldat à la volonté de la direction politique », c'est-à-dire l'acceptation par la caste militaire des objectifs du nazisme. — P. G.

★ Alexandre Bennigsen : *Russes et Chinois avant 1917. Questions d'histoire.*

Flammarion ; 185 pages, 8,50 F.

Depuis la rupture en 1960 entre l'U.R.S.S. et la Chine, la tension entre les deux pays est devenue un des problèmes principaux de l'équilibre international. L'analyse et les docu*ments fournis par le livre d'Alexandre* Bennigsen étalent le point de vue selon lequel il s'agit, sous la surface des désaccords doctrinaux, du conflit séculaire de deux empires. Longtemps gelées par l'isolationnisme de la dynastie Ming, après avoir connu au treizième siècle un semblant d'ébauche, les relations *russo-chinoises ne se sont réellement déve*loppées qu'à partir du dix-septième siècle. Losque l'Etat moscovite se rendit enfin compte du service que lui rendait la marche vers l'est, spontanée et silencieuse, des Cosaques sibériens, il fut essentiellement guidé par des préoccupations commerciales et par le souci de conquérir, sur le Pacifique, un port, en mer libre, qui ne gèle pas l'hiver. La poussée de l'expansionnisme mandchou vers l'ouest était plus spécifiquement politique. La question *se régla avec des fortunes diverses sur les* rives du fleuve Amour, en Mongolie et en Asie centrale, jusqu'aux fameux « traités inégaux » du dix-neuvième siècle qui consacrèrent les acquis de la colonisation russe et demeurent la pomme de discorde. — P. G.

★ Henry Riegert : *le Journal historique de l'Alsace.*

Edité par « l'Alsace », 2, avenue Aristide-Briand, Mulhouse.

Un historien alsacien, Henry Riegert, a repris la formule lancée par l'Américain Sylvan Hoffmann avec son « journal du monde ». *Il s'agit* de construire un récit historique en utilisant les techniques du journalisme contemporain. Chaque numéro du *journal fictif couvre une période* plus ou moins vaste et l'ensemble des événements qui se sont écoulés durant ce laps de temps deviennent ou fait divers, ou chronique politique, voire rubrique de mode.

La formule a été améliorée par rapport au prédécesseur américain (adapté en France et *publié aux éditions Denoël). L'auteur* traite dans chacun de ses numéros une période moins vaste, et géographiquement limitée, ce qui lui permet de ne pas être superficiel. Il s'est efforcé, souvent avec bonheur, de retracer la vie quotidienne de la population. A la qualité du travail historique s'ajoute celle de la réalisation technique, notamment de l'iconographie, puisée dans les gravures d'époque et complétée par des dessins et des photos de vestiges anciens.

Le Journal historique de l'Alsace a d'abord été publié sous forme de feuilletons dans le quotidien *l'Alsace*. Le voici sous forme de livre. Quatre tomes sont prévus. Le tome I — le seul paru jusqu'à présent — couvre l'histoire régionale des origines à 1275. Les autres traite*ront les périodes* 1276-1648, 1649-1803, *et enfin* 1802-1975. — T. P.

LETTRES AMÉRICAINES

Trois jeunes romanciers

UNE BANLIEUE MINABLE, ROME ET LE VIETNAM

★ **DE L'IMPORTANCE DU JUS DE POMME DANS LE TRAITEMENT DES BLESSURES DE CŒUR, de Dan McCall. Traduit de l'anglais par Christiane Thiollier. Grasset, 252 pages. 32 F.**

★ **AFFAIRES PARTICULIERES, de Hugh Fleetwood. Traduit par Renée Rosenthal. Laffont, 253 pages. 32 F.**

★ **PILOTE DE CHASSE, de Kenneth Gangemi. Flammarion. Traduit par S. Martin et L. Standersi. « Connections », 179 pages, 19 F.**

DE Twain à Carson McCullers, de Salinger à Joyce Carol Oates, les romanciers américains sont de merveilleux peintres de l'adolescence. L'adolescence à vif, en crise, avec ses pudeurs, ses fuites, ses caprices, sa formidable soif de pureté, sa formidable solitude. Ils excellent à dire ce « passage » où l'être est le plus réceptif, le plus vulnérable. Où, surtout, il ouvre les yeux sur ce qui l'entoure.

Et qu'il le sublisse, comme *la Maisie*, de James, ou qu'il le refuse, comme *l'Attrape-cœurs*, de Salinger, l'adolescent américain est un observateur redoutable du monde adulte. Sa vision, déformée et passionnelle, semble grossir à la loupe ce qu'il y découvre : les contradictions, la médiocrité, la névrose, l'aliénation.

***

Ainsi, le héros-narrateur du roman de Dan McCall. Il a treize ans et nage en pleine crise d'identité. Il vit à Oakland, banlieue plutôt minable de San-Francisco, entre un petit frère, tyrannique comme on peut l'être à trois ans, et un père présentateur de télévision, que ni le gin ni les chemises « flower-power » ne consolent tout à fait de la mort de sa femme. Un sentiment d'échec, de culpabilité, qu'on noie dans une gentillesse typiquement américaine, plane sur cette famille à la dérive.

Jack l'Ours — c'est le nom du jeune garçon et le titre du livre en anglais — parle : tendresse et désenchantement. « *A quoi joue-t-on le plus souvent par ici ? A tout le monde il perd.* » Il n'a nulle part où aller. Et pourquoi partir ? Le pays tout entier doit être à l'image d'Oakland : détraqué, déchu, menaçant. Les voisins sont alcooliques, ou vaguement sadiques. L'un d'entre eux, arborant une veste sur laquelle est écrit : « *Tueur le jour, amant la nuit* », enlève le petit frère. Drame.

C'était à prévoir, dans cette Amérique ultra-programmée. On y étouffe. Alors, on fume des « joints » (le père de Jack l'Ours, une chance ! ne compte pas les siens). On boit tout le temps, même les enfants ont le tic de se « servir un verre » dès que quelque chose arrive, en l'occurrence du jus de pomme. On se gave de feuilletons télévisés, de préférence des films d'horreur, on aime les monstres, on joue aux monstres, on ravale ses fantasmes tant qu'on peut, on a, au fond, très peur de ne pas être aimé. Et il arrive qu'on ne maîtrise plus son agressivité. Une seule certitude, une seule vraie évasion : la violence.

Malgré son titre français gentiment précieux, *De l'importance du jus de pomme dans le traitement des blessures de cœur* est écrit en argot 1970, rendu parfois lourdement par la traduction. Nous sommes loin du débraillé très sophistiqué, très alluré de Salinger. Loin aussi de l'humour de Mark Twain. Ce roman fait plutôt penser aux livres de Joyce Carol Oates, en plus sentimental.

L'Amérique est saisie dans ce qu'elle a d'ouvertement ou de secrètement délinquant. Et cette Amérique-là, « faubourgeoise », moyenne, frustrée, fait peur. On comprend que McCall termine son roman sur cette résolution de Jack l'Ours : « *L'été de mes seize ans, je pars en Europe, c'est décidé, putain de foi de scout !* »

***

L'Europe, c'est là qu'ont choisi de vivre les *héros* de Hugh Fleetwood, un autre jeune romancier américain, dont Renée Rosenthal vient de traduire le second livre en français. Avec ces *Affaires particulières*, nous quittons l'empire des posters et du k e t c h u p. Nous réintégrons le Vieux Monde décadent, dans un décor pour « dolce vita », pierre rose des palais romains et terrasses chaulées de la côte amalfitaine.

Un jeune, et beau, et très narcissique pianiste est envoûté par un couple, le frère, infirme, et la sœur. Sombre histoire, angoissante histoire, à coloration homosexuelle, où l'un des garçons poursuit l'autre sans rémission, mais où chasseur et g i b i e r échangent constamment leurs rôles. La force et la faiblesse se nourrissent et se détruisent mutuellement, et sous le regard ambigu de la sœur les jeunes gens vont se haïr et se désirer en un chassé-croisé mortel. Car une affaire de meurtre se greffe sur cette i n t r i g u e triangulaire qui retient jusqu'au bout, par son mélange de suspense à la Hitchcock et de malaise à la Pasolini. Un récit ingénieux, rapide, sans fausse note.

***

D'Affaires particulières on pourrait tirer un excellent film. Meilleur sans doute que si on tournait *à la lettre* ce *Pilote de chasse* de Kenneth Gangemi, écrit comme un script. L'auteur aime les procédés. Les Editions de l'Herne avaient traduit en 1972 son premier récit, *Olt*. Une cinquantaine de pages seulement, mais un déferlement baroque. Le texte était un inventaire : des cascades de mots et d'images, comme autant de désignations entraînant l'imagination du lecteur.

Pour son deuxième livre, dont la version en langue originale n'a pas paru, Gangemi a choisi de mettre à plat son récit, de l'écrire comme une bande dessinée, plan après plan, en mettant plus l'accent sur la « visualisation » (comme on dit aux Etats-Unis) de l'action que sur les bulles qui la ponctuent.

L'argument est simple : un pilote de chasse U.S., traumatisé par la guerre de Corée — il a bombardé des objectifs civils, — décide au début de la guerre du Vietnam de passer dans le camp adverse. On l'y accepte. Il réussit, dès lors un certain nombre de missions solitaires. Aux commandes de son Mig-21, il abat Phantom sur Phantom. Jusqu'au jour où il est abattu à son tour. Il croyait expier. Il n'a été que manipulé. S'il meurt, c'est qu'on a décidé de se passer de ses services.

Un récit de guerre — il n'y a pas eu beaucoup de romans inspirés par la guerre du Vietnam, outre-Atlantique — sobre, que l'apparente neutralité de la phrase rend étrange, avec ces attaques innocentes et répétées du style : « *Plan américain : deux marines au garde-à-vous. Wilson les salue à son tour et démarre* », ou bien : « *Panoramique du quartier bombardé. Il y a de la fumée. L'affolement semble régner...* » Ou encore : « *On voit arriver au loin quatre F-4 en formation dispersée. Les avions sont au large et approchent du porte-avions. Zoom avant sur la formation jusqu'à ce que soient lisibles sur chaque appareil...* », etc.

Bien que le découpage soit très étudié, *Pilote de chasse* serait probablement intournable, en tout cas, comme ça. Mais, du point de vue du lecteur, ce pseudo-scénario est un livre réussi. Le romancier raconte une histoire bien nette. Il la raconte sans perdre de temps, ni de mots. Il aide le lecteur à se représenter ce qu'il lui raconte. De plus, il insuffle à son récit, sans en avoir l'air, une dramatisation qui s'enfle avec une rigueur racinienne, une logique toute meurtrière. Et ça ne manque pas de charme. Gangémi a gagné : une fois de plus, ce qu'il a fait ne ressemble à rien d'autre. Que va-t-il inventer encore ?

FRANÇOISE WAGENER.

Les rêves allégoriques de John Hawkes

★ **LA MORT, LE SOMMEIL ET UN VOYAGEUR, par John Hawkes. Traduit de l'américain par Jacqueline Bernard. Collection « les Lettres nouvelles ». Editions Denoël, 208 pages, 39 F.**

UN entrelacs de rêves et une narration brisée, voilà le dernier roman de John Hawkes : « la Mort, le Sommeil et un Voyageur ». On y retrouve, épurés, les thèmes et la façon de l'auteur. La rigueur du récit y est, comme dans « le Gluau », éparpillée en une suite de fragments dispersés. Le héros du présent roman ressemble à Capiston, le personnage de « Cassandra » : la mort l'habite et l'accompagne. Enfin, l'érotisme et l'étonnante poésie des « Oranges de sang » resurgissent ici, mais avec moins de contraintes encore, et un admirable délié. Nous commençons à bien connaître — cinq de ses romans ayant été traduits en français (1) — l'univers de John Hawkes, ce climat pesant mais dansant qui glisse à chaque seconde vers le cauchemar.

Pour juger des premiers écrits de Hawkes, Flannery O'Connor avait eu un mot qui s'applique exactement à « la Mort, le Sommeil et un Voyageur ». Elle notait : « On endure « le Gluau » à la façon d'un rêve. C'est comme une chose qui vous serait arrivée à vous personnellement et à laquelle vous tenteriez, mais en vain, d'échapper. » Cette sensation extraordinaire de quotidien et d'irréel mêlés est renforcée, ici, par les sept rêves que rapporte directement le personnage principal : ce sont des rêves allégoriques, dont l'effet est d'épaissir les incertitudes et les fatalités du réel. Tout se passe à un niveau où s'avouent indiscernables l'un de l'autre le sommeil et la veille, la mort et l'amour, *la vie et l'imaginaire*. On voit le héros captif de cet implacable glissement : « ... la vie concrète virant au fantasme », dit John Hawkes...

Aimer ses démons

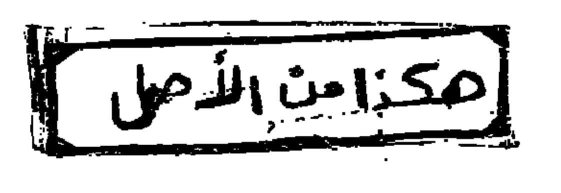
Allert Vanderveenan, un Hollandais quadragénaire de forte carrure, collectionneur de documents pornographiques, partage les faveurs de son épouse, Ursula, avec son meilleur ami, le psychiatre Peter. Le trio vit cette étrange passion dans une complète liberté dont l'envers est un sommeil peuplé de rêves cruels. L'évocation du nocturne est clairement placée sous le signe de Francisco Goya. Qu'on en juge par ce passage, littéralement transcrit de la légende d'une planche gravée par l'Espagnol : « Le sommeil de la raison engendre des démons, comme le dit une fois Ursula. » Et Allert conclut : « Mais j'aime mes démons. » Il manque l'épreuve du soleil ? La voici ! Ursula convainc Allert de partir pour une croisière, seul. Il s'embarque et rencontre une jeune fille, Ariane, qui, dans le périple à travers les îles brûlées de chaleur, présidera à un voyage non pas initiatique, mais mythique. La ponctuation qu'apporte le récit des rêves vrais du héros confirme que ce voyage, pour réel qu'il soit, s'accomplit dans ses propres abîmes.

Ce que le héros dit de sa propre vie, en fait, s'applique au roman lui-même, qui procède par bonds, bousculant la chronologie et brouillant l'avancée logique. Le lecteur songera à un miroir lancé sur le sol, s'y brisant, et celui qui se penche vers les éclats épars ne perçoit plus son propre visage, mais l'éclatement, la rupture de son image. Ainsi, Allert Vanderveenan ! Sa jeune compagne, Ariane, se partage entre lui et un officier du bord : c'est, si l'on évoque sa vie avec Ursula, une répétition. Mais une répétition tragique : Ariane disparaît noyée. Comment? Est-elle tombée involontairement de sa cabine dans les flots? Allert l'a-t-il poussée et précipitée dans la mort? A-t-il cherché, comme le suggérait Peter, à s'affirmer par l'acte le plus viril : un meurtre? Nous comprenons qu'il est arrêté, jugé, et acquitté. Puis, les mois passant, Peter va mourir d'une crise cardiaque. Ursula l'aura abandonné. Le livre se clôt sur la protestation de Peter : « Je ne suis pas coupable... » Elle oblige à relire le livre. Elle redonne vigueur au labyrinthe.

Dans « Cassandra », Capiston, lui non plus, n'était pas coupable. Mais qu'est-ce que cela : être ou ne pas être coupable ? Ursula à son mari : « Tu as un vrai visage de fœtus. C'est peut-être pour cela que tu rêves ta vie au lieu de la vivre. » Et Ursula toujours, parlant d'elle et de Peter, son amant : « Nous, nous ne filtrons pas la vie à travers l'imaginaire. Mais il en est autrement pour Allert. » Et c'est cet « autrement »-là qui fait du livre de John Hawkes ce qu'il est : un sommeil traversé, inondé d'images charnelles, dont ni Allert ni nous ne pouvons nous éveiller. Cet enserrement dans le fantasme, cette identité (celle d'Allert, puis, par Allert interposé, la nôtre) contestée, cette plongée dans les mythes du corps nu, c'est par cela que John Hawkes captive.

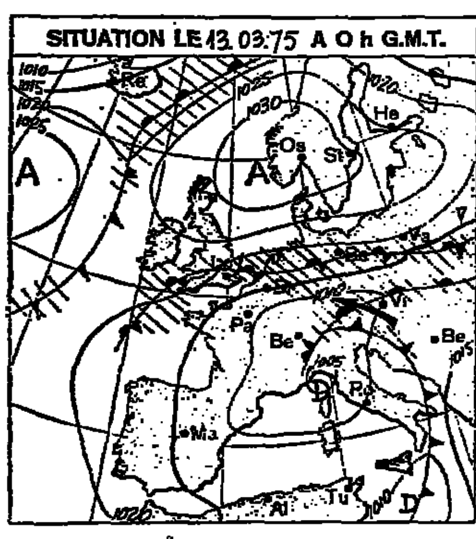
HUBERT JUIN.

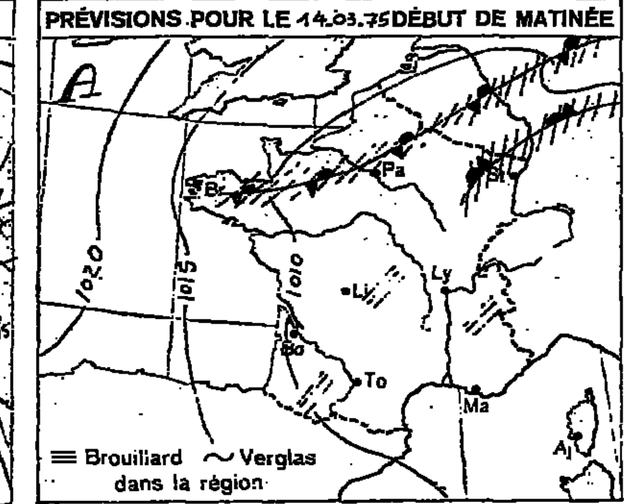
(1) Les romans de John Hawkes ont paru, en traduction française, dans la collection des « Lettres nouvelles » : *le Gluau, Cassandra, le Cannibale, les Oranges de sang*. John Hawkes a reçu, pour *les Oranges de sang*, le Prix du meilleur livre étranger en 1973.



AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE





Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)

Zone de pluie ou neige ▽ averses orages ➜ Sens de la marche des fronts

Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 13 mars à 0 heure et le vendredi 14 mars à 24 heures :

Des masses d'air humide évoluent lentement sur la France dans une zone de basses pressions et de vents faibles : elles maintiendront un temps médiocre sur notre pays.

Vendredi 14 mars, le ciel sera le plus souvent très nuageux ou couvert en France et passagèrement très brumeux le matin. Il y aura quelques pluies intermittentes, généralement faibles, un peu plus fréquentes dans l'est et le nord-est. Les vents, de secteur nord, faibles dans l'intérieur, seront modérés sur les régions méditerranéennes et assez forts au large.

Les températures s'abaisseront un peu dans l'ouest et près de la Manche ; elles varieront peu ailleurs.

Jeudi 13 mars, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 1 012,5 millibars, soit 759,4 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 12 mars ; le second, le minimum de la nuit du 12 au 13) : Biarritz, 9 et 6 degrés ; Bordeaux, 9 et 5 ; Brest, 8 et 5 ; Caen, 8 et 6 ; Cherbourg, 7 et 5 ; Clermont-Ferrand, 6 et 4 ; Dijon, 10 et 7 ; Grenoble, 7 et 5 ; Lille, 8 et 6 ; Lyon, 9 et 7 ; Marseille, 14 et 8 ; Nancy, 9 et 6 ; Nantes, 9 et 6 ; Nice, 14 et 7 ; Paris-Le Bourget, 8 et 6 ; Pau, 9 et 5 ; Perpignan, 12 et 7 ; Rennes, 8 et 6 ; Strasbourg, 10 et 7 ; Tours, 9 et 6 ; Toulouse, 11 et 5 ; Ajaccio, 13 et 5 ; Pointe-à-Pitre, 26 et 21.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 5 et 3 degrés ; Athènes, 18 et 13 ; Bonn, 10 et 5 ; Bruxelles, 6 et 4 ; Le Caire, 31 et 20 ; îles Canaries, 21 et 14 ; Copenhague, 6 et 0 ; Genève, 10 et —1 ; Lisbonne, 13 et 5 ; Londres, 7 et 4 ; Madrid, 9 et 1 ; Moscou, 2 et —5 ; New-York, 7 et 6 ; Palma-de-Majorque, 12 et 4 ; Rome, 16 et 11 ; Stockholm, 6 et —5 ; Téhéran, 14 et 9.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 100

(Grille : colonnes 1 2 3 4 5 6 7 8 9 ; lignes I à XI)

HORIZONTALEMENT

I. Il n'est pas besoin de musique pour les chanter. — II. Peut s'attaquer au rocher. — III. Participent à la couleur locale ; Pas douteux. — IV. Papiers de qualité supérieure ; Participe. — V. Est impétueuse ; Déplacés. — VI. Se trouva rafraîchi alors que son altération paraissait être sans remède ; Fatale à bien des estivants. — VII. On est bien soucieux quand ils commencent à fondre. — VIII. D'un auxiliaire ; Elargir localement. — IX. Assez légers ; Ont droit à un certain respect. — X. Secoué ; Se montre peu conciliant. — XI. Pas reconnues.

VERTICALEMENT

1. Ses guichets, à Paris, sont ouverts jour et nuit ; Avait un esprit créateur. — 2. Pourvues d'une charpente apparente ; Pronom. — 3. Terme musical ; Au Mexique, au Nicaragua ou tout simplement en France ; Salue le départ d'un importun. — 4. On ne peut plus légères. — 5. Conjonction ; Couches de couleur. — 6. Au bout du doigt ; Série de coupures. — 7. Fin de participe ; Parti anglais ; Pronom. — 8. Soufflaient comme un bœuf ; Roulées. — 9. Faisaient des chichis avec les dames.

Solution du problème n° 1 099

Horizontalement

I. Bachot ; os. — II. Ivoires. — III. Li ; Setter. — IV. Aorte ; Ost. — V. NN ; Oseraí. — VI. Sûr ; Seul. — VII. Ria. — VIII. Minerve. — IX. Identique. — X. Ce. XI. Télémaque.

Verticalement

1. Bilan ; Amict. — 2. Avions ; idée. — 3. Co ; Urne. — 4. Historienne. — 5. Orées ; Art. — 6. Têt ; Es ; Vira. — 7. Store ; Eq. — 8. Esaü ; Ubu. — 9. Sortilège.

GUY BROUTY.

Bulletin d'enneigement

Renseignements communiqués par le comité des stations françaises de sports d'hiver.

Le premier chiffre indique l'épaisseur de la neige au bas des pistes ouvertes ; le second chiffre indique l'épaisseur de la neige en haut des pistes ouvertes.

ALPES DU NORD

Autrans : 30, 90 ; Bellecombe-Crest-Voland : 20, 100 ; Bourg-St-Maurice-les Arcs : 120, 350 ; Chamonix : 20, 320 ; Chamrousse : 100, 150 ; Chapelle-d'Abondance : 20, 150 ; Châtel : 25, 250 ; La Clusaz : 23, 295 ; Combloux : 30, 240 ; Les Contamines-Montjoie : 30, 280 ; Le Corbier : 40, 260 ; Courchevel : 170,240 ; Les Deux-Alpes : 80, 450 ; Flumet - Praz-sur-Arly : 50, 140 ; Les Gets : 25, 220 ; Grand-Bornand : 40, 280 ; Megève : 30, 230 ; Les Menuires-Val-Thorens : 100, 250 ; Méribel : 40, 240 ; Morzine-Avoriaz : 15, 300 ; La Plagne : 170, 240 ; Pralognan : 90, 140 ; Saint-Gervais-le-Bettex : 60, 230 ; Samoëns : 90, 320 ; Thollon-les-Mémises : 90, 250 ; Tignes : 180, 280 ; Val-d'Isère : 205, 380 ; Valloire : 27, 180 ; Villard-de-Lans : 30, 120.

ALPES DU SUD

Auron : 160, 250 ; Isola 2000 : 210, 250 ; Montgenèvre : 100, 190 ; Orcières-Merlette : 10, 90 ; Pra-Loup : 60, 300 ; Le Sauze : 35, 200 ; Serre-Chevalier : 60, 190 ; Valberg : 150, 200 ; Vars : 55, 150.

PYRENEES

Ax-les-Thermes : 20, 80 ; Barèges : 40, 170 ; Cauterets-Lys : 200, 480 ; Font-Romeu : 20, 40 ; Gourette - Les Eaux-Bonnes : 35, 210 ; La Mongie : 100, 250 ; Saint-Lary-Soulan : 40, 140.

MASSIF CENTRAL

Le Mont-Dore : 10, 60 ; Super-Besse : 5, 60 ; Super-Lioran : 10, 30.

JURA

Métabief : 10, 60 ; Les Rousses : 30, 150.

★ Horloge des neiges : 874-03-59.

loterie nationale — Liste officielle des sommes à payer, tous lots compris, aux billets entiers.

Terminaison	Finales et numéros	Signes du Zodiaque	Sommes à payer F
1	1	tous signes	50
	091	tous signes	250
	981	tous signes	250
	3 521	vierge	5 050
		autres signes	550
	7 161	gémeaux	5 050
		autres signes	550
	9 461	cancer	5 050
		autres signes	550
	9 571	poissons	5 050
		autres signes	550
	5 461	sagittaire	10 050
		autres signes	1 050
	01 701	lion	12 050
		autres signes	550
2	782	tous signes	200
	7 022	balance	10 000
		autres signes	1 000
	9 912	gémeaux	10 000
		autres signes	1 000
	35 432	scorpion	100 000
		autres signes	5 000
	01 702	lion	1 500 000
		autres signes	15 000
3	293	tous signes	200
	01 703	lion	12 000
		autres signes	500
	06 743	balance	100 000
		autres signes	5 000
4	614	tous signes	200
	3 624	capricorne	5 000
		autres signes	500
	5 114	bélier	10 000
		autres signes	1 000
	6 224	scorpion	10 000
		autres signes	1 000
	6 764	verseau	10 000
		autres signes	1 000
	01 704	lion	12 000
		autres signes	500
	08 334	verseau	100 000
		autres signes	5 000
	19 314	vierge	100 000
		autres signes	5 000
5	265	tous signes	200
	6 985	verseau	5 000
		autres signes	500
	3 615	lion	10 000
		autres signes	1 000
	01 705	lion	12 000
		autres signes	500
	08 705	poissons	100 000
		autres signes	5 000
	10 195	cancer	100 000
		autres signes	5 000
	12 725	sagittaire	100 000
		autres signes	5 000
6	06	tous signes	100
	156	tous signes	200
	01 706	lion	12 100
		autres signes	600
	13 216	bélier	100 000
		autres signes	5 000
	39 196	gémeaux	100 000
		autres signes	5 000
7	87	tous signes	700
	01 707	lion	12 000
		autres signes	500
8	48	tous signes	100
	2 548	balance	5 100
		autres signes	600
	4 588	taureau	10 000
		autres signes	1 000
	6 488	capricorne	10 000
		autres signes	1 000
	01 708	lion	12 000
		autres signes	500
9	9	tous signes	50
	09	tous signes	150
	6 799	taureau	5 050
		autres signes	550
	7 269	lion	5 050
		autres signes	550
	0 149	poissons	10 050
		autres signes	1 050
	01 709	lion	12 150
		autres signes	650
	24 379	capricorne	100 050
		autres signes	5 050
	38 429	taureau	100 050
		autres signes	5 050
0	980	tous signes	200
	0 400	scorpion	5 000
		autres signes	500
	4 130	sagittaire	5 000
		autres signes	500
	3 320	bélier	5 000
		autres signes	500
	1 570	cancer	10 000
		autres signes	1 000
	4 010	vierge	10 000
		autres signes	1 000
	01 700	lion	12 000
		autres signes	500
	23 900	lion	100 000
		autres signes	5 000

Liste établie par le Secrétariat Général de la Loterie Nationale

Signes du Zodiaque
Tirage du 12 mars 1975
75 — PROCHAIN TIRAGE LE 19 MARS 1975 A HESDIN (Pas-de-Calais) — 12e

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 13 mars 1975 :

UN DECRET

● Fixant les attributions de chefs d'état-major en temps de paix.

UNE LISTE

● *D'admissibilité* au concours d'admission dans le corps des officiers techniciens de la marine en 1975.

P.T.T.

● *Paris-Rostrenen (Côtes-du-Nord) à l'automatique.* — Les abonnés au téléphone de la région parisienne peuvent obtenir directement leurs correspondants de Rostrenen en composant le 16, puis, après audition de la deuxième tonalité, l'indicatif interurbain 96, suivi des six chiffres du numéro de l'abonné demandé.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C. C. P 4 207 - 23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M. ex-COMMUNAUTE (sauf Algérie)	90 F	160 F	232 F	300 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	144 F	273 F	402 F	530 F
ETRANGER par messageries I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	115 F	210 F	307 F	400 F
II. — TUNISIE	125 F	231 F	337 F	440 F

Par voie aérienne tarif sur demande

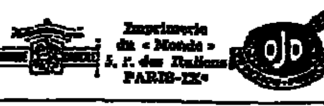
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus), nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en caractères d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Colloques et débats

● *Un colloque André Siegfried.* — Le centenaire de la naissance de l'économiste et sociologue *André Siegfried, qui fut membre* de l'Académie française, sera célébré au Collège de France le samedi 15 mars au cours d'un *colloque organisé par un comité* que préside M. Edmond Bonnefous, de l'Institut, et présidé par M. J.-B. Duroselle, de l'Institut. A partir de 9 h. 30 et, l'après-midi, de 15 heures, des exposés seront faits par MM. Le Lannou, Goguel, Lancelot, Wylie, Chevallier et Hoffmann.

● *Colloque sur « l'idée de race ».* — Le Centre d'études de la pensée politique contemporaine de l'université de Provence organise les 22, 23 et 24 mars à Aix et à Marseille un colloque consacré à « l'idée de race » dans la pensée française *jusqu'à 1914* (XVIIIe et XIXe siècles). La première journée sera consacrée aux fondements de l'idée de race, la *deuxième* au *thème « race et* politique », la troisième aux ethnies européennes et aux peuples coloniaux. (Secrétariat du colloque : M. Temine, maître assistant à l'université de Provence, centre d'Aix, avenue Robert-Schumann, 13100 Aix.)

● *Architecture et urbanisme aux Beaux-Arts.* — Le « comité d'action d'U.P.G. » organise à l'Ecole des Beaux-Arts, à Paris, trois journées de rencontre nationale (les 14, 15 et 16 mars) sur l'architecture et l'urbanisme, auxquelles sont conviées notamment les unités pédagogiques de province et les associations d'habitants. (U.P.G., 14, rue Bonaparte, 75006 Paris.)

A L'HOTEL DROUOT

S. 1 - Tableaux mod. Hte Epoque, tapis d'Orient. MM. Martin, Bouduillon, Béchirian. Mes R. et Cl. Boisgirard.

S. 3 - Bijoux : certains par Cartier à Paris. Mes H.D. et J.-P. Fromanger Mes Ader, Picard, Tajan.

S. 6 - Objets d'art et d'ameublement, Art 1900, des XVIIIe et XIXe s. MM. Dillée. Mes Ader, Picard, Tajan.

S. 7 - Armes anciennes, blanches et à feu, souvenirs historiques. M. Charles. Mes Ader, Picard, Tajan.

S. 8 - Tabl. modernes. Me Renaud.

S. 10-11 - Salon Chisholm, meubles et sièges du XVIIIe dont cert. estampil. Tableaux Hubert, Robert Van Delem, J.-B. Huet, etc. S.C.P. Loudmer, Poulain.

S. 14 - Tab., bon mob. Me le Blanc.

S. 12 - Bon mobilier anc. et de style, tapis, bibelots. Mes Godeau, Solanet, Audap.

S. 19 - Timbres. Mes Ribault-Ménetière, Marlio.

PALAIS GALLIERA - Vente à 14 h.
Tableaux modernes
Tableaux anciens
Objets d'art, Meubles et sièges XVIIIe, XIXe - Tapisseries

S.C.P COUTURIER, NICOLAY

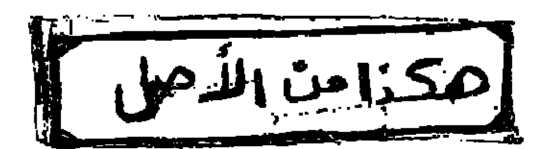
La vente d'objets d'art et de bel ameublement, princip. du XVIIIe, par Mes ADER, PICARD, TAJAN, au Palais GALLIERA, a lieu le lundi 17 mars à 14 h. 30 et non le lundi 7.

VENTE A VERSAILLES








هكذا من الأصل

MÉDECINE

Les difficultés d'application de la loi sur l'avortement

Mme Veil : les maternités sont déjà autorisées à pratiquer des interruptions de grossesse

Deux récentes « affaires », à Melun et à l'hôpital Cochin à Paris (*le Monde* des 3 et 7 mars), ont mis en lumière les difficultés d'application de la loi sur l'interruption volontaire de grossesse. A l'hôpital Cochin, le professeur Léger s'était notamment retranché derrière la non-parution des décrets d'application pour refuser que des avortements aient lieu dans son service.

Dans une interview à l'agence France-Presse, le 13 mars, Mme Simone Veil, ministre de la santé, a déclaré : « *Un grand nombre de directeurs d'hôpitaux et de médecins pensent que, tant que les décrets d'application ne sont pas publiés, la loi est inapplicable. Il n'en est rien. Une loi est applicable quand elle se suffit à elle-même. C'est le cas de la loi sur l'avortement, sauf sur certains points, par exemple le cas des femmes étrangères, pour lesquelles la loi exige des conditions de résidence qui devront être fixées par décret.* »

A propos des établissements déjà autorisés à pratiquer des avortements, Mme Veil a précisé : « *Les maternités (...) n'ont nul besoinn d'un décret d'application pour être autorisées à pratiquer des interruptions de grossesse. Un décret fixera les conditions d'agrément des autres établissements privés. (...) Je souhaite très vivement et j'insiste pour que les chefs de service (des hôpitaux publics) qui refusent de pratiquer eux-mêmes des avortement ne s'opposent pas à ce que certains de leurs collaborateurs le fassent dans leur service. (...) Cela dit, certains chefs de service se posent le problème de leur responsabilité personnelle devant les tribunaux en cas d'accident, puisqu'ils sont responsables de l'ensemble de l'organisation de leur service. Il nous faudra donc étudier la possibilité de procéder à des interruptions de grossesse dans des unités qui pourraient être soustraites à leur responsabilité.* »

D'autre part, le ministre de la santé a confirmé que le prix de l'avortement pourrait être inférieur à 600 francs. Ce prix « *sera variable selon que l'intervention nécessitera ou non une anesthésie ou une hospitalisation de plus ou moins longue durée. (...) Pour éviter toute discrimination par l'argent, nous travaillons actuellement à la préparation d'un décret, à notre avis le plus urgent, qui autorisera les femmes sans ressources à demander une prise en charge totale au titre de l'aide sociale* ».

« *Il serait irréaliste*, a conclu Mme Veil, *de penser qu'une telle loi puisse être totalement appliquée en deux mois. On ne change pas les mentalités aussi vite. On ne crée pas les structures nécessaires aussi rapidement. Et il ne faut pas oublier que, pour beaucoup de médecins, l'avortement a été pendant des dizaines d'années synonyme de délit, voire de crime, et qu'il leur faut, maintenant, opérer une véritable reconversion éthique et intellectuelle. La contraception a mis des années à s'imposer au corps médical. Pour l'avortement, il faudra aussi du temps... mais je suis optimiste.* »

LA SITUATION SANITAIRE AUX ANTILLES

Lors du conseil des ministres du 12 mars, Mme Simone Veil, ministre de la santé, a fait un bilan de la situation sanitaire et sociale aux Antilles à la suite de la mission qu'elle vient d'accomplir durant cinq jours dans ce département, où elle a constaté que les dépenses d'aide sociale et de protection sanitaire étaient passées de 39 % en 1969 à 65 % en 1973.

Mme Veil a pu constater que l'équipement hospitalier y est quantitativement mais non qualitativement plus important qu'en métropole. Cependant, les allocations familiales restent très réduites. Sur le plan scolaire les dépenses de protection sanitaire affectées ont été multipliées par trois de 1964 à 1970, et par cinq pour les dépenses sociales. Ces *résultats d'ensemble apparaissent* néanmoins insuffisants à Mme Veil, qui a noté que l'espérance de vie aux Antilles était plus faible qu'en France et que la mortalité infantile y était plus élevée (*le Monde* du 11 mars).

● *Deux sœurs siamoises* réunies par le crâne ont été séparées avec succès en juillet 1974, par le professeur Bernard Pertuiset, à l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière à Paris.

Pour lutter contre le choléra

UNE ÉQUIPE SANITAIRE ET DES MÉDICAMENTS SONT ENVOYÉS AUX COMORES

Cent six décès dus au choléra ont été enregistrés aux Comores depuis quatre semaines, a-t-on appris officiellement le mercredi 12 mars à Moroni. Plus de mille cas de diarrhées accompagnées parfois de déshydratation ont été déclarés. Ces indication ont été données par le docteur Gilles, médecin chef du service de santé de base et des grandes endémies dans l'archipel. Ce dernier, précisant que des cas de choléra avaient été décelés « dans des foyers isolés », a déclaré qu'il ne fallait pas s' « alarmer » et que des mesures avaient été prises. Les foyers épidémiques, a-t-il ajouté, ont été « immédiatement » traités par des équipes sur place, et les malades ont été évacués sur les hôpitaux. Des cordons sanitaires ont été formés pour isoler les zones atteintes.

Un avion militaire devait décoller ce jeudi en fin de matinée de la base d'Istres à destination de Moroni. Ils transportera une équipe composée de trois médecins et de six infirmières des services de santé de l'armée, 8 tonnes de médicaments, dont cinq cent mille comprimés de fanazil (sulfamides), et cent cinquante mille vaccins anticholériques.

Des mesures ont été prises pour limiter la circulation entre les îles aux personnes vaccinées et ayant pris du fanazil.

M. Ahmed Abdallah, président du conseil de gouvernement des Comores, qui se trouve depuis quelques jours à Paris, nous a précisé qu'il avait eu, mercredi matin, une séance de travail avec M. Stirn, secrétaire d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer, afin de prendre des mesures d'urgence. Selon M. Abdallah, c'est seulement mardi en début d'après-midi qu'a été connu le résultat des analyses demandées à un laboratoire de Djibouti.

SCIENCES

LES SYNDICATS DE CHERCHEURS MANIFESTERONT LE 14 MARS DEVANT LE PALAIS DE L'ÉLYSÉE

Deux des syndicats de chercheurs scientifiques : le Syndicat national des chercheurs scientifiques (S.N.C.S.), affilié à la Fédération de l'éducation nationale, et le Syndicat national des travailleurs scientifiques (S.N.T.R.S.-C.G.T.), ont appelé leurs adhérents à manifester le vendredi 14 mars, dans la soirée, devant le palais de l'Elysée. La décision de relancer la recherche scientifique, prise au conseil restreint qui s'est tenu à l'Elysée, le 28 février dernier (« le Monde » daté 2-3 mars), n'a pas apaisé leurs inquiétudes.

PRESSE

LE CONFLIT AU « PARISIEN LIBÉRÉ »

Une lettre des ouvriers du Livre à M. Chirac

Le comité intersyndical du Livre parisien (C.G.T.) a rendu publique la lettre ouverte qu'ont adressée au premier ministre, M. Jacques Chirac, « les travailleurs du *Parisien libéré* et du *Petit Parisien* » à propos du conflit qui les oppose à M. Amaury.

Répondant aux calomnies de personnes étrangères à la profession, les auteurs de la lettre déclarent notamment : « *Nos salaires et conditions de travail sont conformes aux accords contractés avec les représentants d'un Syndicat de la presse parisienne qui, eux, les respectent. Seul M. Amaury les remet en cause. Nous sommes prêts, quant à nous, à comparer nos salaires et conditions de travail avec ceux de M. Amaury, patron d'un monopole de presse. (...)*

» *En ces temps de changement, de rapport Sudreau, de concertation, la seule attitude de la direction c'est le retour aux pratiques du dix-neuvième siècle : le patronat de droit divin, qui dispose seul du sort de cinq cents ouvriers, ignorant volontairement toutes les lois sociales. (...)*

» *La direction entend faire supporter aux travailleurs un déficit qu'elle attribue tantôt au coût de la fabrication, tantôt aux charges que lui impose l'Etat.*

» *C'est donc à vous, monsieur le premier ministre*, ajoute notamment le texte, *qu'elle devrait s'adresser, puisque votre gouvernement est responsable de ces hausses et de leurs conséquences sur la vie des entreprises. La direction du* Parisien libéré *prétend avoir des difficultés à fabriquer clandestinement des éditions pirates en invoquant l'action de prétendus « milices rouges » et autres commandos, alors qu'il s'agit de l'action responsable des travailleurs du Livre, défendant dans la cohésion et la responsabilité leur emploi et leurs conditions de travail.* »

Pour une négociation

Comparés aux nazis (par M. Bertrand Flornoy), « *alors que les ouvriers du livre ont (contre l'occupant hitlérien) maintenu une presse libre et ont contribué, à la Libération, à l'épuration de la presse collaborationniste* », les signataires de la lettre ouverte protestent et se déclarent convaincus que M. Chirac accordera à cette lettre « *autant d'attention qu'aux différentes interventions des élus de la majorité* ».

Au sujet de ce conflit, M. Didier Julia, député (U.D.R.) de Seine-et-Marne, dans une question écrite au premier ministre, dénonce l'action du syndicat du Livre « *pour maintenir des privilèges exorbitants à une période d'austérité caractérisée par l'écrasement des marges bénéficiaires* » et demande au gouvernement d'inviter les parties à se rencontrer d'urgence pour négocier une solution.

LA FÉDÉRATION DU LIVRE (C.G.T.) : nous refusons d'être victimes de la situation actuelle.

Le comité exécutif de la Fédération française des travailleurs du livre (C.G.T.), réuni le mercredi 12 mars, « *a procédé à l'examen de la situation générale qui est caractérisée par : une campagne de grande envergure du pouvoir et du patronat visant à entraîner les travailleurs à supporter les effets de la crise ; un développement des luttes à l'instar de celles qui se développent notamment chez Renault pour les conditions de travail, le pouvoir d'achat, le droit au travail.*

» *Les travailleurs du livre sont concernés et engagés dans cette bataille. Le comité exécutif salue la lutte des travailleurs de toutes les entreprises du livre qui défendent le potentiel industriel, leurs conditions de travail et de vie. Face à la politique d'austérité du pouvoir et à l'attitude rétrograde du patronat, il importe que les travailleurs du livre interviennent directement pour faire aboutir les cahiers revendicatifs nationaux et refusent d'être les victimes de la situation actuelle dont ils ne sont nullement responsables.* »

LES ÉDITIONS DE « FRANCE-SOIR »

A la suite des informations publiées dans *Le Monde* du 12 mars, M. Henri Amouroux, directeur de *France-Soir*, nous prie de préciser qu'il n'est nullement question de supprimer l'édition CA de *France-Soir* qui permet à ce journal d'être en vente à la fin de la matinée ou au début de l'après-midi dans les villes de province.

[N. D. L. R. — Les mesures décidées à « France-Soir », qui prendront effet au début du mois d'avril, consistent en réalité en un décalage des horaires de la première édition (C. A.) et, conformément aux déclaration de M. Dominique Ferry (cf. « le Monde » du 22 janvier) : « Les mesures de redressement comportent notamment la refonte des premières éditions de « France-Soir ».]

SOCIÉTÉ

La fin des « discriminations sexuelles » en Grande-Bretagne

LES HOMMES POURRONT ÊTRE SAGES-FEMMES

M. Roy Jenkins, ministre de l'intérieur, a présenté, mercredi 12 mars, devant les Communes, un projet de loi qui mettra fin, espère le gouvernement, aux « discriminations d'ordre sexuel » en Grande-Bretagne.

Aux termes de ce projet de loi, qui pourrait prendre effet, après un vote aux Communes, d'ici à l'automne, toute discrimination à l'endroit des femmes dans l'emploi, l'enseignement, la formation professionnelle, l'obtention de crédits bancaires, sera passible d'amendes qui pourront atteindre 5 200 livres sterling (52 000 francs). Il sera désormais impossible à un employeur britannique de faire des offres d'emploi sans stipuler expressément qu'elles s'adressent aux candidats des deux sexes. Les hommes pourront notamment exercer la profession de sage-femme et les femmes celle de mineur. Une commission spéciale chargée d'enquêter sur les manquements à la loi sera constituée par le gouvernement. (A.F.P.)

RADIO-TÉLÉVISION

VU

ALORS, LIBRES OU PAS ?

On s'appelait tous M. Jourdain, mercredi soir sur TF 1. On discutait, pas nous, des penseurs, des professeurs de philosophie ; ils étaient tous assis tranquillement derrière une table en fer à cheval, bien pomponnés, bien maquillés, ils évaluaient le poids du déterminisme et de la liberté. Nous, on sortait d'une histoire policière, Plus amer que la mort, *une affaire sanglante, haletante, rebondissant de cadavre en cadavre. Les quatre femmes de la distribution s'étaient entretuées pour un bonhomme, assez joli garçon au demeurant. Et on arrivait là, débraillé, essoufflé, un peu anxieux aussi, craignant de ne pas être à la hauteur de ces* Interrogations.

Il n'y avait pas de quoi s'inquiéter. C'est bête comme chou : je peux vous insulter, je veux vous insulter, ou je ne veux pas. Donc, je suis libre de le faire ou pas. Surtout si je suis chrétien. Dans la Genèse, la liberté est première. Elle est au commencement de Dieu, nous rappellera, volubile e tconvaincu, un libre « enfant de Dieu ». D'ailleurs, la liberté « on y croit ou on n'y croit pas ». *Si on n'y croit pas, on cite Nietzsche* « le libre arbitre, c'est la métaphysique du bourreau ». *Si on y croit, on s'abrite derrière Spinoza. Pour Spinoza, la liberté, c'est l'absence de contrainte. Ce peut être aussi le pouvoir des contraires — vous suivez ? On suit, — le pouvoir de rompre la chaine des conditionnements, d'échapper aux entraves de la naissance, du milieu, de la mode, de l'éducation. Comment cela ? En s'élevant — vous êtes toujours là — vers l'infini. La liberté absolue, c'est Dieu, reprend l'un. Non, rétorque l'autre, un marxiste, notre liberté, c'est notre libération. Et de citer, date charnière, la déclaration des droits de l'homme : liberté, égalité...*

Ici, la discussion tourne à la dispute. Le communisme, c'est quoi ? C'est l'égalité sans la liberté. Et le capitalisme ? C'est la liberté sans l'égalité. Et le christianisme, c'est les deux. Par qui ont été libérés les esclaves sinon par les chrétiens ? Allons, monsieur, vous êtes rétro. Retirez ce mot, monsieur, ou je vous lance Soljenitsyne à la tête.

Le ton montait. Ceux d'entre nous qui se seraient sentis dépaysés se retrouvaient en terrain connu. Et voilà que, brusquement, je ne sais plus à quel propos, était-ce le Dostoïevski de Crime et châtiment *ou le Charlot des* Temps modernes *n'était-ce pas plutôt l'intime conviction que chacun a de sa responsabilité, voilà qu'au moment de se séparer ils sont tous tombés d'accord : on est libre de ne pas être déterminé. Franchement ils auraient pu le dire plus tôt.*

CLAUDE SARRAUTE.

Un cri d'alarme des petites sociétés de production

La chambre syndicale des entreprises de services pour la télévision (SEST), qui, avant la création des nouvelles sociétés, assurait une partie de la production filmée de l'O.R.T.F., s'est réunie mardi afin d'informer la presse de ses difficultés actuelles.

« *La situation est très alarmante*, a déclaré le délégué général du SEST. *En 1974, notre chiffre d'affaires avait diminué de 40 % par rapport à l'année précédente. Il est à peu près nul pour les deux mois et demi qui se sont écoulés depuis l'éclatement de l'O.R.T.F. Les licenciements ont déjà frappé plus de mille salariés.* »

Cette crise concerne une quinzaine de sociétés, petites ou moyennes (Télé-Europe, Paris-Télévision, Neyrac, Antégor, etc.), spécialisées dans la prise de vues ou de sons, dans le montage ou la sonorisation des programmes filmés. Ces entreprises employaient environ mille cinq cents salariés et assuraient, pour l'O.R.T.F., différentes prestations de service d'un montant global de 40 millions de francs pour 1973. Encouragées à l'époque par l'O.R.T.F., elles affirment avoir mis en place dans ce but depuis 1959 « *des installations et des équipements coûteux, à l'avant-garde de la technologie et des innovations de la profession* ».

Ces sociétés passaient chaque année des conventions avec les chaines de télévision, à la suite d'un « appel d'offres » qui avait lieu généralement en octobre. Mais, cette année, rien de tel ne s'est produit. Selon le nouveau cahier des charges, TF 1, Antenne 2 et FR 3 doivent en effet traiter en priorité avec la Société française de production (S.F.P.), que dirige M. Jean-Charles Edeline. Celui-ci vient seulement de publier son catalogue des prix, dont dépend la mise en chantier des futures émissions (*le Monde* des 23-24 février).

Les entreprises de services craignent de se retrouver, dans un avenir proche, purement et simplement éliminées du marché de la production télévisuelle. Soit que les chaines ne disposent pas d'un budget suffisant pour fournir du travail non seulement aux services de M. Edeline, mais encore à des petites sociétés annexes. Soit que la totalité du personnel de ces petites sociétés doive, sans attendre, être inscrite au chômage.

Le SEST n'entrevoit guère pour l'instant de possibilités d'action. Elle demande cependant que soient modifiées les clauses relatives à l'attribution globale de la production télévisée à la Société française de production. Elle souhaite, en tout état de cause, obtenir une subvention d'attente.

A. R.

« Le Monde » publie tous les samedis, numéro daté du dimanche-lundi, un supplément radio-télévision avec les programmes complets de la semaine.

LES PROGRAMMES

JEUDI 13 MARS

● CHAINE I : TF 1

18 h. 20 Le fil des jours.
18 h. 40 Pour les petits : « Pierrot. »
18 h. 50 Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Une minute pour les femmes.

19 h. 45 Feuilleton : « Aurore et Victorien. »
20 h. 30 Série. — Jo Gaillard : « l'Inconnu », réal. Christian-Jaque, avec B. Fresson, D. Briand, I. Garrani.
En route pour Tunis, le Marie-Aude a recueilli un homme qui gisait sans connaissance dans une barque.
21 h. 20 Magazine de reportage : Satellite.
Incertain Portugal, avec des interviews des principaux leaders politiques.
22 h. 25 Variétés : Le club de dix heures, prod. J. Chabannes et L. Feyrer, réal. P.-R. Benayoun.

● CHAINE II (couleur) : A 2

18 h. 30 Pour les petits : Le palmarès des enfants.
18 h. 45 Le livre du jour.
18 h. 55 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : « l'Age en fleur. »
20 h. 35 Dramatique : « le Cardinal de Retz », de B. Da Costa, réal. B. d'Abrigeon, avec J.-P. Zehnacker, R. Varte, A. Mottet.
Sous la régence d'Anne d'Autriche, Paul de Gondi, coadjuteur de l'archevêque de Paris, tente, par tous les moyens, d'abattre Mazarin. Après de nombreux complots, auxquels il participe, il devient cardinal de Retz. Arrêté par Louis XIV, exilé, il revient en France et il écrit ses Mémoires.
22 h. Documentaire : « Max Ernst, ou combien de couleurs dans la main », réal. P. Schamoni.
New-York rend hommage à Max Ernst, qui aura quatre-vingt-quatre ans le 2 avril, en organisant une rétrospective de son œuvre au Guggenheim Museum.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : A la découverte des animaux.
Le moineau.
19 h. 40 Tribune libre : Le parti socialiste.
20 h. Jeu : Altitude 10 000, d'A. Jérôme et P. Vignal.
20 h. 30 Un film... un auteur : « Liaisons secrètes », de R. Quine (1960), avec K. Douglas, K. Novak, E. Kovacs, B. Rush.
La liaison d'un architecte, marié et père de famille, et de la femme d'un homme d'affaires que délaisse son mari. Les difficultés du bonheur et l'échec mélancolique d'une passion.

● FRANCE-CULTURE

20 h., Carte blanche : « Thérèse ou la Contestation », de P.-O. Lapie. Avec R. Murzeau, B. Giraudeau, A. Tainsy, R. Bret, G. Jor (réalisation E. Cramer) ; 21 h. 20, Biologie et médecine, par les professeurs R. Debré et H. Lamy ; 21 h. 50, Le livre d'or. Semaines de musique contemporaine d'Orléans : « Alisse », de D. Milhaud, par I. Jarsky et J. Mefano ; 22 h. 40, Emission G.R.M., par M. Chion : Les sons électroniques du matériau à l'œuvre, par B. Durr ; 23 h. 25, Aux portes du rêve, par C. Meltra : Natuli, d'après le folklore de la prairie indienne.

● FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30 (S.), Orchestre de chambre de Radio-France. Direction J. Mercier. Avec le concours de C. Bonaldi, violoniste : « Concerto n° 8 en sol majeur dans le goût théâtral » (Couperin, adaptation A. Cortot) ; « Concerto en ré mineur pour violon et orchestre à cordes » (Mendelssohn) ; « Intermezzo pour instruments à cordes, opus 12 » (Enesco) ; « Divertissement en ré majeur » (Mozart) ; 21 h. 45 (S.), Concert ; 22 h. 45 (S.), Clarté dans la nuit ; 23 h. (S.), Jazz vivant : Le Quartette d'Ornette Coleman ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques ; 1 h. 30 (S.), Nocturnales.

VENDREDI 14 MARS

● CHAINE I : TF 1

18 h. 20 Le fil des jours.
18 h. 40 Pour les petits : « Pierrot ».
18 h. 50 Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Une minute pour les femmes.
19 h. 45 Feuilleton : « Aurore et Victorien ».
20 h. 35 Au théâtre ce soir : « La moitié du plaisir », de J. Serge, R. Chazal et S. Passeur, mise en scène F. Morane, avec R. Dalban, G. Grad, G. Buhr, F. Gorgietti, J. Topart, J. Castelot.
Au cours d'une soirée amicale, on joue au jeu de la vérité dans la propriété du poète — et futur académicien — Jean-François Vérate. Le jeu dégénère bien vite en règlement de comptes ; l'un des invités y perd la vie. Un étrange policier mène l'interrogatoire.
22 h. Emission musicale : Le trio E. Istomin, I. Stern, L. Rose, réal. P. Cavassilas.
Trio opus 1, n° 2, en sol majeur, de Beethoven.

● CHAINE II (couleur) : A 2

18 h. 45 Le livre du jour.
18 h. 30 Le palmarès des enfants.
18 h. 55 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : L'âge en fleur.
20 h. 35 Variétés : Bouvard en liberté.
Avec Gérard Lenorman.
21 h. 40 Magazine littéraire : Apostrophes, de B. Pivot. « Qu'est-ce que l'esprit militaire ? »
Avec la participation du général Bigeard, secrétaire d'Etat à la défense, chargé de la condition militaire, pour son livre Pour une parcelle de gloire ; *du général Buis, auteur des* Fanfares perdues ; *du capitaine Sergent, pour la* Lettre aux officiers ; *de Bernard Clavel, pour la* Lettre à un képi blanc ; *de Georges Brassens, auteur de* Poèmes et chansons ; *de Charles Hernu, pour* Soldat citoyen.
22 h. 50 Ciné-Club. « Laura », d'O. Preminger (1944), avec G. Tierney, D. Andrews, Cl. Webb, V. Price, J. Anderson.
Une jeune femme a été assassinée dans son appartement à New-York. A force d'entendre parler d'elle par ceux qui l'ont connue, l'inspecteur chargé de l'enquête tombe amoureux de la morte. Mais Laura est vivante...
Le film de la fascination.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : « Oum le dauphin » et « Des livres pour nous ».
19 h. 40 Tribune libre : Force ouvrière.
20 h. Emissions régionales.
20 h. 30 Contre-enquête : « L'affaire du lieutenant de la Roncière ». Réal. R. Forissier.
Une affaire étrange où tout le monde ment, où il ne s'agit pas d'un meurtre mais d'un viol. Et qui sera suivi par le Tout-Paris de l'époque, de George Sand à Victor Hugo. Le lieutenant de la Roncière est-il aussi innocent qu'on l'a cru pendant plus d'un siècle ?
21 h. 20 Musique : La Schola Cantorum de Caracas.

● FRANCE-CULTURE

20 h., Rencontre avec... le professeur Alain Touraine, avec la participation de G. Martinet, J. Moskovici, D. Valton, P. Cohen ; 21 h., Entretiens avec Darius Milhaud, par G. Léon ; 21 h. 20, Les grandes avenues de la science moderne, par le professeur P. Auger : La microminiaturisation, avec B. Dreyfus, secrétaire général de Codata ; 21 h. 50, En son temps l'Opéra ; 22 h. 35, Art, création, méthode, par G. Charbonnier ; 23 h., Le petit conservatoire de la chanson ; 23 h. 25, A côté de la musique : Le piano : Welte-Mignon, texte de J.-C. Pasche (1), production de la Suisse romande.

● FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30 (S.), Festival international du son, France-Musique reçoit. Soirée mexicaine : Œuvres de M. Ponce, Villa-Lobos, R. Halffter, Marabak, Poulenc, et un hommage à Julian Carillo : « Preludio a Colon » ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques ; 1 h. 30, Nocturnales.

TRIBUNES ET DÉBATS

JEUDI 13 MARS

— « *L'avenir de Paris* » est le sujet des deux cents minutes de France-Culture à partir de 14 h. 5.

— Notre collaboratrice *Yvonne Baby* est interviewée par Jacques Chancel sur France-Inter à 17 heures.

— *M. René Haby*, ministre de l'éducation, répond à Georges Bouvard (*l'Humanité*), Jacques Bouzerand (*le Point*), Dominique Laury (TF 1) et à notre collaborateur Yves Agnès sur TF 1, à 18 h. 17.

— *MM. François Mitterrand, Claude Estier et Jacques-Antoine Gau* exposent le point de vue du parti socialiste, en tribune libre, sur FR 3 à 19 h. 40.

— *MM. Alvaro Cunhal, Mario Soares, Francisco Sa Carmero, Adelino Amaro da Corta et Jose Almeida* répondent aux questions de Dominique de Rouy et Pierre-André Boutang a ucours de l'édition spéciale du magazine « Satellite », consacrée au Portugal, à 21 h. 20, sur TF 1.

VENDREDI 14 MARS

— *MM. Michel Jobert, Jean Ferniot et Guy Vidal*, directeur général des douanes, répondent aux questions de Philippe Bouvard sur R.T.L. à 13 heures.

— *Le professeur Etienne Wolf*, ancien administrateur du Collège de France, est interviewé par Jacques Chancel sur France-Inter à 17 heures.

— *Le prince Norodom Sihanouk* est l'invité de France-Inter à 19 h. 20, au cours du Rendez-vous des grands reporters.

— *Le syndicat Force ouvrière* exprime son point de vue sur FR 3 à 19 h. 40.

— « *L'armée* » est le thème des Rencontres de Sud-Radio à 21 heures.

— « *Qu'est-ce que l'esprit militaire ?* » demande Bernard Pivot au cours du magazine littéraire Apostrophes, auquel participe notamment le général Bigeard, secrétaire d'Etat chargé de la condition militaire, sur Antenne 2 à 21 h. 40.

ARTS ET SPECTACLES

Théâtre

« Le Supplément au voyage de Bougainville »

Lorsque paraît le *Voyage autour du monde* de Bougainville, en 1771, Diderot a cinquante-huit ans. La bataille de l'*Encyclopédie* touche à sa fin. Diderot va en terminer les planches en 1772. Il écrit, cette même année, le *Supplément au Voyage de Bougainville*, qu'il n'ose pas publier. Il en fait circuler quelques copies en « samizdat ».

Sous la forme d'un éloge mitigé du Journal de l'explorateur, qui était le succès de librairie de la saison, c'est un manifeste contre la religion et pour la liberté sexuelle. Diderot, par l'entremise d'un habitant de Tahiti, recommande jusqu'à l'inceste. Des observations très justes, sur le colonialisme notamment, recoupent des propos ultra-libertaires qui convainquent moins.

Ce qui frappe, c'est l'intelligence politique et une écriture si vivace, si sensible, qu'elle suscite la vision d'actes physiques précis, même lorsqu'elle n'exprime que des idées abstraites.

Cette puissance magique d'évocation disparaît quand la voix de Diderot, si présente à la simple lecture muette, est remplacée par celle de quelques comédiens qui sont présents sur une scène. Alors il ne reste que l'enchaînement des idées, à l'arrière-plan. Et, juste devant, l'apparence première des acteurs, leurs costumes, les gestes et intonations dont ils usent pour moduler une prose qui, quoi qu'ils fassent, perd dans cette incarnation l'essentiel de ses vertus.

Pour qu'un texte trouve dans la bouche des acteurs, sur les planches, sa distance, son angle, son ton, il faut qu'il ait été écrit comme *le Précepteur* de Lenz ou *Dom Juan* de Molière, par exemple. Mais les voix si singulières d'un Diderot, d'un Proust, d'un Lautréamont, ne peuvent pas être ranimées par procuration. Elles sont irremplaçables.

Cela dit, le travail de Patrick Guinand sur le *Supplément au Voyage de Bougainville* ne manque pas d'esprit. Le décor colon retraité a du chien. Les éclairages sont tropicaux. Les disques de Strauss ou d'Offenbach sont très dansants. Maxence Mailfort et Jean-Louis Manceau tombent la chemise et serrent les muscles afin de donner à cette lecture déguisée une petite allure close-combat. Plus loin Christine Audhuy, geisha assez baudelairienne, pratique un yoga tempéré. C'est comme la paella, il y a un peu de tout. Patrick Guinand sait sans doute que Diderot était un goinfre.

MICHEL COURNOT.

★ Théâtre de la Cité internationale, 21 heures.

■ Relâches exceptionnelles jusqu'à lundi au Théâtre Fontaine et jusqu'à samedi à l'Athénée, en raison de l'indisposition de certains comédiens.

LA FÉDÉRATION DE PARIS DU P.C.F. ET LES DIFFICULTÉS DU THÉÂTRE

La Fédération de Paris du parti communiste a tenu mercredi au Théâtre du Tertre une conférence de presse au cours de laquelle ont été évoqués les difficultés accrues des théâtres privés, subventionnés, municipaux, ainsi que la situation précaire des jeunes compagnies, l'insécurité des gens de théâtre, alors que « *l'appétit de la culture et les aspirations à la création se développent. (...)* »

« *Contrairement aux insinuations gouvernementales, Paris ne jouit pas d'un statut privilégié portant ombrage au reste de la France* », ont affirmé les représentant du P.C.F. Le budget culturel de Paris est de 0,66 %, alors que la moyenne pour les autres communes est de 4 % : « *Nous demandons au Conseil de Paris de s'aligner sur ce chiffre qui porterait le montant de la subvention de 13 à 80 millions.* » La négociation de chartes avec la municipalités et les collectivités locales visant à leur faire supporter une part accrue des dépenses culturelles, a été critiquée ainsi que « *la mainmise du secrétariat d'Etat à la culture sur le Festival du Marais, nouvelle tentative de centralisation autoritaire* ».

La diminution effective des subventions accordées aux jeunes compagnies a été évoquée : « *Le temps est venu de mettre un cran d'arrêt à cette politique de saupoudrage, l'Etat s'arrogeant le droit de distribuer le maigre pécule à qui bon lui semble. (...) L'application du programme commun fournira lse moyens nécessaires au développement de la vie artistique qui disposera d'un véritable budget culturel et non d'un budget des « menus plaisirs » selon l'expression de Jean Vilar, et surtout permettra l'épanouissement progressive d'une des dimensions capitales de la liberté de création, la dimension du public. (...) Dans l'immédiat, pourquoi le budget des affaires culturelles, ne bénéficierait-il pas rapidement de la même générosité manifestée à l'égard de l'empire Michelin ?* »

Variétés

« POURQUOI TU CHANTERAIS PAS »

Une comédie musicale a besoin d'espace, de soleil, ne lésine pas sur les moyens, ne s'élabore pas à la va-vite, intègre, emmêle le plus naturellement la chanson, la danse, la comédie et le gag pour atteindre ses premiers objectifs qui sont le rêve et un certain bonheur dans l'instant.

Pourquoi tu chanterais pas s'arroge la qualité de comédie musicale. Ce que l'on voit n'est qu'une suite de bluettes habilement confectionnées par Jacques Revaux et Roland Vincent et chantées par Marcel Amont. Entre celles-ci, des monologues et des dialogues ont été poussés paresseusement par Robert Beauvais, qui refait sa petite anatomie de la chanson. De temps en temps, six filles dansent gentiment.

Dans un jour de grande indulgence, on peut trouver bien brave ce genre de spectacle. — C. F.

★ Bouffes-Parisiens, 20 h. 45.

ARTS ET SPECTACLES

Cinéma

« Vérités et mensonges », d'Orson Welles

Cape de magicien, bagoût de bonimenteur, entre les doigts une pièce de monnaie qu'il fait disparaître et réapparaître devant un enfant ébahi. Mi-Robert-Houdin, mi-Méphistophélès. Un sourire diabolique pour affirmer : *« Tout ce que vous verrez dans l'heure qui suit est absolument vrai. »*

Orson Welles, auteur, conteur, démiurge. Bâtissant son film d'après des documents préalablement filmés par François Reichenbach, y intégrant des séquences tenues par lui « en réserve » (l'épisode de la jeune femme — Oja Kodar — poursuivie dans la rue par le regard des hommes), et ajoutant à ce matériel un certain nombre de scènes inédites. D'entrée de jeu, le thème est annoncé : *« Ce film traite de tricherie, de fraude, de mensonges. »* Domaine exploré : l'art, la création artistique. Les rapports du vrai et du faux dans l'art. Qu'est-ce que la vérité, qu'est-ce que le mensonge ? Et qu'est-ce que le mensonge dans l'art, puisque l'art est un mensonge qui devient réalité ?

Welles interroge, commente, explique, plaisante, démonte, démontre, brouille les pistes. On passe d'un personnage à un autre, on en découvre un troisième, un quatrième (qui est Welles lui-même), on revient au premier. Virevoltes intellectuelles. Puzzle. Sac à malices. Portraits-gigognes. Labyrinthe. Malgré les tours et détours, les pirouettes et les forces et attrapes, l'auteur tient solidement son fil d'Ariane.

Premier mystificateur rencontré : Elmyr de Hory (ou Tory, Bory, Hury...). Son vrai nom est Elemere Hoffmann, mais peu importe. La soixantaine. Distingué, charmeur. L'air de sortir d'un roman de Proust. Vit aujourd'hui (rangé) à Ibiza, après avoir berné pendant vingt-cinq ans les experts du monde entier. Devant nous, il dessine un Modigliani, un Matisse, qu'il s'empresse de jeter au feu. Pourquoi s'est-il lancé dans la fabrication des faux ? Parce qu'il ne vendait pas ses propres toiles. Imitateur génial, créateur médiocre (ou méconnu). Un mystère parmi tant d'autres.

Aux côtés d'Elmyr de Hory, Clifford Irving, son biographe, écrivain américain qui prétend s'être fait confier par Howard Hughes le manuscrit de ses *Mémoires*. Manuscrit apocryphe ou authentique ? Allez savoir. Howard Hughes a toujours eu le goût des mystifications (ne s'est-il pas escamoté lui-même, au point qu'on ignore s'il est mort ou vivant ?) et il est prouvé qu'il utilisait des doublures. Des experts (mais comment croire des experts ?) ont, d'autre part, authentifié la signature du milliardaire sur une lettre autorisant Irving à publier le livre. Alors, cette autobiographie ? Fausse confession d'un vrai Howard, ou vraies confidences d'un faux Hughes ?

Welles, qui a bien connu Howard Hughes (avant Hearst, il avait pensé le prendre pour modèle dans *Citizen Kane*), se délecte de l'imbroglio et en vient à évoquer ses propres supercheries. A Dublin, totalement inconnu, se prétendant une vedette de Broadway ; aux Etats-Unis, provoquant la panique des Américains avec sa fameuse émission de radio sur le débarquement des Martiens. Plus tard, se confondant avec les personnages mythiques qu'il incarne, et menant une existence vagabonde, mystérieuse, quasi légendaire.

Tout cela présenté, raconté, non pas en ordre, comme il est dit ici, mais au fil des associations d'idées, des rencontres, des coïncidences. Savant mélange, organisé, maîtrisé, par un Welles omniprésent, souverain, qui distribue les rôles, provoque les répliques, tend des miroirs où l'on finit toujours par reconnaître son image. Concerto à plusieurs voix, mais que domine celle du narrateur. Monologues éblouissants. Mystification, mythification, quelle différence ? *« Nous, menteurs patentés, espérons servir la vérité. »* Et, devant la cathédrale de Chartres, ces paroles d'un homme qui connaît la vanité de toutes les vanités : *« Vrais ou faux, nos ouvrages sont condamnés à disparaître. Que signifie, dès lors, le nom de l'auteur ? »*

Manquait à la démonstration le magicien numéro un de l'époque : Picasso. Le voici mêlé à une croustillante et savoureuse histoire. Une belle jeune femme (celle du début, Oja Kodar) pose pour le maître, le temps d'un été, puis repart, emportant vingt portraits d'elle. Quelques mois plus tard, malgré sa promesse, elle expose ces portraits dans une galerie parisienne. Furieux, Picasso accourt. Les tableaux sont faux. *« Les vrais,* dit la jeune femme, *je les ai brûlés. »* Surprenant, n'est-ce pas ? Moins surprenant pourtant que le prolongement et la suite de l'anecdote. *« Je vous avais promis de ne pas mentir pendant une heure,* dit Welles. *Or, depuis dix-sept minutes, l'heure est écoulée... »*

Le prestidigitateur a réussi son dernier tour. Il plie bagage, nous laissant éberlués et tonifiés par ce grand bain d'intelligence. Est-il besoin de préciser que, techniquement, le film est une parfaite réussite. Entretiens, confidences, coq-à-l'âne, paradoxes et formules percutantes sont imbriqués dans le récit comme autant de facettes qui se réfléchissent entre elles. Le montage devient ici l'instrument privilégié de la force créatrice de l'auteur, l'infaillible détecteur de sa pensée et de sa personnalité. Avec *Vérités et Mensonges*, l'« essai » cinématographique débouche sur une voie royale.

JEAN DE BARONCELLI.

★ Elysées-Lincoln, Saint-Germain Studio, Montparnasse 83, Dragon (v.o.).

Musique

LA DEUXIÈME SYMPHONIE DE MAHLER

par Zubin Mehta

Neuf mille auditeurs en trois séances pour la symphonie « Résurrection », voilà qui donne l'échelle de la gloire de Gustav Mahler et des possibilités ouvertes à la musique par l'auditorium du Palais des congrès. Celui-ci n'a jamais été si bien adapté qu'à cette œuvre monumentale pour soli, chœurs et orchestre, écrite il est vrai avec une extrême clarté de tous les groupes sonores. Et l'acoustique, récemment corrigée, s'est révélée somptueuse, sans sécheresse ni confusion. Seules les deux voix de femmes des solistes ont paru, malgré leur puissance, un peu dominées.

L'exécution de l'Orchestre de Paris fut d'une grande magnificence, sous la direction romantique et véhémente de Zubin Mehta, surtout dans le premier mouvement, le vaste Totenfeier *(cérémonie funèbre), si ferme et plein d'éloquence tragique.*

Par la suite, le chef indien, malgré l'indéniable richesse de son lyrisme, n'a pas toujours semblé aussi proche du style intuitif et prophétique de Mahler : interprétation trop uniquement idyllique du laendler, *ce « souvenir nostalgique de la jeunesse et de l'innocence perdues » ; charme bon enfant du* scherzo *sur le* lied *du* Sermon de saint Antoine aux poissons, *qui est pourtant une page sarcastique et négative, une danse macabre fantasmagorique et inquiétante. Mehta ne prend-t-il pas un peu trop la musique au pied de la lettre ?*

*Dans l'*Urlicht, *l'admirable voix de Maureen Forrester, timbre de bronze frémissant, aux inflexions rassurantes, maternelles, faite pour dire ces mystérieuses promesses (« Dieu, qui est bon, me donnera sa lumière et m'éclairera jusqu'au seuil de la vie éternelle ») recentrait exactement le mysticisme de l'œuvre (1), qui se développait ensuite avec une grande majesté dans les huit parties du final excellemment chanté par le Chœur national, d'où émergeait, moins assurée, la soprano Sheila Armstrong.*

Pourtant, dans ces pages d'une forme un peu chaotique, on avait le sentiment d'une moindre intensité ; peut-être l'Orchestre de Paris, éblouissant jusque-là, n'a-t-il pas encore le souffle et la continuité nécessaires pour soutenir une œuvre de cette envergure. Peut-être aussi Zubin Mehta, à trente-neuf ans, ne peut-il posséder la maturité qui donne tout son sens à cette symphonie hors cadre. Ce n'est sans doute pas par hasard que celle-ci atteint sa plus haute expression avec des chefs d'orchestre au soir de leur vie, tels Walter ou Klemperer.

Cela tient probablement au paradoxe de l'œuvre elle-même. On est toujours étonné qu'un homme si jeune (Mahler l'écrivit entre vingt-sept et trente-quatre ans) se soit attaqué à pareil sujet (la résurrection), et sous une forme aussi ambitieuse. Trois raisons l'expliquent, semble-t-il : l'obsession de la mort, constante dans toute sa vie, et la question qu'elle pose à tout homme ; le désir inconscient de s'égaler à Beethoven en réalisant un chef-d'œuvre comparable à la Neuvième symphonie ; *la peur de rester méconnu et le besoin d'affirmer l'immortalité de son œuvre* (« Mes œuvres agiront d'elles-mêmes, maintenant ou plus tard. A-t-on besoin d'être présent quand on devient immortel ? » *disait-il).*

Tout cela conflue dans la Deuxième symphonie, *expression démesurée de cet immense désir qui soulevait un jeune homme de génie ; mais Mahler n'était pas encore épuré par la vie comme le Beethoven de la* Neuvième symphonie, *et son œuvre n'atteint pas à la même sérénité et au même équilibre. Et sans doute est-ce en cela que réside la supériorité d'interprétation d'un Walter ou d'un Klemperer, parvenus à un âge et à une connaissance intérieure du compositeur capables d'équilibrer et de sublimer la tension prométhéenne du jeune Mahler. Celui-ci parviendra à son tour à cette sublimation dans ses œuvres ultimes, elles aussi marquées par la mort,* le Chant de la terre *et sa propre* Neuvième symphonie.

JACQUES LONCHAMPT.

(1) Elle chantait déjà dans l'enregistrement de Bruno Walter, toujours insurpassé (deux disques C.B.S. 77 271).

(*) Sur la symphonie « Résurrection », il faut lire l'extraordinaire « roman » d'investigation psychologique de Theodor Reik, variations psychanalytiques sur un thème de Gustav Mahler.

ARTHUR RUBINSTEIN ET L'ORCHESTRE PHILHARMONIQUE D'ISRAËL POUR L'INSTITUT WEIZMANN

L'Orchestre philharmonique d'Israël, qui n'était pas venu en France depuis quinze ans, donnera le jeudi 20 mars au Théâtre des Champs-Elysées un concert de gala sous la direction de Zubin Mehta, avec en soliste Arthur Rubinstein. Au programme : la Symphonie nº 34 en ut majeur de Mozart, le Concerto nº 2 en fa mineur de Chopin, le Concerto de Bartok.

Le professeur Lwoff, prix Nobel de médecine, lance un appel en faveur de cette soirée organisée au bénéfice de l'Institut Weizmann des sciences, au nom du comité français dont il fait partie. Cet institut se situe actuellement parmi les organismes les plus réputés du monde de recherche scientifique, fondamentale et appliquée :

Groupant environ mille neuf cents personnes — chercheurs, ingénieurs, techniciens, membres du personnel administratif, — il accueille à Rehovot (Israël) de nombreux hommes de science étrangers, stagiaires ou membres temporaires des équipes de recherche. Il accorde à tous, où qu'ils soient, et singulièrement aux pays sous-développés, le bénéfice de ses expériences et de ses découvertes.

★ Siège du Comité français, 17, rue Mesnil, Paris-16e.

■ ERRATUM. — Dans l'article sur le spectacle du théâtre de la Taganka de Moscou « Attachez vos ceintures » (« le Monde » daté 9-10 mars), une erreur de transmission a rendu difficilement compréhensible un paragraphe. Au lieu de : « Le spectacle (...) quoique assez inhabituel pour Moscou, en dit vraiment plus que la « Pravda », « Troud », ou le quotidien des komsomols qui déplorent... », il fallait lire : « Le spectacle (...) est assez inhabituel pour Moscou. En dit-il vraiment plus cependant que la « Pravda », « Troud », ou le quotidien des komsomols qui déplorent... ».

Architecture

L'héritage de Louis Kahn

Il y a exactement un an, l'architecte américain Louis Kahn trouvait la mort à New-York alors qu'il regagnait Philadelphie rentrant d'un voyage au Bangladesh et en Inde, où il achevait de construire deux importants projets : les bâtiments administratifs de la nouvelle capitale de Dacca et l'institut de gestion d'Ahmedabad. Le monde venait de perdre l'une des dernières grandes figures de l'architecture contemporaine, l'architecture majeure, celle qui croit encore aux pouvoirs de l'imagination et de l'expression créatrice. C'est une espèce rare, en voie de disparition depuis que la construction dans les pays riches s'est mise à l'heure des assemblages industriels à l'emporte-pièce.

L'exposition que l'Institut de l'environnement, après l'école polytechnique de Zurich, consacre à Louis Kahn est une sorte de manifeste pour une manière de construire exigeante et poétique. Photographies, documents et texte évoquent, avec ferveur et rigueur, les dimensions d'une œuvre et l'étendue de son influence.

Avant d'avoir jamais construit, Louis Kahn avait paradoxalement joué le rôle de chef de file, à travers son enseignement à l'université Yale depuis 1947, puis à l'université de Pennsylvanie à Philadelphie, son fief. Il y inculquait l'exigence des valeurs créatrices dans un domaine qu'une modernisation industrielle mal comprise menace de réduire à néant.

C'est à la cinquantaine qu'il réalise sa première œuvre architecturale : la galerie d'exposition de l'université Yale. D'emblée, c'est une œuvre significative qui a la force poétique d'un lieu créé de toutes pièces, et de main de maître. Chercheur inquiet et fécond, Louis Kahn donne ensuite une série d'édifices qui méritent tous d'être retenus par l'histoire de l'architecture moderne : les laboratoires de recherche médicale Richards de l'université de Pennsylvanie terminés en 1961 ; les laboratoires Salk à San-Diego (Californie), achevés en 1965, et enfin ses constructions au Bangladesh et en Inde. Nulle part, Louis Kahn n'est tombé dans l'exhibitionnisme technologique des architectes qui ont fait, de l'usage de l'acier et du verre apparent taillés dans des formes stylisées, leur seul manifeste de modernisme.

Il est allé au-delà, créant des espaces poétiques et des formes originales qui ont cette puissance suggestive propre aux œuvres d'art. Naturellement il n'est pas de ceux qui tombent dans l'excès contraire et font de leur architecture une sculpture à échelle urbaine, pour elle-même. Chez Louis Kahn, les formes extérieures expriment toujours l'espace intérieur. Car, chez lui, c'est au-dedans que commence l'architecture ; même si les espaces sont conçus pour servir des fonctions, leur qualité artistique, leurs volumes, sont toujours le produit d'une imagination visionnaire.

Ce type d'architecte, chercheur et inventeur impondérable, l'économie moderne du bâtiment a fini par l'exclure. Ce qu'il va créer est, en effet, imprévisible. C'est chaque fois un pari dans le domaine de la création certes, mais aussi dans celui de la réalisation et, finalement, des coûts. Or la civilisation industrielle tend irrésistiblement à faire entrer l'architecture dans un schéma à peu près connu d'avance, sans problèmes.

L'architecte créateur représente l'incertitude dans un secteur qui réclame de plus en plus de certitude, au détriment parfois de la qualité artistique, laquelle n'est pas mesurable en termes économiques et n'est donc pas monnayable. Tandis que, pour l'industriel constructeur, elle est secondaire : c'est un surcroît dont on finit facilement par se passer.

Vers les dernières années de sa vie, Louis Kahn ne construisait pratiquement plus dans cette Amérique livrée aux grandes officines de production de bâtiment au mètre carré. C'est pourquoi sa descendance (aux Etats-Unis : Moore, Venturi, Safdie...) est limitée en nombre, bien qu'elle soit culturellement importante.

Elle risque même de disparaître si l'irrésistible processus de stérilisation de l'architecture par la « culture » industrielle doit se poursuivre. suivre.

JACQUES MICHEL.

★ L'œuvre de Louis Kahn, à l'Institut de l'environnement, 14-20, rue Erasme.

MORT DU SCULPTEUR GLEB DERUJINSKY

Le sculpteur Gleb Derujinsky vient de mourir à New-York. Il était âgé de quatre-vingt-six ans. Artiste de conception classique, il est l'auteur de nombreux bustes et portraits dont le plus connu du public américain est le buste en granit du président Roosevelt, placé à l'entrée de la Bibliothèque Roosevelt de Hyde Park, à New-York.

[Né en 1888 à Smolensk, Gleb Derujinsky avait été à Petrograd un sculpteur à l'étoile montante de la Russie tsariste. La révolution soviétique l'amène à émigrer aux Etats-Unis en 1919, où il devient un des sculpteurs les plus prisés pour la décoration d'édifices religieux.]

SPECTA[CLES]

théâtres

Les salles subventionnées

Comédie-Française, 20 h. 30 : l'Idiot (salle réservée).
Odéon, 20 h. 30 : Une lune pour les déshérités.
Petit-Odéon, 18 h. 30 : Rodogune.
Chaillot, 21 h. : le Règne blanc.
Théâtre de l'Est parisien, 20 h. : Cinéma. — Petit TEP, 20 h. 30 : Atelier-spectacle (I).
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Ensemble instrumental de France ; 20 h. 30 : Turcaret.

Les autres salles

Antoine, 20 h. 30 : le Tube.
Athénée, 21 h. : la Folle de Chaillot.
Biothéâtre, 20 h. 15 : Britannicus ; 22 h. 30 : les Fruits d'or.
Bouffes-Parisiens, 20 h 45 : Pourquoi tu chanterais pas ?
Centre culturel suédois, 20 h. 30 : la Danse de mort.
Comédie des Champs-Elysées, 21 h. : le Zouave.
Cour des Miracles, 18 h. 30 : la Station Champbaudet ; 20 h. 30 : Julos Bocarne ; 22 h. : la Femme aux oiseaux.
Deux-Portes, 20 h. 30 : la Tentative d'évasion de Franz Kafka.
Ecole normale supérieure, 21 h. : Peinture sur bois.
Edouard-VII, 21 h. : le Pape kidnappé.
Espace Cardin, 20 h. 30 : Hôt l Baltimore
Espace Tribuche, 20 h. : Orchidée.
Essaïon, salle I, 20 h. 30 : les Petites Pompes ; 22 h. 30 : Le pupille veut être tuteur. — Salle II, 20 h. 30 : Enluminures autour des minutes du procès de Gilles de Rais ; 22 h. 30 : Dis, Balthazar.
Gaîté - Montparnasse, 20 h. 45 : l'Abîme ; la Visite
Gymnase, 21 h. : Chat !
Hébertot, 21 h. : Raymond Devos.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
La Bruyère, 20 h. 45 : l'Alboum de Zouc.
Le Lucernaire, 20 h. 30 : Concert ; 22 h. 15 : Beckett - Jean Barbeau ; 24 h. : Plaisir des dieux.

Madeleine, 20 h. 45 : Christmas.
Michel, 21 h. 10 : Duos sur canapé.
Michodière, 21 h. : les Diablogues.
Moderne, 21 h. : Zorglub.
Montparnasse, 21 h. : Madame Marguerite.
Mouffetard, 20 h. : Hell's Army (en anglais) ; 22 h. : Henri Dès.
Nouvelle - Comédie, 21 h. : Britannicus
Œuvre, 21 h. : la Bande à glouton.
Le Palace, 20 h. 30 : le Marathon ; 23 h. : A bâtons brisés.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Plaisance, 20 h. 30 : la Folie.
Poche-Montparnasse, 20 h. 45 : le Premier.
Ranelagh, 22 h. 15 : Fauves.
Renaissance, 21 h. : Derrière le rideau
Studio des Champs-Elysées, 20 h. 45 : Viens chez moi, j'habite chez une copine.
Studio-Théâtre 14, 20 h. 45 : Tango.
Tertre, 20 h. 30 : la Chanson d'un gâs qu'a mal tourné.
Théâtre d'Art, 20 h. : la Femme de Socrate ; 21 h. 15 : le Dernier Empereur.
Théâtre de la Cité internationale, la Galerie, 21 h. : Couples. — La Resserre, 21 h. : Supplément au voyage de Bougainville. — Grand Théâtre, 21 h. : le Règne blanc.
Théâtre d'Orsay, 20 h. 30 : Christophe Colomb — Petit-Orsay, 20 h. 30 : Neruda.
Théâtre de Paris, 20 h. 45 : Crime et Châtiment
Théâtre Paris-Nord, 20 h. 45 : Jeppe de la rue du Mont.
Théâtre Rive-Gauche, 20 h. 45 : les Adieux de la grande-duchesse.
Théâtre Saint-André-des-Arts, 21 h. : Florence Camarroque.
Théâtre 13, 21 h. : Labiche Folies ou le Misanthrope et l'Auvergnat.
Troglodyte, 22 h. : l'Inconfortable.
Variétés, 20 h. 45 : Jacques Martin.

Les théâtres de banlieue

Antony, résidence universitaire, 21 h. : Quatre histoires pour être racontées (suivi d'un débat).
Boussy-Saint-Antoine, 20 h. 30 : le Misanthrope.
Boulogne, T. B. B., 20 h. 45 : Concert deux pianos et percussions.
Clichy, Théâtre de l'ARC, 20 h. 30 : Dracula.

Ivry, Théâtre des Quartiers : Dommage qu'elle soit une putain.
Nanterre, Théâtre des Amandiers, 20 h. 30 : Quelle heure peut-il être à Valparaiso ?
Rueil-Malmaison, ELAM, 21 h. : la Claque.
Sartrouville, Théâtre, 21 h. : Mercedes Sosa (chants d'Amérique latine).

Jeudi 13 mars

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles :

« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES » 704-70-20 (lignes groupées) et 727-42-34
(De 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés.)

Le music-hall

Casino de Paris, 20 h. 45 : Revue de Roland Petit.
Cour des Miracles, 20 h. 30 : Julos Bocarne.
Folies-Bergère, 20 h. 30 : J'aime à la folie.
Galaxy, 21 h : Princesse Czardas (sur glace).
Mouffetard, 22 h. : Henri Dès.
Olympia, 21 h 30 : Michel Sardou.
Palais des congrès, 21 h. : Maxime Le Forestier.
Palais des sports, 21 h. : Holiday on ice
Théâtre des Champs - Elysées, 20 h. 30 : Manitas de Plata.

Le jazz

Centre américain, 21 h. : Happening.
La Vieille Grille, 20 h. 45 : Cohelmec Ensemble et Antoine Duhamel.
Nouveau Carré, 21 h. : Blue Grass Long Distance.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : De toute façon, il nous reste le cheval.
Deux-Anes, 21 h. : Au nom du père et du fisc.
Dix-Heures, 22 h. : Persiflons.

Les cabarets

Alcazar, 23 h. : *Une nuit à l'Alcazar.*
Crazy Horse Saloon, 22 h. et 0 h. 30 : Revue
Kiss me, 22 h. 30 : Bons baisers de Paris.
Lido, 22 h. et 0 h. 45 : Grand Jeu.
Mayol, 16 h. 15 et 21 h. 15 : Q nu.
Moulin-Rouge, 22 h. : Festival.
Tour Eiffel, 20 h. : les Années folles.

Les concerts

Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Ensemble instrumental de France (Telemann, Bach, Stravinski, Vivaldi).
Le Lucernaire, 20 h. 30 : Quatuor Parrot.
Nouveau Carré, 20 h. 30 : Concerts de l'Itinéraire, dir. J.-C. Casadesus (Hellermann, Marietan, Mestral, Varèse).
Salle Gaveau, 20 h. 30 : I. Tinoco, piano, et les Musiciens de Paris, dir. G. Akoka (Bach, Haydn, Mozart, Beethoven).
Maison de Radio-France, 20 h. 30 : Orchestre de chambre de Radio-France, dir. L. de Froment (Tom Jones, de Philidor).
Eglise Saint-Roch, 20 h. 45 : Octuor de cuivres de Paris et Petits Chanteurs de Chaillot (Monteverdi, Gabrieli, Lotti).
Faculté de droit, 21 h. : F. Duchable, piano (Mozart, Beethoven, Chopin).
Eglise des Billettes, 21 h. : Orchestre de chambre (Vivaldi, Telemann, Bach).
Eglise Saint-Louis des Invalides, 21 h. : Orchestre Lamoureux, dir. J.-P. Jacquillot (Te Deum, de Bizet, et Requiem, de Gounod).

VENDREDI 14 MARS A 20 h. 30
SOLIDARITÉ CHILI
A LA MAISON POPULAIRE
9 bis, r. Dombasle, 93100 Montreuil
(M° Mair. de Montreuil) - 287-08-68
EXPOSITION PHOTO ET FILMS SUR LE CHILI, VENCEREMOS, PABLO NERUDA, LE DIALOGUE DE L'AMERIQUE et un inédit. DEBAT avec 2 représentants de la CENTRALE UNIQUE DES TRAVAILLEURS :
— *Où en est le CHILI en mars 1975 ?*
— *Les moyens, les buts de la résistance.*
— *Nécessité de la solidarité internationale.*

THÉATRE DE PARIS
En raison du succès matinée supplémentaire les SAMEDIS à 15 h.
CRIME ET CHATIMENT
mise en scène de
ROBERT HOSSEIN
Loc. Théâtre et Agences

STUDIO ST-ANDRÉ-DES-ARTS
LE SEL DE LA TERRE
de Herbert BIBERMAN

LE CERCLE DE CRAIE CAUCASIEN
de Bertolt Brecht
THEATRE DE LIBERTE
THEATRE GERARD PHILIPE DE SAINT-DENIS
243.00.59
« Un travail superbe. »
LE QUOTIDIEN.
« Des images scéniques frappantes. »
LE MONDE.
« Une liberté d'humeur et d'invention qui fait bouger jusqu'aux montagnes. »
FRANCE-SOIR.
« Le sens de l'image qu'a Mehmet ne court-circuite pas la fable mais l'enlumine. »
L'HUMANITE.
« Si l'on aime le théâtre il faut s'y précipiter. »
LE FIGARO.
Loc. FNAC, Agences, Théâtre

COMPAGNIE RENAUD BARRAULT
THEATRE D'ORSAY
en alternance
CHRISTOPHE COLOMB
AINSI PARLAIT ZARATHOUSTRA
HAROLD ET MAUDE
PETIT ORSAY
NERUDA
CANTO GENERAL
soirée 20 h 30, relâche dim. et lundi, matinée dimanche 15 h.
location 548.65.90

Centre Culturel Suédois
11, rue Payenne Paris (3e)
VIKSTEN
Commentaires poétiques et musicaux
« Signes de vie », peintures
Tous les jours de 14 h. à 18 h., jusqu'au 28 mars
Film à 16 h.

DERNIÈRE LE 15 MARS
THEATRE DES AMANDIERS
60, rue Greuze - NANTERRE 204.18.81
Dernière le 15 mars
quelle heure peut-il être à Valparaiso?
LA CRITIQUE :
« Un spectacle à ne pas manquer. Non pas fait pour le peuple, mais né du peuple et inventé par lui. »
Claude MAURIAC (« L'Express »).
« Belle idée, beau thème soutenu par la présence vibrante du groupe chilien CANTO GENERAL. »
Matthieu GALEY (« Quotidien de Paris »).
« Une machine d'enthousiasme collectif s'est mise en route. »
Pierre-Jean REMY (« Le Point »).
« Voici un spectacle expérimental remarquable, qui est aussi un spectacle de masse. »
Jacques POULET (« France Nouvelle »).
« On ne peut que louer la ferveur de l'entreprise. »
Jean-Pierre LEONARDINI (« L'Humanité »).

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

Chaillot, 15 h. : le Journal d'une fille perdue, de G. W. Pabst ; 18 h. 30 : Vivre sa vie, de J.-L. Godard ; 20 h. 45 : la Condition de l'homme (première partie), de M. Kobayashi (en présence de l'auteur).

Les exclusivités

AGUIRRE, LA COLERE DE DIEU (All., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
AU LONG DE LA RIVIERE FANGO (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).
AU NOM DE LA RACE (Fr.) : Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97).
AU NOM DU PEUPLE ITALIEN (It., v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet, 11e (700-51-13).
LES AUTRES (Fr.) (**) : Studio Alpha, 5e (033-39-47).
BETTY BOOP - SCANDALE DES ANNEES 30 (A., v.o.) : Cinoche de Saint-Germain, 6e (633-10-82).
LE BANQUET (Fr.) (**) : Châtelet-Victoria (508-94-14).
LES BIJOUX DE FAMILLE (Fr.) (**) : Grand-Pavois, 15e (531-44-58), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Marivaux, 2e (742-83-90) ; Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-35) ; Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34) ; Paramount-Orléans, 14e (580-03-75) ; Paramount - Maillot, 17e (758-24-24)
LE BOUCHER, LA STAR ET L'ORPHELINE (Fr.) (*) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
CALIFORNIA SPLIT (A., v.o.) : P.L.M - Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Biarritz, 8e (359-42-33) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08).
C'EST PAS PARCE QU'ON A RIEN A DIRE QU'IL FAUT FERMER SA GUEULE (Fr.) : Diderot, 12e (343-19-29).
LA CHAIR DE L'ORCHIDEE (Fr.) (**) : Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Quintette, 5e (033-35-40).
LA CHAISE VIDE (Fr.) : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-16) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38)
CHINATOWN (A., v.o.) (*) : Gaumont Champs-Elysées SF, 8e (225-67-29) ; v.f. : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
LA COUPE A DIX FRANCS (Fr.) : Studio Logos, 5e (033-26-42) ; 14-Juillet, 11e (700-51-13).
LES DOIGTS DANS LA TETE (Fr.) : Racine, 6e (633-43-71).
DREYFUS OU L'INTOLERABLE VERITE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40).
DUPONT LAJOIE (Fr.) (**) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Caravelle, 18e (387-50-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74) ; Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03)
L'ENNEMI PRINCIPAL (Bol., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91).
LE FLAMBEUR (A., v.o.) (*) : France-Elysées, 8e (225-19-73), Danton, 6e (326-08-18) ; v.f. : Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36), Maxeville, 9e (770-72-86), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
GENERAL IDI AMIN DADA (Fr.) : Saint - André - des - Arts, 6e (326-48-18).
LA GIFLE (Fr.) : Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Maxeville, 13e (770-72-86), Marignan, 8e (359-92-82).
LES HAUTES SOLITUDES (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86), à 14 h. et 22 h. 30
IL ETAIT UNE FOIS HOLLYWOOD (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Caméo, 9e (770-20-89), Clichy-Pathé, 18e ((522-37-41), Bretagne, 6e (222-57-97).
IL ETAIT UNE FOIS UN MERLE CHANTEUR (Sov., v.o.) : La Pagode, 7e (551-12-15).
IL PLEUT TOUJOURS OU C'EST MOUILLE (Fr.) : Panthéon, 5e (033-15-04)
L'IMPORTANT, C'EST D'AIMER (Fr.) (**) : Gaumont-Colisée, 8e (359-29-46), Français, 9e (770-33-88), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Quintette, 5e (033-35-40), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Gaumont-Bosquet, 7e (551-44-11).
LE JEU AVEC LE FEU (Fr.) (**) : Clichy - Pathé, 18e (522-37-41), U.G.C. - Marbeuf, 8e (225-47-19), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Cambronne, 15e (734-42-96), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
JIMI PLAYS BERKELEY - THE DOORS : FEAST OF FRIENDS (A., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13).
LE JOURNAL INTIME DE DAVID H... (A., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86), à partir de 15 h. 30.
MILAREPA (It., v.o.) : Studio-Git-le-Cœur, 6e (326-29-25), Boîte à films, 17e (754-51-50).
LE MONSTRE EST VIVANT (A., v.o.) (*) : Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80), George-V, 8e (225-41-46) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Maine - Rive - Gauche, 14e (567-06-96), Galaxie, 13e (580-76-86), Max-Linder, 9e (770-40-04).
LES PIRATES DU METRO (A. v.o.) : Mercury, 8e (225-75-90) ; v.f. : A.B.C., 2e (236-55-54), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

PHANTOM OF PARADISE (A., v.o.) : Gaumont-Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29), Action-République, 11e (805-51-33), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83).
LES PRISONS AUSSI (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
LA PRISE DE POUVOIR PAR LOUIS XIV (It., v.o.) : La Pagode, 7e (551-12-15).
PAS SI MECHANT QUE CA (Fr.) : Concorde, 8e (359-92-84), Lumière, 9e (770-84-64), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Les Nations, 12e (343-04-67), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Cluny - Palace, 5e (033-07-76), Hautefeuille, 6e (633-79-38).

Les films nouveaux

PAULINA S'EN VA, film français d'André Téchiné, avec Bulle Ogier et Marie-France Pisier : Le Seine, 5e (325-92-46), Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
LES INTRIGUES DE SYLVIA COUSKI, film français d'A. Arrieta : Le Marais, 4e (278-47-86) à 14 h. et 22 h. 20.
VERITES ET MENSONGES, film américain, d'Orson Welles, avec Oja Kodar, Laurence Harvey, O Welles : v.o. : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), St-Germain Studio, 5e (033-42-72), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Dragon, 6e (548-54-74).
JEANNE LA FRANCAISE, film français de Carlos Diegues, avec J Moreau et P. Cardin : Luxembourg, 6e (633-97-77), Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29), Studio République, 11e (805-51-97)
LE PROFITEUR, film italien de S. Nasca, avec Valeria Moriconi et Al Cliver : v.o. : La Clef, 5e (337-90-90), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Raspail, 14e (326-38-98), Studio Médicis, 5e (633-25-97).
SIDDHARTA, film américain de Conrad Rooks : v.o. : Action-Christine, 6e (325-85-78).
FOUS DE VIVRE, film anglais de Peter Robinson : v.o. : 14-Juillet, 11e (700-51-13), Quintette, 5e (033-35-40).
LE MALE DU SIECLE, film français de Claude Berri : St-Germain-Huchette, 5e (633-87-59), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Maxeville, 9e (770-72-86), Mayfair, 16e (525-27-07), Concorde, 8e (359-92-84), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Fauvette, 13e (331-60-74), Les Nations, 12e (343-04-67), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont Sud, 14e (331-51-16).

LA RAGE AU POING (Fr.) (**) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Omnia, 2e (231-39-36), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Murat, 16e (288-99-75), Bilboquet, 6e (222-87-23).
SCENES DE LA VIE CONJUGALE (Suéd.) v.o. : Biarritz, 8e (359-42-33), La Clef, 5e (337-90-90), U.G.C Odéon, 6e (325-71-08) ; v.f. : Vendôme, 2e (073-97-52), Murat, 16e (288-99-75), Bienvenue - Montparnasse, 15e (544-25-02), Les Nations, 12e (343-04-67).
LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40).
SMOG (S.) : Marais, 4e (278-47-86).

LE SOLEIL QUI RI[T ...] (**) : Studio-Gal[ande ...] 72-71)
LA SOUPE FROIDE [...] piters, 4e (272-94-5[...]) (343-07-48).
TARABNAC (Fr.) : [...] (633-79-38).
THOMAS (Fr.) : [...] 99-75), Liberté, [...] Bonaparte, 6e (32[...]) bronne, 15e (734-42-[...]) 13e (331-60-74), Ga[...] leine, 8e (073-56-03), [...] bœuf, 8e (225-47-19).
LA TOUR INFERNAL[E ...] Publicis Champs-Ely[sées ...] 76-23), Ermitage, 8e [...] U.G.C. Odéon, 6e (32[...]) quin, 6e (548-62-25) ; [...] tage, 6e (359-15-71), [...] 83-93), Rotonde, 6e [...] Gaumont - Convention, [...] 42-27), Telstar, 13e [...] Paramount - Opéra, 9e [...] Moulin-Rouge, 18e (60[...]) ramount-Montparnasse, [...] 22-17), Mistral, 14e [...] Lux-Bastille, 12e (343-7[...]) 18e (288-62-34), Paramou[nt ...] 17e (758-24-24).
TREMBLEMENT DE T[ERRE ...] v.o : Gaumont - Amb[assade ...] (359-19-08) ; v.f. : Berlit[z ...] 60-33), Wepler, 18e (38[...]).
UN JOUR LA FETE (Fr.) [...] Marbeuf, 8e (225-47-19).
UNE PAGE FOLLE (Ja[p. ...]) Ciné-Halles Positif, 2e [...]
UNE SAISON DANS LA V[IE ...] MANUEL (Fr.) : Le Sein[e ...] 92-46).
ZORRO (Fr.) : Paramount-[...] 13e (707-12-28), Elysées-Ci[néma ...] (225-37-90), Normandie, [...] 41-18), Napoléon, 17e (3[...]) Rex, 2e (236-83-93), Helder, [...] 11-24), Saint-Michel, 5e (3[...]) Miramar, 14e (326-41-02), [...] 14e (734-20-70), Magic-Con[vention ...] 15e (828-20-32).

Les grandes reprises

AMARCORD (It.), v.o. : [...] Renoir, 9e (870-40-75).
LA DAME DE SHANGHAI [...] v.o. : Studio Bertrand, 7[e ...] 64-66), avec première p[artie ...] Shanghai.
2001, ODYSSEE DE L'ESPACE [...] v.o. : Studio de la Contresca[rpe ...] (325-78-37).
LA FUREUR DE VIVRE (A.), [...] Olympic, 14e (783-67-42).
L'ECLIPSE (Fr.) : Actua-Cham[po ...] (033-51-60).
HAROLD ET MAUDE (A.), [...] Luxembourg, 6e (633-97-77).
LES LOIS DE L'HOSPITALITE [...] Studio de la Harpe, 5e (033-3[...]).
MUSIC LOVERS (An.), v.o. : Lu[xem]bourg, 6e (633-97-77).
NOIX DE COCO (A.), v.o. : [Funam]bules, 5e (033-42-34).
LE SEL DE LA TERRE (A.), v.[o. :] Saint-André-des-Arts, 6e [(326-]48-18).
LA STRATEGIE DE L'ARAIG[NEE] (It.), v.o. : New-Yorker, 9e [(7..-]63-40), sauf mardi soir.
THEOREME (It.), v.o. : Cham[po]llion, 5e (033-51-60).
LES TEMPS MODERNES (A.) [...] Paramount-Maillot, 17e (758-24-[24)].
ZABRISKIE POINT (A.), v.o. [...] Dominique, 7e (551-04-55).

Centre Culturel Suédois
11, rue Payenne, Paris (3e)
LA DANSE DE MORT
Strindberg
Mise en scène : Jacques BAILLON
Tous les soirs à 20 h. 30
(relâche lundi) jusqu'au 26 mars

CONCORDE • ELYSEES LINCOLN • ST-GERMAIN-HUCHETTE • HAUTEFEUILLE
GAUMONT-OPERA • CLICHY PATHE MONTPARNASSE-PATHÉ
GAUMONT SUD • FAUVETTE • MAYFAIR • MAXEVILLE • LES NATION
Périphérie : C 2 L VERSAILLES • TRICYCLE ASNIÈRES • ARTEL ROSNY • BELLE-EPINE PATHÉ THIAIS
AVIATIC LE BOURGET • EPICENTRE EPINAY



Un film qui m'a fait hurler de rire!
... du "VIEIL HOMME ET L'ENFANT" à ce "MÂLE DU SIÈCLE" en passant par "LE PISTONNÉ" "LE CINÉMA DE PAPA" "MAZELTOV" et "SEX SHOP"
"Berri c'est le Pagnol du Sentier"
un suspense géant, de l'érotisme, de l'humour.
RÉMO FORLANI-RTL
... Ces scènes d'une certaine vie conjugale sont traitées par Claude Berri avec une justesse féroce et irrésistible digne de Dino Risi et du dernier Sacha Guitry.
PHILIPPE COLLIN-RIU
interdit aux moins de 13 ans
UN FILM DE CLAUDE BERRI "LE MALE DU SIECLE" - JULIET BERTO - CLAUDE BERRI - HUBERT DESCHAMPS
DENISE PROVENCE - JACQUES DEBARY - ROLAND DUBILLARD

Passe également aux VÉLIZY - C2L ST-GERMAIN - MULTICINÉ PATHÉ



Architecture
L'héritage de Louis ...

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,02
REPRÉSENTAT. : Demandes	15,00	17,21
Offres	30,00	35,02
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	36,00	42,03

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER		
Achat — Vente — Location	24,00	28,02
AUTOS — BATEAUX	22,00	25,68
PROPOSITIONS COMMERC.		
CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	22,00	25,68

offres d'emploi

POUR SOCIÉTÉ ÉLECTRONIQUE
PROCHE BANLIEUE OUEST

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

POSITION II et III
ESE - ENREA - ISEN, etc...

POUR LABORATOIRE D'ÉTUDES HARDWARE

Adresser C.V. détaillé à C.G.P., 25, rue Cavendish, 75019 PARIS, qui transmettra.

IMPORTANT ÉTABLISSEMENT FINANCIER
PARIS (7e), équipé d'IBM 370 - 145 - 155
recherche

INFORMATICIEN débutant

Libéré des obligations militaires

Formation informatique Maîtrise, M.I.A.G., E.N.S.I., expert en T.I.

Envoyer C.V. détaillé, photo et prétent., n° 9.741, COFAP, 40, rue de Chabrol, 75010 Paris, qui transm.



emplois régionaux

IMPORTANTE SOCIÉTÉ PÉTROLIÈRE
recherche pour son
DÉPARTEMENT RAFFINAGE
(raffineries en régions méditerranéenne et normande)

JEUNES INGÉNIEURS

avec potentiel pour progression ultérieure dans la société et dans le groupe international.

Formation Grandes Écoles.

Diplôme ENSPM souhaité.

Connaissance anglais indispensable.

Facilités logement et avantages sociaux.

Adresser C.V., photo et prét. n° 97.214, Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris (1er), qui transmettra.

Fabricant international de matières premières aromatiques pour les industries de la parfumerie
recherche pour sa filiale française en pleine expansion

DÉLÉGUÉ TECHNICO Ccial

• Il sera chargé de la commercialisation de ces produits sur toute la France.

Nous demandons :
Expérience de quelques années dans la branche.
Bonne connaissance de l'Anglais.
Résidence EST de la FRANCE.

Nous offrons :
Salaire intéressant selon expérience.
• Situation d'avenir pour candidat de valeur.

Adresser C.V. manuscrit, prétentions et photo à Pierre LICHAU S.A., 10, rue de Louvois 75063 Paris cédex 02 qui transm.

CAISSE RETRAITE ET DE PRÉVOYANCE
dispose
pour région Nantes
d'un poste de :

CHARGÉ DE MISSION
pour prospection clientèle

Qualités exigées :
- dynamisme
- mobilité
- aimer les contacts

Salaire fixe + commiss. + frais déplacements. Avantages sociaux.

Envoyer C.V., photo et prétentions à : HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, PARIS-8e, sous référence 35827, qui transmettra.

FILIALE FRANÇAISE EN FORTE EXPANSION
C.A. ACTUEL 100 MILLIONS DE FRANCS
APPARTENANT A UN GROUPE EUROPÉEN IMPT

recherche pour METZ

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

ayant une personnalité de premier plan, d'une grande puissance de travail et très disponible.

Le candidat retenu, âgé de plus de 33 ans, sera de formation supérieure (expertise comptable ou niv. - Sup. de Co. + DECS - ICG, etc.).
Devra avoir la pratique de la langue allemande, *une expérience de quelques* années en milieu de grande société sera appréciée.

Adresser C.V. : PERCEVAL CONSEIL (référ. 3 M), 16, rue d'Athènes - 75009 PARIS.



GRÉDIT AGRICOLE
DES BOUCHES-DU-RHONE
recherche

CHEF COMPTABLE

ayant autorité sur le Service (2 cadres, 30 employés) comprenant :
— la comptabilité proprement dite ;
— le portefeuille ;
— la gestion des dépôts de la Trésorerie.

Les candidats devront avoir :
— une formation comptable supérieure ;
— une expérience dans la spécialité de 5 ans minimum, avec exercice de fonction d'encadrement et pratique des liaisons étroites avec l'Informatique (comptabilité intégrée).

Lieu de travail (siège social) : ARLES

Adr. C.V., lettre manuscrite et photo, n° 9.725, COFAP, 40, rue de Chabrol, 75010 Paris, qui transm.

FILIALE SOCIÉTÉ AMÉRICAINE
implantée à SENS
(500 salariés)
Spécialisée dans la fabrication de matériels équipement pour les industries pétrolières.

recherche
dans le cadre de sa très forte expansion

DIRECTEUR DU PERSONNEL
Membre du Comité de Direction

Il aura à assurer la gestion des ressources humaines sous tous ses aspects :
— administration : salaires, formation, recrutement, action sociale, hygiène et sécurité ;
— relations industrielles ;
— politique du personnel comme conseiller du directeur général.

Ce poste convient à :
— un diplômé d'études supérieures (droit, sciences PO, ESSEC ou équivalent) ;
— ayant expérience confirmée de la fonction, si possible en milieu industriel ;
— anglais indispensable.

Facilité de logement.

Adresser curriculum vitae, prétentions et photo à
J.P. TOUBHANS F.M.C. Europe
B.P. 91 - 89103 SENS.

MISSENARD QUINT
recherche pour son activité
CHAUFFAGE CONDITIONNEMENT D'AIR
pour ses agences :
SAINT-QUENTIN - VALENCIENNES

TECHNICIEN OU INGENIEUR
EN CHAUFFAGE CENTRAL

• capable de calculer les installations, chiffrer les devis, défendre les projets ;
• dynamique et aimant les contacts humains ;
• situation et responsabilités d'avenir.

Envoyer C.V. et prétentions à B.MISSENARD, 78, bd Henri-Martin - 02100 SAINT-QUENTIN.

Pierre Lichau S.A.

ORGANISME DE SÉLECTION VÉGÉTALE
Région Toulousaine
recrute

INGÉNIEUR ou CHERCHEUR
pour

lui confier la responsabilité de son département de sélection MAIS HYBRIDES

Libre rapidement.
Expérience nécessaire.
Discrétion assurée.

Adr. curr. vitae manuscrit, photo et prétentions à n° 8.160, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS, qui transmettra.

BANQUE PRIVÉE
SOLIDEMENT IMPLANTÉE DANS SA RÉGION

ATTACHÉS COMMERCIAUX
pour CLERMONT-FERRAND et VALENCE

Son objectif :
Développer sa pénétration sur le marché des particuliers par l'action dynamique d'une équipe de vendeurs.

Profil des hommes recherchés :

Certains doivent avoir l'expérience de la vente de produits financiers.
D'autres peuvent être débutants dans la profession, possédant une bonne formation de base et aptitude à la négociation.

Situation offrant perspective de développement de carrière intéressant.

Envoyer dossier de candidature sous N° 725.578, RÉGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e, q. tr.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
pour l'un de ses établissements
SITUÉ EN PROVENCE
recherche :

AGENT DE MAITRISE

responsable de la gestion d'un atelier où est effectuée la mise en caisse de blocs à haute température.

Formation générale :
Bac technique exigé ;
Expérience professionnelle :
5 ans minimum ;
Connaissances appréciées :
Fonderie, mécanique générale.

Envoyer C.V. manuscrit détaillé + photo + prétentions, sous le n° 97.783, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

La M.A.C.I.F. recherche pour son centre de gestion régional de Saint-Étienne des :

REDACTEURS (TRICES)

contentieux ayant une expérience professionnelle dans l'emploi d'au moins 2 ans. Écrire : M. A. C. I. F., Boîte Postale 57, 42160 Andrézieux - Bouthéon.

URGENT - POUR ETE 1975

JEUNE DIRECTEUR

DIPLOME CENTRE ADOS EN TOURAINE ET

MONITEURS VOILE

C.A.E.V. POUR BRETAGNE. Téléphoner : 887-28-94, ou écrire C.E.I., 27, RUE BERANGER, PARIS 75003.

---

offres d'emploi

PRIMISTERES
FELIX POTIN

En raison de son développement
CHERCHE

A - CHEF DES SERVICES COMPTABLES

Diplôme expert comptable souhaité
Minimum D.E.S. comptabilité

POUR DIRIGER :
• *Comptabilités générale et analytique* complexes.
• Comptabilités auxiliaires présentant des mouvements de masse,
• Plusieurs cadres et 100 comptables en*viron, rompu à l'utilisation de l'informa*tique, grande autorité, esprit de rigueur nécessaires.

EXPERIENCE :
• Avoir été en charge de responsabilités *comptables comparables dans importante* Société.
• 38 ans minimum.

B - ACHETEUR CREMERIE

• Experience minimum de 5 ans dans Centrale d'Achats de grandes surfaces.
• 35 ans minimum

Adresser C.V. + Photo a PRIMISTERES B.P. 29 93123 LA COURNEUVE. *Discrétion assurée*

ANALYSEURS CLINIQUES AUTOMATIQUES

Notre division INSTRUMENTATION SCIENTIFIQUE développe son équipe.
Nous recherchons un

BIOCHIMISTE
Responsable d'Applications

pour assurer en FRANCE et BELGIQUE l'assistance technique en chimie clinique auprès de notre clientèle (hôpitaux, cliniques, administrations, laboratoires).

— Formation supérieure en Biochimie.
— Connaiss. de la méthodologie clinique.
— Expérience de laboratoire (Chimie ou Biochimie, 2 ans si possible).
— Pratique des appareils d'analyse automatique.
— Anglais (lu, écrit, parlé) nécessaire.
— Espagnol apprécié.

• Résidence région parisienne (Sud).
• Déplacements importants (une ou deux semaines par mois).
• Formation complémentaire aux États-Unis.

Adresser lettre manuscrite avec curriculum vitae, sous la référence M. 202, en précisant salaire actuel au



Service du Personnel
DU PONT DE NEMOURS
B.P. 85 - 91403 ORSAY.
(France) S.A.

La journée d'échanges et de sélection aura lieu le 27 Mars 1975.

DIAGNOSTIC D'ENTREPRISES

En vue d'interventions financières et de conseil, Notre Société (Organisme Financier) propose postes d'

ADJOINTS
auprès de ses délégués
—CENTRE ET CENTRE-OUEST—
Nous recherchons des

INGENIEURS
CONFIRMES

ayant plus de 30 ans, une double formation : École d'Ingénieurs et Gestion (type ICG, IAE), entraînés à l'analyse et au diagnostic de Sociétés et intéressés par les problèmes de financement et de développement d'Entreprises moyennes.

M. DUBANTON SODECCO - 12 Rue Lafayette 75009 PARIS vous enverra sur simple demande une note d'information détaillée sur ces postes.

ORGANISME PARAPUBLIC NATIONAL
recrute

UN INGÉNIEUR INFORMATICIEN

Responsable du groupe fichiers et méthodes d'acquisition de données.
— diplômé de l'enseignement supérieur ;
— ayant une pratique d'au moins 5 années sur le matériel 3e génération IBM ou CII ou CHB, et du système d'exploitation correspondant ;
— ayant dirigé ou participé à la réalisation d'une application transactionnelle ;
— disponible rapidement.

Statut contractuel, rémunération en rapport avec l'expérience.

Envoyer curr. vitae et prétentions à INTERMEDIA, n° 590/839, 89, rue La Fayette, 75009 PARIS, qui tr.



Cabinet
Claude VITET
2, rue Marengo
75001 PARIS
téléphone 260-71-28

SOCIÉTÉ MULTINATIONALE
INFORMATIQUE
PARIS recherche son

directeur général adjoint

(240.000 - 300.000)

Mission initiale: aider le Directeur Général à poursuivre avec discernement la progression de l'entreprise. Cette fonction conviendrait à une personnalité de 1er plan ayant au minimum 37 ans et ayant démontré ses aptitudes dans un poste de niveau et de complexité similaires. Son ascendant, ses facultés de jugement, ses aptitudes de meneur d'hommes alliées à sa connaissance du monde de l'informatique et de la langue anglaise devront lui permettre d'évoluer à court terme. Les personnalités intéressées sont invitées à adresser un bref C.V. en spécifiant la réf. DG 12. Aucune information ne sera transmise sans leur autorisation.

INTERNATIONAL
CIVIL AIRPORTS ASSOCIATION
offers permanent job near Paris to candidates with experience in

PRESS RELATIONS

and fluent English and French writing.
Other languages an advantage.

Rough annual salary : FF. 40.000.
Job description available on request.

Apply in writing to I.C.A.A.,
Cidex A 103
94396 ORLY-AEROGARE

Moyenne Entreprise
Matériel Electronique spécial
et fournitures pour l'industrie électrique
Leader dans sa spécialité, expansion continue
recherche

COLLABORATEUR

FORMATION TECHNIQUE SUPÉRIEURE
ou EXPÉRIENCE ÉQUIVALENTE
responsable conception et réalisation
NOTICES CATALOGUES et DOCUMENTS

Il est indispensable que vous possédiez une solide expérience de ce genre de travail, une vaste culture technique, une maîtrise parfaite de la rédaction, le sens de la mise en valeur commerciale et la créativité, sans lesquels le résultat ne pourrait être que médiocre. La connaissance d'une langue (anglais, allemand techniques) au moins lue couramment serait appréciée.

Le cadre de travail, très proche banlieue Paris Porte d'Orléans, est agréable et les relations humaines excellentes.

Dans une première phase, vous aurez à prendre en charge un large programme de notices et catalogues portant sur des produits très variés, avec des moyens et des concours extérieurs initialement limités, nécessitant donc d'assurer personnellement une part substantielle du travail de réalisation.

Il est prévu ensuite une extension et une diversification d'activités dans lesquelles les fonctions édition, catalogue, publications tiendront un rôle important avec des moyens matériels et humains à la mesure des nouveaux objectifs, ouvrant de larges possibilités de promotion en fonction des résultats de la première étape.

Situation matérielle intéressante et perspectives d'épanouissement pour personnalité de premier plan, ayant spontanément le goût de ce travail.

Écrire avec C.V. détaillé et prétentions à N° 700 : PUBLICITÉS RÉUNIES
112, bd Voltaire, 75011 PARIS, qui transmettra.

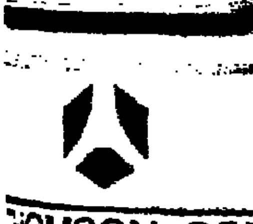
IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE DISTRIBUTION
PARIS CENTRE

dans le cadre du développement de son
DÉPARTEMENT TECHNIQUE DU PRODUIT
recherche

UN ATTACHÉ TECHNIQUE

Ce poste conviendrait à un INGÉNIEUR ou TECHNICIEN SUPÉRIEUR DU BOIS ayant quelques années d'expérience et de bonnes connaissances de l'industrie du bois et du meuble. Placé sous la direction du Chef du Département, *il sera chargé :*
— d'analyser et d'étudier les produits ;
— d'établir le cahier des charges ;
— de contrôler la fabrication.

Écrire avec curric. vitae sous n° 19.573 B à BLEU, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes, qui transmettra.



offres d'emploi

Une importante société industrielle

recherche
pour son établissement parisien 1.200 personnes

CHEF DU PERSONNEL

rattaché au Directeur du Personnel,

sa mission sera :

- application de la politique du personnel définie par la direction ;
- gestion et administration ;
- relations avec les partenaires sociaux ;
- formation.

Les candidats devront :

— avoir une forte personnalité ;
— être âgés de 35 ans minimum ;
— posséder 5 ans d'expérience dans un poste similaire ;
— avoir une bonne formation générale ;
— être disponibles rapidement.

Ecrire avec C.V. détaillé, photo et prét., n° 98.324, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

IMPORTANT GROUPE
PARFUMERIE COSMÉTIQUE
recherche

ADJOINT (TE) A CHEF DE PRODUITS

- *Expérience de la création et de la promotion appréciée.*
- *Contacts et sélections fournisseurs.*
- *Anglais-espagnol souhaitable.*

Discrétion totale assurée.
Envoyer curriculum vitae à n° 9.730,

COFAP 40, rue de Chabrol 75010 Paris q.tr.

Filiale française
d'un groupe multinational
en pleine expansion, recherche pour
la région parisienne

DELEGUES technico-Cciaux

ayant formation supérieure en chimie et expérience (si possible dans la vente).
produits chimiques tensio-actifs
offrons salaire intéressant en fonction expérience et capacités. Voiture + frais payés. *Situation d'avenir pour candidat de valeur.*

Adresser C.V. manuscrit, prétentions et photo à Pierre LICHAU S.A., 10, rue de Louvois 75063 Paris cédex 02 qui transm.
(sous référence 6949)

Pierre Lichau s.a.




THOMSON-CSF

recherche :

INGÉNIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

pour activités en pleine expansion :

— Prise de vues, traitement et présentation d'images par tubes et dispositifs opto-électroniques ;
— Radio-diffusion, télévision et haute fréquence industrielle.

Formation Ecole d'Ingénieurs ou 3e cycle. Anglais ou Allemand courant indispensable. Expérience industrielle souhaitée.

Adr. C.V. man., photo (retournée) à Mme DUBOIS, 8, rue Chasseloup-Laubat. — PARIS (15e).

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'ÉLECTRONIQUE

proche banlieue Sud, recherche

INGÉNIEURS D'ÉTUDES

DÉBUTANTS ET CONFIRMÉS

Diplômés Grandes Ecoles
(ESE - ENST - ENSAE - ENSAM - ECP...)

Pour assurer l'expansion de ses activités dans le domaine des systèmes numériques aéroportés évolués.

Les postes proposés conviendront à des candidats attirés par :
- la création de processeurs digitaux à la haute performance ;
- les études de logiciel temps réel ;
- les innovations technologiques.

Une formation complémentaire (licence, master...) sera très appréciée.

Env. curriculum vitae et photo à numéro 92.770, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, 75001 Paris, qui tr.

ENTREPRISE GÉNÉRALE BATIMENT

établie dans 8 pays de l'Afrique de l'Ouest
recherche

CONTROLEUR COMPTABLE

Titulaire DECS ou BP ancien régime
- Agé minimum 30 ans ;
- Références professionnelles dans fonction de responsabilités.

Rattaché à la Direction Générale de la Société à Paris, le titulaire du poste devra être disponible pour effectuer annuellement de 2 à 3 millions Outre-Mer, soit un éloignement de France de 8 à 9 mois par an.

Adresser C.V. et prétentions à N° 9.749 :

COFAP 40, rue de Chabrol 75010 Paris q.tr.

Société Internationale

recherche

CHEF COMPTABLE

- *Dynamique ;*
- *Sens de l'organisation ;*
- *Très bonnes connaissances fiscalité française ;*
- *Excellent technicien comptabilité générale ;*
- *Niveau minimum D.E.C.S. exigé ;*
- *Anglais apprécié.*

Rémunération annuelle : 80.000 à 84.000 F selon *expérience.*

Envoyer curriculum vitae, prétentions, photo à : MINET PUBLICITE N° 39.868, 40, rue Olivier-de-Serres, 75015 PARIS, qui transm.

A.O.P. DIVISION OUTILLAGE *NANTERRE*

recherche pour son service

PUBLICITÉ et PROMOTION

JEUNE CADRE

chargé des problèmes de P.L.V., linéaires de ventes, équipements de magasins et stands d'exposition.

Une expérience pratique est indispensable et la connaissance des problèmes de fabrication des matériels correspondants est nécessaire.

Envoyer C.V. manuscrit, photo et prétentions : A.O.P. - 182, rue Danton. — 92 - LEVALLOIS.

IMPORTANTE SOCIETE CHIMIQUE
recherche
pour son Agence de PARIS

UN CADRE COMMERCIAL

(âge minimum : 35 ans)

Formation de base technique dans le domaine de la chimie.
Expérience minimum de deux ans dans un service commercial ou Technico-Commercial.
Sera responsable de la vente de produits industriels. Au départ dans la Région Parisienne et ultérieurement dans une agence en France.
Nécessite de lire couramment l'Anglais, d'avoir de bons contacts humains et une bonne présentation.

Ecrire sous n° 725.560, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS (2e), qui transmettra.

Galerie d'Art recherche
RELATIONS PUBLIQUES
ATTACHEES COMMERCIALES
Niveau études sup. souhaité
Excellente présentation
Se présenter :
I.F.C.I. 28, rue Turbigo (3e) Mo Réaumur

Impte Société rech. pour son Service Comptabilité Générale
CHEF COMPTABLE HOMME
Libre de suite - Rompu aux techniques comptables, financières, administratives, ayant not. cciales, informatique et connaiss. les lois fiscales, juridiques et sociales.
Niv. : D.E.C.S., B.P. ancien régime ou préliminaire expertise. - Conviendr. à personne 40 ans minim., ayant un bon contact humain et l'habitude des responsabilités.
Ecr. C.V. et prét. DELACOSTE, B.P. 377 Paris Cedex 03.

ETS FINANCIER
recherche
COMPTABLE 2e éch.
Homme, bonne expérience
Notions prévisions trésorerie
Adr. C.V. et prétentions à : Bâti-Crédit, Service du person., 3, avenue du Coq, PARIS (9e).

GROUPE IMPORTANT
engage immédiatement
COMPTABLES 2e ECH. CONFIRMES (H. ou F.)
Age minimum 25 ans
Comptabilité Générale, Déclarations fiscales et para-fiscales.
AIDES - COMPTABLES CONFIRMES (H. ou F.)
Tél. : 758-12-20 Poste 379 ou 418

Importante Société de Fondations spéciales recherche :
INGENIEUR QUALIFIE
40 ans minimum, pour diriger son service matériel. Envoyer candidature, n° T 066.471, à : REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e, qui transmet. av. C.V. et photo.

IMPORTANTE SOCIETE DU SECTEUR TERTIAIRE
à implantation nationale
croissance rapide + de 30 %
recherche
JEUNE DIPLOME
DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ayant 3 à 5 ans d'expérience commerciale ou de gestion :
— Responsabilité décentralisée;
— Appointements 55 à 70.000 F après formation + voiture de fonction.
Ecr. av. C.V. dét. et photo à : n° 98.452, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

DEMARCHEUR
Dynamiq excel. présent. pr placer abonnements import. centre loisirs région Paris, avec golf, tennis, piscine, équitation. Fixe + commission. 231-13-11 — 449-00-81

IMPORTANTE SOCIETE PARIS (19e), recherche
UN JEUNE CHEF COMPTABLE ADJOINT
Formation ESCP ou ECCIP ou équivalent + DECS ou BTS ayant UNE REELLE EXPER. de la comptabil. générale des comptes clients, comptes fournisseurs, de la trésorerie, etc. complétée par connaissances juridiques et fiscales.
Adres. C.V. détaillé lettre man., photo récente (réf.) et prétentions à : A.D.L. PSYCHO-SERVICES, 6, rue Etienne-Jodelle, 75018 PARIS.

MOTIVACTION : Etude de marchés, cherche psycho-sociologue confirmé. Envoyer C.V. et prétentions. 5, rue d'Angiviller, 78000 VERSAILLES.

BUREAU DE RECHERCHES GEOLOGIQUES ET MINIERES
recrute
HYDROGEOLOGUES
DEBUTANTS ET CONFIRMES
NIVEAU 3e CYCLE OU GRANDES ECOLES
pr travaux France et étranger.
Ecrire : B. R. G. M., B.P. 6.009, 45018 ORLEANS CEDEX.

Je suis le DIRECTEUR DU DEPARTEMENT « ETUDES TECHNIQUES » d'une importante société internationale implantée dans le Marché commun et connue pour ses PRODUITS PHOTO ET CINEMA
J'engage un
JEUNE TECHNICIEN
POUR CREER ET DEVELOPPER LES PROTOTYPES des futurs produits de notre société
Vous avez :
- une formation technique supérieure en optique, mécanique ou électromécanique ;
- une expérience de quelques années ds le département « Product Development » d'un fabricant de produits cinéma, photo, petit électro-ménager... ;
- des qualités humaines comme un esprit créatif, une préférence pour élaborer des projets en équipe ;

Si, en plus, vous avez l'ambition de devenir un dirigeant, cette opportunité vous défie !
Contactez, en mentionnant la réf. 752/232 M, mon Conseiller : G. A. Debrabandère
ALEXANDRE TIC BENELUX S.A.
rue de la Presse, 13
1000 - BRUXELLES

Société de Distribution près gare du Nord recherche
ANALYSTE-PROGRAMMEUR ASSEMBLEUR
CONFIRME
3 ans expér. minimum connais. langages évolués appréciée. COBOL - GAP/II. Une préférence sera donnée au candidat ayant des notions ou pratique du DOS/VS et C.I.C.S., DL/1. Libre rapidement.
rest. d'entreprise, 5 sem. congé, 13e mois. Ecrire avec C.V. à : O.P.F. (n° 1.696), 2, rue de Sèze PARIS-9e, qui transmettra.

TELESYSTEMES
Recherche
pour son Service Formation
UN INSTRUCTEUR
- Ayt une expér. pédagogique
- Connaissant les langages.

Ecrire av. C.V. et prétentions à TELESYSTEMES 117, rue du Bac, 75007 PARIS.

Société de constructions mécaniques recherche pour usine proche banlieue Nord
UN ANIMATEUR DE FORMATION
35 ans minimum.
Le candidat devra posséder une bonne culture générale, de solides connaissances en technologie mécanique et une expérience de quelq. années de la formation continue.
Des connaissances sur les évaluations de fonctions seraient appréciées.
Rémunérat. annuelle de départ : 65.000 F/ 70.000 F.
Ecrire avec C. V. détaillé à n° 98.236, CONTESSE PUBL., 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

Recherche pour GARONOR
COLLABORATEUR
Connais. transports internation. des masses indivisibles. Usine clés en main.
Expérience études et réalisation indispensable.
Adr. C.V. à n° 702 Publicités Réunies, 112, bd Voltaire, 11e.

Nous sommes un petit groupe *dynamique et diversifié. Notre* C.A. consolidé 1974 a progressé de 23 %. Nous recherchons un jeune gestionnaire confirmé pr seconder le P.-D. G. de notre STE parisienne (60 pers.) spécialisée dans la fabrication de lettres, enseignes, signalisation, en vue d'assumer début 1976 la direction de l'entreprise. Le candidat ESCP, ESSEC, mais nous n'excluons pas l'autodidacte, devra posséder une égale expérience dans le commercial, la gestion et l'organisation. Adress. photo, C.V. et prét. à I.C.F.C., 6, rue de l'Industrie, MONACO.

J.L.B. Grand Angle formation Promotion audiovisuelle
recherche
RESPONSABLE COMMERCIAL, définition des besoins, négociations des contrats, participation à la conception de montage audiovisuel.
Poste évolutif, expérience de la formation et des entreprises indispensables.
Niveau études supérieures. Adr. lettre manuscr. av. C.V., à J.L.B. Grand Angle 14, av. Jean-d'Ayen, 78320 Le Mesnil-St-Denis

---

Demandons AIDE COMPTABLE avec bonnes références. INFLUENCE, 76, passage du Caire - Paris (2e).

MIELE
ELECTRO-MENAGERS
engage
UN PROGRAMMEUR GAP II
— Un an expérience ;
— Il complétera l'équipe service informatique ;
— Et préparera l'installation d'un I.B.M. 3/15 ;
— Connaissance de l'allemand ;
— Restaurant d'entreprise.

Tél. ou écr. lettre manuscrite et C. V. avec photo (retournée) à MIELE Boîte postale 1000, 93151 LE BLANC-MESNIL.

IMPTE SOCIETE D'ELECTRONIQUE
BANLIEUE SUD
recherche pour son
SERVICE DU PERSONNEL
D.U.T. GESTION OPTION PERSONNEL OU FORMAT. EQUIV.
Ce poste est susceptible d'évoluer vers une fonction de responsabilité.
Le candidat sera impérativement dégagé des O.M.
Ecrire en précis. expér. et prét. *n° 98.332, CONTESSE PUBL.,* 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

Recherchons pour fonction
DIRECTEUR du personnel
homme connaissant gestion hospitalière et questions administratives, de préfér. 40 ans minim. Adr. demande manuscr., C.V. et photo à : HOPITAL N.-D. DU PERPETUEL SECOURS, 2, rue Kléber, 92-LEVALLOIS-PERRET.

Très importante Société immobilière PARIS (8e) recherche
NÉGOCIATEUR HAUT NIVEAU
pr son DEPARTEM. BUREAUX
Expérience minimum quelques années dans la négociation de surfaces de bureaux.
Rémunér. : fixe + important %. Adr. C.V. et photo à n° 98.448. Contesse P., 20, av. de l'Opéra. 75040 PARIS CEDEX 01, qui tr.

Société matériel électro-chimique et paramédical recherche
ATTACHE COMMERCIAL
pour promouvoir et vendre auprès des hôpitaux, collectivités, cliniques matériels et spécialités, pour secteur 92 - 78.
Connaissances milieu hospitalier appréciées.
Salaire important + primes + frais.
Ecrire HERCET, 5, rue Gaillon, 75002 PARIS.

IMPORT. Sté INTERNATION. recherche
PROGRAMMEUR COBOL
Matériel IBM 360. 370/DOS. 2 ans d'expérience minimum. Connaissances de l'anglais très appréciées.
Lieu de trav. : 2 a. en SAVOIE puis mutation PARIS ou étrang.
Env. rapid. C.V.+photo n° 3058 Emplois et Entreprises 18, rue Volney, 75002 PARIS.

Import. Société de Distribution région Sud-Est de Paris, recrute PROGRAMMEUR
Connaiss. du COBOL obligatoire GCOS apprécié. Formation IUT pour travailler sur matériels H100 et 61/60 Honeywell Bull. Evolution 64-60 début 1976. Acceptons débutant.
Ecr. à 8.147, « le *Monde* » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

GROUPES de SOCIETES de SERVICES aux ENTREPRISES offre dans le cadre de son expansion UNE SITUATION DE TRES REEL AVENIR
DIRECTEUR COMMERCIAL
REGION PARISIENNE
CE POSTE CONVIENDRAIT : *à Collaborateur, 35 a. min.,* ayant réelle expérience vente et organisation commerciale (introduction milieux industriels et commerciaux souhaitable).
MISSION :
— Créer et entretenir relations commerciales au niveau Directions d'entreprise ;
— Animer sur le terrain et développer réseau de collaborateurs commerciaux.

Nécessité d'assurer brefs déplacements en province.
Il sera répondu à toute lettre manuscrite accompagnée C.V. *et indications derniers appointements adressés à :*
B.E.O. 3, rue de Téhéran, 75008 PARIS.
Référence : 61-65.
Entrée en fonctions à convenir. Discrétion assurée.

TRADUCTEUR (TRICE) FRANÇAIS - RUSSE confirmé en mécanique. PROTECHNA - 770-28-35.

BANLIEUE OUEST
IMPORTANTE SOCIETE
SAINT-LAZARE recherche
UN TECHNICIEN DE GESTION
TITULAIRE DU B.T.S.
Libéré des O.M.
Envoyer C.V. et prétentions à : n° 98.401 CONTESSE Publicité 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

représent. offre

Offre exceptionnelle à
REPRESENTANT (E)
Fourniture générale de bureau, ayant clientèle import., possib. devenir Directeur (à part ent.) d'une S.A. cause retraite P.D.G. Écr. à 6.668, « le *Monde* » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

emplois féminins

Cabinet Juridique rech.
STENODACTYLO
Expér. Libre de suite, Se prés. 7, place de Valois, 1er étage. Tél. : 233-85-45.

For European Headquarters U.S. Company
PROFESSIONAL TYPISTS
English mother tongue or excellent English level to operate *Magnetic Tape/Card* Selective Typewriters (MC/MT training provided).
Candidates should be able to correctly transcribe belts dictated in English by multinational staff.
Employee benefits include cafeteria.
Write with C.V. to n° 89.936 CONTESSE PUBLICITE 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, who will forward.

Entrepr. Bât. T.P. pr. gares Nord Est rech. - urgent COMPTABLE CONFIRMEE F. (30 ans min.). Expérience Bât. T.P. + de 10 ans. Connaiss. en mécanog. souhait. Sér. réf. exig. Poste à pourvoir rapidement. Ecrire ou tél. : M. SELLIER, 607-78-60 - 52, rue Ph.-de-Girard, 75018 PARIS.

capitaux ou proposit. com.

S.A.R.L. Editions-Presse cher. associé disposant 300.000 F. Ed. Humour, 25, rue de Varenne, 7e.

Laine anglaise pour complets. Des tapis en laine de mouton, des couleurs variées. A provenance directe de Yorkshire. Si vous voulez les examiner écrivez à notre représentant qui vous rendra visite. Deaville Heyes (Bradford) Ltd Greenwood Villa Green Lane Shipley Yorkshire *England.* Telephone Bradford 595501/2.

Sté ch. préfér. trav. indép. bien introd. ds entrepr. de leurs régions pour tous contrats d'assistance, mis en œuvre par spécialistes. Fion assurée, % imp. tél. souhait. EPAC Gestion, 30, rue de LONDRES, 75009 PARIS.

BRESIL : TERRAIN à 100 US $ l'ha. Sté demande participants (avec minimum 50.000 US $) pour l'achat de grandes superf. à destination forestière (reboisement) et agricole (élevage, culture) à mettre en val. Investiss. sûrs. Plus-value importante. Rapports rapides et élevés. Pour détails, écrire s/réf. K 29 à HAVAS, bd A.-Max 13, B. 1000 Bruxelles/Belgique, qui transm.

INDUSTRIELS (importants fabricants d'articles ménagers)
recherchent
PARTENAIRES ASSOCIES
pour lancement d'une branche collectivité.
Ecrire Agence HAVAS LAVAL (5300). B.P. 709, n° 890, qui tr.

formation profession.

PROGRAM. D'EXPLOITATION sur IBM 3
Niveau BAC ou 1re
6 à 7 mois — 180 h. de cours
FAX
Ecole privée
6, rue d'Amsterdam, 874-95-69.

autos-vente

Vend SIMCA 1100 Spécial. Bon état. Tél. à partir de 18 h. T. : 957-88-98.

A VDRE Autobianchi A 112 E, 1974. Excellent état. Prix Argus. Tél. 525-14-56, heures des repas.

demandes d'emploi

CADRE DIRIGEANT 33 ANS

- 12 ans exp. techn. et commerciale secteur biens d'équipements (moteurs Diesel, matériel de TP).
- Depuis 3 ans directeur général PME (effectif 55 personnes. CA/HT 16 millions).
- Possédant réelles qualités d'animateur, d'organisateur et de gestionnaire ayant fait la preuve de son efficacité. Bonnes notions d'Anglais.

Recherche poste direction générale ou commerciale dans société à développer.

Région SUD-OUEST et SUD-EST de préférence.

Ecrire no 8.151, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS (9e).

CONSEILLÈRE EN FORMATION

intégrerait service formation
entreprise à Paris ou banlieue
78.000 F-an

Animation, organisation, plans.
Gestion de la Formation, stages...
Expérience, dynamisme, adaptabilité.

Ecrire n° 8.152, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS, qui transmettra.

DIRECTEUR TECHNIQUE

ET TECHNICO-COMMERCIAL

- 39 ans, expér. 15 ans dans gestion.
- Forte connaissance du milieu industriel (chimie, plastique, chaux, ciment, etc.).

recherche situation équivalente
FRANCE ou AFRIQUE FRANCOPHONE

S'adr. LUC DUPONT, résidence Orée de Sénart, bât. Escpe - (91) DRAVEIL - Téléph. : 903-71-25.

HOMME - 40 ANS
Bonne présentation, libre après 18 h., recherche emploi, même très tard dans la soirée. Ecr. à 6.696, « le *Monde* » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

M. presque 60 a., dynam., rôdé aux contacts hum., excel. prés., niveau bacc., éventail connaiss. étendu sauf scientif., références solides ds l'immobil., ch. occupation intér. Ecr. n° 22, Publimaxy, 21, rue Feydeau (2e), q.t.

ARCHITECTE ANGLAIS
Dynamique, intelligent, Design, originalité, 10 années d'expérience, dont 5 en France. Spécialisé habitation et urbanisme, cherche situation responsable et d'avenir. — Ecrire n° 98.327, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

ITALIE - ALTER EGO.
Dirig. comm. résid. Milan, expérience import-export français italien, références pour seconder entreprise opérant avec Italie et assurer bonne marche affaires achats ventes, cherche situation délégué commercial. — Ecrire n° 725.598, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

J.H. 25 ans, bac., anglais, directeur commercial adjoint P.M.E. (4 années), ayant opéré Afrique noire, Europe, ch. poste équivalent. Responsabilités. Disponible voyages. — *Ecrire ou téléphoner* BURGAN S.-C., 18, rue Félicien-David, 75016 Paris. Tél. 525-61-49.

Jeune ingénieur chimiste 27 ans, docteur en chimie organique, possédant connaiss. et pratique informatiq. et R.M.N., ch. empl. Ingénieur recherche ou fabrication. Langues : allem., anglais. Ecr. n° 9.358, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.H. libéré O.M., 25 ans, licencié en droit privé (option fiscalité) + probatoire + niveau D.E.C.S., 1 an 1/2 expérience administrat., cherche place Paris chez conseil juridiq. et fiscal. Lib. immédi. Tél. LYON : (15) 78-52-67-58.

H.E.C., 30 ans, 5 ans expérience directeur commercial et directeur financier soc. fabric. prod. grande consommation, ch. poste directeur ou directeur adjoint soc. C.A. sup. à 50 millions FF, banl. Sud Paris ou Paris ou gde ville du Sud, ou capit. étranger. lang. angl. ou esp., ou M.-Orient. Ecr. n° 8.130, « le *Monde* » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Spécial. ét. fin. exécut. étud. de rentabil. d'invest. ts types et dossiers de financem. (comparaisons de bilans, analyse struct. financières...). S'ad. à M. Schoentgen, 51000 L'Epine. Tél. (26) 68-09-91.

Ing. *A.M.* + *I.A.E.*, angl., (*H* A, 32 a., expér. diversif. de consultant: gest. de product., gest. fin., étud. écon., ét. de syst. indust., rech. poste de resp. direct.ratt. à DG d'une PME Paris ou prov. Ecr. n° 2.749, « le *Monde* » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.F. 32 ans cherche poste élevé à responsabilité dans décoration, couture, bijoux ou tout autre domaine artistique, bien introduite, expériences et très sérieuses références. — 520 - 84 - 01.

Cadre fem. Ecole sup. transp., droit, stage contrôle gest. gal., gde exp. comm., admin. douane, *cherche poste collab. direction.* Ecr. n° 2.746, « le *Monde* » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

ANALYSTE - PROGRAMM.
CHERCHE
TRAVAIL MI-TEMPS
expérimenté en gestion COBOL DOS/OS, 360/370.
Ec. à 565.682 REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

JEUNE HOMME 30 ANS
originaire Afrique Noire
DIPLOME ETUD. SUPERIEUR. (D.E.S.), Sciences économiques + licence sciences économiq. + licence sciences physiques, préparant doctorat sciences éco. gde expérience enseignement, très dynamique, forte personn.
ETUDIERAIT TOUTES PROPOSITIONS
FRANCE + AFRIQUE + TIERS-MONDE.
Ecrire M. LAWSON, 3, rue Jean-Zay, 77330 OZOIR-LA-FERRIERE.

J.F. 25 a., trad. dipl. Univers. Mayence, franç., angl., all., esp., exp. ind., ch. poste Paris banl. Ecr. n° 2.707, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Dipl. ingén., architecte, 29 ans, Univ. Karlsruhe, parf. conn. fr., angl., all., ch. poste Paris, banl. Ecr. n° 2.706, « le *Monde* » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.H. 30 a., lic. droit, exp. admin. et financ., comptab., contentx et immobil., ch. sit. position cadre. Ecr. n° 2.663, « le *Monde* » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

ASSURANCES
rech. INSPECTION IARD
Création animation réseaux agents, 10 a. expérience. Références premier ordre. Secteur Midi - Pyrénées. Ecrire n° E 6.560, HAVAS, 31002 TOULOUSE CEDEX.

Jne profess. allemand biling. 32 ans ch. situation (à mi-temps) dans société comme interprète-traducteur ou similaire. Pourrait également accompagner industriels en Allemagne pour leur faciliter les contacts sur place. Téléph. 255-99-26, après-midi.

INGENIEUR CHIMISTE
+ 3e cycle chimie organique, anglais parlé, allemand scol., ch. poste, de préférence en Recherche-Développement.
Ecr. à 8.146, « le *Monde* » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

enseignem.

Cours intensif d'espagnol.
COSTA DEL SOL
ACADEMIA OXFORD
Comedias II
Malaga/Espagne.
Tél. : 21-23-09.

cours et leçons

HEBREU - KABBALE TSEDEK
BP 17, 92130 Issy-les-Moulineaux

occasions

BEAUX LIVRES
Achat comptant à domicile
Cours le plus haut **MER. 26-73**

PIANOS Neufs dep. 6.000. Occas. dep. 2.500. *DAUDE, 75,* av. Wagram-17e. WAG. 34-17 - Location, crédit.

boxes-autos

Urgent - Cause départ - Vends **PARKING** Excell. emplacement Rond-Point CHAMPS-ELYSEES. T. 359-27-54.

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,02
REPRESENTAT. : Demandes	15,00	17,21
Offres	30,00	35,02
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	36,00	42,03

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER Achat – Vente – Location	24,00	28,02
AUTOS – BATEAUX	22,00	25,68
PROPOSITIONS COMMERC.		
CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	22,00	25,68

L'immobilier

appartements vente

NEUILLY EN L'ISLE
ILE DE LA JATTE
41-51 Bd DE LEVALLOIS
NEUILLY
du studio au 5 pièces, livraison immédiate
prix fermes et définitifs
Visite sur place tous les jours de 11 h à 13 h et de 14 h 30 à 19 h (sauf lundi matin, mardi toute la journée et mercredi matin). Tél. 624.28.10
et OCEFI 705.37.10

Immeuble neuf, tt conft **10e** Près REPUBLIQUE BEAU DUPLEX 9e et 10e ét. 95 m2 + 75 m2 de terrasse, cheminée, cave. Parking - Décoration soignée SEICAP - OPE. 73-45

AFF. TRES EXCEPT. CONVENTION
BEL IMM. P. DE T. - RAV. TRES BEAU 2 PCES, ent., cuis., w.-c. dche. 5e ét. av. asc. PRIX TOT. 127.500 F CREDIT POSS. S/pl. ce jour et vendr. de 13 h. à 17 h., 19, rue Théodore-Deck, ou tél. : 734-23-29.

MARAIS - RIVE GAUCHE 1) STUDIOS et 2 P. tout conft ; 2) SURFACES à rénov. 80 m2 à 200m2. Ds imm. classé. 885-24-71.

4, RUE DE BUCI, 45 m2, très beau 2 pièces, calme, téléph., charme, bon état. Visite vendredi, 14 à 17 h.

Saint-GERMAIN-L'AUXERROIS EXCEPTIONNEL - 5 pièces, VUE SUR SEINE 2 s. de bains, 2 ch. service, confort, imm. grand standing. Exclusivité AUDOLI, 525-27-08.

13e ITALIE. Immeuble neuf, 2 pièces, 41 m2, grand confort, parking compris, 202.000 F. - Métro Porte-d'Italie ou de Choisy. - Visite sur place, 146, bd Masséna. Tél. 589-71-84 ou 256-98-98.

16e. RUE DE LA POMPE 3 pièces, tout confort, imm. réc. Téléphone 80 m2 - PAS. 71-29.

24, RUE DE VERNEUIL Imm. P. de T. avec ascens. et ch. cent., 4e sur cour-jardin. Très grande réception+2 ch.+ personn. Vendredi, 14 h.-17 h., SOL. 24-10.

VIe. PRES DES QUAIS Elég. sél. + loggia + 1 chb. très bien équipé, poutres. Bel imm. XVIIIe siècle. Le Luxembourg - 325-10-56.

St-AUGUSTIN-HAUSSMANN Imm. conft, 2 p., cuis., bains, téléph., balcon, 7e étg., asc. 280-39-11, poste 242.

MONTGALLET - Récent étage élevé, 4 pièces, verdure. MARTIN, Dr Droit - 742-99-09.

IENA - Grand 4-5 pièces, tout confort, chambre service. MARTIN, Dr Droit - 742-99-09.

CŒUR SAINT-GERMAIN Original 3-4 p., loggia, poutres, cheminée, 495.000 F. FON. 99-67.

113, RUE SAINT-HONORE dans imm. en cours rénovation, STUDIOS ET 2 P. GD STDG Jeudi, vendredi, 14-18 heures.

13e ITALIE. Immeuble neuf, 2 pièces, 41 m2, grand confort, parking. Au 21e étg., 213.000 F. Rens. et ventes sur pl., 146, bd Masséna (métro Pte-d'Italie ou de Choisy). Ts les jours, de 14 à 19 h. Sam. et dim. de 10 à 19 h. GEFIC - ALM. 98-98.

Mo BONNE-NOUVELLE dans imm. en cours rénovation 40 STUDIOS GD CFT A NEUF jeudi, vendr., sam., 14 à 18 h., 31, RUE DE L'ECHIQUIER.

RESIDENCE « Monsieur le Prince » Dans immeubles du XVIIIe s. Appts de caractère rénovés, du studio au 5 pièces, réalisation de standing. Ts les jours (sf dim.), 10-18 h. 48, rue Monsieur-le-Prince. 633-14-51.

BD VOLTAIRE. Soleil, imm. P. de T., rav. grand 4 p., ent., cuis., wc, s. bs, ch. c. + 1 ch. service. Prix 290.000 - 345-82-72.

MARAIS 13, rue Vieille-du-Temple, dans bel immeuble, propriétaire vend studios et duplex, tout cft. Sur place vendredi, samedi, de 14 h. à 18 h. - 277-62-23.

16e R. LE MAROIS. 2 PCES, c., bns. 35 m2. Impecc. 5e ét. Asc. Soleil. — 567-22-88.

ODEON 3 P. 80 m2 Rénovées Cheminée. Poutres. - 272-74-11.

Près FOCH Splendide garçonnière Triple sél., tt cft. Luxueusement installé. — Tél. : LAB. 48-55.

MARAIS. Part. vd appt origine, 2 p., s. bs, cuis., 1er étage, escal., 17e. Ecr. à T 066.320, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

GDS BOULEVARDS STUDIO tt conft 49.000 F Location ass. 6.000 F l'an. Me vr jeudi, vendr., 14-19 h., 22, R. BEAUREGARD (2e).

SEGONDI - 874-86-45 **8e** PARC MONCEAU. Appart. professionnel. Imm. 1967 stand., 6-7 P., agencé parfaitement 163 m2 + balc. Conviendr. Architecte, groupe Avocats ou Médecins. Vendredi 14 h 30-17 h 30 (entrée provisoire) : 26, RUE MURILLO

MUETTE. Im. tt cft. Vds mon gd liv. dble, 3 ch., cuis., 2 w-c, bs, tél. Etat nf. 550.000. 23, A. MOZART, 18 à 19 h.

2e - Entre OPERA et SENTIER 200 m BOURSE
Dans immeuble de caractère (rénové 100 %)
STUDIOS - DUPLEX 2 PIECES
Aménagement luxueux (POUTRES PIERRE et d'origine - ressorties) RENTABILITE SURE et de QUALITE
Propriétaire GIRPA 325-25-25

18e - AU PIED DU SACRE-CŒUR
PETIT IMM. totalement rénové
STUDIOS - DUPLEX 2 PIECES
Idéal PIED-A-TERRE ou **PLACEMENT**
LIVRAISON IMMEDIATE Gestion assurée
Me voir sur place les 13 et 14, 14 à 18 h. 10, rue Bachelet, Paris (18e).

14, RUE CARPEAUX
TR. BEL IMMEUBLE P. de T. 2 P., cuis., entrée, w.-c., douche, cave. Prix total 105.000 F av. 19.000 F, solde 20 ans. Vis. jeudi-vendredi, 18-19 h, samedi de 15 à 18 heures.

GUY-MOQUET
TRES BEL IMMEUBLE 1er étage, très clair IDEAL PLACEMENT 2 P., cuis., w.-c., salle d'eau poss. ABSOL. IMPECC. Prix total 85.000 F avec 5.000 F, solde 20 ans. Vis. jeudi, vendredi, 18-19 h, samedi 15 à 18 heures : 171 bis, RUE CHAMPIONNET.

VUE EXCEPT. S/BOIS
16e Imm. récent. 5e ét. BALC. 90 m2, gd liv. + ch. Park. Chbre serv. SOLEIL. Exclus. SAINT-PIERRE - ELY. 33-40

ESPLANADE DES INVALIDES
Propriétaire vend directement dans immeuble grand standing STUDIOS, 2 PIECES, DUPLEX Idéal Placement. Vis. tous les jours, même dim., 10 à 19 h., 40 bis, rue Fabert-7e.

GUY-MOQUET
IMMEUBLE 1958 TT CONFORT PLEIN SOLEIL 2 P., cuis., entrée, w.-c., salle d'eau, débarras, cave CHFF. CENT. Asc., desc. V.-O. ABSOL. IMPECCABLE Prix total 155.000 F av. 29.000 F solde 20 ans. Vis. jeudi-vendredi, 18-19 h, sam. 15-18 h : 69, R. GANERON

Région parisienne

Boulogne, réc., liv. dble+3 ch., calme, soleil, 300.000 F. S/pl., vend., samedi, 14 h. 30-18 h. 30, 5, rue Béranger.

CROISSY-SUR-SEINE. 10' RER, part. vd ds petit imm. P. de T. appt 2-3 p., 65 m2, tout conft, entièrement décoré, cuis. équip., cave, gar. Prix 245.000 F. Tél. : 966-07-30 toute la journée, ou 976-17-24 à partir de 19 h.

SCEAUX - Studio, ds imm. gd standing, 92.000 F - 661-09-07.

BOULOGNE R. de Paris, 4e ét., 70 m2, liv. + 2 ch., tt cft, état imp., avec ou sans box. ORPI, 825-60-40.

45 km. Paris par autoroute, 77-Ponthierry. Part. vend appt 3 p., cuis., s. eau, cab. toil. dans château parc 5 ha. Prix 120.000 F - Téléph. 065-71-05.

Province

PRINCIPAUTE DE MONACO
Choix sélectionné d'appartements et de villas à vendre et à louer. Possibilité gérance après vente.
Demandez la documentation à A.G.E.D.I., 26 bis, bd Princesse-Charlotte, Monte-Carlo, Princip. de Monaco Tél. : 30-66-00 - Télex 47.417 F.

Etranger

ALTEA, près BENIDORM, Costa-Blanca (Espagne). Partic. vend APPT neuf, 130 m2, vue impr. mer et montag., 120.000 F.
Ecrire HAVAS PAU D 123.163.

appartem. achat

PAIE COMPT. 2/3 p., même à rénover, rive gauche. Mme BOUILLON - 578-86-86

appartements occupés

16e - Près TROCADERO Bel immeuble en cours rénov., asc., occupés, 2 PIECES, dépendances. Tél. 924-56-91, p. 26.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

constructions neuves

un placement sur **LE PASCAL** 5e arrt
à deux pas de la rue Mouffetard un petit immeuble de grand standing
Studios, 2 p, 3 p, 5 p/duplex
Prix fermes et définitifs (studios à partir de 124.100 F)
Claude LACHAL S A Tél 033.61.67
92 bd du Montparnasse 75014 Paris

XIIe RUE TAINE du studio au 5 pièces habitables 2e trim. 76 IMMOBILIERE FRIEDLAND 41, av. Friedland. BAL. 93-69.

XVe RUE G.-PITARD Chambres : 103.000 3 pièces : 271.000 Habitables 2e trimestre 1975. IMMOBILIERE FRIEDLAND 41, av. Friedland. BAL. 93-69.

XXe Mo TELEGRAPHE 2 pièces : 164.000 Habitables 2e trim. 76 IMMOBILIERE FRIEDLAND 41, av. Friedland. BAL. 93-69.

IXe RUE DU DELTA Studios : 135.000 habitables 2e trim. 75 IMMOBILIERE FRIEDLAND 41, av. Friedland. BAL. 93-69.

fonds de commerce

A céder, cause retraite. PATISSERIE-CONFISERIE Centre ville Avesnes-sur-Helpe (s. RN 2). Bne client., 8 m faç. Beau log. 4 p., cuis., s. de.bs, w.-c. ; cour et dépend. 10 unités dont 4 cpt, solde à 9 %. Ecr. : P. Staquet, 22, r. de Mons, Avesnes-sur-Helpe (59). Tél. 61-13-36.

CENTRE PARAMEDICAL cède centre Nice 180 m2. Ag. ultra mod., 2 nivx, conv. médecin phys. ou aut. Px sacrif. à déb. Ecr. HAVAS NICE 0271.

bureaux bureaux

A VENDRE
DANS IMMEUBLE DE BUREAUX
PÉRISUD
(PORTE D'ORLÉANS)
1.500 m2 de BUREAUX + PARKINGS
EN UN SEUL LOT OU PAR 500 m2
ÉTAGES ÉLEVÉS
PRIX INTÉRESSANT
Rens. : téléph. 657-13-31, poste 33-54.

GEORGE-V Bureaux de prestige. Libr. à vdre ou à louer. Tél. BAL.18-97

16e - RANELAGH Propriétaire loue directement 135 m2 bureaux aménagés luxueusem. 3 lignes téléphon. Bail 3-6-9. - Sans pas-de-porte. Téléphone : 225-43-53.

PARIS (8e) Proximité avenue Montaigne BUREAUX très bon standing à usage professionnel 96 m2 location Bail 6 ans R.E.T.I. Tél. : 368-03-45.

A louer Burx Cciaux, 20, rue Pascal, Paris-5e. Tél. pr rens. à ECO, 344-55-59, heures bureaux.

PROPRIETAIRE loue 1 ou plusieurs Bureaux Immeuble neuf. - Tél. 758-11-70.

7e - EXCEPT. POUR ARCHITECTE 210 m2 aménagés. — 359-89-88.

locaux commerciaux

93-BLANC-MESNIL. Z.I. PONT-YBLON, s/A1, disp. MAI 75 location 3-6-9, TRES BEAUX ENTREPOTS NEUFS CHAUFF. 1.580 m2 à 4.559 m2+burx, quais. Exclus. CAILLET - 359-83-84.

BOULEV. LATOUR-MAUBOURG Hôtel particulier à usage de burx à louer, 250m2. SOL. 24-10.

ENTREPOTS. 12e arrondissem. Près périphérique, 600 m2 avec ou sans bureau 100 m2 - Libres au 1-6-75. 400 m2 avec ou sans bureau 80 m2. Libres de suite. Tél. : 307-43-09, poste 151.

Cherche à louer atelier de menuiserie, 200 m2, sans droit au bail, Paris ou proche banlieue. Téléphone : 357-11-13.

EXCEPTIONNEL Il reste à louer quelques petits lots de 40 à 170 m2 dans les luxueux bureaux de la Colline de Saint-Cloud. Tél. 602-09-02.

PALAISEAU et COIGNIERES ENTREPOTS OU ATELIERS avec ou sans bureaux, terminés surfaces de 800 à 3.600 m2, bail longue durée, sans pas-de-porte. **SEPRIM - 950-30-28** 85, av. de St-Cloud, Versailles.

hôtels-partic.

NEUILLY-S/SEINE. Prop. vend H.P. s/3 plans, Séjour + 5 ch., cuis., 2 bns. chff. centr. Etat neuf. Jardin privé. Tél. 10, av. Ph.-Le Boucher, 11-19 h.

immeubles

XVe Immeuble 1.800 m2 à rénover. Libre vente ou locat. Lignes tél. 225-66-10

fermettes

A FLANC COTEAU - VUE SUR **VALLEE** Ham. calme, pr. riv. Fermette caract. s. 3.500 m2 part. boisée. Pl.-pied 5 bel. pces rest. + dép. 100 m2. Gren. amén. E. El. Urgt. 105.000. Facil. G.I.M., FACE EGLISE à NEMOURS - 428-03-09 et 11-74.

YONNE FERMETTE 4 PIECES, dépend. 3.500 M2 — 85.000 F. Habitab. suite, 4 pièces, dépend. + bergerie, pièce d'eau. 2.800 M2, 140.000 F. Créd. 80 %. **THYRAULT** 89-Saint-Fargeau. Téléph. 103.

cse dép. part. vd fermette à COUTUMEL (27). 3 p. tt. cft. tél. bns.pout. appar. chem. feu bois. tr. ensol. calme+3 dépend. gar., 2.000m2 jd. décoré sapins, arb. fruit. prox. pêche,chasse, px 260 000. T. 604-16-80 pr RVS

85 km PARIS Sud Région Pithiviers. FERMETTE tr. bon état situat. indép. 2 grandes P. pl. pied, 2 granges am. à la suite. Gren am. caves dépend. 1.700 m2. 110.000 Facil. LACOMBE IMMOBILIER 45 MALESHERBES Tél. : 15 (38) 03-85-34

locations meublées

Offre

16e Prop. : gde ch s/jardin soleil cft. 380. — MIR. 92-03

Vaucresson, très belle villa. tt cft, gde récept. 5 chb. gar. Jdin 800 m2, pr. gare, ramassage scol. écoles améric. et allemande. Libre 1er-4-75. Prix tr. intér. — J.M.B. 970-48-10.

A louer chbre ds appt., 420 F. Ecr. Crips. 20 bis bd Arago, 13e

NEUILLY - ST-JAMES Immeuble luxe, gd studio sur jardin, cuis., s. bns, entr., cave, garage, mobil. nf, moq., téléph. Tél. idl 602-67-42. 2.000 F CH. C.

locations non meublées

Offre

8e ST-AUGUSTIN. Gd standg. Duplex 450 m2 av. balcon et terrasse - Calme - Soleil Poss. profess. libér. Récept. 250 m2 + 5 ch., 3 bns, lingerie, ch. service. 6.000 F + charges. Reprise justifiée. — 742-40-98.

Louez vide ou meubl. Paris banl. direct. par Propriétaire petits frais, 5, rue du Helder Métro Opéra — 523-21-73

MONTPARN. Imm. nf, jam.hab. Tr. B. Stud.,c. éq.,bns Tél. balc. Parking 1.100 F. — 555-72-54.

BANLIEUE OUEST, GRAND STANDG. 3, 4, 5 p. de 1.200 F à 2.000 F. ch. comp. 229-36-30.

AVENUE FRIEDLAND PROFESSION., MIXTE Rez-de-ch. 160 m2, 4 p., loyer 2.000 F/mens. + reprise Bail 6 ans. Exclusivement 705-22-60

AV. VICTOR-HUGO No 66 Standing, rez-de-ch., 4 pièces Bns, tt cft, refait neuf 100 m2 prof. libér. poss. s/pl. vendredi 11 à 12 h., 2500 + ch. - 874-70-47.

chasse-pêche

Près POITIERS, pour amateur CHASSE toute l'année et pêche ppté de 50 ha, dt 2 étangs 6 ha. entr. impec. Ag. 208-47-79, mat.

villégiatures

CORSE. Loue près d'AJACCIO très belles villas meublées 2 à 10 personnes, pieds dans l'eau sur plage. Abri naturel pr bateaux. Lava Locations 1, rue Chaptal, 34 Montpellier. Tél. : 92-46-14.

CAVALAIRE (Var), 5 km app. villa privée. 280 m plage idéal, sans route, vue sur mer. Mai, juin, juillet, août, sept. Ecrire HAVAS SAINT-RAPHAEL 1527.

viagers

Vendez rapidement en viager. Expertise gratuite. Discrétion. ETUDE LODEL. Tél. 700-00-99. 35, bd Voltaire, PARIS-XIe.

propriétés propriétés

A VENDRE
dans ESTEREL proximité CANNES
PROPRIÉTÉ EXCEPTIONNELLE
9.000 M2
Bordure Méditerranée - Résidence avec pavillon de gardien et anse mouillage bateaux.
Ecrire sous no 721.637 à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e).

Rég. GISORS Charmante MAISON Ent. Sél. Cuis. 2 ch., toil. + possib. garage. Jdin 1.400 m2. Px 150.000. Cab. BLONDEAU-LEBLANC, 2, Fg Cappeville, GISORS - Tél. : 620.

60 KM OUEST PARIS Sortie Vill. protégé, mais. excell. état. Vaste sél., chemin., cuis. équip. 4 ch., bns, w.-c., ch. cal, cave voût., grange, 900 m2 terrain. 182.000, avec 37.000 F. AVIS, 8, Faubg Cappeville, GISORS. Tél. (16-32-30-91-11), 405, ou PARIS 278-02-49 et 09-51.

GRENOBLE. A 8 km., s/1,5 ha., parc et terr., villa 5 pièces + cuis., gar., confort + maison gardien - Prix : 700.000 F. Tél. (76) 88-95-48.

65 KM. SAINT-CLOUD Etat neuf, prop. 4 p. pr., tout conft, centre bourg, 500 m2 terrain, 190.000 F. 65 KM. SAINT-CLOUD Bon état, propr. 6 p. pr., tout cft, centre bourg, 1.500 m2 de terrain. 295.000 F. JOANNES DREUX, 3, rue des Eparges. Tél. 46-07-91+. S/R.IV.

105 KM. PT SAINT-CLOUD, part. vd près Verneuil-s-Avre Montigny (28), maison princip., 7 P. + gren. + cave voûtée et jolie mais. amis 2 p. + gren. + cave + cell., s/3.000 m2 env., arbres fruit. Px 230.000 F. S'ad. Me Guettier, not. à 28-Brezolles. Tél. (15-37) 38-20-49.

70 KM. EST DE PARIS Gde maison XVIIIe, travaux + 500 m2 dépendances, bon état, jardin, pré, chapelle, rivière. 526-31-74.

terrains

Près de L'ILE-ADAM 800m2, façade 19,40 m, 78.000 F.

TAVERNY, près du lycée : 500m2, 113.000 F.

SAINT-LEU, centre, 918m2, façade 20 m, 160.000 F.

TAVERNY, près de la forêt 1.400 m2, 170.000 F. I.P.N., 4, av. de la Gare, 95 Saint-Leu-la-Forêt. Tél. 960-02-86.

Part. à part. vend 1.500m2 terr. à bâtir pl. urban. à disposit., situé à Mariac, 5 km Le Cheylard (07). Prix à débattre. Tél. tous les jours 499-80-48 ou Ecr. no 6.665 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

125 km. Paris autoroute Sud REGION MONTARGIS **3.600 m2 PR ETANG** fac., chemin, eau, él. à 60 m. Prix total : 22.000 F. Rochet, 5, rue du Longeard, 45201 MONTARGIS - 15 (38) 85-15-57.

villas

VEXIN 55 km PARIS Villa moderne récente. Vue impren. Sél. 5 ch 3 bns s. de jeux gd s/sol, ch. c. 1.900 m2 pelouses A SAISIR : 722-12-42

VAUCRESSON près Gare commerç. Villa de caractère, 2 salons, s.-à-m., cuis., office, 5 chbr., 2 s.-d.-bns, dche, ss/sol total. Gar. 2 voit. Etat impec. aucuns travaux à faire, GRAND Jardin. Px 1.000.000 F. Crédit J.M.B. 970-48-10.

O.R.P.I. SUD Dans le vieux **SCEAUX** Maison ancien. de caract. s/terrain 804 m2. Rue calme. Récept. 54 m2, 6 ch. dont 3 avec lavabos, 3 s. bains, chf. maz. Bon état. Px 850.000. Agence du Marché — 350-46-22

ETANG-LA-VILLE Quart. résid. s/ coteau. Jolie villa I.-de-F. 1969. Récept. Bur. Cuis. éq. 5 chbr. 2 bns, tt cft. Terr. 587 m2. Ag. Gare, ST-GERMAIN. 963-52-90.

pavillons

Maurepas près Trappes, pav. récent av. liv. + 3 ch., gar. jdin, px tot. 168.000 + C.F. 526-73-01

L'HAY-LES-ROSES Moderne sél. 5 ch. c., s.-d.-bns S.-eau, jardin 500 m2, ss/sol garage, chff. mazout 540.000 F Tél. : 350-42-45

Maison neuve 5 p. conf. terrain individuel Région parisienne près transport : 190.000 F. Tél. : 202-20-04

La Ferté-sous-Jouarre - centre Prop. vend maison tt confort 5 p. grenier, caves, jardinet Px total 250.000. Tél. 022-08-44.

châteaux

A VENDRE près de BORDEAUX dans un parc de 4 hectares avec étang poissonneux bordé par rivière à écrevisses.

CHATEAU D'AGREMENT
● 17 pièces principales, dont 8 chambres tt confort, chauffage central, téléphone.
● Maison du gardien, 6 chbres, 2 écuries, 2 garages.
● Toiture, planchers, aménagement intérieur REFAIT NEUF.
● Conviendrait pour propriété standing ou activité hôtelière.
EXCLUSIVITE AGRI FRANCE Téléphone 874-06-54 8, rue d'Athènes, 75009 Paris.

exclusivités

constructions neuves

INFORMATION LOGEMENT
Centre Etoile : 525-25-25
Centre Nation : 346-11-74
Centre Maine : 734-17-09
Pour vous loger ou pour investir vous propose :
— 30.000 appartements et pavillons neufs à l'achat ;
— une document. précise sur chaque programme ;
— un entretien personnalisé avec un spécialiste ;
— des conseils juridiques, fiscaux et financiers.
SANS AUCUN ENGAGEMENT DE VOTRE PART.
Service gratuit de la Compagnie bancaire.

à VILLEJUIF (94)
LA RESIDENCE ELSA -38 Octave Mirbeau
3 petits immeubles en PIERRE DE TAILLE.
du STUDIO au 4 PIECES
PRIX FERMES ET DEFINITIFS
Confort total. TOUT ELECTRIQUE
livraison Eté 75
SUR PLACE tous les jours de 10h à 18h.
GECOM: Tél 747.59.50

240 APPARTEMENTS SUR 320 SONT DEJA VENDUS A EVE
Pourquoi?
Prix fermes, définitifs, frais de notaire compris.
Studios (40 m2 + balcon) de 204 000 F à 215 000 F
3 pièces (82 m2 + balcon) de 380 000 F à 510 000 F
5 pièces (131 m2 + balcon) de 660 000 F à 684 000 F
Exemple de financement du 3 pièces à 380 000 F
Apport de 150 000 F et mensualités de 1 840 F (pendant les 2 premières années).
Charges : montant garanti pendant 2 ans.
Livraison : juillet 1975
Eve à la Défense :
sortie no 6 sur le Bd Circulaire.
Visite de l'appartement-témoin au 29e étage tous les jours de 14 h à 19 h sauf le mardi.
Nocturne jeudi, samedi jusqu'à 22 h (tél. 775 85-37).
PROMOGIM
9, Avenue de Friedland - 75008 Paris
Tél. 225 30-60 et 61

A PARIS 12e
Mo PICPUS - NATION PORTE-de-VINCENNES 22, rue MOUSSET-ROBERT (Voie privée et calme entre rue Sibuet et av. A.-Netter)
LE « 22 » MOUSSET-ROBERT
du STUDIO au 4 PIECES Immeuble résid.ent, 10 étages, balcons, terrasses, faç. marbre. PRIX FERMES ET DEFINIT. Livraison prévue : été 75 Bur. de vente s/place tous les jours de 14 h à 18 h 30 (sauf lundi et mardi). - S.I.E.T.R.A., 125, rue du Cherche-Midi (15e) FON. 36-57 - SUF. 24-28

LES METZ JOUY-EN-JOSAS
(Cottages de Montébello)
Exceptionn. ds parc boisé 9 ha, maison gr standing. 4/5 Pièces, cuis. équip., S. de B., douches, dble garage, chff. électr. intégr. 4 Pièces : 335.000 F, 5 Pièces : 391.000 F. Prix fermes et défintifs. Bur. de vente et mais. témoins ouv. ts les jours, sauf mardi et mercredi, de 10 h. à 18 h. 30, chemin des Cordon, 78350 Les Metz, Jouy-en-Josas (946-21-16).

CHATOU R.E.R. ETOILE
Site except. Bord de Seine. Pr vivre à DEUX ds 46 m2 « H.O. » NOUVELLE FORMULE
LIVRAISON AVRIL 1975
Après PONT de CHATOU à droite suivre pancartes « LE BELVEDERE » 85, av. Gambetta, à CHATOU Vis. tous les jours après-midi, même week-end, sauf mercredi.
H. LE CLAIR - ELY. 69-36

CHAMPS-ELYSEES 11, RUE DE BERRI
STUDIOS et 2 P.
6 PIECES, 7 étage, 165 m2 TERRASSE 100 m2
TRES GRAND STANDING
PRIX FERMES et DEFINITIFS
FINITIONS EN COURS
Bur. de vente s/pl. ouv. ts les jours de 14 à 19 h (sauf mercr.)
P. DOUX 3, av. Grande-Armée 553-16-62

appartem. achat

Sté rech. à acheter appartem. près NATION — Tél. 343-62-14

échanges

Echange 5 p. Pte Italie contre 2 p. ds Paris. Tél. Guislaine 858-40-55 ou 588-78-93

Nous prions les lecteurs répondant aux "ANNONCES DOMICILIEES" de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du " Monde Publicité " ou d'une agence.

locations meublées

Offre

GORDES-Provence, gde bastide standing, tél. 7 p. princ. Dépd. PISCINE chauf. Gd ter. Pâques Vac. ou mois. T. (90) 71-92-92.

GAMBETTA Luxueux meublé 185 m2. Liv. 2 ch. cuis. bns. Tél. 2500 T.C. 797-93-21.

MARAIS (4e) hôtel XVIIe part. à part., appt gde classe 72 m2, cheminée, boiseries époque, px justif. 278-77-20, ce jour

6e RUE REGIS - Bel immeub. Liv. dble, ch., cuis., bains, tr. bien meublé. 2.500. 366-45-29.

locations non meublées

Offre

Paris-XVe, pr. pte de Versailles. A louer ds imm. nf gd standing STUDIOS, cuis. et s. de bs éq. 1.150 F. T.C. parking compris. Tél. : 233-85-45

ELYSEE-II lux. studio tt cft Jardin. 600 F. — 887-63-66.

PROPRIETAIRES louent DIRECTEMENT OFFICES DES LOCATAIRES 9, rue de Hanovre, Mo Opéra ; 45, rue Héricart, Mo Duplex ; 8, rue Ph.-Dangeau, Versailles.

BD MONTPARNASSE libre 1er 5, 3 pces, tout conft tél. 1.750 tt compr. 387-65-24.

BD MONTPARNASSE gd stand. studio artiste duplex av. loggia, 3 pces tt conft., tél. 2.800 tt compr. 292-07-77.

20e ST-FARGEAU. Nf. Jamais habité. STUDIOS, cuisine, équipée, cave, park. 700 F + ch. E.C.I. - 700-97-55

fonds de commerce

NIGHT-CLUB à céder S.A. bien placé. Paris (5e) Gros % Tél. 734-18-60

locaux commerciaux

Loc. nf, stdg, 9e, Loc. tout part. médecin/avocat, début. confirm. Prix int. 874-38-36 19 h. +

A louer pr. Aérop. Roissy, loc. 500 m2 — Tél. : 932-88-66.

hôtels-partic.

VERSAILLES rive droite hôtel particulier. XVIIIe Salon, s. à mang., 4 chamb. 2 sanitaires, jardinet, garage Prix 600.000 Cab. CHESNAU 950-14-07

propriétés

COURBEVOIE Rés. magn. mais. bourgeoise, liv. 36 m2, 6 chb. 2 bns+ sal. d'eau 2 wc cuis. équip. ss/sol, beau jardin gar. 470.000 av. 100.000 ACL 30, rue A.-France, Levallois. 757-04-18.

CHATOU ds parc de 3.200 m2 belle propriété, gde réception 8 ch. tt conft et dépendances Affaire de qualité. Cabinet CHESNAU. — Tél. : 950-14-07.

A vdre 2 propr. 7 ha. 5 et 3 ha. 5 terr. lab., 8 km. env. du bassin nauf. Trémolat, Dordogne. Bon bât. Eau électr. Rens. écr. M. QUEILLE Marc, Malegalle, 24200 SARLAT.

appartem. vente

Paris

Mo Poissonnière, im. bourg. 4 P. 90 m2, tt cft, 320.000. 589-49-36.

PRES PARC MONTSOURIS Imm. réc., tr. soigné, Gd 4 P. pr., tt cft, 83 m2, excell. état. URGT. Prix except. 290.000 F. Vendredi, samedi, 15 à 18 h., 14, R. des ORCHIDEES (cité Florale et rue Boussingault).

C.-LEMOINE - PANTHEON LUX. REN., imm. car., soleil. TRIPLEX - 60 M2. - ODE. 42-78.

MONTPARNASSE. Propr. vd ds imm. P. de T., ascens., du 2 au 8 Pièces. SAB. 85-86, matin.

4e, HOTEL DE VILLE, Gd 3 P., imm. P. de T., téléph. 310.000 F. Renseignements : 535-29-62

Jardin LUXEMBOURG (près), somptueux 70, 100 et 160 m2. 326-97-23.

3 BIS, RUE CLER angle rue Saint-Dominique : 2 P., tout confort, imm. rénové. Bureau vente s/pl., 14-16 h. 30.

PRES NATION Dans imm. récent, grand stdg, appt 100 m2, dble liv. s/balcon, 3 ch. s/terrasse, 2 s. bs., lux. Tél., parking, cave. - 325-40-66.

DAUMESNIL. Part. vend direct. stand., 4/5 P., terras., 40 m2, vue impr., sol., except. 344-69-97.

VIIe, INVALIDES, ODE. 95-18, COUR - JARDIN 170 M2, GD STDG, HTS PLAF. 6 P., SOMPT. RECEPTIONS.

TERRASSE 40 M2 Félix-Faure, 15e, dans imm. en constr., livré fin 75, 9e étage, 100 m2, séj. + 2 ch., 2 s. bs + log., tél., 660.000 F. 533-28-60.

DERNIER ETAGE SUR BOIS Appt 250 m2 + terr. - 326-97-23.

VIe, 60 m2 de charme, Saint-André-des-Arts, livr. + chbre, immeuble 18e. — DORESSAY, Téléphone : 222-27-40 et 27-27.

PLACEMENT EXCEPTIONNEL appts occupés, ds imm. P. de T. **7e - CHAMP-DE-MARS** 2, 3, 4 PIECES. **JARDIN DES PLANTES** 2, 3, 4 PIECES. Rens. Foncière et Immobilière, 57, av. Fr.-Roosevelt. 359-52-95.

BUTTE MONTMARTRE Idéal placem., 2 P. en duplex, 58 m2 + jardinet priv. 770-65-18.

PL. ITALIE Propriétaire vend direct. 1 Studio 32 M2, 148.000 F. - 343-46-69.

PARIS PLACEMENT 11 % STUDIO, cuis. amén., s. de bs, imm. restauré. Locat. 600 mens. Prix 60.000 F. - LA BOURSE IMMOBILIERE Propriétaire 45, rue Vivienne (2e). 233-94-90.

15e FELIX-FAURE - Imm. 1957, stand. B. 4 P., tt cft, park. 355.000 F, poss. créd. 80 % E.C.I. - 700-97-55

CONVENTION. Tr. bel appart. 97 m2, rue calme et résid. 4 P. tt cft. 410.000 F. RIC. 38-73.

Mo NATIONALE IMMEUBLE RECENT Gd studio, tt cft, balc., 7e ét. Prix 170.000 F, facilités. Jean FEUILLADE - 579-24-39.

PTE MAILLOT Agréable 120 m2, stand., chbre service, garage. 887-97-81.

NATION Immeuble récent Living, 2 ch., tt cft, balcon, 4e ét., asc., soleil. Prix 255.000 F. - Tél. 343-62-14.

Région parisienne

VINCENNES Tr. réc. appt. 71 m2 séjour loggia, cuis. éq. 2 chambres 2 sanit. Chf cent. immeuble. TEL. 627-78-31 matin.

MAIRIE DE MONTREUIL Imm. récent beau 2 p. tt. cft. 107.500 F avec 25.000 F. 700-97-55

V.-d'Avray, ds parc, part. : gd stud., gd stdg, park. 926-25-09.

PARC DE SCEAUX FACE LYCEE LAKANAL Imm. 67, tr. bel appart. 100 m2, séj. + 3 ch., parking, libre juillet. Prix 370.000 F. ROB. 34-86.

VESINET Centre. Ds imm. bourgeois APPARTEMENT parfait état. 3 pièces, confort. Px 190.000 F. AGENCE de la TERRASSE Le Vésinet - 976-05-90

Province

A NICE un immeuble bijou : Résidence Sophia. Petit imm., élégance, gd stand. à 5 min. Promenade des Anglais dans quartier nouv. Facultés. App. 2 pièces. Px très modérés FERMES ET DEFINITIFS Excell. plac. locatif. Livrable imméd. Sopefrance 06400 Cannes 33 rue Shakespeare (93) 39-59-90 et 75008 Paris, 73 bd Courcelles 522-37-60

terrains

CHELLES gare, terr. à bât. 850 m2 façade 18 m. Px 130.000 Ag. MARIEY 957-00-04

Vd 90 km Paris près Evreux Terrain à bâtir, boisé résid. viabilit. 1 ha Px à débattre Tél. 16-32-33-47-51

pavillons

LUZARCHES pavillon 7 p. neuf tt cft 2 gar. 600 m2 terrain ALGRAIN 285.00-59 - 09-54.

78 PR. THOIRY Pav. sél. 4 chb. 2 s. bains chf. cent. Jardin 500 m2 Gar. 260.000 F — 427-78-31 matin.

villas

SCEAUX Très belle maison 9 pièces s/800 m2 jard. Prix 790.000 F. ROB. 34-86

viagers

PAVILLONS LIBRES PIERREFITTE 4 p., jd 395 m2 Gar. 76.500 F + 1.180 F mens. SARCELLES 5 p. jd 318 m2 Gar. 114.800 F + 800 F mens. Sté GERARD — VOL. 33-97
Estimation gratuite - Discrétion **F. CRUZ** S. A. - 265-68-90 8, rue La Boëtie





Un entretien avec M. Michel Poniatowski

(Suite de la première page.)

» Les sénateurs et représentants des collectivités locales sont élus au suffrage universel indirect, et les députés sont élus évidemment au suffrage universel direct. Il y a donc au sein du conseil régional une représentation démocratique de l'ensemble des électeurs de la région et il n'est pas évident qu'on améliorerait radicalement cette représentation en faisant élire directement par les citoyens tous les conseillers régionaux.

» Par contre, il serait certainement regrettable, compte tenu des missions de l'établissement public régional, de ses relations étroites avec les collectivités locales, que celles-ci ne soient plus représentées en tant que telles au sein du conseil. En tout état de cause, l'accroissement des responsabilités, à mes yeux, passe moins par une modification du mode d'élection des conseillers que par l'évolution du « contenu » régional, grâce aux transferts de compétence précédemment évoqués.

— *L'idée récemment émise par M. Olivier Guichard de dissocier les fonctions de préfet de région et de préfet de département vous paraît-elle devoir être retenue ?*

— Il est certain que le préfet de région est actuellement surchargé par ses multiples tâches départementales et régionales. Faut-il, pour le soulager, lui enlever toute responsabilité départementale ? Cela n'est pas évident. Un préfet de région, sans responsabilités territoriales directes, risque d'être plus éloigné des réalités locales qu'un préfet qui a la charge du département. Il serait dangereux et d'ailleurs contraire à la nature même de la fonction préfectorale, de constituer au niveau de la région des structures qui seraient vite qualifiées de technocratiques.

» On doit se préoccuper aussi de l'économie des moyens : une préfecture de région autonome aura besoin de locaux, de personnels.

» Enfin, je pense que d'autres solutions peuvent être trouvées : elles consisteraient par exemple à accroître la représentativité du chef de la mission régionale, qui pourrait suppléer le préfet de région pour la présidence de certaines commissions ; des délégations de signature pourraient lui être accordées.

» On peut aussi envisager de renforcer le rôle du secrétaire général de la préfecture, à qui le préfet de région pourrait déléguer davantage de responsabilités pour l'administration du département chef-lieu. Peut-être faudra-t-il donner, dans les régions les plus importantes, le grade de préfet à ce secrétaire général qui resterait placé, bien entendu, sous l'autorité du préfet de région.

— *Les départements et les communes se plaignent d'avoir à faire face à des charges toujours accrues. Il est vrai que la fiscalité régionale et locale s'est alourdie dans les budgets de 1975. Dans la réforme des finances locales que vous préparez, comment les moyens budgétaires de ces collectivités seront-ils majorés ?*

— Au cours des quinze dernières années le rôle des collectivités locales s'est considérablement amplifié. Leurs dépenses totales — évaluées à 74 milliards en 1975 — ont cru en moyenne de 12 % par an entre 1959 et 1973, soit 2 % de plus que les dépenses de l'Etat. Les communes, les départements et leurs groupements assurent près des deux tiers de l'effort national d'équipement du territoire. Leurs investissements atteignent 28 milliards, montant deux fois supérieur aux dépenses d'équipement civil de l'Etat.

» Pour permettre le financement de ces réalisations d'importantes réformes sont intervenues. Elles ont accru les apports du budget de l'Etat aux collectivités locales. Les subventions d'équipement sont ainsi passées, de 2,2 milliards en 1968 à 4,1 milliards en 1975.

» Le versement représentatif de la taxe sur les salaires (V.R.T.S.) substitué en 1968 à la taxe locale et prélevé sur le budget de l'Etat a connu grâce à une indexation très favorable une progression bien supérieure à la taxe locale. En effet, cette taxe n'avait crû que de 7 % par an au cours de ses dernières années d'application alors que de 1968 à 1974, le V.R.T.S. a progressé de 131 % (1968 : 7,3 milliards ; 1974 : 17 milliards), soit une moyenne annuelle de l'ordre de 16 %. Durant cette même période, sa croissance a été supérieure de plus de 26 % à celle des recettes de l'Etat sur lesquelles il est prélevé. Le V.R.T.S. représente aujourd'hui plus de 65 % du produit des impositions levées par les collectivités locales. Le ministre des finances a acepté, à ma demande, que, dans le courant de 1974, il soit majoré de plus de 1 milliard par anticipation sur les résultats définitifs de 1973 qui n'auraient pu normalement être pris en compte qu'en 1975 du fait des délais nécessaires aux centralisations statistiques. Ainsi, la progression de 1974, par rapport à 1973 a été de 22 %. De même, en 1975, en accord avec M. Fourcade, j'ai ouvert la possibilité aux responsables communaux et départementaux, de majorer de 5 % la progression des ressources que leur attribuait le budget de l'Etat *pour* 1975 au titre du V.R.T.S. De plus, dès juillet prochain, soit une année plus tôt que par le passé, sera versé le solde définitif du V.R.T.S. de la dernière année connue.

» Indépendamment de son caractère très évolutif, le V.R.T.S. présente deux autres avantages. Il s'agit d'une ressource répartie selon des critères tenant compte de la pression fiscale des collectivités bénéficiaires. Ainsi les inégalités financières importantes entre les communes, engendrées par le système de la taxe locale, ont été fortement atténuées au profit des communes dortoirs ou des communes rurales privées d'activités économiques sur leur territoire. Enfin, le V.R.T.S. constitue pour les collectivités locales une ressource globale qu'elles peuvent utiliser en toute liberté. Sa croissance renforce donc l'autonomie des décisions des élus locaux.

» Parmi les recettes nouvelles créées au profit des collectivités locales, je signalerai également la taxe locale d'équipement qui favorise une meilleure liaison des équipements collectifs et de l'habitation et dont le produit est passé de 53 millions en 1969 à 670 millions en 1974.

» Enfin, au terme d'un considérable travail de réévaluation des valeurs locatives la loi du 31 décembre 1973 a modernisé les bases de la fiscalité directe. Aux trop fameuses contributions mobilières et foncières — « les vieilles » — figées depuis des décennies et sources d'injustices graves, se substituent désormais les impôts en rapport avec les valeurs réelles des biens taxés.

» Mais il est bien évident qu'une réforme d'ensemble des collectivités locales est indispensable. Même si les difficultés aiguës rencontrées cette année par les grandes villes pour équilibrer leurs budgets revêtent un caractère exceptionnel lié au défi qu'est en train de relever notre économie, un assainissement durable des finances locales, et plus fondamentalement encore des relations entre l'Etat et les collectivités locales, doit être recherché.

» Le conseil des ministres du 26 février dernier a longuement débattu de cette réforme examinée dans toute son ampleur.

» Trois objectifs ont été fixés pour orienter l'action gouvernementale :

» ● Parachever la modernisation des impôts locaux. — Le projet de loi supprimant la patente et la remplaçant par une taxe professionnelle fera l'objet d'un nouvel examen et sera soumis au Parlement lors de la prochaine session : il allégera la charge des petits patentés, assurera un caractère plus évolutif et plus équitable aux bases de la taxe professionnelle, atténuera les inégalités de richesses trop marquées subsistant encore entre les collectivités locales.

» ● Doter les communes, les départements et les régions de nouvelles ressources très évolutives, pour briser l'engrenage d'un endettement accéléré et éviter qu'à l'avenir la pression fiscale des villes ne s'alourdisse plus que la fiscalité de l'Etat. — Dans ce but, *sera plus particulièrement étudiée* la possibilité de modifier la répartition entre les collectivités publiques du produit de la T.V.A.

» ● Clarifier la répartition des compétences entre l'Etat, la région, les départements et les communes et mettre au point les dispositions visant à faciliter aux élus l'exercice des responsabilités municipales dans les grandes villes et dans les petites communes. — Un terme doit être mis à l'actuelle confusion des responsabilités qui résulte tant de la complexité des circuits financiers que de la tutelle excessive des services techniques.

» Le dynamisme des élus locaux en sortira renforcé. Pour définir dans un délai de six mois les modalités de cette réforme d'ensemble, un Comité restreint, présidé par le premier ministre et réunissant les ministres de la justice, de l'économie et des finances, de l'équipement et moi-même a été constitué. Je m'efforcerai, personnellement, à ce que, dès 1976, des mesures importantes entrent en vigueur et soient inscrites dans les budgets de l'Etat et des collectivités locales pour l'an prochain. Je procéderai également sur l'ensemble de ces réformes à une consultation très large des responsables locaux.

Une liberté « encadrée »

— *L'aménagement du territoire est une politique volontariste de correction des évolutions naturelles. N'y a-t-il pas contradiction entre ces exigences et les principes de libéralisme auxquels l'actuel gouvernement est attaché ? Le VIIe plan devra-t-il rester indicatif et incitatif ou bien plus contraignant dans ce domaine ?*

— Qui dit libéralisme dit libre fonctionnement du marché. Je pense qu'un pays moderne progresse plus rapidement et plus humainement que sur d'autres bases, par le libre jeu des acteurs économiques et des partenaires sociaux. Mais « libre fonctionnement du marché » ne signifie plus aujourd'hui « laisser faire, laisser passer ». L'Etat, pour assurer à la fois la justice, l'efficacité et l'intérêt général, doit encadrer le fonctionnement du marché par des règles du jeu précises : il doit aussi se réserver la possibilité d'intervenir pour faire respecter les grandes priorités nationales. C'est une « liberté encadrée ». A cet égard la politique d'aménagement du territoire doit être considérée comme une de ces priorités. Elle suppose de ce fait une action volontariste : par exemple pour inciter les entreprises à s'implanter dans des zones où elles ne seraient pas allées spontanément, ou pour assurer la nécessaire compatibilité entre le développement économique, l'amélioration du cadre de vie et la protection de la nature. A mon sens il n'y a pas contradiction, mais complémentarité. Dans cet esprit, le VIIe Plan restera un plan indicatif, dans la tradition planificatrice de notre pays, mais il comportera certaines orientations prioritaires qui marqueront la volonté gouvernementale à moyen terme en matière d'aménagement du territoire. La conciliation possible entre libéralisme et volontarisme repose sur une politique constante de concertation et de « contractualisation ». C'est bien dans cette direction que je souhaite aller en matière d'aménagement du territoire, et la politique des contrats de villes moyennes en est un bon exemple.

» J'ajoute enfin que, dans un cadre de politique nationale bien défini, il faut laisser plus de liberté de jeu aux collectivités régionales et locales. C'est le sens de la décentralisation vers laquelle nous devons aller activement, notamment à l'occasion du Plan.

— *En dépit du contrôle sur la création d'activités nouvelles, la croissance économique, démographique et urbaine de la région parisienne se poursuit. Le coût des équipements y est de plus en plus lourd. Certains reprochent au gouvernement un manque de rigueur et mettent en cause la politique des villes nouvelles qui feraient écran à une plus large décentralisation. Ces reproches vous semblent-ils justifiés ?*

— Je pense qu'il n'est pas réaliste d'envisager une « croissance zéro » pour une grande ville telle que Paris, qui remplit d'importantes fonctions économiques. Il y a heureusement chaque année plus de Parisiens qui naissent que de Parisiens qui meurent.

» Ce qu'il faut éviter, c'est que cette croissance se fasse au détriment de celle des villes de province en se nourrissant, en quelque sorte, de leur substance. C'est cette croissance « artificielle » qu'il faut éliminer.

» On peut raisonnablement penser que l'on est sur la bonne voie en ce qui concerne la région parisienne : la croissance démographique s'est ralentie, tandis que se sont arrêtées les migrations de la province vers Paris ; il y a désormais autant de Parisiens quittant la capitale que de provinciaux y arrivant. Les effectifs industriels se sont stabilisés, et si les emplois du secteur tertiaire augmentent encore — 60 000 emplois nouveaux en 1973. — le contrôle exercé — 1 500 000 m2 de bureaux accordés en 1971, 760 000 m2 en 1974 — commence à faire sentir ses effets.

» Il faut persévérer dans cette direction, par exemple, en amenant une partie des habitants nouvellement gagnés par la région parisienne à se localiser hors de celle-ci : ceci pourrait faire l'objet d'une politique concernant l'ensemble du Bassin parisien.

» Mais le vrai problème que connaissent toutes les grandes agglomérations et, avec plus d'acuité, la région parisienne, c'est celui des conditions de vie et particulièrement de l'équilibre entre l'emploi et l'habitat. Les trajets ne cessent de s'allonger entre le logement et le lieu de travail, provoquant des situations parfois pénibles.

» C'est une des raisons essentielles, pour lesquelles un prochain comité gouvernemental, consacré aux problèmes de la région parisienne, renforcera la rigueur de la politique de contrôle exercée sur la localisation des activités. Il examinera notamment, à la suite de la lettre adressée par le président de la République au premier ministre, sur la « pause des bureaux », des mesures limitant l'extension des activités tertiaires encore trop abondantes, et visant à établir une meilleure coïncidence des zones d'activités avec les objectifs du schéma directeur.

» Le problème étant ainsi posé, le rôle des villes nouvelles apparaît avec clarté, qui consiste à accueillir dans des conditions harmonieuses une partie de l'augmentation naturelle de la population parisienne. Encore faut-il les limiter dans leur volume et le nombre de leurs habitants afin qu'elles ne puissent mettre en cause à leur tour le cadre et les conditions de vie de leurs habitants et ne déséquilibrent à leur profit la région qui les entoure.

» En conclusion, les objectifs du gouvernement concernant l'aménagement de la région parisienne sont clairs : continuer à freiner la croissance globale de la région afin d'éviter son asphyxie et de permettre à Paris de jouer plus librement son rôle de métropole internationale. Mieux orienter la localisation des activités nécessaires à son économie. Améliorer les conditions et le cadre de vie de ses habitants.

— *On parle depuis longtemps de la création dans le centre de Paris d'une cité financière. Faut-il, et selon quelles modalités, édifier cette cité financière ?*

— Le comité interministériel de l'aménagement du territoire du 26 octobre 1972 avait décidé de créer une cité financière à Paris afin de favoriser le développement d'activités financières internationales en France. Les besoins en surfaces supplémentaires de bureaux avaient été évalués à 200 000 mètres carrés. Ces besoins conduisaient à maintenir dans le périmètre de cette cité le « COS de fait » actuellement constaté. Dans ces conditions le Conseil de Paris, dans sa session de juin 1974, avait été amené à critiquer ces dispositions. Cette question a donc fait l'objet d'un nouvel examen au niveau gouvernemental, qui a permis d'arrêter les dispositions suivantes :

» Le gouvernement réaffirme la nécessité de créer une cité financière à Paris.

» Sur le rapport du préfet de Paris, le périmètre de la cité financière sera modifié de la façon suivante :

» Le quartier de la Bourse et la zone de la gare Saint-Lazare seront exclus du périmètre de la cité financière.

» Le COS sera fixé dans la cité financière à 3,5. Dans certains cas, cependant, le « COS de fait » pourra être atteint par des constructions nouvelles dans la limite de 4,9.

» Ces nouvelles dispositions seront examinées au cours de ses prochaines sessions par le Conseil de Paris, qui devra, d'autre part, examiner la liste des édifices qui pourraient faire l'objet de mesures particulières de protection architecturale.

» Ces nouvelles dispositions conduiront à réaliser dans la cité financière une surface de bureaux beaucoup moins importante que celle prévue initialement (environ 50 000 m2) et permettront des mesures de protection architecturale de certains bâtiments existants qui seront mises au point en liaison avec les élus parisiens.

Des politiques européennes hétérogènes

— *Dans l'Europe des Neuf, malgré la création récente du Fonds européen, on ne perçoit pas bien les lignes directrices et les modalités concrètes d'une politique communautaire dans ce domaine. Plutôt que vers une politique d'aménagement régional il semble que ce soit vers des actions de redistribution des revenus ou d'assistance à certaines régions que l'on s'achemine. Est-ce votre avis ?*

— C'est exact. La création du fonds dont vous parlez n'est pas le prélude à une véritable politique régionale européenne. Il s'agit en l'occurrence d'une simple action financière nouvelle, à vocation régionale, sans que cette action repose sur des vues communes ou concertées d'aménagement du territoire.

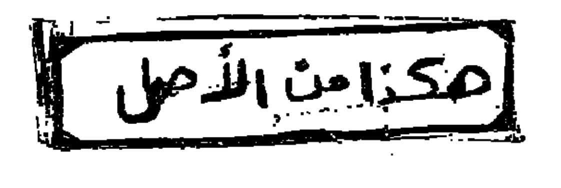
» Son objectif est d'aider les Etats membres dans les efforts qu'ils mènent pour mettre en valeur les parties déshéritées de leur territoire ; c'est-à-dire que les crédits communautaires ne feront que s'ajouter aux efforts financiers que les Etats membres consentent normalement au développement de leurs régions défavorisées.

» A cette hétérogénéité des diverses politiques de développement régional poursuivies par les Etats membres s'ajoute le caractère expérimental du Fonds, créé pour une période de trois ans. S'il paraît clair que les régions qui seront justiciables de l'aide de ce Fonds seront celles considérées comme prioritaires au niveau national, la doctrine n'est pas encore établie en ce qui concerne le type d'opérations en faveur desquelles cette aide pourra s'exercer. Je pense qu'elle devrait intervenir à la fois dans le domaine de l'investissement direct créateur d'emplois industriels ou tertiaires et dans celui des investissements d'infrastructure, qui jouent souvent un rôle majeur dans le développement de l'emploi régional. Je pense néanmoins que cette phase expérimentale du Fonds doit être mise à profit pour mener une réflexion concertée sur l'aménagement du territoire européen, qui, progressivement, devrait entraîner une certaine coordination des objectifs et des moyens des politiques régionales menées par les Etats.

» Pour atteindre cette concertation, la commission propose la création d'un comité composé des hauts fonctionnaires responsables dans le domaine des politiques de développement régional et d'aménagement du *territoire. Ce serait*, en quelque sorte, le « creuset » dans lequel se nourrirait cette réflexion. Sa création me paraît très positive, car se posent aujourd'hui, avec acuité dans la Communauté, de difficiles problèmes d'équilibre géographique du développement.

« Leur solution, à terme, implique assez largement, selon moi, une action concertée de tous les Etats, la mise en œuvre de politiques nationales coordonnées. »

Propos recueillis par
FRANÇOIS GROSRICHARD.



ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

A PROPOS DE...

UNE EXPÉRIENCE A NANCY

Des H.L.M. dans les quartiers anciens

Intéressante initiative à Nancy : l'office public d'H.L.M. restaure quarante immeubles anciens dans une opération « Réhabilitation de la vieille ville », située au cœur de la cité de Stanislas. Dans le même temps, M. Jacques Barrot, secrétaire d'Etat au logement, souligne le caractère social de la politique que souhaite mener le gouvernement en faveur de l'habitat ancien.

Une commission tripartite a été formée entre la ville de Nancy, l'office d'H.L.M. et l'association Renaissance de la vieille ville, afin de dresser un inventaire et désigner une équipe d'architectes. « Notre vocation sociale est de moderniser des logements anciens, afin de maintenir la population sur place », *précise M. Chevignard, directeur de l'Office. M. Marcel Martin, maire de Nancy, ajoute :* « Nous nous dirigions vers l'installation d'un véritable ghetto. Nous ne pouvions plus laisser agir les « marchands de sommeil » qui louent des chambres à une dizaine de personnes. Il s'agit de donner une impulsion nouvelle au mouvement de restauration. »

Ce quartier de la vieille ville à l'aspect médiéval — toujours pas officiellement « sauvegardé » — a des rues et des îlots construits entre le treizième et le seizième siècle. Il comprend un mélange de « maisons bourgeoises » et vétustes. Un immeuble s'est d'ailleurs effondré l'an dernier, causant la mort de deux personnes. La restauration de ce quartier est donc plus qu'indispensable. L'association Renaissance de la vieille ville souhaite le transformer en « petit quartier latin » avec antiquaires, libraires et commerces traditionnels, tout en permettant à la population de demeurer sur place. L'exemple de Nancy sera-t-il suivi ? M. Jacques Barrot, secrétaire d'Etat au logement, au cours d'un récent voyage en Lorraine a indiqué que seize millions de Français occupaient des logements vétustes et sans confort élémentaire. Les revenus annuels moyens des dix millions de personnes qui habitent dans des logements sans eau, ou avec l'eau seulement, ne dépassent pas 18 500 F (la moyenne nationale est de 30 600 F). L'habitat ancien, souligne le secrétaire d'Etat, est donc « le véritable parc social » *qu'il convient de moderniser en priorité, car il héberge la partie la plus pauvre de la population.*

La lutte contre le gaspillage impose aussi de freiner la dégradation du patrimoine ancien. L'attrait et l'animation des quartiers anciens justifient enfin, selon M. Barrot, des efforts nouveaux de la part des pouvoirs publics.

Des mesures sont à l'étude pour augmenter notamment les prêts dont bénéficient les propriétaires. En attendant, trop peu de municipalités et d'offices H.L.M. — par manque d'audace ou d'argent — se lancent dans la restauration.

ASSEMBLÉES RÉGIONALES

RHONE-ALPES : les élus demandent avec insistance la réalisation de l'axe Rhône-Rhin

Que plus des deux tiers de ses membres n'aient pas été physiquement présents à la réunion de l'assemblée régionale Rhône-Alpes le jour où celle-ci se proposait d'examiner les réponses au questionnaire *sur les orientations préliminaires du* VII[e] Plan pourrait facilement laisser penser que les élus ne croient guère à la portée de cette consultation... Il est vrai que des représentants d'organismes économiques départementaux — que leur vocation appelait *à s'interroger sur le même document* — ne dissimulent pas qu'ils ont surtout saisi là l'occasion de faire le point sur les besoins.

Le document de synthèse que vient d'adopter le conseil ne résiste pas à la tentation de soumettre aux planificateurs *le maximum d'aspirations* régionales dans les domaines les plus divers.

Sur le plan économique, par exemple, les préoccupations des conseillers de voir se développer le secteur dit du tertiaire supérieur, si elles correspondent assez bien au désir de M. Jérôme Monod, délégué à l'aménagement du territoire, de voir s'installer à Lyon des quartiers généraux de sociétés multinationales, s'accompagnent du souci de favoriser les zones rurales. Dans le même objectif de répartir les chances à l'intérieur de la région, les conseillers ne refusent pas aux métropoles un « droit à la croissance », mais ils insistent pour que des efforts soient accomplis en faveur des villes moyennes ou encore des transports inter-régionaux, véritables atouts, selon eux, de la qualité de la vie.

De même, s'ils se montrent désireux de « vendre » Rhône-Alpes à l'étranger — pas seulement en exportant ses produits, mais aussi ses *méthodes techniques et sa matière grise,* — les élus veulent parallèlement que les capacités industrielles de cette région puissent servir à préparer une reconversion préventive des zones en difficulté (vallée de l'Ondaine ou le département de l'Ardèche).

Comment atteindre ces objectifs ? Le conseil régional suggère des mesures à prendre pour aboutir à une véritable maîtrise financière, en particulier la possibilité pour les communes d'emprunter à long terme et à taux réduit sans être contraintes de justifier avec précision le but de l'opération.

Sous la forme d'un vœu qui sera joint à ce dossier préparatoire au Plan, le conseil de Rhône-Alpes a *réaffirmé le caractère indispensable* de la liaison Rhône-Rhin, axe fluvial le long duquel il espère vivement que s'implanteront des industries lourdes. Il a rappelé enfin qu'au cours d'une session précédente il avait vivement souhaité voir la C.N.R. *(Compagnie de navigation du Rhône)* être autorisée à contracter des emprunts pour réaliser les aménagements *hydro-électriques* du haut Rhône : cinq chutes susceptibles de produire près de 2 millions de kilowatts-heure.

BERNARD ELIE.

CONSTRUCTION NAVALE

LA FRANCE EST PASSÉE DU CINQUIÈME AU SEPTIÈME RANG MONDIAL

Londres *(A.F.P.).* — Malgré la réduction des commandes de navires l'an dernier et la forte baisse des taux *d'affrètement maritime,* l'activité des chantiers navals dans le monde s'est poursuivie à un niveau record en 1974. Le tonnage des bâtiments lancés et celui des bâtiments achevés représentent chacun un nouveau record, selon les statistiques du Lloyds *Register of Shipping.*

Le tonnage des bateaux achevés a ainsi été de 33.5 millions de tonnes brutes (+ 10.2 % par rapport à 1973).

Le Japon est demeuré largement en tête du classement des constructeurs avec 50 % des navires achevés dans le monde. Malgré la première diminution enregistrée depuis 1968, la Suède conserve la seconde position, toujours suivie par l'Allemagne fédérale et l'Espagne. La Grande-Bretagne est remontée à la cinquième place. Le Danemark arrive ensuite, puis la France, qui est tombée de la cinquième à la septième place.

Le tonnage des pétroliers achevés a atteint le record de 20.8 millions de tonnes, soit 6,5 millions de tonnes de plus qu'en 1973 (+ 45 %). *C'est le Japon qui a* construit le plus gros tonnage de pétroliers, suivi par la Suède avec un tonnage dix fois plus faible.

Le Libéria a accru sa flotte de 8,2 millions de tonnes, la Grande-Bretagne de 3.8, la Norvège de 3,01, le Japon de 2,85 et la France de 1,64.

TOURISME

TROIS NOUVEAUX « DEUX ÉTOILES » MICHELIN A PARIS

Quarante-sept restaurants ont gagné des étoiles dans l'édition 1975 du guide Michelin, qui vient de paraître. Douze ont désormais droit à deux étoiles et trente-cinq autres en ont obtenu une. La liste des trois étoiles, elle, reste inchangée.

Trois nouveaux restaurants deux étoiles se trouvent à Paris : il s'agit de La Bourgogne, 6, avenue Bosquet, 75007 Paris, tél. : 705-96-78, et Les Belles Gourmandes, 5, rue P.-L.-Courier, 75007 Paris, tél. : 548-47-08, ainsi que du Régence-Plaza, 25, avenue Montaigne, 75008 Paris, tél. : 359-85-23.

En province, les restaurants qui ont obtenu deux étoiles sont : L'Auberge des Templiers, 45, Les Bézards, tél. : 01-80-01 ; La Table des Cordeliers, avenue du Général-de-Gaulle, 32100 Condom, tél. : 28-03-68 ; Les Prés et les Sources d'Eugénie, 40620 Eugénie-les-Bains, tél. : 58-19-01 ; Bakea, à Biriatou, 64700 Hendaye, tél. : 26-76-29 ; Midi (Barattero), place Seignobod, 07270 Lamastre, tél. : le 7 ; Château d'Artigny, 37250 Montbazon, tél. : 06-01-77 ; Hostellerie Renaissance, 41, rue A.-Marrel, 42800 Rive-de-Gier, tél. : 75-04-31 ; Crocodile, 10, rue Outre, 67000 Strasbourg, tél. : 32-13-02 ; et L'Espérance, 89450 Vézelay, tél. : 1.00.

Outre la liste des restaurants promus, le Guide Michelin 1975 contient des renseignements sur 10 808 hôtels et restaurants, 334 établissements proposant un repas soigné à prix modéré : de 20 à 30 F, tout compris (lettre R en rouge), et 2 793 maisons affichant un menu à moins de 17 F.

Signalons en outre que l'édition 1975 du guide comporte une nouveauté d'importance : les soixante-dix pages qui forment l'introduction sont, pour la première fois, présentées en couleur, avec une cartographie entièrement nouvelle. La lecture en est, de ce fait, très améliorée.

★ Guide Michelin, 1 133 pages ; prix : 27 F. A partir du 19 mars dans les librairies.

[On peut se réjouir de rencontrer parmi ces promotions en province deux de nos grandes maisons favorites : l'Auberge des Templiers, aux Bézards, sur la nationale 7, qui est depuis longtemps un des meilleurs relais de campagne, et la Table des Cordeliers, à Condom.

A Paris, les trois nouveaux deux étoiles sont, pour deux d'entre eux notamment, une simple confirmation : le Régence-Plaza et la Bourgogne de l'avenue Bosquet, qui, par le passé, avaient deux étoiles et s'étaient vu en perdre une au changement de propriétaire. Les retrouver n'est que justice.

Plus surprenante, et en tout cas nouvelle, est la promotion des Belles Gourmandes, du jeune chef Henri Faugeron. — L. R.]

Paris

● LA CHAUSSÉE SUD DE L'AUTOROUTE A-4, dite de l'Est, est ouverte à la circulation, entre le pont de Charenton et la porte de Bercy, depuis le jeudi 13 mars. Long de 2,8 kilomètres, ce tronçon sera à double sens jusqu'à la fin de l'année, date à laquelle sera *mise* en service la chaussée nord.

L'aménagement de cette section aura coûté 282 millions de francs.

LA VIE SOCIALE

CONFLITS ET REVENDICATIONS

RENAULT : la guerre des nerfs continue

Quatre mille ouvriers ont manifesté dans les rues du Mans et débrayé deux heures hier mercredi. La C.G.T. a assigné en référé la direction des usines du Mans, estimant que « l'importance des stocks ne justifie pas la journée chômée de lundi dernier aux usines de montage de Sandouville et de Flins », *et ajoutant qu'elle* « avait fait constater par un huissier la nature des stocks des pièces entreposées au Mans et qui alimentent les usines de Sandouville et de Flins. »

La Régie ne s'est pas opposée à ce constat, mais a demandé « qu'il soit étendu à l'examen de la rotation du stock par pièces produites par l'usine du Mans depuis le déclenchement de la grève ».

Aux usines de Cléon, les syndicats ont organisé une journée d'« animation permanente ».

La Régie annonce officiellement le lock-out de l'usine de Saint-Jean-de-la-Ruelle pour les journées du 14 et du 17 mars.

Des rumeurs analogues pour Billancourt ne sont toujours pas confirmées. La guerre des nerfs continue chez Renault bien que certaines déclarations fassent allusion à un compromis.

A Billancourt, où des rumeurs analoguent circulent, la direction a précisé qu'elle *« suivrait la situation au jour le jour »* et, qu'en fonction de l'état des approvisionnements, elle convoquerait le comité d'établissement avant de décider une fermeture éventuelle des ateliers.

Les diverses déclarations et manifestations de la journée d'hier ne traduisent pas un apaisement du conflit dans les diverses usines Renault, bien au contraire. Interviewé par l'A.F.P., M. Ouin, secrétaire général de la régie Renault, précise avec fermeté : *« Si l'usine du Mans ne cesse pas sa grève perlée, nous serons contraints d'augmenter encore le chômage technique. »*

Depuis lundi, en effet, au Mans, les horaires ont été réduits par la direction de quatre heures par jour, mais les syndicats et le personnel occupant les postes de travail n'en ont pas tenu compte. Quant à l'augmentation de 250 F pour tous réclamée par les syndicats de la Régie, M. Ouin estime qu' *« on nous présente, sans rire, une addition d'une cinquantaine de milliards d'anciens francs... sans compter les classifications. Il est évidemment exclu qu'une négociation puisse s'engager sur ces bases-là ».*

Au Mans, M. Lemercier, délégué C.G.T., répondait peu après à ce qu'il qualifiait de « caricatural » : *« Les 250 F revendiqués sont légitimes au regard de la baisse du pouvoir d'achat, qui est de l'ordre de 300 F... Nous ne sommes pas des illuminés et toute négociation comporte un compromis, mais il faudra qu'il soit positif pour les ouvriers... La levée des sanctions ne sera pas un préalable aux négociations mais celles-ci devront figurer dans les discussions... »*

Dans la soirée à IT-1, M. Pierre Dreyfus, président-directeur général de Renault, a eu un ton plus conciliant : *« Je crois qu'un conflit social peut s'arranger si les deux parties y mettent du leur. Nous avons toujours démontré, en ce qui nous concerne, que nous cherchions à y mettre du nôtre... »*

Faut-il rapprocher cette déclaration de celle faite par M. Chirac, premier ministre, aux journées de Sainte-Maxime : *« J'ai donné au président de la régie Renault des indications concernant la ligne générale que le gouvernement entend suivre en matière sociale. Je lui ai demandé de se soumettre à ces principes généraux. Je n'ai aucune intention d'intervenir dans le conflit »* ?

De fait, la direction comme l'inspecteur du travail ne sont pas venus à la réunion extraordinaire du comité d'établissement de Renault-Billancourt, mercredi après-midi. Les délégués F.O. et C.G.C. étaient absents. Les dix-sept ouvriers (dont trois délégués) menacés de licenciement, pour la plupart immigrés, Noirs ou Nord-Africains, ont, avec une gravité et une émotion contenue, témoigné à charge contre la direction de la Régie, et ses accusations, *« mensongères »* selon eux, d'atteinte à la liberté du travail. La plupart d'entre eux ont entre quatre et dix ans d'ancienneté. Des cas troublants, comme celui de M. Saïd Belaousi, à qui il est reproché d'avoir immobilisé un pont transbordeur entre deux chaînes. Il se trouvait, dit-il, au début du débrayage, à la visite médicale. Le C.E. a rejeté à l'unanimité ces licenciements.

Jeudi, à 15 heures, une délégation C.G.T. et C.F.D.T. de Billancourt devait se rendre au siège social des usines Renault aux Champs-Elysées, à Paris, pour demander que s'engagent *« immédiatement les négociations sur les classifications, les salaires, les conditions de travail ».*

● *Le Renault 30 TS,* dont le *prix sera environ de 35 000 F,* sera commercialisée fin avril-courant mai, a indiqué M. Pierre Dreyfus, président-directeur général de la Régie, mercredi à Genève. M. Dreyfus a toutefois ajouté que cette prévision relative à la commercialisation était valable *« en laissant de côté les incidences de la grève actuelle ».*

● LE GROUPE ROFFO VA REPRENDRE L'USINE GARNIER DE REDON (Ille-et-Vilaine). Le groupe Roffo exerce ses activités dans le machinisme agricole, la transformation des matières plastiques et les aciers spéciaux. La société Garnier, spécialisée dans le machinisme agricole, a été mise en liquidation le 31 janvier (*le Monde* du 5 février). Elle employait mille personnes environ dans son usine de Redon. Les pouvoirs publics ont prêté leur concours à l'opération, *« compte tenu de l'intérêt qu'elle a présenté tant au point de vue industriel qu'au point de vue social et régional ».*

NOUVELLES OCCUPATIONS D'USINES ET SÉQUESTRATION DE DIRECTEUR DANS LA NIÈVRE

Les ouvriers de plusieurs entreprises, en province, ont décidé d'occuper les locaux, ces deux derniers jours, pour s'opposer aux licenciements ou réductions d'horaire : le 11 mars à la société Ayvac, fabrication d'outils coupants, au Chambon-Feugerolles (Loire) où les 160 ouvriers contestent les réductions d'horaire ; le 12 mars à l'entreprise Cellophane (480 employés), à Arques-la-Bataille (Seine-Maritime), à l'usine de matériel électrique UNELEC (570 personnes), à Fourchambault (Nièvre) où 66 licenciements ont été annoncés, à l'usine de tissage Coplac (72 employés), à La Petite-Raon (Vosges) où la fermeture a été décidée, et à la Caisse régionale du Crédit agricole mutuel de Quimper (Finistère).

A Myennes (Nièvre), les ouvriers de la société FOG (outillage pour garage) où 250 salariés ont séquestré, mercredi 12 mars, trois dirigeants dont un directeur américain, pour s'opposer à 8 licenciements et aux réductions d'horaire ; ils ont également voté, par 390 voix contre 134 et 28 abstentions, l'occupation des locaux.

SYNDICATS

M. Edmond Maire : nous allons entrer dans la mer des tempêtes si les négociations ne s'ouvrent pas

« Nous allons entrer dans la mer des tempêtes si nous savons mener l'action et si le patronat refuse la négociation », a déclaré M. Edmond Maire, secrétaire général de la C.F.D.T., en présentant à la presse, le 12 mars, avec M. Rolant, responsable du secteur économique, l'étude établie par la confédération sur la crise actuelle, les prévisions et conclusions qu'en tirent les syndicalistes.

« Nous sortons d'une mer calme pour une mer déjà agitée, avait d'abord dit M. Maire. *Les conflits sont nombreux. »* La C.F.D.T., en effet, a dressé une liste non limitative de plus de vingt usines occupées, parfois depuis des mois, par les grévistes qui s'opposent aux licenciements. D'autres conflits portent sur les réductions d'horaires et la baisse du pouvoir d'achat

Deux facteurs, estime M. Maire, peuvent faire monter très rapidement la tension sociale. D'une part « la répression », c'est le cas pour la C.F.D.T., lorsque la régie Renault *« prend dix-sept otages »* (c'est-à-dire les dix-sept travailleurs dont elle a décidé le licenciement), lorsqu'elle refuse de négocier, lorsqu'elle exige que cessent les actions revendicatives à l'usine du Mans pour ouvrir la discussion. *« Cela irrite encore plus les travailleurs et rend la situation plus explosive. »* D'autre part, l'utilisation des organisations syndicales minoritaires est un élément d'aggravation de la situation. Le gouvernement l'a fait à plusieurs *reprises lors de la conclusion des* accords dans le secteur public et nationalisé. Le patronat vient de faire de même à propos de l'amélioration des conditions de travail.

Répondre au matraquage du gouvernement et du patronat

Le conflit Renault peut-il précipiter les choses ? M. Maire se montre prudent, car le comportement des travailleurs de la Régie, constate-t-il, n'est pas homogène. Cependant, la réaction des travailleurs peut devenir unanime quand ils ont le sentiment d'être victimes d'agressions. Les revendications sur la révision des classifications existent un peu partout. *« Il est exact que les travailleurs de la régie Renault sont parmi les mieux payés,* ajoute M. Rolant, *mais l'histoire ouvrière montre que ce sont des salariés dans cette situation qui partent les premiers à la bataille. »*

« Il faut répondre au matraquage du gouvernement et du patronat sur le caractère inéluctable de la crise », avait d'abord dit M. Maire. La bataille d'idée est essentielle pour les travailleurs engagés dans la lutte. Dès 1968, la C.F.D.T. avait analysé la situation française et occidentale comme une crise de société, économique, sociale ou culturelle, selon les moments. Nous sommes dans la phase économique. La C.F.D.T. refuse une analyse mécanique, catastrophique, une conclusion selon laquelle nous irions obligatoirement à un autoritarisme absolu ou au socialisme. *« Nous croyons à la volonté humaine, à son influence déterminante sur l'évolution de la crise. »*

Réaffirmant une fois de plus la force de l'accord unitaire avec la C.G.T., M. Maire ne cache pas qu'il existe certaines divergences entre les deux centrales dans l'analyse de la crise : rôle de la classe ouvrière, *explication de l'inflation,* importance des luttes sur la consommation, l'école ou le cadre de vie. Mais il n'est pas bon, conclut le secrétaire général de la C.F.D.T., de s'affronter sur ces différences, *« ce serait risquer de les cristalliser alors que, au contraire, les choses mûrissent ».*

Nous allons vers un affrontement social sans précédent et, *« pourquoi pas, vers des changements politiques »,* devait dire M. Rolant en résumant le dossier de la C.F.D.T. (publié dans *Syndicalisme,* l'hebdomadaire confédéral, du 13 mars). *« Le premier remède inventé par le système pour résoudre la crise structurelle a été l'inflation, le second, aujourd'hui, est le chômage, l'austérité, la réduction forcée de la production et de la consommation. Mais les travailleurs ne se laisseront pas plumer. »*

La C.F.D.T. propose donc cinq axes de lutte : informer les travailleurs, car la crise n'a rien d'inévitable, et accepter les sacrifices c'est aggraver la situation. L'action revendicative est possible et nécessaire, les propositions communes C.F.D.T.-C.G.T. peuvent être satisfaites. L'unification des luttes est indispensable à l'efficacité, *donc il faut définir en* commun les revendications, porter les divergences devant les travailleurs, faire converger les actions, etc. La lutte doit être étendue à tous les domaines : école, fiscalité, épargne, logement, loisirs, etc. Enfin, il faut donner à l'action une dimension qui corresponde au caractère international du système capitaliste. — J. R.

LA VIE SOCIALE ET ÉCONOMIQUE

IMMIGRATION

APRÈS UNE MANIFESTATION AU SIÈGE DE L'ONI

Trente-deux travailleurs étrangers sont refoulés

Après l'interpellation d'une centaine de travailleurs étrangers qui, réclamant la régularisation de leur situation, avaient occupé, mardi 11 mars, le siège parisien de l'Office national d'immigration (*le Monde* du 13 mars), une décision de refoulement a été prise, mercredi soir 13 mars, à l'égard de trente-deux personnes. Il s'agit de vingt-six Marocains, quatre Tunisiens et deux Algériens, la plupart dépourvus de titres de travail et de séjour, ou dont les contrats étaient périmés. Le cas de sept Marocains dépourvus de pièces d'identité est en suspens, ainsi que celui de six Mauriciens, dont la demande de séjour a été provisoirement refusée. Deux autres immigrés seront inculpés d'infraction à un précédent arrêté d'expulsion. Leurs compagnons ont tous été libérés.

Mercredi après-midi, une délégation d'une cinquantaine de travailleurs immigrés, membres du Comité de soutien aux « sans-papiers », s'était rassemblée à proximité de l'Elysée et avait fait remettre vers 14 h. 45 à Mlle Signorini, chargée de mission au secrétariat général de la présidence de la République, une lettre demandant à M. Valéry Giscard d'Estaing la libération des travailleurs interpellés et la régularisations de leur situation.

Une autre délégation s'était rendue peu après au Conseil économique et social. Elle avait été reçue par M. Corentin Calvez, délégué général de la C.G.C., dont le projet d'avis sur l'immigration était discuté au même moment par cette assemblée. M. Calvez leur avait indiqué que son rapport insistait « *sur les libertés et les droits des travailleurs immigrés* ». Des conseillers C.G.T. avaient, de leur côté, assuré la délégation de leur soutien et lui avaient promis d'intervenir pour la libération des personnes interpellées.

C'est à une forte majorité que le Conseil économique et social a adopté le projet d'avis, qui souligne l'urgence d'un contrôle plus strict des entrées de main-d'œuvre et d'une politique nouvelle de l'immigration dans les domaines du logement, de la formation professionnelle et des droits sociaux *(le Monde* du 13 mars).

AFFAIRES

● LE GROUPE MAURICE BIDERMANN, second fabricant français de vêtements masculins, a pris le contrôle de la firme Henry Thiery, qui fabrique et distribue du prêt-à-porter masculin.

Henry Thiery, qui a réalisé en 1974 un chiffre d'affaires de 55 millions de francs, emploie huit cent cinquante personnes. Elle possède une usine à Marseille et quatre magasins dans plusieurs villes françaises. Le rachat de plus de 75 % des actions de cette firme permettra à Maurice Bidermann, jusque-là exclusivement fabricant, de mettre un pied dans la distribution du prêt-à-porter.

Maurice Bidermann avait repris en février la direction de Big Chief, second fabricant de prêt-à-porter féminin, mis en règlement judiciaire le 27 janvier.

● UNE SOCIETE NATIONALE MIXTE assurera au Sénégal le monopole de la vente de l'huile et des tourteaux d'arachide, donnant ainsi à l'Etat accès aux bénéfices résultant des hausses éventuelles des cours, a annoncé mercredi 2 mars M. Daouda Sow, ministre sénégalais de l'information. La société nationale pourrait commencer son activité l'an prochain. Des négociations d'association sont en cours avec les huiliers privés du Sénégal qui assurent jusqu'à présent cette commercialisation.

● A MOSCOU, LA SOCIETE AMERICAINE GOULD INCORPORATED a signé mercredi 12 mars, le plus gros contrat soviéto-américain depuis la rupture de l'accord commercial entre les deux pays en janvier dernier. Il porte sur la somme de 47 millions de dollars et prévoit la livraison et l'équipement d'une usine de remorques automotrices à Dimitrovgrad, près de Moscou. — *(A.F.P.)*

AGRICULTURE

Le comité de Guéret menace de passer à l'action directe

De notre correspondant

Guéret. — Le comité de Guéret, qui regroupe les organisations paysannes de dix-huit départements du Centre, a réuni, mercredi 12 mars à la Maison de l'agriculture de la Creuse, son assemblée générale sous la présidence de M. Roland Viel.

Les responsables du comité ont dressé un bilan sombre de la situation des agriculteurs; ils jugent que la politique gouvernementale actuelle est désastreuse.

Dans le domaine de la viande bovine, l'assemblée a demandé que le gouvernement lui donne l'assurance que les importations ne seront pas reprises et que l'ONIBEV (Office de la viande) continuera à assainir le marché, en stockant les surplus. Faute d'une telle garantie, le comité de Guéret considérerait « *qu'il se trouve en présence d'une nouvelle et grave atteinte aux intérêts des éleveurs qui mettrait en danger la survie de nombreuses exploitations (...) Les producteurs seront alors fondés à aller demander des comptes aux préfets, aux parlementaires de la majorité et à toutes personnes touchant de près ou de loin le gouvernement* ».

Enfin, le comité de Guéret, qui organise le 9 avril une journée d'information pour les parlementaires des départements du Centre, se réserve « *de prendre l'initiative de nouvelles actions que nécessitera l'évolution de la situation* ».

● M. CORSON, directeur de l'ONIC
● M. AUBERGER, directeur des marchés

M. Henri Corson, administrateur civil hors classe, a été nommé par le conseil des ministres directeur général de l'Office national interprofessionnel des céréales (ONIC).

Il sera remplacé à la direction de la production des marchés et des échanges extérieurs par M. Bernard Auberger, inspecteur des finances, qui a été rapporteur général adjoint de la « commission Sudreau ».

[M. Henri Corson est né le 25 septembre 1920 à Lyon. Après avoir occupé le poste de sous-directeur de la direction des relations économiques extérieures au ministère des finances, il avait été nommé directeur des relations internationales au ministère de l'agriculture. En 1970, il devenait directeur de la production et des échanges extérieurs dans le même ministère.]

[M. Bernard Auberger, inspecteur des finances, est né le 3 décembre 1937 à Gennevilliers (Seine). Ancien élève de l'Ecole nationale d'administration, il est chargé de mission auprès de la direction générale du Crédit national (1971 - 1973), avant d'être nommé attaché financier près de l'ambassade de France aux Etats-Unis.]

CONJONCTURE

M. Chirac : pas de relance immédiate et globale

Dans une interview que publie jeudi 13 mars le quotidien « Sud - Ouest », M. Jacques Chirac, rend à nouveau le parti communiste responsable du conflit à la Régie Renault.

Le premier ministre déclare : « *Il y a une offensive tous azimuts du P.C. contre tout le monde, et notamment contre le gouvernement. Mais, derrière, il y a la volonté des communistes de marquer qu'ils sont susceptibles, dans tous les secteurs, de créer des difficultés. C'est peut-être une réaction contre un certain recul de leur influence dans le pays.* »

M. Chirac estime, d'autre part, que la France, bénéficiant notamment « *de la politique menée par le président Pompidou pour doter le pays d'une infrastructure industrielle sérieuse* », se trouve, en matière d'exportation, dans « *une situation privilégiée* ». Le gouvernement, annonce-t-il, fera le point de la situation économique la semaine prochaine et « *prendra des mesures en conséquence* ».

Le premier ministre ajoute : « *Quand certains représentants du patronat ou des syndicats demandent une relance immédiate et globale de l'économie par tout un ensemble de moyens, je crains qu'ils n'aillent un peu vite en besogne. Une telle situation aurait pour effet de relancer la hausse des prix, sans pour autant améliorer la situation de l'emploi.* »

● EN GRANDE-BRETAGNE, les prix de gros ont augmenté de 1,5 en février, soit une des hausses mensuelles les plus faibles enregistrées au cours des douze derniers mois (+ 2,75 % en janvier). En un an ces prix ont progressé de 26 %, alors que la hausse annuelle du coût de la vie a été de 19,9 %. — *(A.F.P.)*

LES INDUSTRIELS DU TEXTILE DU NORD DEMANDENT UN CONTROLE DES IMPORTATIONS

(De notre correspondant.)

Lille. — Au cours d'une conférence de presse tenue à Lille, M. Maurice Hannart, président du Groupement régional des industries textiles (G.R.I.T.) du Nord-Pas-de-Calais, a demandé qu'il soit porté remède rapidement à l'absence de contrôle des importations à « *prix sauvages* ». Cette mesure doit être prise de toute urgence, a-t-il affirmé, car la concurrence étrangère est l'un des facteurs majeurs de la très grave crise que subit actuellement l'industrie textile du Nord-Pas-de-Calais.

Les responsables du textile du Nord s'inquiètent à ce propos du prochain voyage de M. Jacques Chirac en Union soviétique. Des promesses pourraient être faites de libérer les importations de certains produits textiles (linge de table et de maison notamment), ce qui accroît les craintes des cotonniers — G. S.

A L'ÉTRANGER

Selon la Banque d'Angleterre

La hausse des salaires est devenue la cause principale de l'inflation en Grande-Bretagne

Londres (A.F.P., Agefi.) — La Banque d'Angleterre estime, dans son bulletin trimestriel, que l'augmentation des salaires est devenue la cause principale de l'inflation, la hausse des prix continuant à s'accélérer malgré la chute des cours de matières premières.

Au moment où les syndicats font pression sur le gouvernement en faveur d'une relance de la demande intérieure pour combattre le chômage, la Banque estime que le pays doit s'imposer une période prolongée de modération des hausses de salaires et que « *seule une expansion concentrée sur les investissements et les exportations peut être viable* ».

Pour assainir l'économie britannique, la Banque préconise une réduction substantielle de l'impasse budgétaire. Si l'accroissement des dépenses publiques ne peut être limité à celui du produit national, il faut « *augmenter progressivement le fardeau fiscal* » : en l'occurence il s'agirait vraisemblablement des impôts sur la consommation ou les revenus des personnes physiques et non sur les entreprises puisque la Banque souligne la nécessité d'encourager et de faciliter les investissements.

Enfin, la Banque d'Angleterre avance des chiffres sur l'utilisation des revenus du pétrole par les pays exportateurs. Les 56 milliards de dollars de surplus obtenus en 1974 par ces pays auraient été répartis de la façon suivante : 37 % auraient été placés au Royaume-Uni, dont 15 milliards de dollars sur le marché des eurodevises, 20 % ont été dirigés vers les Etats-Unis, 37 % vers les autres pays et 6 % vers les organisations internationales.

Selon la Banque, les investissements des pays exportateurs, à Londre, ont financé l'an dernier la plus grande partie de l'augmentation de la facture des importations de pétrole de la Grande-Bretagne.

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars		Deutschemarks		Francs suisses	
48 heures	5 1/4	6 1/4	4 1/2	5 1/2	1	2
1 mois	5 7/8	6 3/8	4 7/8	5 3/8	3 7/8	4 3/8
3 mois	6 3/8	6 7/8	5 1/2	6	5 3/8	5 7/8
6 mois	6 7/8	7 3/8	5 1/2	6	5 3/8	5 7/8

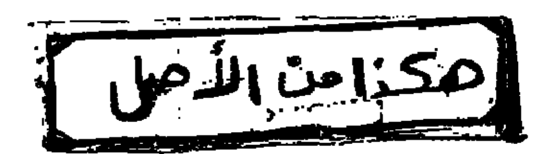
INDUSTRIE

M. DE LA MARTINIÈRE EST NOMMÉ DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'IDI

M. Dominique de la Martinière a été nommé, le 12 mars, directeur général de l'Institut de développement industriel (IDI). Il remplace M. Jacques Lallement, récemment nommé directeur général du Crédit agricole.

[Né le 25 octobre 1927 à La Roche-sur-Yon, M. Dominique de la Martinière est inspecteur des finances. Directeur adjoint (1960), puis chef de service à la direction générale des impôts (1964), il est conseiller financier de l'ambassade de France à Londres de 1966 à 1967, date à laquelle il devient directeur général des impôts. Nommé en septembre 1973 président de la Compagnie générale maritime, il quitte ce poste en juin 1974. M. de la Martinière avait activement participé à la campagne électorale de M. Chaban-Delmas.]





LA VIE ÉCONOMIQUE

LES PROBLÈMES DE L'ÉNERGIE

Le slogan « tout électrique, tout nucléaire » a suscité de bien fâcheux malentendus déclare M. Marcel Boiteux

« Je reconnais volontiers, a déclaré M. Marcel Boiteux, directeur général d'E.D.F., mercredi après-midi au cours d'une conférence de presse, *« que le slogan « tout électrique, tout nucléaire », dont nous avons usé à l'époque où l'opinion et le Parlement lui-même s'inquiétaient du retard de l'équipement nucléaire français, a suscité de bien fâcheux malentendus.*

» Il s'agissait alors... de prôner dans la construction neuve la maison tout électrique — mais l'idée ne nous était même pas venue, tant elle est absurde, que l'on pourrait y voir l'ambition pour E.D.F. de couvrir la totalité du marché de l'énergie ; et la mention « tout nucléaire » n'avait d'autre objet que de souligner que l'alimentation de ces nouvelles maisons tout électriques ne serait plus tributaire du pétrole ».

« *Malheureusement*, a ensuite remarqué M. Boiteux, *l'opinion publique est généralement plus sensible au sensationnel, même erroné, qu'à une réalité trop grise ou trop rassurante, et il est bien difficile de dépassionner ce débat.*

» Quoi qu'on en dise, a-t-il ajouté, *E.D.F. n'a jamais cherché à cacher ses dossiers. Nous nous sommes toujours attachés à diffuser — avec un succès très inégal, il faut le reconnaître — des informations accessibles aux différents publics qui en réclament... »*

Le coût de l'investissement nucléaire, a indiqué M. Barteux, est maintenant de 1 700 F par kilowatt, contre 1 400 F au 1er janvier 1974. Cette hausse de 21,4 % est due pour dix huit points à l'augmentation générale des prix et, pour le reste, à des modifications techniques, à cause principalement du renforcement des mesures de sécurité. Mais le prix des centrales au fuel a lui aussi augmenté, a-t-il ajouté, et reste supérieur du double environ à celui des centrales nucléaires. Autre précision du directeur général : le kilowatt-heure nucléaire revient maintenant à 6 centimes contre 11,5 centimes pour le kWh au fuel (après désulfuration), avec des centrales « marchant en base ».

Prenant la parole, M. Paul Delouvrier, président d'E.D.F., a déclaré : « *C'est le gouvernement qui a choisi* [le programme nucléaire] *; E.D.F. n'a fait qu'éclairer ses décisions.* »

» Pour ma part, a ajouté M. Delouvrier, *si les Français avaient à se prononcer par référendum sur le programme nucléaire, il y aurait certes des « contre », mais la majorité serait constituée par des « non-contre »...*

« Le général de Gaulle, a-t-il confié, *avait accepté l'idée d'abandonner la filière française juste avant de quitter le pouvoir, et Georges Pompidou a entériné ce choix.* »

Si l'on ne choisit pas le nucléaire, « *est-ce qu'on va se livrer aux Arabes ?* », a alors demandé le président d'E.D.F.

[Cette dernière formule, propre à alimenter un certain racisme, est d'autant plus maladroite que six des treize pays membres de l'OPEP (Organisation des pays exportateurs de pétrole) ne sont pas arabes (Equateur, Gabon, Indonésie, Iran, Nigéria, Venezuela).]

E.D.F. sera encore en déficit de 1 milliard de francs en 1975

« Malgré les premiers signes d'une détente possible sur le marché de l'énergie, l'année 1975 ne s'annonce guère meilleure pour E.D.F. que la précédente, avec un déficit probable ramené aux alentours de 1 milliard de francs, à la suite de la hausse de tarifs autorisée par les pouvoirs publics au début de l'année », a déclaré M. Marcel Boiteux, directeur général, mercredi après-midi au cours d'une conférence de presse.

« Sans doute, a-t-il ajouté, *pourrons-nous encore faire face cette année au financement de nos investissements, mais une situation financière plus saine permettrait d'envisager l'avenir avec de meilleures certitudes, eu égard à l'importance des tâches qui nous attendent. »*

En 1974, le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à 21,6 milliards de francs (+ 22 % par rapport à 1973). La marge brute d'autofinancement n'a atteint que 3 milliards de francs (contre 4,1 en 1973), soit 13,7% seulement du chiffre d'affaires.

Le compte d'exploitation a été l'an dernier déficitaire de 1,5 milliard de francs, *« valeur jamais atteinte même dans les années les plus difficiles qu'ait connues l'entreprise »*, a commenté M. Boiteux.

Cette situation s'explique notamment par la quasi-triplement des prix des combustibles utilisés par E.D.F., hausse qui a entraîné une surcharge de 3,4 milliards de francs par rapport à 1973.

● M. GISCARD D'ESTAING a notamment déclaré, au cours du conseil des ministres du 12 mars : *« La conférence préparatoire sur l'énergie et les problèmes économiques mondiaux aura lieu le 7 avril prochain à Paris. Les neuf pays de la Communauté européenne ont décidé à Dublin de commencer la préparation de leurs positions en vue de la conférence elle-même. »*

M. D'ORNANO HOSTILE A UNE BAISSE DU PRIX DE L'ESSENCE

Interrogé, mercredi 12 mars, sur l'éventualité d'une baisse des prix des produits pétroliers à compter du 1er avril, M. d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche, s'est déclaré hostile à toute diminution du prix de l'essence, dont la consommation a augmenté depuis le début de l'année.

Il n'a pas catégoriquement rejeté, en revanche, la possibilité d'une baisse des prix du fuel domestique et industriel.

LE P.S.U. DEMANDE L'ARRÊT DU PROGRAMME DE CENTRALES NUCLÉAIRES

M. Michel Mousel, membre du secrétariat national du P.S.U., a expliqué mercredi 12 mars, au cours d'une conférence de presse, la décision prise par la direction politique nationale de son parti lors de sa réunion des 22 et 23 février dernier, en ce qui concerne les projets d'implantation de centrales nucléaires.

Le P.S.U. réclame l'arrêt immédiat du programme d'implantations prévu par E.D.F. et l'adoption d'un moratoire de cinq ans, la création d'organismes publics de recherche théorique appliquée et de développement *sur les énergies nouvelles (notamment géothermiques)*, ces organismes devant être indépendants d'E.D.F.

Il a en outre rendu public le plan d'action de son parti pour le mois prochain. En collaboration avec l'Association des amis de la terre, une manifestation doit être organisée à Paris samedi 26 avril. Elle sera suivie d'un meeting le soir. Le lendemain, six heures de discussion et de réflexion publiques sur les problèmes de l'énergie sont prévues.

Le P.S.U. voit dans cette lutte contre les centrales nucléaires « une bataille politique et la riposte à une initiative totalitaire » et il compte s'attaquer à la fois à la manière dont se prennent les décisions et dont l'information est, selon lui, retenue aux sources officielles et aussi au risque de militarisation du secteur nucléaire.

UNE COMMISSION PARLEMENTAIRE NE PEUT ENTENDRE UN P.-D. G. INCULPÉ, estiment les sénateurs communistes.

Les sénateurs communistes, membres du groupe d'études *Energie constitué par la commission* des finances du Sénat, MM. Roger Gaudon (Val-de-Marne) et Paul Jargot (Isère), ont refusé de siéger mercredi 12 mars au sein de ce groupe, qui devait entendre les P.-D.G. des compagnies pétrolières françaises.

Ils ont estimé, ont-ils ensuite déclaré, que *« l'audition de ces personnalités pouvait d'autant moins se justifier que parmi elles se trouve un inculpé, ce qui permet de penser que les accusations portées contre lui pourraient être remises en cause »*.

Ces sénateurs communistes ont dénoncé *« la mise sous le boisseau »* du rapport de M. Schvartz, député U.D.R., qui révélait, ont-ils précisé, que *« les sociétés pétrolières opérant en France bénéficient de privilèges exorbitants qui leur permettent d'échapper à l'impôt »*. Ils ont aussi rappelé les propositions de leur parti :

— Majoration exceptionnelle de 15 % du chiffre d'affaires des sociétés pétrolières pour récupérer une partie des sommes indûment encaissées ;

— Réduction de 30 % du prix du fuel domestique à usage agricole ;

— Baisse du prix de l'essence.

● L'ADHESION DE LA SUISSE à l'Agence internationale de l'énergie est devenue définitive mercredi 12 mars, la Chambre haute ayant confirmé le vote de la Chambre basse. — *(A.F.P.)*

Faits et chiffres

Echanges internationaux.

● M. NORBERT SEGARD, ministre du commerce extérieur, a quitté le 12 mars Singapour pour la Malaisie. « *On ne peut réussir en Asie du Sud-Est que si l'on a réussi à Singapour* », a déclaré le ministre français avant son départ. Il a fait état de quatre projets d'implantations industrielles françaises « *très avancées* » portant sur la fabrication de composants pour automatismes industriels, une verrerie, une usine d'électronique (télévision) et l'entretien de méthaniers.

M. Ségard a annoncé que le groupe bilatéral de travail, composé d'une vingtaine d'hommes d'affaires des deux pays, tiendrait sa première réunion à Paris en juin sous la présidence de M. Pierre Sudreau. — *(A.F.P.)*

● LA QUATRIEME CONFERENCE DES NATIONS UNIES sur le commerce et le développement (CNUCED) aura lieu en mai à Nairobi.

Économie étrangère

● LE TAUX D'ESCOMPTE EN BELGIQUE est ramené de 8,25 % à 7,50 % à compter du 13 mars. Déjà, au mois de janvier, la Banque nationale de Belgique avait réduit son taux d'un demi-point. Ces décisions s'inscrivent dans le mouvement général, sur le plan international, de diminution des taux d'intérêt.

Prix

● L'INDICE DES PRIX DE LA C.G.T. accuse une augmentation de 1,1 % en février 1975 par rapport au mois de janvier ; l'augmentation enregistrée le mois précédent était de 1,6 %.

En un an (février 1975 par rapport à février 1974), la hausse est de 17 %.

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
12 MARS

Ventes bénéficiaires

Les valeurs françaises, déjà plus discutées au cours de la séance de mardi, ont fléchi mercredi. Comme à New-York et à Londres, les ventes bénéficiaires ont pesé sur la cote, à quelques exceptions près.

Les écarts en baisse n'ont pas revêtu une grande amplitude, tandis que le volume des transactions tendait à diminuer.

Il est difficile, du moins pour l'instant, de parler de retournement de tendance : vendredi et lundi, la hausse avait été sensible, en dépit d'une conjoncture peu réjouissante et d'un climat social pour le moins perturbé.

De plus, un courant d'achats se porte toujours sur les valeurs d'automobiles et de pneumatiques (Peugeot et Michelin), sur celles du bâtiment (Auxiliaire d'entreprises, Bouygues), sur la banque, et certains titres recherchés avec constance depuis de nombreux mois, tel l'Air liquide.

Ajoutons que les opérations de liquidation commenceront mardi prochain, avec la réponse des primes, au voisinage des vacances de Pâques.

Tassement de B.C.T., Locafrance, Radar S.A., Férodo, Lafarge, B.H.V., CIT-Alcatel, C.G.E., Radiotechnique, Creusot - Loire, Aquitaine, Raffinage.

Aux valeurs étrangères, repli des américaines, en liaison avec celui du dollar et de Wall Street, des allemandes et des hollandaises.

Irrégularité des pétroles internationaux.

La reprise des mines d'or se poursuit, sur les avis de Londres.

Sur le marché du métal, effritement du lingot et du kilo en barre à 24 570 F et 24 569 F contre 24 640 F et 24 600 F, tandis que le napoléon perd 2,10 F à 264,10 F, la valeur des transactions augmentant légèrement à 16,7 millions de F contre 14,7 millions de francs.

LONDRES

Nouveau repli

Dans un marché à nouveau en repli, les assurances baissent sur l'augmentation de capital lancée par la Guardian. Irrégularité des industrielles et recul des mines d'or.

OR (ouverture) dollars : 177 25 contre 177 50

VALEURS	CLOTURE 12/3	COURS 13/3
War Loan 3 1/2 %	28 3/4	28 7/8
Beechamps	200 1/2	199 1/2
British Petroleum	352 1/2	362 1/2
Shell	230 ...	230 .
Vickers	147 1/4	146 1/4
Imperial Chemical	222 ..	222 ...
Courtaulds	99 ..	97 ...
De Beers	254 ...	250 ...
* Western Holdings	37 1/8	37 7/8
Rio Tinto Zinc Corp.	138 ...	135 ...
* West Driefontein	46 ...	46 ...

(*) En livres.

MARCHE MONETAIRE

	Taux Banque de France	Taux du marché
Effets publics	....	... ..
Effets privés	....	9 1/4 %
Moyen terme	....	9 3/16 %

NOUVELLES DES SOCIETES

PETROLES D'AQUITAINE. — Bénéfice net de l'exercice : 602 millions de francs contre 351 millions de francs. Le dividende global est porté de 18 F à 22,50 F. Le capital va être augmenté par incorporation de réserves et attribution d'un action gratuite pour cinq anciennes, jouissance 1er janvier 1975.

I.T.T. — Pour 1974, chiffre d'affaires record de 13,75 milliards de dollars contre 12,78 milliards, mais diminution du bénéfice (451,07 millions de dollars contre 521,29 millions ; 3,63 dollars par action contre 4,17), celui du dernier trimestre de 1974 ayant diminué de 40 %. Le président, M. Geneen, prévoit une amélioration pour 1975, les effets les plus sérieux du ralentissement de l'économie américaine ayant été absorbés sans dommage pour la société.

PENHOET. — Bénéfice net, après de larges provisions pour dépréciation de portefeuille : 10,95 millions de francs contre 8,55 millions de francs. Dividende global : 24 F contre 14,175 F en 1973, y compris 3,825 F non distribués l'an dernier.

POLIET ET CHAUSSON. — Bénéfice net non consolidé : 18,3 millions de francs contre 16,4 millions de francs en 1973. Dividende global : 11,25 F contre 9,45 F (+ 19 %).

NEW YORK

Repli

Après une baisse initiale, suivie d'une tentative de reprise, Wall Street s'est finalement replié sous la pression de ventes bénéficiaires, l'indice Dow Jones des valeurs industrielles perdant 7,20 points, à 763,69. L'activité a été la plus faible depuis plus d'une semaine, avec 21,56 millions de titres échangés contre 31,28 millions précédemment.

Ce nouveau fléchissement, qui fait suite à celui de la veille, est attribué aux propos pessimistes de M. Greenspan, principal conseiller économique de la Maison Blanche, selon lequel le produit national brut des États-Unis pourrait baisser au taux annuel de 10 % pendant le premier trimestre de 1975.

Selon les analystes, ce repli marquerait le début de la consolidation d'une hausse quasi ininterrompue depuis le milieu de décembre. On s'attend, d'autre part, à une baisse sensible des résultats des sociétés pour le premier trimestre 1975.

Indices Dow Jones : transports, 165,52 (— 0,66) ; services publics, 78,96 (— 0,51).

VALEURS	COURS 11/3	COURS 12/3
Alcoa	35 7/8	36 1/2
A.T.T.	51 1/4	51 1/8
Boeing	21 ..	20 7/8
Chase Manhattan Bank	33 5/8	33 5/8
Du Pont de Nemours	101 3/4	102 .
Eastman Kodak	89 5/8	89 1/4
Exxon	77 5/8	78 3/4
Ford	37 1/2	37 1/4
General Electric	48 1/4	48 1/4
General Foods	25 1/8	25 1/2
General Motors	42 1/4	42 3/8
Goodyear	16 1/2	16 1/2
I.B.M.	215 1/2	213 ...
I.T.T.	20 ...	19 3/4
Kennecott	35 3/8	34 ...
Mobil Oil	40 1/2	41 1/4
Pfizer	35 1/2	35 1/8
Schlumberger	99 1/8	100 3/4
Texaco	26 1/8	26 1/2
U.A.L. Inc.	22 ...	21 3/8
Union Carbide	54 5/8	53 5/8
U.S. Steel	53 5/8	53 1/4
Westinghouse	14 7/8	14 3/4
Xerox	76 1/2	75 3/4

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	12/3	13/3
1 dollar (en yens)	286 25	288 50

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE Base 100 : 31 déc. 1974.)

	11 mars	12 mars
Valeurs françaises	124,4	123,9
Valeurs étrangères	125,4	124,2

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	72,6	71,7

BOURSE DE PARIS — 12 MARS — COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	37 50	1 340
5 %	55 70	0 542
5 % 1920-1960	...	0 548

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
France (La)	383	388
Préservatrice S.A.	308 ..	310 20
Prévoyance		1061
Séquanaise Banq.	221	221 .
SLIMINCO	142	141 .
Sté Cent. Banque	71 .	70
Un. Imm. France	105	105 50
Asie investiss.	95 50	95 ..
Gestion Sélect.	198	203 .
E.D.F. parts 1950	358	359
— parts 1959	357 60	357 60
Ch. France 3 %	..	123 .
Abeille-I.A.R.D.	394	392 .
Abeille (Vie)	214	212 ..
A.G.P.	381	331 ..
Concorde	249 50	250 ..
Epargne France	346	346 ..
Fonc. T.I.A.R.D.	86	88 ..
Foncière (Vie)	298	292 .
France (I.A.R.D.)	290	290 .
Créd. gén. Indust.	124 50	119 50
(M) Crédit Mod.	84 50	84
Financière Sofal	160	166
Finextel	115	112 10
Fr. Cr. et B. (Cie)	76 20	77 10
France-Bail	d213	d213
Hydro Energie	48 10	48 30
Immobanque	148 10	144 ..
Immoffice	115	115
Interbail	139	140 ..
Locafinancière	120	119
Lyon-Alemand	132	134 .
Soc. Mars. Crédit	264	265
SLILIC	278	288 50
SINVIM	180	180
Voitures à Paris	252	253
Cofip	110	109 10
Foncier	105	104 50
Gr. Fin. Constr.	106 50	107
Imm'ade	102	101 10
Immoinvest	80 50	88 50
Cie Lyon Imm.	92 50	92 50
Sogine	101	102
UFIMEG	85	84
U.G.I.M.O.	103	105
Union Habit.	125 30	127
Orléans	71	74 ..
(Li) Sév. R. Nord	123	123 ..
Electro-Financ.	281	279 ..
Fin. Bretagne	44	44 50
Fin. Haussmann	d 64	d 65 50
Financière Iéna	o 89	o 88 .
Gaz et Eaux	300	303 .
La Mure	82	82 ..
Lebon et Cie	160 20	160 .
(Ny) Lordex	..	108 ..
Cie Marocaine	27 20	28 ..
O.V.A.I.M.	48	48 ..
OPB-Paribas	91	93 .
Tour Eiffel	68 50	68
Air-Industrie	..	68 ..
Applic. Mécan.	128	128 .
Arbel	172 80	172 .
Ateliers G.S.P.	d 57	d 59
Av. Dass.-Breguet	225	225
Bernard-Moteurs	71 30	70 .
B. S. L.	285	285
Cie des Compt.	170	170
C. M. P.	297	295
Cope All. Europe	192 90	192 90
Astral	..	76 ..
Carbone-Lor.	94 50	95 .
Cochery	o 37	o 38
Delalande S.A.	580	585
Ficaless	39 50	41 50
FIPP	42 90	42 90
(Ly) Gerland	242	244 ..
Gévelot	455	465
Grande-Paroisse	97	95 50
Huiles G. et dér.	101 90	102
Labaz	o444	o444
Vieille Montagne	583	556 .
West Rand	25 10	25 05
Alcan Alum.	84 20	83 10
Caminco	117 50	125 ..
Finextremer	..	141 50
Minerais Resourc.	12 75	12 70
Noranda	138 50	136 .
Am. Petrofina	d145 .	148 ..
British Petroleum	48	38 ..
Gulf Oil Canada	..	126 90
Petrofina Canada	d 89 50	88 20
Shell Tr. (port)	..	22 90

VALEURS	Émission frais inclus	Rachat net
Fructidor	134 16	128 08
Gestion Mobilière	178 83	170 72
Mondiale Invest	173 78	165 90
Obligem	121 67	116 34
Optima	133 24	127 20
Sicavimmo	167 08	159 50
S. I. Est	327 76	312 90
Sogiaco	111 79	106 72
Sogister	362 12	345 71
Univalor	148 09	141 37
Valorem	141 15	134 75

*Cours précédent

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger après la clôture la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
545	4,50 % 1973	548	548 80	547 90	547 50
1090	C.N.E. 3 %	1090	1082 50	1083 20	1084
265	Afrique Occ.	273 50	272 80	272	271 60
320	Air Liquide	334 80	338 50	341	339
64	Als. Part. Ind	68 .	64 30	65 85	64 .
90	Alsthom	..	85 80	84 50	84 50
30	Antar P. Atl.	33	32 80	32 40	32 15
240	Applicat. gaz	262	256 80	255	252
440	Aquitaine	494	483	483 ..	483
586	Cie Gle Eaux	638	638	628 ..	628
186	Electro-Méc.	106	105 80	106 30	103 80
196	Eng. Matra	260 30	256 10	247 .	250 ..
158	E. J. Lefebvre	162	164	166	165 ..
63	Esso S.A.F.	78 70	68 30	69	68 90
160	Euratrance	164 90	162	162	159
285	Europe N° 1	323	320 10	310 .	314 90
220	Ferodo	291	279 90	279 90	276
158	Fin. Paris P.B.	158	162	161 50	157
165	Olida-Caby	170 ..	171	171	171 .
75	Opfi-Paribas	79 90	78	78 10	77 10
148	Paris-France	129	130	130	c132
135	Patern. S.A.	139	139 20	139	137 20
62	Pechelbronn	67 10	66	66	68 45
125	P.U.K.	132	131 40	131 20	129
60	Penarroya	60	60	60 .	60 .
265	Peugeot	249	246	246	241 10
455	Pernod	492	493 60	491	489
265	Talcs-Luz.	269 50	261 .	260 50	256
280	T.R.T.	285	285	285	279 30
860	Tél. Electr.	935	917	917	899
625	Tél. Ericss.	627	630	630	621
74	Terres Roug.	93 50	92	92	93 70
175	Thomson-Br.	196 20	193 20	192 30	194 .
156	U.I.S.	158 10	159	159 .	158 20
330	U.C.B.	348	345	343 .	345
210	Un.Fr. Bques	225 60	227	228	225
64	U.T.A.	60 10	60	60	58 80
98	Usinor	93	91 40	91 40	90 10
117	— (obl.)	121 50	121	121	119 10
181	Gen. Electric	202	200 ..	196 30	200
161	Gen. Motors	177 80	179 20	171 ..	C175 90
26	Goldfields	25 10	25 05	25 15	25 .
58	* Harm. Go.	48 50	47 90	47 90	48
240	Hoechst Akt	260	255	255 .	255 90
22	Imp. Chem.	22 60	22 55	22 55	22 30
115	Imperial Oil	109 40	108 30	108 ..	109
925	I.B.M.	915	895	899	L892
103	Internickel	103	101 90	101 70	100 10
88	I.T.T.	85 20	84 50	84 30	84 50
179	Mob. Oil Co.	173 70	171 50	171 50	C172 40
4650	Nestlé	5070	5050	5080	5000
146	Chase Manh.	147 50	142 20	142 70	144 10
385	C.F. Fr.-Can.	389 70	385	388	389
15	De Beers (S)	15 .	14 85	14 75	14 55
285	Dome Mines	216 .	227 10	227 10	222 60
425	DuPont Nem	447 50	431	431 .	438 90
365	East. Kodak	378 15	372 50	372 ..	372 50
77	East Rand	73 .	73 80	73 70	74 50
238	Ericsson	241 70	241 80	240 .	237
320	Exxon Corp.	328 80	322	322	C322 .
152	Ford Motor	158 80	156 20	156 ..	155 ..
165	Free State	164 50	167 .	169 ..	168 ..
445	Siemens A.G.	485	490	485	489
32	Sony	42 50	41 60	41 50	42 30
13	Tanganyika	13 35	13 10	13 10	13 10
182	Unilever	192 10	192 10	192	192 10
27	Union Corp.	28 40	27 90	27 90	27 90
168	U. Min. 1/10	168	169	169	169
285	West Drief.	272 40	278 .	274	275
126	West Deep.	118 10	122 10	122 10	120 10
210	West Hold.	212 60	214 30	214 ..	212
4	Zambia Cop.	3 70	3 70	3 65	3 70

* VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o. : offert ; c. : coupon détaché ; d. : demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation unique, portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 12/3	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 227	4 204	4 18
Canada ($ can. 1)	4 220	4 203	4 17
Allemagne (100 DM)	182 700	182 125	181
Belgique (100 fr.)	12 310	12 252	12 05
Danemark (100 krd.)	77 920	77 920	77 50
Espagne (100 pes.)	7 578	7 542	7 43
Grande-Bretagne (£ 1)	10 197	10 155	10 20
Italie (100 lires)	0 668	0 665	0 67
Norvège (100 krn.)	86 350	88 320	88
Pays-Bas (100 fl.)	178 025	177 625	176 75
Portugal (100 esc.)	17 530	17 600	17
Suède (100 krs.)	108 120	107 870	106 50
Suisse (100 fr.)	170 925	169 900	170 75

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 12/3
Or fin (kilo en barre)	24640	24550
Or fin (kilo en lingot)	24635	24570
Pièce française (20 fr.)	266 20	264 10
Pièce française (10 fr.)	185 50	183 50
Pièce suisse (20 fr.)	255 90	261
Union latine (20 fr.)	230 40	229 10
Souverain	244 10	241
Pièce de 20 dollars	1119 60	1101 60
Pièce de 10 dollars	567	569 .
Pièce de 5 dollars	421 50	422
Pièce de 50 pesos	990	983 50
Pièce de 10 florins	227 40	224 10

هكذا من الأصل



Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 13 mars 1975 a été tiré à 563 681 exemplaires.

AUX JOURNÉES PARLEMENTAIRES DE L'U.D.R.

« Nous gagnerons la bataille du chômage et de l'inflation »

DÉCLARE M. CHIRAC

Les journées parlementaires de l'U.D.R. se sont terminées, jeudi matin 13 mars à Sainte-Maxime, avec la traditionnelle cérémonie dédiée aux anciens combattants, devant la borne qui marque le débarquement de 1944.

Dans la suite du débat de politique générale, M. Pierre Carous (Nord), président du groupe U.D.R. du Sénat, souligne que « le climat politique du Sénat a changé », son groupe n'étant plus seul à soutenir la politique du gouvernement. « *Nous devons à présent marquer notre originalité* », ajoute l'orateur, qui souhaite une coordination accrue entre les groupes parlementaires de l'U.D.R. Evoquant les problèmes des collectivités locales, il constate « *une offensive tous azimuts et très payante du parti communiste, qui exploite les difficultés que ces collectivités rencontrent actuellement* ».

M. Lucien Neuwirth (Loire), secrétaire général adjoint de la formation gaulliste, souhaite que le mouvement soit « *une structure d'accueil pour tous ceux qui refusent le schéma marxiste* ». Il annonce le lancement prochain d' « *une grande opération nationale de rencontres* » pour faire connaître « *le nouveau visage de l'U.D.R.* ».

M. Maurice Papon (Cher), rapporteur général du budget à l'Assemblée nationale, estime qu'il y a « *que nous le voulions ou non, confusion du pouvoir et de notre mouvement* ». Refusant de donner « *carte blanche au gouvernement* », il revendique donc le droit des élus au contrôle. Puis il s'inquiète d'une « *importante dégradation de l'emploi depuis quinze jours* ». Son intervention est quelque peu perturbée par la manifestation d'une centaine de rapatriés, à l'extérieur du casino. « *Il y a relance et relance* », poursuit M. Papon qui condamne la relance par la consommation, mais demande qu'une décision soit prise « promptement » en

De nos envoyés spéciaux

faveur d'une relance par l'investissement. « *Y renoncer*, estime-t-il, *c'est relancer les revendications, donc l'inflation.* » Evoquant pour terminer la réforme de l'éducation, il annonce « *qu'il ne sera pas du côté de ceux qui favoriseront le naufrage de la culture générale* ».

Le discours du premier ministre

M. Jacques Chirac, qui monte à la tribune en fin de matinée, déclare : « *Ces journées parlementaires manifestent notre cohésion et notre volonté de lutter en commun pour la défense des options fondamentales du gaullisme et la mise en œuvre du programme de justice et de réformes que le peuple français a donné mission au nouveau président de la République de réaliser.*

» *En recréant notre unité, nous avons été fidèles à notre propre vocation et au message que nous a légué le général de Gaulle. Avec nos partenaires, nous formons une majorité cohérente et unie qui ne connaît pas les dissensions profondes sur les problèmes essentiels qui caractérisent ce que l'on appelle l'union de la gauche.*

» *Il nous faut maintenant retrouver notre vocation fondamentale, celle de l'action. Nous sommes réunis pour agir ensemble. Nous sommes réunis pour rétablir et affermir, sur des bases solides, la situation économique de la France, pour proposer des solutions modernes et audacieuses aux graves difficultés que connaît actuellement le monde, pour soutenir l'action du président de la République.* »

Après avoir précisé que les prochaines élections législatives se dérouleront conformément au système actuellement en vigueur, le premier ministre consacre l'essentiel de son discours aux questions économiques et sociales. Il affirme : « *La hausse des prix recule. Elle a été de 8,2 % au premier semestre 1974, elle a été ramenée à 6,2 % au second semestre et elle ne devrait pas dépasser 5 % au premier semestre 1975. Naturellement cet objectif ne pourra être atteint que si nous ne relâchons pas les contraintes que nous nous sommes imposées. La réduction de notre taux d'inflation doit désormais provenir pour l'essentiel de facteurs internes.* » Le chef du gouvernement note que le rétablissement durable des paiements extérieurs de la France demandera « *plusieurs années d'effort* ».

A propos de la réduction de l'activité économique il estime que le nombre des demandeurs d'emploi « *est inférieur à huit cent mille* » et qu'en raison notamment du nombre de travailleurs en transit l'augmentation réelle du nombre des demandeurs d'emploi « *est en fait inférieure à quatre cent mille soit un peu moins de 2 % de la population active* ». Il ajoute toutefois que la reprise économique risque de se faire lentement dans la mesure où certains secteurs importants comme la chimie ou la sidérurgie continuent de subir des effets dépressifs de la conjoncture mondiale.

Le gouvernement, indique M. Chirac, s'estime responsable de la relance « *sur une longue période* » et, en conséquence, « *toute mesure doit être étudiée non seulement en fonction de ses intérêts directs sur l'investissement et la consommation, mais aussi en fonction des risques qu'elle présente au plan de l'inflation et des échanges extérieurs* ». Le gouvernement décidera, selon les besoins, d'une *relance par secteur* de l'économie. Il sera en possession à la fin de ce mois des dernières données de la conjoncture et il pourra apprécier la nécessité et l'efficacité d'éventuelles mesures de soutien et de relance.

Le premier ministre traite ensuite des orientations sociales de la politique gouvernementale. Il indique que « *le gouvernement ne laissera pas une campagne d'agitation systématique détruire l'effort de redressement en cours* ». Evoquant le conflit Renault, il note que, dès les premiers jours, « *des concessions importantes ont été faites par la direction et qu'elles ont été jugées satisfaisantes par l'immense majorité du personnel* ».

M. Chirac souligne qu'avant la fin de l'année le gouvernement décidera des mesures en faveur des jeunes à la recherche d'un premier emploi. Une réforme du régime d'indemnisation du chômage partiel est aussi entreprise. C'est là, selon le premier ministre, « *un dossier prioritaire* ».

Il affirme : « *Le président de la République a entrepris de conduire le changement de la société. Cet effort doit être poursuivi, quels que soient les aléas de la conjoncture économique. Deux orientations illustrent cette volonté : renforcer la solidarité entre Français ; améliorer les conditions de vie et de travail.* » La solidarité implique la réduction des inégalités, et « *seule une politique de transferts, instituant une solidarité plus grande et plus consciente, sera à la mesure du problème* ». A propos de la réforme de l'entreprise, le chef du gouvernement évoque « *le droit d'intervention en cas de mauvaise gestion et le droit de participation de chacun* ». Et il note, au sujet de la réforme de l'enseignement, qu'elle « *exige le consensus de la nation* ».

En conclusion, M. Chirac estime que, si les Français sont inquiets, ce n'est pas qu'ils se préoccupent des « *jeux de la politique* », c'est qu'ils attendent « *que l'inflation puisse être maîtrisée, que l'emploi soit assuré et que le progrès social soit poursuivi* ». Il proclame : « *La bataille du chômage et de l'inflation, nous devons la gagner et nous la gagnerons.* »

M. Claude Labbé, président du groupe à l'Assemblée nationale, prononce la clôture des journées parlementaires.

A. P. et P. Fr.

Au cours du quatrième trimestre 1974

L'augmentation du pouvoir d'achat s'est ralentie et les effectifs salariés ont fortement diminué

Les effets de la récession économique apparaissent très nettement dans les résultats de l'enquête trimestrielle sur l'activité et les conditions d'emploi au 1er janvier 1975 que vient de publier le ministère du travail : moindre augmentation des salaires et surtout faible amélioration du pouvoir d'achat en raison des réductions d'horaires et, enfin, diminution des effectifs, la plus importante depuis 1966 pour un quatrième trimestre.

● *Le salaire horaire* des ouvriers de plus de dix-huit ans a augmenté de 3,8 % au cours du quatrième trimestre, à un rythme moins rapide que les précédents trimestres. En un an, l'augmentation a été de 20,3 %. Compte tenu de la hausse des prix, l'amélioration du pouvoir d'achat a été de 0,7 % comme au troisième trimestre ; en un an, elle a été de 4,4 %. Mais en raison des réductions d'horaires, l'indice des taux de salaire horaire n'a plus une grande signification. Le ministère du travail précise que le « *salaire hebdomadaire a progressé nettement moins rapidement* » à un rythme annuel de 17,4 % environ, ce qui se traduit par une amélioration du pouvoir d'achat plus réduite, de 1,9 % en 1974.

● *La durée du travail*, qui avait déjà diminué de 0,1 heure au cours du troisième trimestre, a régressé de 0,6 heure au cours du quatrième trimestre (42,3 heures par semaine au lieu de 42,9 le 1er octobre, et 43 heures le 1er janvier 1974) ; la réduction de la durée hebdomadaire est beaucoup plus forte pour les ouvriers (— 0,7 heure) que pour les employés (— 0,2 heure).

● *L'évolution des effectifs* salariés reflète en effet crûment l'état de la situation économique : la baisse qui a été enregistrée au cours du quatrième trimestre 1974 — moins 1 % — est la plus forte constatée, depuis 1966, pour la même période. Les effectifs de salariés diminuent dans toutes les branches, à l'exception de trois : combustibles et minéraux, production des métaux, banques et assurances. Les diminutions les plus grandes touchent les industries agricoles et alimentaires et le textile (— 1,3 %), et surtout l'industrie du bois (— 2,4 %) et le bâtiment (— 2,9 %).

CE NE SONT PAS LES COMMUNISTES QUI S'OPPOSENT A LA DÉMOCRATIE AU PORTUGAL, déclare M. Marchais.

M. Georges Marchais, secrétaire général du parti communiste, qui était mercredi 12 mars l'invité du journal de 13 heures de TF 1, a notamment évoqué les sujets suivants :

● LA SITUATION AU PORTUGAL. — « *La volonté des dirigeants portugais de faire évoluer leur pays dans la voie de la démocratie politique et économique est réelle. Ils ont une vue claire de cette voie dans laquelle ils veulent avancer et ils posent le problème des liens entre la démocratie politique et économique de la même façon que les partis de gauche l'ont fait en France dans le programme commun. (...) Il y a, à la situation actuelle, des responsabilités y compris chez nous. On a entendu parler d'un danger de dictature communiste. Ce ne sont pas les communistes qui menacent l'évolution politique vers la démocratie. C'est la vieille droite réactionnaire et conservatrice qui entend s'opposer à tout pas en avant.* »

● LES RAPPORTS AVEC LE P.S. — « *Hernu et Chevènement n'ont pas, sur la force de frappe, une position conforme au programme commun. J'ai entendu avec intérêt Mitterrand dire que ce n'était pas la position officielle du P.S. Je suis plus surpris de l'entendre qualifier les problèmes de l'unité de « péripéties ». C'est un problème capital car il porte sur la nature de l'alliance. Le P.S. se sentirait-il déjà assez fort pour aller au gouvernement sans son allié communiste ?* »

A B C E F G H